LE MAITRE DES FOULES[1]

DERNIÈRE PARTIE[2]

IX

Le train était au moment de quitter la gare de la Bastille : essoufflée d'avoir couru, Germaine ouvrit nerveusement la portière du compartiment qu'elle venait d'atteindre, et, en hâte, se jeta sur les coussins. Le train partit aussitôt. Elle n'avait pas regardé ses compagnons de voyage, deux ménages d'officiers, une vieille dame, un homme lisant un journal qui le cachait à demi : elle regardait les hautes maisons du faubourg alignées au-dessus de la voie, et elle pensait tristement à Mme Derwein qui l'appelait vers elle, là-bas, à sa villa de Nogent, comme pour un suprême adieu. Devant la fin prochaine de cette amie parfaite, elle éprouvait le découragement le plus douloureux. La vie de Mme Derwein qui, depuis tant d'années, n'était faite que de souffrances, lui paraissait, à la veille de s'achever, telle qu'un de ces pénibles rêves où ni ruse, ni fuite ne parviennent à déjouer une poursuite sûre d'atteindre sa proie.

« Elle n'a tant souffert, elle n'a tant lutté contre le mal que pour aboutir à cette issue : la mort. »

Une intense pitié lui faisait battre le cœur. C'était aussi pitié d'elle-même, chagrin de perdre une affection, dont jamais elle n'avait si profondément senti le besoin. Autour d'elle, sa

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin et du 1er juillet 1912.

mère, son mari, lui semblaient plus étrangers à son âme que des êtres qui n'auraient même pas traversé son existence. Elle restait seule : elle resterait seule. Ses pensées les plus délicates, ses sentimens les plus précieux, ses aspirations et ses tristesses resteraient enfermés dans son cœur. Et prisonnière d'elle-même, elle marcherait toute sa vie entre des murs infranchissables, comme ce train s'en allait entre les parois lisses des tunnels...

A Vincennes, les officiers et leurs femmes descendirent : elle ne s'en aperçut même pas. Quand elle entendit crier : « Nogent ! » elle s'éveilla, se leva; devant elle, le voyageur qui lisait son journal sortait du wagon : elle reconnut Manès.

« Tiens ! songea-t-elle. Pourquoi ne m'a-t-il pas saluée? Serait-ce qu'il ne veut pas être vu? »

Il ne lui venait pas à l'esprit que Manès, à ce moment, se faisait pour elle la même réflexion. Elle était tout à coup vivement curieuse de savoir les motifs de cette réserve. Pourquoi se cachait-il d'elle ?... Quinze jours avaient passé depuis le déjeuner du Parc Monceau, quinze jours activement employés à l'organisation de la Ligue. Germaine avait donné à Vambard, Chautin et Goldstein la collaboration la plus utile : elle s'était emparée, juste à point, d'un premier étage, avenue de l'Opéra, qui allait être loué; elle avait couru les tapissiers; choisi tentures et meubles; veillé, chez elle, aux dactylographes qui préparaient les circulaires; conseillé Vambard pour les recrues qu'il devait amener, pour le grand discours de l'inauguration... Associée de si près à l'effort de son mari, elle partageait son impatience de toucher au but, sa joie d'en approcher. Cependant elle éprouvait une sorte de malaise, quand il la remerciait de son dévouement avec ces effusions dont il était prodigue. Sans doute, il profiterait de ses soins et de sa peine : elle en était satisfaite, mais non pas complètement. Son œuvre lui paraissait mesquine, si le résultat n'en devait être que d'apaiser les désirs vaniteux de ce brave homme. Elle la souhaitait, elle l'apercevait grandiose, par la puissance de celui qui animerait soudain les matériaux amassés de l'étincelle de vie; c'est à celui-là, le maître, invisible et présent, qu'elle pensait sans cesse... Le retrouver ainsi, indifférent, dédaigneux, occupé peut-être d'une galanterie, infidèle à sa mission, ingrat envers tant de zèle, brusquement elle en fut exaspérée. Elle réagit toutefois, se disant : « Oh ! il n'a pas besoin de se défier de moi : je ne le gênerai pas ! » En même temps, elle

fit exactement les quelques pas allongés qui pouvaient la placer tout contre Manès, et elle le regarda comme pour signifier qu'elle voulait être reconnue. Il la salua aussitôt. Elle répondit :

— Je crois bien que nous avons voyagé ensemble, sans le savoir, moi du moins... Je ne vous ai découvert qu'au moment où vous descendiez.

— Je vous avais découverte un peu plus tôt, répliqua-t-il. Mais vous sembliez si recueillie que je n'ai pas osé vous distraire ; je...

Germaine fut de nouveau possédée par le chagrin.

— Ah ! interrompit-elle, je viens faire ici une douloureuse visite. Mme Derwein, ma vieille amie, vous vous la rappelez, elle se meurt, elle va mourir !

— La pauvre femme ! dit Manès, je la plains, et je vous plains de la perdre... Ce sont les meilleurs qui disparaissent ! Trifeuil, il est condamné, lui aussi. Il est ici, à Nogent, chez sa sœur. On espérait que le repos, le calme le remettraient. Il a été frappé d'une deuxième attaque et c'est la fin...

— Vous allez ?...

— Oui, il m'a demandé...

Ils sortaient de la gare, traversaient le pont et suivaient la lisière du bois. Ils se taisaient, saisis tous les deux par l'appréhension de l'émoi qui les attendait, là, dans quelques instans, isolés chacun dans la frayeur. Le courage de la jeune femme faiblit tout à coup. Elle avait besoin d'être soutenue, et que Manès lui dît une parole qui la fortifiât. Elle l'en aurait supplié, et ce fut d'une voix qui semblait implorer en tremblant, qu'elle balbutia :

— Il y a... longtemps... que vous n'avez vu Trifeuil ?

— Longtemps ? répondit Manès... Hélas ! oui... Je ne l'ai pas revu depuis...

Il fit une courte pause... La scène de leur dernière entrevue surgissait devant lui : le regard aigu de Trifeuil sondait la plaie de son âme ; l'affection du professeur voulait le guérir malgré lui, et cette ferme volonté le forçait à reprendre la tâche modeste qui devait le conduire à son éclatante destinée.

— ... Depuis dix-huit mois, ajouta-t-il, depuis mon départ de Paris, à l'automne de l'an dernier.

Il avait parlé comme pour lui-même, d'un ton distrait et singulier. Cependant, rien qu'à l'entendre, Germaine se sentit

raffermie. Elle se souvenait que Jozan, en lui apprenant alors ce départ de Manès, l'avait expliqué par l'ordre de Trifeuil.

— Oui, dit-elle, c'est lui qui vous avait fait partir...

— Vous le savez? demanda Manès vivement.

Il lui jeta un regard bref, soupçonneux, qui aurait discerné chez elle la moindre velléité de raillerie. Mais il la vit seulement désemparée, frémissante; ses yeux dilatés luisaient d'une inquiétude craintive et sincère, comme ceux d'un enfant malheureux; sa bouche se tendait, comme si elle avait envie de pleurer. La dureté du regard de Manès lui fit mal, et cependant, — elle n'aurait su dire pourquoi, — elle souhaita d'être blessée encore, de la même manière. A travers cette sensation douloureuse, il lui semblait percevoir une confuse et merveilleuse joie.

— J'ai su que vous partiez, dit-elle doucement, et j'ai voulu savoir pourquoi vous partiez.

Manès s'était ressaisi. Il accueillit cette douceur avec ironie : « C'est encore une méprise. Elle parle de la meilleure foi du monde et sans coquetterie. Que la vie est donc bizarre! »

— Oui, reprit-il à voix haute, que la vie est bizarre!... Quand je suis revenu de Noirville, Trifeuil était atteint déjà : peut-être aussi jugeait-il mes idées trop éloignées des siennes; à ma première visite, je ne fus pas reçu, ni à la seconde, et j'attendis un signe pour les renouveler. Mais quand le signe me fut fait, le mal était aggravé. Aujourd'hui, il est trop tard!... Je veux dire...

Il hésita devant sa pensée qui, d'elle-même, se laissait attirer par l'influence magnétique et trop prochaine de ce visage, de ce corps de femme dont il avait été si longtemps obsédé. Dans cet instant, Germaine était secrètement avertie que sa présence agissait sur lui et le faisait hésiter. D'un mouvement presque inconscient, elle tourna la tête et l'enveloppa d'un regard où brûlait le désir instinctif qu'il sentit mieux encore, plus fortement, cette présence. Comme s'il l'eût ainsi sentie, en effet, il reprit :

— ... Je redoute pour lui qu'il ne me trouve très changé. Je ne suis plus le même, et la satisfaction dernière qu'il attend, à me revoir, je ne la lui donnerai pas. Lui-même n'est plus lui : c'est un homme qui n'appartient déjà plus à la vie. Je vais accomplir un devoir, et j'y mettrai toute ma piété. Mais les beaux, les émouvans souvenirs de notre amitié, je ne les éveillerai pas. Il en est d'eux comme de tant d'autres : c'est du passé révolu désormais, où reste engloutie une part de moi-même!

Sa voix vibrait d'une tristesse véhémente et tendre à la fois. Germaine soupira. Il pouvait dire vrai : elle comprenait sa crainte; elle le plaignait, maintenant, comme il l'avait plainte, mais pour cette heure seulement. Et que parlait-il du passé? Comment pouvait-il en subir la nostalgie, lui, devant qui l'avenir s'ouvrait magnifiquement? Elle le contempla encore, ce profil irrégulier, ces traits tourmentés: et son regard exprimait, cette fois, du respect et de l'enthousiasme pour la grandeur de cet avenir, pour la puissance et la gloire où il s'épanouirait. Elle aimait, cependant, que l'homme d'une telle destinée laissât voir, dans son cœur, la faiblesse d'un regret; elle aimait qu'il parlât du passé avec cet accent passionné. Et de nouveau, elle entrevit confusément, elle goûta comme une étrange et merveilleuse joie... Mais elle ne dit rien. Ils firent quelques pas encore : lui, le visage un peu baissé, perdu dans ses pensées; elle silencieuse, volontairement silencieuse, pour ne pas troubler, même d'une parole de sympathie, le charme émouvant de cette peine. Soudain, elle s'arrêta :

— C'est ici, fit-elle à mi-voix.

— Ah! murmura-t-il.

Il la contemplait et, dans ses yeux graves, il n'y avait plus que de la pitié pour elle, pour la souffrance qu'elle allait affronter. Ce regard parut à Germaine meilleur que toutes les paroles. Ses paupières battirent. Elle trouvait, à cette seconde, la consolation et le soutien qu'elle avait souhaités; la douceur qu'elle en éprouva lui fit apercevoir, aussitôt, le moment affreux où elle sortirait de cette maison, seule et désolée :

— Pourrez-vous m'attendre à la gare, dans une heure environ? demanda-t-elle.

— Je vous attendrai, répondit-il.

Il s'éloigna, tandis qu'elle sonnait à la grille.

Il était à la gare, une heure après. Assis sur un banc de bois, les jambes croisées, il considérait, en face de lui, des branches de lilas, qui retombaient par-dessus la haute muraille grise; à la crête du mur, où le soleil les baignait, leur couleur s'éteignait dans son éclat; mais au-dessous, dans l'ombre, elles rayonnaient d'une admirable et chaude lumière violette. Manès reposait ses yeux sur cette ombre, sur cette lueur qui est, plus que toute autre,

apaisante à la fois et mystérieuse... Il regardait aussi vers l'escalier de la gare par où Germaine apparaîtrait. Il la vit enfin. Elle avançait vers lui. Il ne distinguait d'abord que la tache blanche de son visage et la silhouette harmonieuse que dessinait la robe étroite : il suivait, à chacun de ses pas, le mouvement de son genou qui tendait l'étoffe mince. Il lui plaisait d'avoir à la discrétion de son regard la beauté de ce corps souple; il était, toutefois, sourdement irrité... Comme elle approchait, il sentit que les yeux de la jeune femme cherchaient les siens : il les vit palpitans, désolés et, cependant, éclairés tout de suite, en se posant sur lui, de confiance, de sympathie, d'espoir. Il s'était levé. Il marcha rapidement à sa rencontre : il ne pensait plus qu'à donner à sa peine le soulagement qu'elle sollicitait.

— Eh bien ? fit-il.

— Oh ! murmura-t-elle, je ne croyais pas possible une si belle, une si parfaite sérénité... Imaginez non pas une résignation triste, mais l'acceptation la plus sincère et la plus calme de... de la fin... Elle est très faible : elle peut à peine parler; elle n'a parlé que pour rappeler tous nos souvenirs; elle souriait même, par momens. Elle m'a demandé enfin de revenir et elle m'a dit alors : « Si j'ai cessé de vivre, restez un peu près de moi : il me semble que nous nous comprendrons, et que cela me fera du bien comme si j'étais encore vivante... » J'avais peur, je vous l'avoue, avant d'entrer dans cette maison; mais, tant que j'y suis restée, je n'ai plus éprouvé qu'une paix légère et bienfaisante. Et c'est seulement après en être sortie...

Elle soupira :

— C'est trop beau... On se retrouve ensuite une âme misérable et lourde. Et... je vous remercie de m'avoir attendue... Si !... Vous l'avez connue : vous savez combien je l'aimais; je peux tout vous dire, et cela m'est tellement bon !...

Elle s'était assise : Manès, à côté d'elle, la contemplait, attentif et silencieux. Elle n'avait pas besoin qu'il parlât : il le devinait; elle avait besoin seulement d'être écoutée, d'être comprise; et l'écouter, la comprendre, c'était l'aide qu'elle ne pouvait solliciter de nul autre que de lui. Cela aussi, il le sentait; les liens du passé les rapprochaient intimement, ce réseau ténu que tisse, entre les créatures humaines, l'échange des pensées jaillies, comme goutte à goutte, du plus profond d'elles-mêmes... Il semblait à Manès que ces liens devenaient soudain matériels,

visibles et palpables. Leur force, ainsi révélée, le surprenait; mais il ne songeait pas à se rebeller, à se débattre; au contraire, il acceptait d'être si fermement lié, pour le délice de donner, lui, l'homme, l'appui de sa vigueur, à cette femme qui disait les plus chères émotions de son enfance, avec une voix et des yeux en ce moment pareils à ceux d'un enfant... Aussi librement, aussi ingénument qu'aux regards indulgens et tendres de Mme Derwein, Germaine évoquait devant Manès ses souvenirs; et elle y trouvait l'illusion de prolonger une incomparable amitié; et peu à peu, toutefois, elle éprouvait le délice de sa faiblesse de femme, soutenue par l'homme énergique et fort entre tous... Elle avait remercié Manès tout de suite. Elle aurait voulu le remercier mieux encore. Et ce fut par le désir de lui donner, en retour de cet appui, une sollicitude aussi délicate, sinon robuste comme la sienne, qu'elle s'arrêta pour dire :

— Mais je ne pense qu'à ma pauvre amie et à moi-même... Et vous? Vous avez eu beaucoup de peine, sans doute?...

— Oui, fit Manès avec un peu d'hésitation, mais pas comme vous. Notre amitié à nous, non pas d'ordre sentimental comme la vôtre pour Mme Derwein, mais surtout intellectuelle, s'était distendue par notre longue séparation, et plus encore par l'éloignement des idées où nous ont menés, chacun, des chemins trop différens : lui, l'activité cérébrale et solitaire d'un philosophe, moi, les luttes politiques et l'ambition. Ma peine est venue de ne plus trouver qu'une ombre à la place d'un homme, une parole qui tâtonne et s'embarrasse au lieu de ce langage si ferme, si lumineux que j'ai connu.

— Quel dommage ! dit Germaine.

— Et pourtant! reprit Manès, la pensée veille encore dans ce cerveau à demi figé, cette pensée qui domina toujours instincts, intérêts, sentimens, qui le jeta naguère, si mal armé, dans la terrible bataille. Elle lui commandait, à cette heure suprême, de tenter pour le bien public un dernier effort, et, parce qu'il voit les destinées de son pays entre mes mains, de me montrer comment je peux et je dois les faire heureuses et belles.

— Ah! murmura Germaine. Et que vous a-t-il dit?

Son visage exprimait l'ardeur et le recueillement. Toute son âme se portait, d'un élan d'admiration, vers Manès.

— Ce qu'il m'a dit? fit-il. En vérité, c'est par la sagesse qu'il semblait inspiré... inspiré... prenez le mot à la lettre... Sa

parole hésitante, difficile, s'arrêtait souvent, puis se reprenait. On aurait cru qu'il écoutait une voix secrète, tour à tour proche et lointaine, nette, puis indistincte, et qu'il répétait à mesure, tantôt balbutiant, tantôt précis et clair, les avis dictés par elle... « La patience, disait-il, la mesure, le sens de l'équilibre social, vertus essentielles de notre race, sont indispensables à qui veut, non pas gouverner un jour, mais durer lui-même et fonder quelque chose qui dure... » Il disait encore : « La foule! les foules!... Le monstre si mal connu... L'infiniment grand qui se révèle à nous avec l'infiniment petit... L'armée humaine fortement unie pour le bien de tous... ou la bête féroce, aveugle, malfaisante, qui hurle, broie, détruit!... » Il resta longtemps silencieux sur ces mots : ses yeux étaient fixes et tout remplis d'épouvante; ils semblaient contempler ce monstre, ses brusques métamorphoses d'une sublime beauté à la plus horrible laideur, ses magnifiques élans de courage ou de bonté, et ses fureurs sauvages... Puis, son regard s'est comme replié sur lui-même, adouci, ranimé; sa flamme, toute vive de pensée, se portait sur moi. Un instant, j'ai pu croire que j'avais retrouvé l'homme d'autrefois, intact. Et c'est alors qu'il m'a dit, d'un ton que je n'oublierai pas, affectueux, grave, pressant, qui témoignait d'un souci plus fort que la mort même, assez fort pour la faire reculer, pour rallumer la vie déjà presque éteinte : « En vous appelant à la rescousse, dans notre grande bataille, je fus cause que vous connûtes la foule et votre pouvoir sur elle... J'ai le droit de vous adresser une prière... Si vous prétendez vous servir d'elle comme d'un instrument pour votre propre fortune, vous vous ferez nécessairement son esclave, l'esclave de ses instincts de bête; si vous décidez de la servir, vous serez son maître, le maître de son cœur et de sa pensée... Je vous en conjure, Manès, pour moi qui vais mourir, pour vous qui pouvez vivre une existence glorieuse et féconde, choisissez d'être le maître, non l'esclave... »

— Et?... demanda Germaine, comme Manès se taisait.

— Il n'y eut rien de plus, répondit-il. L'effort avait été sans doute désespéré... Ensuite, le langage s'embarrassa de nouveau, se perdit en mots incohérens... Je n'osais parler; et je suis enfin parti, laissant cette pensée ensevelie sous des voiles qui sont, hélas! un linceul...

— Ce sont de belles paroles qu'il vous a dites, reprit Germaine.

— N'est-ce pas? fit Manès.

Sa voix avait un accent singulier de défiance et de raillerie contenue. Germaine sentit cette ironie : elle sentit que, pour un peu, la pointe s'en aiguiserait contre lui-même, contre elle aussi. Elle ne comprenait ni pourquoi, ni comment. Mais elle ne voulait pas, elle ne voulait à aucun prix qu'il diminuât en lui le sentiment de sa mission, qu'il profanât en elle une croyance que les paroles mêmes de Trifeuil venaient encore d'exalter ; et elle se hâta d'ajouter :

— Qu'eût-il dit, s'il avait connu notre projet, s'il vous avait vu donnant votre appui à notre association, pour servir, comme il vous le demande, les intérêts du plus grand nombre?...

Manès hocha la tête qu'il avait un peu baissée. Germaine percevait donc comme lui le contraste des belles paroles de Trifeuil et de la réalité? Elle goûtait l'ironie de ce hasard qui leur montrait, dans la vision du mourant, le rôle idéal et désintéressé du conducteur de peuples, à cette heure, après le pacte d'ambition et de convoitise conclu pour la rapide conquête du pouvoir?... Il releva la tête ; il regarda la jeune femme, ce visage, ces yeux ardens de sincérité... A quel point il se trompait, combien elle était loin de soupçonner ce qu'il croyait voir, il en fut aussitôt convaincu. Elle ajoutait d'ailleurs :

— Vous savez que, depuis quinze jours, nous avons travaillé avec acharnement. Et moi-même...

Le fracas du train, débouchant au tournant de la voie, couvrit ses paroles. Quand ils furent installés, seuls, dans un compartiment, lui en face d'elle :

— Mais oui, reprit-elle, j'ai beaucoup travaillé, et je vous assure que je suis très contente de moi...

Elle souriait, les yeux sur les siens, l'air de dire à Manès qu'elle était contente d'elle à cause de lui, et qu'il devait donc être content d'elle aussi. Cette attitude, cette expression auraient été de la coquetterie la plus provocante, si elles n'avaient révélé, dans sa franchise, un sentiment vrai :

— Racontez-moi cela, je vous prie, fit Manès.

Subitement, comme au déjeuner du Parc Monceau, il éprouvait la délicieuse surprise d'un zèle, passionné pour sa cause, qui animait ce regard, faisait frémir cette bouche, et portait toute vers lui Germaine, jolie comme jadis, mais d'une autre beauté... Il l'écoutait, disant ses soins, son activité. Et le délice devenait plus orgueilleux, plus troublant.

« C'est à mon œuvre, non à celle de Vambard, donc à moi, non à lui qu'elle donnait ainsi son temps, sa peine, sa pensée... Pourquoi ne se donnerait-elle pas elle-même?... A qui appartient-elle vraiment aujourd'hui?... S'il me l'a prise autrefois, n'est-ce pas qu'il ne dépend que de moi de la lui reprendre aujourd'hui?... »

Ce désir, cette pensée, passèrent en lui comme un tourbillon qui brûla tout son sang, bouleversa toute sa vie, une seconde, puis le laissa stupéfait, mécontent, malheureux.

« Quelle folie! songea-t-il. J'ai bien besoin, en vérité, de me mettre en tête des sottises, à la veille de jouer une partie qui réclame toutes mes forces et tout mon sang-froid... Quoi! parce qu'elle est jolie, désirable, plus jolie, plus désirable qu'autrefois, puis-je oublier qu'elle a détruit de ses mains mon rêve d'amour, le seul que je ferai jamais, que j'ai été fou de douleur et de jalousie, qu'enfin, elle, oui, elle-même, telle qu'elle est devant moi, eh bien! elle est à Vambard, toute à Vambard, toute!... »

Il pressait ainsi, d'une énergie méchante, sur la cicatrice délicate de sa blessure : il se faisait mal à lui-même pour que jamais, jamais plus l'envie ne le tentât d'accueillir un espoir, un désir... Il maintenait devant ses yeux l'image odieuse qui l'avait torturé jadis, tandis qu'avec un sourire contraint il écoutait le récit vif, joyeux de Germaine. Peu à peu, le calme lui revint : il laissa l'image s'effacer, disparaître. Il raisonnait avec une sorte d'aisance agréable :

« Pourquoi tourner en malaise et souffrance des événemens heureux et des faits qui ne sont que plaisans? Tout à l'heure, sur les paroles de Trifeuil, je me perdais en réflexions amères pour me voir infidèle à sa pensée, indigne de sa confiance dernière... Mais le tout n'est-il pas d'arriver, de réussir? C'est ensuite qu'on choisit sa voie. A quoi servent les plus belles théories, les meilleures résolutions sur l'exercice du pouvoir, si on n'a pas le pouvoir lui-même? Le conquérir, voilà le difficile et l'essentiel; voilà qui vaut tous les sacrifices. En bien user, j'y suis parfaitement résolu, et il est donc inutile de m'attarder au regret naïf des concessions, des marchés, des alliances que je subis pour le moment... C'est comme Germaine... Pourquoi m'emporter contre elle? Il reste que son zèle m'est doublement précieux : car il sert admirablement ma cause, et il me donne une revanche inattendue... Non, je n'aurai pas la folie de vouloir

revivre le passé; mais de ce passé, je retrouve du moins, et plus complète et plus dévouée, son admiration... »

Son sourire s'adoucit et il la remercia avec une certaine chaleur, acceptant d'ailleurs, comme nécessaires, cette activité, ce dévouement. Son orgueil apaisé faisait taire en lui, pour l'instant, tout instinct, tout sentiment.

— Oui, nous réussirons, s'écria-t-il, joyeux comme elle. Et vous aurez votre grande et juste part dans la victoire !

— Je vois plus loin, dit-elle aussitôt. Je vois, après votre victoire qui consacre, à elle seule, une révolution, l'œuvre que vous entreprendrez pour la consommer... C'est toute la société d'hier que vous allez changer : c'est une France nouvelle que vous allez créer... C'est notre projet grandiose, celui que nous imaginions ensemble à Rouen, c'est celui-là même que vous pouvez réaliser...

— Oui, murmura Manès.

Il était saisi par ce souvenir, et, plus encore, étonné que ce fût elle qui rappelât leurs anciens projets. Jouer au socialisme, bien : comme tant de femmes riches, elle suivait cette mode. Mais revenir, de son opulence, à ces idées de reconstruction sociale, à leur haine d'orgueilleux, isolés et pauvres, contre la société bourgeoise, comment le pouvait-elle? quelle duperie l'égarait encore?... Cependant elle parlait avec la plus ardente sincérité.

— Vous avez ce devoir, et moi, j'ai celui de vous aider à l'accomplir. Nous le voyions clairement alors. Depuis, j'ai cherché ailleurs : j'ai cru que mon mariage me rattachait au monde ancien; j'ai tâché d'y prendre ma place... Je ne vous dirai pas mes déceptions : elles ont été cruelles... Je me trompais... je reviens à la réalité.

En prononçant ce mot « déception, » sa voix avait vibré de rancune, et Manès sentit que, d'une légère insistance, il lui aurait fait dire comment elle avait été déçue. Il faillit insister, puis il se retint. La vie politique l'avait rendu extraordinairement défiant. Il se défiait d'un changement qui pouvait n'être que passager : il ne voulait rien dire qui l'engageât lui-même. Au surplus, il acceptait qu'on l'aidât à parvenir; mais ensuite l'œuvre à réaliser n'appartenait qu'à lui; et il entendait créer plutôt que détruire, consolider les parties neuves de l'édifice avant que de pousser plus avant la transformation, et en tout cas, toujours, trouver des transactions entre les formes sociales

du passé et celles de l'avenir. Lui-même ne réalisait-il pas, par son alliance avec le groupe Vambard, un de ces accommodemens nécessaires et fructueux?...

Cependant, son silence et sa distraction laissaient l'amertume de Germaine s'épandre en elle et gâter soudain la douceur inespérée de cet après-midi. Le train filait entre les hautes façades lisses du faubourg. Dans un instant, ils arriveraient à la Bastille, et Manès l'ayant quittée, elle resterait seule : elle n'emporterait même pas le réconfort d'un regard de lui, d'une parole encourageante. Tout à l'heure, racontant ses courses et ses démarches, et auparavant, à la gare de Nogent, en l'écoutant lui-même, elle avait eu ce plaisir : elle avait senti plus active, élargie, meilleure, non seulement sa vie présente, mais celle du lendemain, de tous les autres jours. Et maintenant ce plaisir avait disparu, parce que la minute approchait où elle cesserait de voir Manès, — pour quel long temps! — et parce que lui, à cet instant, au lieu d'éprouver un regret pareil, s'enfermait dans le silence, se retirait déjà loin d'elle... Toutefois, à la vue des hautes maisons qui annonçaient l'arrivée prochaine, il éprouva justement le regret de la quitter. Ce fut une mélancolie soudaine qui ne fit que passer dans ses yeux. Elle ne passa pas si vite que Germaine n'eût le temps d'en recueillir la lueur intense et grave. Aussitôt, elle aperçut qu'il était impossible, pour lui comme pour elle, de se séparer sans la certitude de se retrouver promptement; elle imaginait en même temps que, dès le lendemain, ils pouvaient se rencontrer comme cet après-midi, et elle le dit avec cette sorte d'audace tranquille, où elle franchissait, sans paraître le comprendre, les limites extrêmes de la coquetterie.

— Je reviendrai demain, ici, près de mon amie ; je reviendrai tant qu'elle vivra... Voulez-vous revenir aussi, que je vous trouve, après l'avoir quittée, pour vous parler d'elle et de moi-même?

Manès avait porté la main à sa moustache; de ce geste, il dissimula le frémissement, sur ses lèvres, d'une absurde joie qu'il réprimait aussitôt, rudement. Et il répondit en souriant, la voix un peu voilée :

— Je vous attendrai comme aujourd'hui, à la même heure.

— Merci, fit-elle.

Il l'avait aidée à descendre : ils se serrèrent la main. Il la regarda s'éloigner devant lui ; à mesure qu'elle s'éloignait, il

lui semblait, à la fois, que la souplesse de cette taille, la masse de ces cheveux sombres, toute cette élégance de femme étaient son bien, et qu'il ne se serait pas consolé, si ses yeux avaient dû le perdre, pour plus de temps que les vingt-quatre heures qui s'écouleraient jusqu'au lendemain.

Ce lendemain, comme Germaine quittait la maison de Mme Derwein et fermait la grille, elle aperçut Manès.

— Ah ! fit-elle ; de surprise et de plaisir, ses joues s'étaient rosées. Elle pensait le trouver à la gare, non près de la maison, non tout de suite :

— Il faisait si beau, répliqua-t-il, comme pour répondre à l'étonnement de Germaine. Je suis venu de la gare en flânant le long du Bois... Et... je voulais être plus tôt... — il allait dire : « près de vous, » il se retint : — à votre disposition.

Elle ne le remercia pas : il n'y avait plus, ni de lui à elle une amicale courtoisie, ni d'elle à lui la gratitude de cet empressement. Elle sentait confondus leur impatience et leur plaisir de se revoir. Elle souriait au soleil, aux frondaisons touffues des arbres, à la vie qui était belle. Et, le regard caressé par la verdure fraîche des charmilles, où des taches de lumière dorée espaçaient les lointains, elle demanda :

— Vous connaissez ce Bois?... Non, n'est-ce pas? Personne ne le connaît. Venez un peu... Nous pouvons gagner Fontenay...

Ils entrèrent dans le Bois ; presque aussitôt, ils eurent sur leurs têtes la nef des hauts peupliers, et, devant eux, autour d'eux, à perte de vue, baignée d'or et de lumière verte, la masse des taillis qui semblait s'alléger, s'écarter, à chacun de leurs pas, pour leur faire place et se refermer sur eux.

— C'est très beau, murmura Manès.

— Oui, fit-elle : j'ai toujours aimé venir ici, parce que c'est beau, et, peut-être aussi, parce que cette beauté m'appartenait davantage à cause de la solitude... Mme Derwein me le rappelait tout à l'heure...

— Comment est-elle?

— Elle s'en va dans la paix la plus sereine; elle ne souffre pas : elle glisse vers la fin. La mort n'est ainsi ni triste, ni effrayante : c'est le terme naturel du voyage... Je ne saurais vous dire la consolation que j'éprouve à la voir calme et vraiment

heureuse, — oui, vraiment, — après les douleurs de toute son existence... Elle m'a parlé de vous...

— De moi?

— Oui... c'est-à-dire que je lui avais raconté comment nous nous sommes trouvés hier, et je lui disais aussi nos projets, nos préparatifs pour l'inauguration de la Ligue... Elle a murmuré : « Ah! Manès! il fera de grandes choses... J'ai toujours eu foi en lui. » Cela est vrai.

Un souvenir, rapide et bref comme un éclair, traversa l'esprit de Manès : « Elle, pas vous! » Mais le sourire de Germaine et son regard, luisant sous les lourds cheveux bruns, l'associaient trop elle-même à la confiance de son amie et au succès de la prédiction. Il trouva que ses paroles étaient douces et qu'elle était elle-même, en les disant, singulièrement émouvante.

— Je suis très touché de cette pensée, fit-il. Mais depuis hier, j'ai un repentir. Je ne vous ai pas assez remerciée de vous employer si généreusement, de vous intéresser avec tant d'ardeur à...

— Oh! dit-elle en s'arrêtant. Pourquoi me parlez-vous ainsi? Cette œuvre, à laquelle je travaille, ne nous est-elle pas commune? N'ai-je pas eu jadis l'habitude de m'intéresser, comme vous dites, à vos projets, de m'employer à leur réussite? Avez-vous donc oublié?...

Elle se tut. Les yeux de Manès fouillaient dans les siens; ils avaient une violence qui la tint tout à coup stupéfaite; cependant, cette violence même semblait hésiter, comme si quelque force luttait pour la refouler dans le secret d'où elle n'aurait pas dû sortir... Germaine subissait ce regard : elle attendait, muette, haletante... Le silence, entre elle et Manès, vibrait de toute la véhémence de leur émotion. Immobile devant elle, il voulait détourner son regard des yeux de Germaine, palpitans comme une proie; et il ne pouvait plus refermer dans son âme la barrière si longtemps immuable... Deux, trois secondes passèrent : il était tel qu'un homme qui sent céder sous sa main une cloison poussée par une main plus forte... Il murmura, la voix basse, frémissante :

— Et vous, vous, avez-vous donc oublié?...

Les yeux de Germaine s'agrandirent, Elle était devenue très pâle, et s'appuyait contre un arbre. Elle contemplait Manès fixement. Devant lui, devant ce visage plus pâle que le sien, convulsé

de passion, elle tremblait dans l'attente éperdue d'une révélation qui allait ébranler sa vie même. Il se pencha vers elle.

— Avez-vous oublié que je vous aimais?

Elle balbutia : « Ah! » Elle n'aurait pu parler, Elle tremblait davantage. La voix de Manès mordit sur ses nerfs comme l'archet sur les cordes :

— Vous ne le savez plus!... Et, après que vous m'avez rejété, méprisé, pour vous donner à un autre, savez-vous combien j'ai été malheureux?

— Non! non! fit-elle, ne me dites pas cela!

La pensée de ce mal, causé par elle, lui était insupportable. Manès crut qu'elle voulait seulement faire taire ses reproches. Dans l'emportement où il s'abandonnait en furieux, nulle puissance humaine ne l'aurait empêché de parler :

— Je vous le dirai. Je vous dirai tout. Il faut que vous le sachiez!... Oui, j'ai souffert par vous! j'ai souffert atrocement, après ce jour abominable où vous m'annonciez d'un air si satisfait votre mariage!... Je suis parti de Paris comme une bête blessée à mort, qui fuit en hurlant et qui emporte avec elle sa blessure... A Noirville, là-bas, le jour de votre mariage, j'ai cru mourir de désespoir... J'ai vécu pourtant et vous avez pu me voir, chez vous, hier encore, aujourd'hui même, souriant devant vous... Eh bien, non! ce que je dois vous dire, parce que je ne peux plus vivre avec cette contrainte qui m'étouffe, c'est que ce sourire est un mensonge; c'est que je n'ai été sauvé, je n'ai vécu que par ma jalousie; et si je lui dois l'ardent désir de vivre malgré vous, je vous jure qu'elle me l'a fait payer cher!...

Germaine ouvrit la bouche comme pour parler; mais elle ne parla pas. Elle pressa ses mains contre sa poitrine, et elle se laissa tomber au pied de l'arbre sur un banc de gazon : le visage levé vers Manès, elle continuait de le contempler fixement, et elle gémissait, comme si elle eût senti en elle-même, dans son cœur, toute la souffrance dont il se plaignait.

— Ah! disait-il, quelles heures! quelles journées! quelles nuits! Vous avoir rencontrée, vous! Avoir établi entre nous cette communion parfaite des sentimens et des idées, cette confiance complète qui fait déborder l'être hors de son étroite prison, qui lui donne une autre âme pour aider la sienne, une autre vie pour embellir et prolonger sa vie! Mieux encore! Avoir rêvé de votre amour, le rêve de cette existence merveil-

leuse, où j'aurais eu votre pureté, vos caresses, le don absolu de vous, où je vous aurais appartenu tout entier, qui nous aurait unis enfin par les plus belles, par les plus grandes joies humaines !... Tout cela, cet espoir, ce bonheur déjà, ce rêve!... Et soudain !... Non, je ne parviendrai pas à vous dire, vous ne connaîtrez pas la torture de l'image affreuse qui est là, toujours devant les yeux, aveuglante de lumière dans la nuit, sombre dans le soleil, forçant le regard qui voudrait se détourner, implacable, plus implacable quand on crie : grâce!... et plus méchante, plus féroce. quand on a cru lui échapper! Non, je ne vous ferai pas sentir cette plaie que j'ai portée en moi, que je porte encore et qui ne guérira jamais!... N'est-ce pas un sort misérable?... Dites... J'étais bien tout à l'heure, et voilà qu'il a suffi d'un mot pour que je retrouve toute ma souffrance... Alors, que m'importent les succès, le pouvoir si je dois garder au cœur cette éternelle souffrance, cet éternel regret d'une destinée qui aurait été moins brillante, mais qui, par vous, aurait été le bonheur... tandis que, sans vous, le bonheur, jamais, jamais je ne le connaîtrai!...

Il s'était écroulé sur le banc de gazon, assez loin d'elle; il la regardait toujours; mais, à mesure qu'il parlait, son regard dépouillait sa violence; il n'était plus que douloureux : il trembla enfin, comme si la détresse de Germaine l'avait gagné peu à peu. Elle lut dans ces yeux toute la frayeur qui avait été dans les siens, mais désolée, sans espoir, devant la perspective d'un avenir qu'habiterait encore la souffrance. Et cette vue, sans doute, était insupportable à Manès autant que celle de l'image qui l'avait si longtemps poursuivi. D'un geste instinctif, et comme pour la cacher, ses mains se portèrent à son visage... Il se taisait maintenant... Après avoir cédé à l'irrésistible poussée qui lui faisait croire qu'il ne pourrait plus vivre s'il ne laissait déborder son amertume, il sentait soudain une sécheresse ardente, et comme le vertige d'un homme égaré, sous le soleil, dans un désert sans limites...

Germaine se glissa vers lui : ses mains détachèrent du visage de Manès ces mains qui brûlaient. Elle offrit à ce regard halluciné ses yeux pareils à des coupes pleines de fraîcheur. Elle avait pour lui, pour ses souffrances passées, pour son angoisse d'à présent, une pitié, une tendresse infinies. Cet homme qui pouvait disposer en maître de l'âme des foules et du sort de son

pays, était là, devant elle, plus faible qu'un enfant; et c'était elle qui disposait de lui, souverainement. Elle en éprouvait une joie indicible, dont le merveilleux frisson courait en elle comme l'esprit d'une vie surhumaine.

— Pardonnez-moi, dit-elle, encore haletante. Je fus très coupable envers vous... je ne savais pas, je ne voulais pas savoir que vous m'aimiez... Et plus tard, je n'ai pas su, je n'ai pas voulu savoir que vous souffriez... Je m'accuse de cette mauvaise volonté... J'allais au rebours de mon propre destin : engagée dans cette voie, je ne pouvais pas admettre que je m'étais trompée, et je marchais résolument, aveuglément... Et puis!... je n'ai pas fait de mal qu'à vous... Je m'en suis fait à moi-même, autant qu'à vous!...

Manès eut une sourde exclamation. Son cœur était bouleversé par cet aveu ; mais la souffrance de Germaine lui faisait de la sienne une âcre volupté; et, à voir la rougeur de ce front qui se penchait vers lui, comme cet orgueil s'inclinait dans le sentiment de la faute, il éprouvait, à son tour, une ivresse de triomphe. Ses mains serrèrent à les broyer les mains petites qui se crispaient dans les siennes.

— Ah! fit-il, la voix frémissante, est-ce possible? est-ce vrai? Dois-je comprendre?...

La flamme de ses yeux dévorait les yeux palpitans de Germaine :

— Dois-je comprendre que vous regrettez à cette heure d'être à un autre?

Elle hésita : la question lui paraissait trop simple et soulevait en elle une foule de sentimens, qu'elle aurait voulu tous exprimer. Elle dit lentement, avec un regard qui ouvrait, jusqu'au fond, son âme :

— Vous savez bien que rien de ce qui est moi, de ce que je pense, de ce que je sens, n'appartient à un autre!...

Il la contemplait ardemment. Il semblait chercher en elle, dans cette âme grande ouverte, si quelque erreur, quelque duperie ne s'y cachait pas encore... Il ne trouvait qu'une pensée qui se dévouait à lui tout entière... Il aspira l'air longuement. Mais aussitôt son visage s'assombrit. Ce n'était pas assez de ce triomphe.

— Rien de ce que vous êtes n'appartient à un autre! fit-il avec colère. Vous n'en êtes pas moins sa femme, sa femme!

Ses mains abandonnèrent celles de Germaine, et il détourna la tête, toute sa joie anéantie dans la défiance et la rancune...

— Oui, murmurait-elle, je suis sa femme, et il ne souffre pas, il ne souffrira pas de ce que je me suis malheureusement trompée. Mais je peux bien ne manquer à aucun des égards que je lui dois, et, cependant, donner le meilleur de moi-même, dont il n'a que faire, à celui...

De nouveau, les yeux de Manès étreignaient les siens, et d'une voix très basse, qui martelait les mots, il répondit :

— L'homme à qui vous appartenez, c'est celui qui vous a, vous, à sa discrétion, quand il lui plaît.

Germaine tressaillit. Elle avait joint les mains pour conjurer cette colère. Elle suppliait Manès, dans son cœur, de ne pas flétrir la beauté de cet instant par le réveil de souvenirs qui n'étaient que pénibles. Elle ne savait comment formuler cette prière : toutes ses pudeurs s'y refusaient. Et elle aurait voulu qu'il en recueillît la ferveur dans son regard, sur ses lèvres tremblantes, qu'il la comprît, qu'il y cédât. Mais il opposait un visage de violence aveugle et sourde, une passion résolue à ne rien comprendre, à ne pas céder, une souffrance qui exigeait au contraire d'être aussitôt secourue. Elle fut un moment épouvantée devant la force qui se révélait, soudain, pour s emparer d'elle; mais elle la subit; il lui était impossible de voir cette ardente douleur. Elle balbutia lentement :

— Non..., non... Il n'en est rien... Je n'appartiens plus à personne... Un mariage de convenance... peut devenir assez vite... une association amicale...

Ce fut Manès qui tressaillit à son tour. Elle avait rougi : elle le regardait, confuse à la fois et heureuse d'avoir parlé. Il prit ses mains et les baisa longuement. Il la contempla encore; elle sentit qu'il l'attirait à lui. Elle résistait, en souhaitant à la fois qu'il renonçât à l'attirer et qu'il fût plus fort que cette résistance. Son cœur battait à grands coups : et dans ce trouble extrême, sans qu'elle sût comment cela s'était fait, il arriva que sur ce cœur affolé, contre son épaule, la tête de Manès reposait, tandis qu'il disait, d'une voix dont elle frémit tout entière :

— Vous souvenez-vous, Germaine?... Quand vous ne vouliez être que mon amie, je vous répondais : « Vous êtes mon amie... aimée. »

Elle trembla de délice, et son bras entoura Manès; ses mains

se nouèrent contre ce visage qui rayonnait d'une joie infinie. Elle penchait sa tête vers lui : elle en était si proche que ses lèvres auraient pu lui effleurer le front, les paupières. Mais elle était contente de respirer seulement son ardeur et sa joie.

— Mon amie... aimée, disait-il..., je vous appellerai ainsi, désormais... comme autrefois, mieux qu'autrefois : celle à qui je suis lié par les confidences où nous nous sommes donné ce que nous avions en nous de plus secret et de plus cher... celle qui m'appartient et qui me possède... et puis, celle que j'aime... que j'aime!... Me sentez-vous délivré comme je le suis?... Comment vous dire ce malheur qui fut le mien si longtemps : souffrir en pensant à vous... craindre même de penser à vous... porter mon amour comme une blessure... C'est donc fini... je peux vous aimer!... Et vous?...

Il leva vers elle son regard qui se baigna, qui se noya dans le flux de tendresse qu'elle épandait sur lui. Elle sourit un peu à ce regard qui paraissait d'abord l'interroger. Puis, comme par malice, et parce que cette flamme virile la brûlait vraiment, elle ferma les yeux en continuant de sourire. Elle les rouvrit aussitôt : sur son cou, la bouche de Manès s'était appuyée. La brûlure dont elle voulait préserver ses yeux était en elle, mais avec une enivrante douceur, et lui prenait sa vie, l'égarait dans un abîme plein de délices... Devant ses yeux, le mystère des sous-bois lointains s'éclairait d'une lumière féerique... Un conte! Le prodige d'une métamorphose qui la transfigurait elle-même en créature d'essence surhumaine et d'éblouissante clarté... Tout à coup, le prodige diminua, la clarté faiblit; car Manès avait murmuré :

— Vous êtes à moi? dites? toute à moi?...

Et elle distinguait brusquement, sous la merveilleuse broderie de la métamorphose, des objets, des êtres réels, Vambard!...

— Hélas! fit-elle.

Un malaise sans nom se mêlait à son ravissement. Elle voulait saisir encore la beauté qui se dérobait à sa vue, et elle ne pouvait pas refuser sa pensée aux images qui s'entassaient là, proches, obsédantes.

— Hélas! reprit-elle... Je ne suis pas libre!

Manès détacha sa tête de l'épaule où elle avait reposé.

— Si! fit-il, vous êtes libre, puisque vous n'appartenez plus à personne.

— Oh! gémit-elle.

Son visage eut une crispation de surprise et de chagrin, comme si elle allait reprocher à Manès de tourner si vite contre elle l'aveu qu'elle lui avait fait pour l'apaiser. Mais elle ne parvint pas à exprimer ce reproche. Elle ne sut pas davantage exprimer la répugnance qu'elle avait éprouvée, un instant plus tôt, à gâter l'heure merveilleuse par un désir vulgaire : cette répugnance, depuis le baiser de Manès, avait si bien cédé, qu'elle n'était plus certaine de l'avoir ressentie. Elle n'était plus certaine de rien que de sa soumission enchantée aux volontés de cet homme; c'était en elle comme un vol de sentimens et d'idées, pareils à des oiseaux affolés par la mystérieuse menace d'une puissance souveraine; et la faiblesse, où il lui semblait se fondre, se mêlait de terreur et de volupté. Elle ne put que murmurer d'un effort suprême :

— J'ai donné ma parole... j'ai juré... Ayez pitié de moi...

Elle était à bout : elle ne pouvait plus supporter l'impérieuse prière du visage penché vers elle, ni le tourment qui la ravageait. Elle avait appuyé son bras sur l'épaule de Manès : elle s'y cachait à demi. Et certes, au frémissement dont il tremblait encore, elle ne pouvait douter du combat furieux qui se livrait en lui. Mais elle, pour avoir imploré la pitié de Manès et son secours contre lui-même, était soudain affranchie de cette angoisse passionnée : elle retrouvait l'allégresse d'être aimée; elle dit avec un soupir de joie :

— Je suis heureuse!... heureuse!...

Il ne répondait pas : elle lui montra des yeux où riait ce bonheur.

— Si heureuse, si fière!

Il avait un regard lourd et sombre, qu'elle voulut aussitôt alléger, éclaircir, en apaisant sa fièvre.

— Pensez-vous quel beau miracle se fait pour nous? Désormais nous voici rapprochés, réunis, et je reprends la place qui m'était si chère, mon Seigneur, comme servante de votre gloire... De tout mon cœur, de toutes mes forces, je voudrais la servir, et vous avec elle... Vous le voulez bien aussi, dites?

— Oh! fit-il d'une voix où sa passion vibrait sourdement, vous savez bien que c'est moi qui vous appartiens et que vous ferez de moi ce qu'il vous plaira!...

Elle avait été moins troublée par son exigence qu'elle ne le

fut soudain à le voir dompté. Contre lui, elle pouvait du moins invoquer sa faiblesse de femme: contre elle-même, comment se défendre dans la langueur qui l'accablait? Elle tenait entre ses mains la main de Manès, et la pressait doucement, d'une étreinte qui semblait machinale et distraite. Elle contemplait au loin les rayons de lumière jouant dans les sous-bois... Elle souriait avec une tendresse un peu triste... Ce rayon de lumière semblait si beau, et les feuilles vert et or brillaient si joyeusement, qu'elle eût voulu s'en aller jusqu'à cette clairière radieuse, pour goûter librement son charme et posséder son secret... Mais elle se disait aussi qu'il était meilleur de rester au loin, de préférer le désir et son prodigieux mirage à une satisfaction dont elle serait peut-être déçue... Et puis, pourquoi tout de suite?... Pourquoi ne pas laisser à l'avenir des surprises?... L'avenir! le temps!... L'heure présente les avait comblés : ne lui devaient-ils pas, en retour, d'accorder leur confiance, de remettre leur espoir à quelque autre heure, qu'ils pouvaient attendre dans la joie qui leur était accordée?... Elle souhaitait que Manès le comprît comme elle.

— J'aimerai ce bois un peu plus à partir d'aujourd'hui, fit-elle, et surtout cette place où vous m'avez parlé. Vous l'aimerez aussi, et vous lui garderez un souvenir de reconnaissance?... Vous penserez à cet endroit, à cette heure, comme à moi-même? sans colère, sans rancune?...

— Je tâcherai! murmura-t-il.

Il souriait, avec une courte lueur, fébrile et dure, qui pointait encore au fond de ses yeux. Elle l'eût voulu plus parfaitement d'accord avec elle; mais elle ne pouvait lui demander davantage. Il reprit :

— Vous m'y aiderez, Germaine! vous reviendrez ici! Maintenant que je vous ai retrouvée, vous ne me laisserez plus à moi-même!

— Et comment donc ferais-je pour me passer de vous? dit-elle.

Elle s'était levée. Il était debout. De ses deux mains, il dressa vers lui le visage alangui, il semblait l'interroger encore. Pourquoi, pourquoi, libre d'elle-même, refusait-elle de se donner? Pourquoi voulait-elle que ce refus maintînt entre eux, présent et vivace, le souvenir de ce qu'il souhaitait si fort d'oublier? Comment ne voyait-elle pas que le serment qu'elle invoquait,

pour lui, signifiait trahison?... Ah! dissiper les ombres mauvaises, jeter dans son âme de la merveilleuse lumière, libérer les forces d'amour trop cruellement contraintes qui aspiraient vers elle, ne sentait-elle pas que c'était le vrai miracle, et que, d'un mot, elle pouvait l'accomplir, et que cette joie inouïe, dût-elle la payer d'une souffrance morale, il aurait, lui, assez d'adoration pour qu'elle en bénît à jamais le sacrifice?... Ou bien se méprenait-elle? Était-ce un jeu? Si fort dans le silence, et désarmé par l'aveu, devenait-il un jouet pour occuper les loisirs d'une femme riche et désœuvrée?... Qu'elle le dît au moins! Il se reprendrait, il essaierait de se reprendre. Il ne s'abandonnerait pas à la folle espérance de vivre le rêve ancien de l'amour absolu!... Il interrogeait le visage, les yeux, la bouche qui souriaient devant lui... Moins d'une seconde, dans un éclair de lucidité, elle vit toute son inquiétude : elle comprit que cet homme aux passions véhémentes lui appartenait dans cet instant, et qu'il lui appartiendrait désormais, à la condition que, se soumettant à son désir, elle s'en emparât... Il suffisait qu'elle dît une parole... Mais elle ne pouvait pas dire cette parole... Et déjà, rassurée par sa propre joie, elle ajoutait en elle-même : « Pas maintenant, peut-être un jour. » Et elle en revenait à cette tendre et naïve certitude qu'il devait être heureux, puisqu'elle était heureuse... Son sourire s'adoucit un peu plus. Elle murmura :

— Mon ami! mon ami si cher!...

Il ne put s'empêcher de sourire à son tour. Cependant, il ne savait rien; mais la douceur de Germaine le gagnait, comme elle l'avait voulu. Et il acceptait ainsi que leur destinée, qui aurait pu se fixer, attendît de l'avenir la révélation définitive.

Ils s'en allèrent lentement vers Fontenay. Elle le questionnait sur lui-même, sur les projets de son ambition, sur les partisans dévoués à sa cause. Et d'abord, il ne répondait qu'en phrases vagues et brèves : il était comme gêné par les émotions incertaines de l'heure précédente pour reprendre le personnage du chef de parti, sûr de sa route, confiant en sa chance. Mais la curiosité de Germaine finit par lui rendre le sentiment énergique de soi. Il observa seulement que, de tout ce qu'il racontait, espoirs, idées, opinions sur les hommes, elle s'emparait aussitôt comme d'un bien qui, désormais, leur était commun; elle s'emparait de lui, forte de l'aveu qui le mettait à sa discrétion. Et certes, il n'avait jadis rien rêvé de plus beau que cette

parfaite union, où, sans cesse, il ferait à la femme aimée l'offrande de toutes ses pensées. Mais c'est qu'aussi, dans ce rêve, Germaine était à lui, véritable moitié de lui-même... Maintenant, elle prenait tout et elle ne se donnait pas... Il en avait un peu de ce malaise, qu'on éprouve à pressentir une duperie à laquelle, d'ailleurs, on s'est, soi-même, étourdiment exposé... Cependant, il continua son récit. Germaine l'écoutait, le recueillait avec ferveur. Il disait ce mouvement de convoitise, cet attrait invincible de la puissance prochaine qui amenait vers lui la foule mêlée des ambitieux et des mécontens, depuis qu'on savait son éloquence et ses volontés réformatrices soutenues par la richesse audacieuse des hommes nouveaux : il disait aussi l'hostilité furieuse des démocrates bourgeois, menacés dans leur jouissance et leur sécurité... Germaine glissait une approbation, une réserve, une critique. Les reconnaissant toujours justes et fines, Manès, loin de les éviter, les provoqua. Leur entretien fut enfin tel qu'elle le souhaitait : une confidence de Manès qui lui livrait, à la fois, les faits exposés au grand jour et l'univers secret des intentions, des hypothèses, des tendances, pour qu'elle jugeât et choisît. Le regard de la jeune femme luisait d'ardeur et de joie...

Assis en face d'elle, comme la veille, dans le train qu'ils avaient pris à Fontenay, Manès s'abandonnait au bien-être qu'épandaient en lui la chaleur de ce regard et la sollicitude avisée de cet esprit. Par instans, le plaisir de contempler Germaine l'emportait, ou au contraire, l'agrément de la sentir intéressée, plus que lui-même, à la partie qu'il voulait jouer... Il la voyait enfin telle qu'il avait passionnément désiré qu'elle se montrât, un peu plus tôt, au moment de quitter le banc de gazon dans le bois de Vincennes : il découvrait clairement en elle la dévotion totale à sa personne et l'ivresse de lui appartenir. Seulement, il ne pouvait douter que l'émoi qui faisait étinceler ces yeux, frémir ces narines et cette bouche, avait sa cause vraie, non dans une impulsion, mais dans un triomphe d'orgueil. Il en était certain et toute son espérance se rallumait : « Peut-être, peut-être, songeait-il, l'aurai-je à moi, ainsi... Peut-être cédera-t-elle par la faiblesse de cet orgueil !... »

Le train s'arrêta. Ils durent s'apercevoir qu'ils étaient arrivés. Du coup, toute la vie de Manès se ramassa dans un regret insupportable : Germaine allait disparaître, heureuse, enchantée, et lui, le cœur grand ouvert, subirait le froid de la solitude,

l'amertume de son désir déçu. Il murmura : « Germaine! »

La violence de ce désir étranglait sa voix ; il saisit la main de la jeune femme, déjà debout et prête à descendre du wagon : elle se rassit brusquement sur la même banquette que lui, le visage vers la portière ; derrière elle, contre ses cheveux et son cou, elle sentait le souffle brûlant de Manès. Il murmura en mots hachés :

— Écoutez, Germaine... pour moi comme pour vous... Notre amour ne doit pas être la lutte... la lutte sournoise... où l'homme cherche à conquérir, par ruse, la femme qui veut s'amuser de lui... Nous valons mieux et notre amour exige davantage... Soyez à moi en toute loyauté, comme moi, je suis à vous... J'ai soif de vous, mon amie aimée... Je vous veux toute à moi... Il faut que vous soyez à moi pour tuer les mauvais souvenirs, pour faire l'admirable union qui fut toujours mon rêve... Dites! je vous en supplie!... Je vous appartiens... Ne tardez pas à me dire la parole qui nous unira pour toujours... Il le faut!... Ne sentez-vous pas qu'il le faut?...

Elle avait essayé de l'interrompre. Elle répondit enfin avec une sorte de gémissement :

— Ah ! vous êtes inexorable... je suis brisée... Laissez-moi le temps... de... de lire en moi-même...

— Le temps ! fit-il avec emportement. C'est à chaque minute, à chaque seconde, une inquiétude, une souffrance pour moi...

— Eh bien ! fit-elle comme accablée... demain... demain, je vous dirai si je crois possible... plus tard... de nous aimer librement...

Un employé s'arrêtait devant la portière : sa face placide et sympathique exprimait l'ennui d'avoir à les troubler. Germaine se précipita hors du wagon.

Le lendemain matin, Manès reçut un « pneumatique » non signé, où il reconnut l'écriture de Germaine.

« Je ne vous verrai pas aujourd'hui, disait-elle. Ne blasphémez pas ! Je voudrais tant vous voir ! Je vous écris de la maison de ma pauvre amie. J'y suis retournée hier soir, car c'était fini, et j'ai passé près d'elle cette nuit, comme elle me l'avait demandé : on viendra m'y chercher dans la journée, et il est inutile de vous exposer à cette rencontre... Je voudrais

tant vous voir! mais comme hier, pas avec des hasards qui pourraient gâter notre joie; et, ces jours-ci, je n'ose compter sur ma liberté... Soyez patient! Ne vous plaignez pas! Que vous avez été cruel de vous plaindre, hier!... Le temps, que vous accusez, pourrait vous être plus favorable que vous ne le croyez!... »

Manès froissa nerveusement le billet : il ne doutait plus de la victoire, il la sentait sûre, prochaine. Et d'abord, il se dit : « Comment pourrai-je attendre, comment pourrai-je supporter les jours jusqu'à ce que j'aie vu son sourire de consentement? » Mais il souriait lui-même en s'interrogeant; et, comme si le tendre espoir que lui accordait Germaine l'eût enrichi d'une force inconnue, jusque-là prisonnière et soudain affranchie, il était maintenant au-dessus de toute misère, de toute faiblesse, de toute souffrance. Il pouvait opposer à lui-même et au monde entier une puissance invincible de vie et d'action.

Un peu plus tard, Chautin arrivait, escorté de deux jeunes députés qui s'étaient attachés d'une énergie enthousiaste, autant qu'intéressée, à la fortune de Manès. Le journaliste, plus affairé que jamais, se plaignit de ne l'avoir pas trouvé, la veille, à la Chambre :

— Je vous ai cherché partout...

— Oui, fit Manès... j'ai dû m'absenter, hier...

Il sourit en pensant au bois lumineux et désert.

— C'est fâcheux, répondit Chautin. Nous touchons à la crise; ce ne sont pas les jours qui comptent, maintenant, mais les heures!

— Quoi? fit Manès, brusquement possédé par la fièvre de la lutte. Que se passe-t-il? Que s'est-il passé hier?

— Il s'est passé que le ministère intrigue ferme, et vous savez par quels moyens. Depuis que la fondation de la Ligue est annoncée, il tâche de rattraper tous ceux qui viennent à nous. Il n'y va pas par quatre chemins, et dame! beaucoup hésitent... Chaviot, qui semblait gagné pour nous, se replie à présent... Combien d'autres! Il faut agir. Du moins, je le crois...

— Bien, fit Manès frémissant. Fixons donc le banquet de la Ligue à mardi ; quant à la Chambre, nous verrons, ce soir... Moi, je suis prêt.

D'autres visiteurs arrivaient, collègues du Parlement, certains fonctionnaires, des journalistes, des hommes qui sont toujours de toutes les intrigues, des délégations provinciales...

Trois fois la semaine, il en était ainsi; on eût dit l'antichambre d'un ministre tout-puissant, les jours d'audience. Seulement, tout ce monde s'entassait dans le petit salon, le cabinet exigu, la chambre étroite, et débordait dans le jardin, où le bruit des voix attirait aux fenêtres les visages curieux des voisins... Manès allait et venait parmi les groupes... Il écoutait plus qu'il ne parlait. Il recueillait plus de doléances et de vœux, qu'il ne formulait de promesses. Il n'avait pas besoin de s'engager. Sa présence suffisait à tous. Il figurait leur espoir. Il était comme revêtu, à tous les yeux, de sa mystérieuse et souveraine séduction.

L'après-midi, à la Chambre, il vérifia la justesse des observations de Chautin. Les ministériels tentaient un effort désespéré pour ramener les incertains, pour effrayer ses amis, pour le décourager lui-même; et parmi les agités, bons à toutes les folies, on avait l'air de compter sur lui comme pour un coup d'État. Il résolut de s'expliquer sur-le-champ, non pas à la tribune, mais dans les conditions mêmes où on manœuvrait contre lui, et de manière que l'explication fût, sinon retentissante, du moins connue. Il avisait précisément Christian, fort excité, déployant sa verve d'orateur de couloirs, qui n'avait jamais eu meilleure occasion de s'exercer, et, d'ailleurs, se dérobant dès qu'il paraissait s'approcher. Il prévint quelques amis. Tous se mirent à rôder autour de Christian, puis, rabattus soudain, l'enfermèrent dans un cercle où Manès l'eut en face de lui.

— Me voilà donc faux républicain, traître, tyran, premier Consul! fit Manès ironiquement. Pourquoi pas Empereur? Manès Ier! Hein?... Ah çà! de qui vous moquez-vous, de moi, de la Chambre, ou de vous-même?

Le groupe, autour d'eux, avait brusquement grossi. Les plus éloignés se dressaient pour voir, ou tendaient l'oreille pour recueillir chaque mot. Christian se débattait, protestait :

— Je n'ai dit que la vérité, répétait sa voix de Vaucluse, assez troublée, semblait-il.

— La vérité, répondait Manès, je vais vous la révéler tout entière, mais à une condition, c'est que vous la transmettrez exactement à votre ami, le président du Conseil... Il est parfaitement vrai que certains hommes, à la tête de grandes entreprises, ont formé un comité de propagande politique; mais ces hommes sont tous républicains, tous socialistes : leur comité

sera républicain, socialiste comme eux... Il est parfaitement vrai que nous avons accepté..., tenez... tous ces messieurs et moi, de guider leurs efforts; mais nous imposons notre programme qui tiendra en deux phrases : « Ne rien sacrifier du passé républicain, exiger tout pour l'avenir socialiste... » Il est vrai, enfin, qu'entre ce comité et nous, il y a un lien... Là est le grand secret. Je n'hésite pas à vous le découvrir. Ce lien, c'est le dégoût de l'ignoble politique que vous nous imposez, c'est le désir de sauver la République compromise par vous, c'est la volonté enfin de jeter bas votre ministère, pour réparer d'abord le mal qu'il a fait, et tâcher ensuite de faire un peu de bien... Voilà le secret, Christian; courez le dire à vos amis; il n'est que temps : avant peu, je le leur dirai moi-même !...

Il y eut sur ces mots un brouhaha. Christian s'éclipsa : le bruit se répandit aussitôt que Manès allait interpeller. L'agitation fut tout de suite très vive. Chacun voulait s'informer. Du côté des ministériels, l'imprévu de l'attaque jetait évidemment le désordre et, la consternation. On avait couru à la présidence du Conseil : les ministres arrivaient un à un ; leurs fidèles les renseignaient, et, trop visiblement, la nouvelle les déconcertait. La masse des incertains flairait la bataille, avec un sentiment, qui ne se cachait pas, d'impatience et de curiosité. En cet état, Chautin joignit Manès, silencieux, un peu pâle, au milieu d'un groupe pressé, chuchotant :

— Eh bien ! fit-il, est-ce exact ? Ne craignez-vous pas que ?... Vous ne m'aviez pas dit ?...

Manès l'arrêta d'un geste : dans son visage, dont tous les muscles semblaient tendus, les yeux clairs luisaient de résolution.

— Ce n'est pas moi qui les ai cherchés. Ils s'offrent à recevoir des coups : ils sont là comme un troupeau bêlant, affolé... Jamais nous n'aurons une plus belle occasion de vaincre... Faut-il la laisser échapper ?

Chautin plissa le front, appuya sur ses lunettes, passa la main sur son crâne chauve. Il semblait mesurer, comme un entraîneur son « crack, » les ressources et la chance de Manès... Cet examen ne dura qu'un instant. Le vieux journaliste s'écria, la mine épanouie :

— Ma foi ! d'un autre, je me permettrais de douter, mais de vous !...

— Alors, dit Manès, en avant !

Quand on le vit gagner la salle des séances, tous les députés refluèrent à sa suite. Les ministres étaient à leur banc. Une rumeur bourdonnait et grondait tour à tour. A la tribune, un orateur, étonné de cette affluence, précipitait, dans le bruit, des périodes qui n'étaient pas faites pour cette atmosphère de combat. Quand il eut achevé, la rumeur s'enfla d'abord. Le président, debout, un papier à la main, réclamait le silence. Il put annoncer enfin que M. Manès demandait à interpeller le gouvernement sur la politique générale du ministère. Le président du Conseil se leva pour déclarer que le gouvernement réclamait le renvoi à un mois. Une minute après, Manès était à la tribune.

— J'insiste pour la discussion immédiate, dit-il. Que le gouvernement ne comprenne pas à quel point elle est nécessaire, pour le bien du pays comme pour sa propre dignité, cela seul prouve la singulière conception qu'il se fait de l'un et de l'autre.

— C'est son affaire ! cria-t-on.

— Oui ; mais celle de la Chambre est d'avoir en face d'elle des ministres dignes de sa confiance...

Des « très bien, très bien, » fusèrent de tous côtés. Il voyait, dans le vaste hémicycle, les visages attentifs ; il les dénombrait instinctivement, et croyait les trouver, en majorité, favorables. Il aurait voulu pousser son attaque. Il devait se retenir, au contraire, pour tout à l'heure, pour le moment où il engagerait le fond du combat. Il jeta rapidement quelques phrases d'une politesse méprisante, et conclut :

— Je ne comprends qu'une chose, c'est que vous avez peur, peur de vous-mêmes, de votre impopularité, peur de lire, dans le sentiment de la Chambre, qu'elle vous a trop longtemps supportés, et qu'elle ne veut plus de vous !

Cette fois, les bravos battirent, drus et retentissans, tandis que des protestations et des cris répondaient sur les travées ministérielles. Autour du président du Conseil, quelques députés parlaient très vivement, comme pour l'exhorter à une hardiesse dont il ne voulait pas. Enfin, le président mit aux voix la date d'un mois. Le tumulte grandissait.

— Ça y est, dit-on à Manès. Le renvoi est repoussé...

— Non, ne dites pas cela ! protestaient les timides.

Telle était pourtant la vérité. Le président proclama les chiffres: trois cents voix contre deux cent vingt repoussaient le renvoi. Aussitôt le président du Conseil se leva et quitta la salle, suivi de tous les ministres. Il y avait eu comme une stupeur, quand on l'avait vu se lever. On comprit qu'il s'en allait, qu'il préférait tomber tout de suite, au lieu de se battre; alors ce fut une explosion. Un formidable tonnerre d'applaudissemens éclata: il ne couvrait pas les hurlemens de fureur, mais il grondait plus triomphant, et dans la salle entière, tout le monde debout, la gesticulation des bras, des têtes, des corps faisait l'amphithéâtre pareil à un champ de bataille. Manès se disait: « Voilà! c'est fait! » Il était plus étonné que tout autre, mais il n'en laissait rien paraître, et il accueillait avec bienveillance les félicitations enthousiastes. Cependant, il ajoutait en lui-même: « Pourvu que ce soit fait! qu'ils ne se laissent pas convaincre de revenir! » Mais il écarta cette invraisemblable hypothèse. Il pensa encore: « Pourvu que le nouveau ministère ne se fasse pas sans moi! » Contre ce souci, protestaient les acclamations qui saluaient sa victoire, à lui; la séance était levée, la salle se vidait. Dans les couloirs, toujours entouré, il fut abordé par Ladan, qui le félicita solennellement. Sans désemparer, le vieil homme lui prit le bras.

— Si je suis appelé, fit-il à mi-voix, je compte sur vous... Venez causer ce soir à neuf heures.

Ils se serrèrent la main comme pour un engagement définitif. Chautin se précipitait:

— Hein! comme vous les avez eus, d'un coup d'épaule... admirable, mon cher Manès... Et maintenant, un beau portefeuille! hé!

Manès exprima légèrement ses doutes, pour le plaisir d'être rassuré; Chautin le rassura, en effet, avec indignation:

— Ah bien! Il faudrait voir ça!

Escorté comme un triomphateur, Manès quitta le Palais-Bourbon et regagna Auteuil. Il avait besoin de la présence de ses partisans et de leurs discours, pour occuper sa fièvre. Il parlait joyeusement, ironiquement, et ils avaient, eux, besoin d'entendre sa voix pour s'associer mieux à sa victoire. Comme il était à peine six heures, il les garda près de lui, à causer indéfiniment. Il les retint à dîner. Ils l'accompagnèrent chez Ladan. Quelques-uns, vers minuit, le reconduisirent encore. Il lui sem-

blait qu'il ne pourrait dormir : il dormit cependant, d'un sommeil immédiat, profond, comme toutes les fois que sa force nerveuse s'était dépensée en émotions excessives.

Le lendemain, il se réveilla pour lire un billet de Germaine ; stupéfaite de la chute du ministère, elle exprimait, à la fois, un espoir et des craintes... « N'est-ce pas arrivé trop tôt ? Et vous saura-t-on gré d'avoir provoqué cet effondrement, comme d'avoir triomphé dans une lutte difficile ? En tous cas, la Ligue va vous soutenir, et moi, j'attends vos ordres... Que j'ai donc hâte de vous revoir ! »

De tout le billet, cette dernière phrase, seule, restitua un instant, au cœur de Manès, l'émoi de l'avant-veille : le reste l'avait plutôt indisposé, gêné. Mieux eût valu pour lui la lutte et la victoire ? Il le savait ; pourquoi le marquer avec cette insistance ?... La Ligue l'appuierait ? Certes, il y comptait bien : à quoi bon le lui dire ?... Il avait cru, en ouvrant le billet, à une effusion de tendresse... Il relut plusieurs fois la dernière phrase. Puis avec une véhémence que le repos ranimait, plus impatiente que la veille, il se jeta dans les calculs et les combinaisons de la partie qui se jouerait, ce jour même et les suivans.

Durant ces jours, il connut les affres du joueur qui a risqué sur une carte tout son argent, l'argent dont il a besoin pour vivre, le prix de son existence même. Depuis l'élection de Noirville, il n'avait pas subi des angoisses si cruelles. Elles le secouaient plus violemment à la hauteur où il s'était élevé, et, cependant, il lui était interdit à lui, chef de parti, d'en rien laisser paraître. Il ne devait pas douter qu'un portefeuille ne lui fût réservé : il n'eut pas l'air, en effet, d'en douter. Ses amis, à la Chambre, Chautin dans les journaux, appuyé par l'influence de la Ligue dont il se servait avec son habileté coutumière, firent pour Ladan le travail pareil à celui des sapeurs du génie autour d'une place forte. Ladan fut enfin appelé : son Cabinet était composé d'avance : Manès eut les Travaux publics.

Quand il rentra chez lui, de l'Élysée où Ladan avait présenté son ministère, Manès trouva Chautin, Vambard et tous les directeurs de la Ligue, venus pour le féliciter. Il ne les remercia pas de leur concours ; il indiqua seulement que son succès était le leur. Eux-mêmes le jugeaient bien ainsi. Jamais Vambard n'avait étalé un contentement plus épanoui de soi, de Manès, de l'univers. Ce fut lui qui rappela la date du banquet : il ne

pouvait plus attendre, il était plus impatient de tenir son rôle à la face du monde, que n'avait été Manès de sentir en ses mains le pouvoir.

— Pourquoi changer nos décisions ? fit-il. L'opinion est prête pour une manifestation grandiose. Nous avons toutes nos réponses... A moins que vous ne pensiez autrement, mon cher ministre ?...

— Nous sommes d'accord en tout, répondit Manès. Va pour mardi ! Veuillez me prendre demain matin au ministère, à onze heures. Je vous conduirai chez Ladan pour que vous lui fassiez votre invitation.

X

— Par ici, madame, prenez garde, il y a deux marches... Là... Veuillez seulement ne pas pencher la tête... On vous apercevrait... De là vous verrez très bien et vous entendrez tout...

Germaine remercia le directeur de l'hôtel, qui l'avait conduite, et s'assit dans l'ombre, contre une baie de la galerie qui circulait autour de la salle du banquet : de là, en effet, sans que personne pût remarquer sa présence, elle voyait tout, elle entendait tout.

Et d'abord, surprise par l'éclat des lumières, par le bruit que faisaient au-dessous d'elle les quatre cents convives, causant, riant, mangeant, le cœur lui battait un peu d'être là, par ruse et comme en fraude, pour satisfaire un caprice : elle avait souhaité d'assister à ce banquet ; elle y avait réussi, seule, sans prévenir ni son mari, ni qui que ce fût, et elle s'amusait de ce mystère. Mais son cœur battit plus fort. Devant elle, à la table d'honneur qui déployait une longue courbe, au-dessus des rangées perpendiculaires des convives, un visage recueilli, résolu, se dressait : des yeux clairs contemplaient un rêve extraordinaire... Germaine porta contre ses lèvres ses mains passionnément jointes. C'est pour le voir, lui, qu'elle était venue, et pour l'entendre tout à l'heure... Oui, l'entendre : car il parlerait. Et son plaisir de le contempler devenait une joie infiniment émouvante, parce que ce visage impassible, énergique, et ces yeux pleins de rêve, recélaient la merveilleuse beauté de l'éloquence.

« Cher ! cher ! » se dit-elle.

Le repas touchait à sa fin : de l'angle où était la porte de l'office, une procession de serveurs se déroulait comme dans

une féerie, chacun portant, le bras haut, sur un plat d'argent, la croûte dorée d'un pâté. Mais Germaine pouvait attendre très longtemps, car elle regardait Manès : elle le regardait librement, de toute son âme; elle le prenait, et elle se donnait à lui. Elle ne l'avait pas revu depuis l'après-midi du bois de Vincennes, depuis son baiser et son impérieuse prière. Dès le lendemain, elle le reverrait chez elle, à déjeuner, avec le comité. Mais demain, c'était trop tard : demain, elle ne l'aurait pas tout à elle, et ne pourrait se laisser aller vers lui. En ce moment, libre dans l'ombre qui la cachait, elle sentait combien, depuis une semaine, le temps avait travaillé pour lui. Elle lui appartenait. Et dès lors qu'elle lui appartenait, elle trouvait aisé, simple et, d'ailleurs, délicieux le projet qui pouvait la faire à tout jamais libre, plus libre qu'en ce moment, de l'aimer et d'être à lui. Elle avait hésité devant une telle hardiesse : elle n'hésitait plus qu'à peine ; elle ne pouvait plus repousser, méconnaître sa véritable destinée... Au centre de la table d'honneur, entre Ladan et le Garde des sceaux, Vambard reluisait de sa barbe magnifique, de son plastron qui semblait verni, surtout d'un air qu'elle ne lui avait jamais vu, si majestueux, pompeux et triomphant. Elle sourit. Elle n'aurait pas voulu ternir le brillant de ce personnage ridicule et sympathique. Elle se raisonnait : « Qu'est-ce que cela peut lui faire ? Il a du bonheur pour longtemps et la croix le consolerait d'une bien autre misère... »

Aux détonations des bouteilles de champagne, il y eut dans la salle une accalmie, et les têtes se tournèrent vers la table d'honneur. Vambard, la main caressant sa barbe, faisait une mine aimable et solennelle. Il suivait de l'œil le mouvement des serveurs emplissant les verres. Dès qu'ils eurent achevé, il se leva. Un murmure flatteur parut approuver sa prestance et l'autorité de toute sa personne :

« ... Dire que j'ai tant lutté pour qu'il acceptât cette présidence !... Mais il y est parfait : il n'aurait jamais rien trouvé qui lui convînt mieux ; on n'aurait trouvé personne qui convînt mieux que lui. »

Elle se savait gré de l'avoir décidé, et qu'il dût à ses instances d'être là, rayonnant, entre deux ministres, à la première place ; elle avait besoin, en ce moment, de sentir tout ce qu'elle avait fait pour lui. Quand les premières phrases de Vambard furent soulignées de « Très bien ! Bravos ! » elle fut contente aussi,

parce que c'était encore à elle, qui avait corrigé, complété, refondu son discours, que son mari devait cet applaudissement. Même elle lui avait enseigné à le bien dire : debout devant elle, dans le hall du Parc Monceau, il avait soigneusement appris, suivant ce qu'elle lui montrait, les justes intonations. Maintenant, il s'en tirait fort bien. Sa voix de fausset n'avait pas d'éclats trop discordans : dans les feuilles posées sur la table, il suivait son texte avec assez d'habileté pour donner à toute la salle l'illusion d'une parole abondante et spontanée. On l'applaudit vigoureusement quand il affirma, au nom de la Ligue, « la résolution de vouloir le socialisme, non de le subir, en même temps que le dessein de montrer à la France, par l'exemple de patrons et de capitalistes intéressés à la conservation sociale, qu'elle pouvait et devait prendre des formes mieux adaptées aux temps nouveaux. » C'est alors qu'il saluait et remerciait les ministres. Les applaudissemens redoublèrent, quand il parla du vétéran des luttes républicaines, à savoir de Ladan, puis du Garde des sceaux, de deux autres ministres. Ils crépitèrent vifs, chaleureux, joyeux quand il prononça le nom de Manès. Impassible, souriant un peu, Manès avait toujours son regard perdu. Germaine le contemplait avec une tendresse orgueilleuse qui se nourrissait de ce bruit et souhaitait qu'il ne cessât point.

Dès lors, elle écouta distraitement les orateurs. Vambard acheva son discours. Ladan parla sur ce rythme méridional où toutes les phrases sont cadencées avec le même emphatique accent. Elle n'écoutait plus : elle n'avait d'autre sensation d'elle-même que l'énervement insupportable de l'attente. Enfin Ladan s'assit. Les bravos lui rendirent l'hommage qui convenait à sa fonction et à ses promesses : ils s'apaisèrent peu à peu. Et tout à coup, ce fut une explosion furibonde, les mains frappées de toute la force des bras, les poitrines lançant des cris enthousiastes : Manès était debout, les doigts touchant à peine la table, la tête un peu inclinée. Sur le plastron blanc, son visage semblait pâle : dans ses yeux clairs passait une flamme d'étrange volonté; on l'eût dit possédé par une hallucination prodigieuse. Au premier éclat de l'ovation, Germaine avait été secouée d'une émotion si violente qu'elle cria aussi : elle cria dans le formidable tumulte; sa voix se perdit; elle-même l'entendit à peine. Elle étouffait : elle tremblait tout entière. Appuyée contre la balustrade, les poings à ses tempes qui battaient fol-

lement, elle tâchait de reprendre haleine ; il lui semblait qu'on lui avait jeté tout d'un coup une joie presque douloureuse... La douleur était calmée; la joie l'envahissait, la baignait : elle l'avait dans toutes ses fibres, dans son cerveau et dans son cœur, comme un parfum, comme la saveur la plus exquise, comme un air de fraîcheur et de vie. Une infinie reconnaissance l'élançait vers Manès :

« Ah ! murmura-t-elle. A toi ! à toi ! à toi ! »

Elle avait parlé à mi-voix : sa voix s'abaissa, s'éteignit. La voix de Manès retentissait... Quelques années plus tôt, dans une vaste salle, basse, enfumée, surchauffée, devant une foule fiévreuse, Germaine l'avait entendue pour la première fois; les mots que la bouche de cet homme enveloppait d'une sonorité si caressante, avaient volé jusque vers elle, et sa pureté de vierge s'était profondément troublée, comme si la caresse lui eût été donnée, à elle-même, par cette bouche. Maintenant, toutes ses aspirations de femme, ses inquiétudes et ses vagues désirs se fondaient en langueur et délice, parce que, de nouveau, de la même bouche, venait vers elle la même caresse des sons... Possédée par cette musique d'enchantement, elle écoutait les paroles de Manès, comme dans un rêve qui s'embellissait sans cesse de leur beauté... Par instans, le fracas des applaudissemens la faisait tressaillir... Puis elle s'alanguissait encore : elle se livrait plus amoureusement à la voix qui lui semblait l'étreindre... En même temps, l'évocation du passé, saisissante et miraculeuse à certains mots, la tourmentait d'un regret infiniment tendre : « Pourquoi, pourquoi n'ai-je pas suivi ma destinée qui me vouait à lui ?... » Et ce regret était aigu aussi : il avivait en elle le souhait passionné de vivre désormais la vie bienheureuse qu'elle avait méconnue jadis. Devant elle, il n'était plus ni joie, ni repos, ni raison d'exister, hors l'amour qui l'unissait à l'élu. Tous les doutes, tous les scrupules tombaient autour d'elle; il fallait qu'elle fût libre, elle était libre, puisqu'elle devait disposer d'elle-même. Elle prenait à cette heure la décision suprême que, d'abord, toutes ses timidités, les habitudes, le respect humain lui avaient montrée trop redoutable...

— ... Vous avez regardé vers l'avenir, disait la voix vibrante de Manès... Honneur et gloire à vous !... La cité future, que le rêve généreux des philosophes et des poètes semblait avoir bâtie

sur des nuées, vous êtes, vous tous, les bons ouvriers qui entreprenez de la construire, réelle et solide, avec des moellons et du mortier... Honneur à vous, messieurs!... Aujourd'hui nous en posons la première pierre... Et je ne devance l'avenir que d'un moment, pour dire ce qui fut toujours mon vœu le plus cher, la pensée directrice de ma vie : la cité s'élèvera par nos efforts : rien ne nous coûtera pour la faire vaste et belle. Nous n'épuiserons pas cependant toute la tâche ; nos successeurs la continueront après nous et, ne l'ayant pas épuisée plus que nous, la légueront à leurs descendans. C'est une tâche, en effet, qui domine la faiblesse des individus : elle est aussi grande que l'humanité. Mais loin de vous effrayer, son étendue, sa difficulté, le dévouement et les sacrifices qu'elle exige ont attiré votre audace... Je salue cette audace, messieurs, et je bois à son succès!...

Il resta debout, un instant, sa coupe tendue vers la salle qui l'acclamait; il semblait, en ce geste, lui offrir un philtre de paix et de bonheur; et c'était bien comme un breuvage d'illusion que déjà ces hommes venaient de goûter à l'entendre. Par ses yeux qui le voyaient tel qu'un magicien, debout en face de la foule haletante, par ses oreilles qui bourdonnaient du bruit formidable des clameurs, Germaine s'enivra tout à fait. Elle se dit : « Pourquoi attendre? C'est maintenant, c'est tout de suite qu'il doit savoir que je lui appartiens... »

Elle écrivit sur une feuille de télégramme :

« Je suis là devant vous, ami si cher, je vous ai entendu et je vous vois. Voulez-vous que je vous attende, en voiture, derrière la Madeleine? Si vous le voulez, comptez dans la galerie qui est en face de vous jusqu'à la septième baie, en portant la main à votre bouche... »

Elle avait appelé un domestique pour faire remettre ce billet à Manès. Elle attendit ensuite anxieusement. Elle vit Manès prendre le billet sur un plateau, l'examiner avec un peu d'étonnement et le décacheter... Sous les cheveux drus, sur le front pâle et crispé, une onde courut. La tête baissée de Manès se releva : ses yeux comptaient rapidement les fenêtres de la galerie; à la septième, ils lancèrent un éclair de joie, tandis que sa main se portait à ses lèvres...

Un quart d'heure plus tard, quand Manès ouvrit la portière de l'auto où l'attendait Germaine, il l'interrogea, d'abord, la voix étouffée :

— Où voulez-vous aller?

— Où il vous plaira, répondit-elle.

Il donna son adresse à Auteuil. Il était auprès d'elle; la voiture roulait par la rue Royale; ils n'osaient se regarder; leurs mains s'étreignaient avec la violence de leur impatiente ardeur. Dès qu'ils aperçurent les Champs-Élysées, il l'attira contre lui : il cherchait les lèvres de Germaine; elle les lui donna dans un grand cri d'apaisement. Ce baiser les unit tout le long du chemin. Il avait seulement murmuré :

— A moi? à moi?...

Et elle avait répondu, la voix légère comme un souffle :

— A toi! à toi!...

Puis ils s'étaient tus ; ils n'auraient pu parler. Ils avaient besoin d'abord d'étancher une soif trop ancienne et cuisante.

La voiture s'arrêta enfin. Silencieuse, Germaine suivait Manès qui la guidait jusqu'à sa porte, puis, dans le petit salon, jusqu'à son cabinet. Elle s'assit là, devant la table de travail où se posait la lampe à grand abat-jour. Elle avait enlevé son chapeau, retiré ses gants. Comme Manès, à ses genoux, lui baisait les mains, elle dit :

— Je suis bien ici..., ici où vous avez vécu, travaillé... je suis avec vous comme je l'étais tout à l'heure, avant que vous ne parliez et quand vous avez parlé...

— Ah! fit-il... Quel choc j'ai eu au cœur lorsque j'ai su que vous étiez dans cette salle!...

— Je l'ai bien vu, dit-elle.

Ils se contemplèrent en souriant : elle lui passa la main sur le front, sur les yeux.

— Que c'était beau! murmura-t-elle.

— Vraiment?

— A me rendre folle... folle de bonheur, de fierté, d'amour.

— Chérie!

Il baisa le menton volontaire qui tremblait encore au souvenir de cet émoi; puis il appuya sa tête contre l'épaule de la jeune femme, ses lèvres promenant sur le cou délicat une caresse lente.

— Comme dans le bois, disait-il.

— Mieux que dans le bois, reprit-elle.

— Et c'est vrai? ajouta-t-il. C'est vrai que désormais tu m'appartiens?

— C'est vrai, fit-elle gravement. Je t'appartiens.

— Je l'ai tant désiré, dit-il, la voix plus basse et frémissante... Je ne peux le croire encore... Il me semble que c'est un jeu, et que tu vas partir !... Germaine !...

— Mais non, non, dit-elle.

— Alors !... supplia-t-il.

Il la regardait avidement, — regard d'adoration, de reconnaissance éperdue et de triomphe. Elle sourit un peu et baissa la tête, pour qu'il lui fermât les yeux de ses baisers.

— Cher, cher, disait-elle, les yeux ainsi fermés. Ce soir commence notre vie nouvelle qui sera magnifique entre toutes. Je me donne à toi pour toujours, parce que je t'aime... Ce soir, après m'être donnée, il faudra cependant que je te quitte encore ; mais bientôt je ne te quitterai plus, je t'appartiendrai sans réserve, et j'aurai repris ma liberté pour être à toi absolument...

Les baisers de Manès sur le tissu des paupières faisaient un bruit léger et doux, qui fut plus léger, cessa.

— Il est onze heures, dit-il d'un ton à peine hésitant, comme s'il attendait qu'elle complétât sa pensée.

— Oui, poursuivait-elle ; je suis en ce moment au théâtre, libre pour une grande heure. Il a bien fallu mentir...

Elle reprit après un silence :

— ... Mentir pour cette fois... Demain, le plus tôt possible, le mensonge disparaîtra... Nous serons dans la claire, dans la bienheureuse vérité.

— Quoi ? fit-il étonné... je ne comprends pas...

— Tu ne comprends pas ? Je veux t'appartenir exclusivement, parce que je t'aime uniquement, et je ne peux pas nous dégrader, moi, toi-même, par une tromperie. Je fus sincère en promettant ma foi à l'homme que j'épousai ; je suis aussi sincère en la lui reprenant, et je serai loyale en lui disant qu'il est impossible que je vive sous son toit, comme sa femme, dès lors que je suis à un autre.

— Tu lui... Vous abandonnerez votre mari ? murmura-t-il.

— Nous nous séparerons raisonnablement, amicalement, je l'espère. Je suis sûre qu'il me saura gré d'agir envers lui avec franchise et respect. D'ailleurs, je saurai le convaincre...

— Ah ! fit Manès avec emportement. Qn'importe demain ! C'est ce soir même, tout de suite, que nous serons heureux...

Il lui prit les lèvres d'un baiser violent. Elle subit cette caresse; elle la lui rendit, aussi passionnée, et toutefois elle prononça :

— Je ne serais pas heureuse, ce soir, je ne pourrais pas être heureuse, si je n'étais sûre de demain et de tout l'avenir...

— Pourquoi?... murmura-t-il. N'avons-nous pas gagné notre bonheur par les déceptions et la souffrance?

— Il ne suffit pas de l'avoir gagné : il faut le dégager des compromissions et du mensonge, de tout ce qui est laid et vil.

— Mais tu es libre puisque tu ne lui appartiens plus...

— Je ne serai libre que lorsque je lui aurai redemandé ma parole et qu'il me l'aura rendue.

Elle souriait toujours, le visage animé d'une sorte d'enthousiasme grave. Manès s'était assis près d'elle, sur une chaise basse : son front se plissait, et, dans ses yeux clairs, comme dans un ciel d'orage, des lueurs farouches jaillissaient à travers un voile de nuages sombres.

— Avez-vous songé, fit-il d'une voix sourde, que vous m'infligez un supplice mille fois plus cruel que tous ceux du passé?...

Elle leva ses beaux sourcils, étonnée.

— Vous m'aimez, vous le dites, je le crois, et dans l'instant où vos baisers me transportent, il faut que je mesure le sacrifice que vous allez vous imposer pour moi : il faut que je me demande si j'ai le droit de l'accepter!...

— Oh! dit-elle en retrouvant son sourire. Je ne peux appeler sacrifice, à présent, que le renoncement à notre amour... Le reste...

Manès la contempla en silence : cerclé de cheveux noirs, le visage de Germaine luisait d'une blancheur rosée, toute pareille à celle d'un beau fruit; les prunelles palpitaient avec une douceur caressante, avivée d'une pointe de moquerie tendre; la bouche, émue des longs baisers, entr'ouvrait sa fraîcheur, et la taille souple s'abandonnait dans le large fauteuil... Manès aspira désespérément la beauté de ce visage et de ce corps qui se livrait à lui, qu'il pouvait prendre... Il tendit les mains... Il avait bien le droit de connaître ce soir la joie si longtemps désirée, si chèrement payée par sa douleur... Il rejetait furieusement les scrupules et les craintes... Et puis... Comment cela se fit-il? La puissance de l'ambition et celle du mysticisme, le respect d'autrefois envers celle qui avait été la fiancée, le sentiment héréditaire de

cette délicatesse profonde qui se refuse à faire souffrir, surtout à faire souffrir une femme, — ces forces et tendances qui étaient l'essentiel de sa personne, se réveillèrent, se révoltèrent sans doute sous la menace. Sa voix ne tremblait qu'à peine quand il dit :

— Le reste, Germaine, si vous n'y pensez pas, j'ai le devoir d'y penser pour vous... Demain, dites-vous, dès demain, vous parlerez à Vambard; puis vous le quitterez et, en même temps que lui, le luxe auquel vous vous êtes habituée. Vous divorcerez alors, mais comment vivrez-vous?

— Je vivrai d'abord quelque temps près de vous, le plus près possible, dans ce quartier, dans une rue voisine... Ensuite, après un an, deux, trois, nous nous marierons ou nous ne nous marierons pas, suivant ce qui vous plaira.

Elle parlait avec tranquillité, comme d'un projet mûrement réfléchi, et dont la sagesse ni la beauté ne se pouvaient discuter.

— Mais cette existence, reprit Manès, j'entends l'existence d'une femme telle que vous, vous savez bien que je n'y pourrai pourvoir que de la manière la plus médiocre... Je suis pauvre, Germaine, et je serai pauvre toute ma vie, parce que j'aime ma pauvreté, comme d'autres aiment leur richesse.

— Oh! dit-elle avec une moue de reproche, me croyez-vous semblable à celles qui peuvent se priver, même de bonheur, de paix, d'estime de soi, mais non de belles robes, ni de beaux chapeaux? J'ai connu la vie simple très longtemps, et, loin de la redouter, je la préfère maintenant, puisqu'elle va me rapprocher de vous... Être pauvre avec vous, mais je l'accepte, mais je le veux!... Et j'entends travailler près de vous, prendre ma part de votre fardeau, être enfin, que nous soyons mariés ou non, l'épouse constamment et complètement dévouée... Qu'y a-t-il là qui puisse vous inquiéter pour moi? N'était-ce pas notre rêve d'autrefois?

— Oui, fit Manès.

Et en lui-même un écho ironique répondait : « Autrefois, autrefois! » Le vieux rêve se dessinait, si charmant, et lui faisait battre le cœur d'allégresse. Mais cette allégresse, aussitôt, devenait poignante; car, autour du rêve ancien, c'était un concert de mille voix l'accablant de ridicule, criant à son absurdité, le brisant en misérables lambeaux, comme un jouet qui n'amuse plus

et qui gêne. Le temps était révolu des illusions candides : le passé était le passé. Par quelle fantaisie puérile, Germaine cherchait-elle à se duper elle-même et à les tromper tous les deux? Un peu d'irritation, qui lui venait, lui fit dire :

— J'ai peur que le charme ancien de ce rêve ne vous abuse sur ce qu'il nous donnerait aujourd'hui, à nous deux, tels que notre vie nous a façonnés... Et il y a plus... Voyez-vous bien, dans son détail, cette existence que vous voulez vous imposer pour moi? Voyez-vous bien l'homme que je suis, et son temps dévoré jour par jour, heure par heure? Je voudrais vous appartenir et je ne m'appartiens pas à moi-même. Je suis un homme public, livré, comme tant d'autres, non seulement aux devoirs de sa fonction, mais aux exigences du hasard... Vous m'offrez généreusement de vivre pour moi, exclusivement? Combien y aura-t-il de journées dont je ne pourrai même pas vous donner un instant? Que deviendrez-vous alors, seule, n'ayant pour soutien que moi qui vous ferai défaut? Ne regretterez vous pas votre générosité? Ne me reprocherez-vous pas de l'avoir acceptée?

Il s'était levé : il marchait à travers l'étroit cabinet.

— Je ne redoute rien, dit Germaine. Il n'y a pour moi qu'un malheur possible, c'est que vous veniez à ne plus m'aimer...

Elle avait parlé d'un ton encore ferme : toutefois, ses yeux, qui suivaient Manès, noircissaient d'inquiétude. Il se rapprocha d'elle :

— Allons au pis, déclara-t-il nettement. Et si ce malheur nous arrive, à vous ou à moi? Si je ne vous aimais plus ou si vous cessiez de m'aimer?

Elle porta la main à sa bouche qui s'était mise à trembler.

— Vous pouvez, fit-elle, vous pouvez prévoir... cela...?

Deux larmes perlaient à ses paupières.

— Ah! s'écria Manès. Croyez-vous donc qu'il ne me serait pas plus facile de m'endormir avec vous dans l'illusion? Ne sentez-vous pas qu'en face de vous que j'aime et qui m'aimez, il me faut lutter de toutes mes forces, pour secouer cette torpeur trop douce, pour regarder au loin, pour raisonner, pour voir clair? Aidez-moi! Germaine... Vos larmes me font trop de mal!... C'est à vous que je pense, avec toute la tendresse et tout le respect que j'ai pour vous... C'est vous que j'aperçois dans l'avenir, étonnée de votre sacrifice, peut-être déçue, peut-être désespérée... Je me

considère moi-même tel que je suis... Ne vous y trompez pas!... Je n'ai aimé qu'une femme au monde, vous!... Je n'en aime, je n'en aimerai jamais nulle autre... Mais je suis l'homme de ma destinée. Avant qu'elle ne s'emparât de moi, nous aurions pu, oui, et je l'avais rêvé, nous si bien lier ensemble que nulle puissance ne nous eût séparés. Mais il est trop tard, maintenant. Elle m'a pris seul. Elle m'emporte, et rien, ni bonheur, ni chagrin, nul sentiment, nulle faiblesse ne doit me détourner de mon chemin... J'ignore ce qui m'attend... Demain, dans quelques années, je peux courir d'invraisemblables aventures, être jeté au plus bas, remonter plus haut même que je ne suis... je suivrai ce destin sans recul, sans hésitation... Mais je n'ai pas le droit d'y associer une existence de femme, et c'est pourquoi, Germaine, je vous le dis, la mort dans le cœur, votre sacrifice, je ne peux pas, non, je ne peux pas l'accepter!...

Elle continuait de pleurer lentement, silencieusement. Quand les larmes débordaient ses paupières, elle les essuyait distraitement. Mais ses yeux restaient voilés et, sous ce voile, ils étaient fixes, étonnés, infiniment tristes, comme des yeux d'aveugle. Manès s'assit près d'elle :

— Pardonnez-moi, dit-il... Je vous ai fait souffrir et cependant, ce n'est pas ma faute si je suis devenu tel que je vous le dis... Et puis, c'est la vérité, la vérité profonde que je vous aime, que vous êtes la seule femme au monde que j'aie jamais aimée... Il me semble pourtant que, si vous vouliez accepter la réalité, au lieu de chercher à la transformer en un rêve trop beau, il y aurait encore du bonheur pour nous... Germaine...

Elle se leva soudain, d'un mouvement mécanique, et d'un geste pareil, serra autour d'elle les plis de son manteau...

— Vous partez? fit Manès en pâlissant un peu.

— Il est l'heure, murmura-t-elle. Près de minuit. Le théâtre est fini, la comédie est jouée...

— Ne partez pas sans me dire un mot... un mot de pardon, de...

— Que voulez-vous que je vous dise? reprit-elle, le regard toujours fixe, bien que séché de ses larmes. Il me semble que j'ai dormi, que j'ai fait un rêve et que je m'éveille... Je me suis éveillée ainsi des matins d'hiver, jadis, dans le froid, dans le noir, avec le souvenir désolé du rêve qu'il me fallait perdre, avec l'appréhension de la vie qui allait recommencer.

— Mais...

— Que voulez-vous que je vous dise?... C'est ainsi... Nous n'y pouvons rien... Je vais rentrer, dormir; j'ai envie de dormir... Demain, ensuite... je crois qu'il me faudra m'éloigner d'ici, voyager... Je ne pourrais pas supporter la vie d'ici, pas tout de suite...

— Et nous, alors? et... et moi?

Elle tourna lentement vers lui son regard étrange, toujours fixe, et comme désormais privé de mouvement, de sensibilité, de sourire :

— Nous? Qu'est-ce donc que nous? je ne suis plus moi, maintenant, et vous êtes un autre que je ne reconnais pas.

Elle avait gagné la porte, la tête droite, marchant comme une hallucinée. Il l'accompagnait sans parler : il sentait tout à coup qu'elle lui était, en effet, étrangère, elle, sa personne vivante, cette femme aux cheveux bruns qui marchait devant lui, sinon celle qu'une heure plus tôt il avait tenue dans ses bras.

Quand ils furent dans la rue, Manès dut secouer le chauffeur, un tout jeune homme, qui dormait, le sourire aux lèvres.

— A la Madeleine, dit Germaine.

Elle était installée sur les coussins, à la place où elle était assise, quand elle avait donné ses lèvres à Manès. Elle gardait son air grave et distrait. Il ferma la portière. A travers la glace, il ne distinguait plus que la blancheur de ce visage immobile. La voiture s'ébranla tout à coup, s'élança, disparut : le bruit diminua, s'éteignit. Il était seul sur le trottoir dans la rue déserte. Il frissonna de cette solitude, comme si, de l'ombre, mille dangers allaient surgir. Mais aussitôt sa tête se redressa; son regard redevint calme et ferme : il acceptait son destin.

LOUIS DELZONS.

LE DUC D'AUMALE

EN EXIL

Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, avec une introduction de M. René Vallery-Radot, tome troisième, 1 vol. in-8 ; Plon, 1912.

Il faut savoir le plus grand gré à M. Henri Limbourg de nous aider à reconstituer complètement deux physionomies aussi rares que celles du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. Ces deux noms sont désormais inséparables. Attaché à la personne du Prince lorsque celui-ci n'avait encore que six ans, le précepteur a imprimé sa marque sur l'esprit de l'enfant et, à travers toutes les vicissitudes de la destinée, a entretenu avec l'enfant devenu homme le commerce le plus actif et le plus amical. Pendant les années heureuses et glorieuses, il le suivait par la pensée sur la terre d'Afrique, non sans anxiété, constamment préoccupé des dangers à courir, mais constamment aussi réconforté par l'éclat des succès. Puis, lorsque le vainqueur d'Abd-el-Kader, le gouverneur général de l'Algérie fut condamné à l'exil, l'exilé n'eut pas de correspondant plus attentif et plus régulier que Cuvillier-Fleury,

Leur correspondance dont le troisième volume vient de paraître, mérite de retenir l'attention publique par la qualité et par la valeur morale des interlocuteurs. En parlant des deux premiers volumes, nous avons indiqué ici même ce qui les distingue (1) : l'absence de toute prétention et la sincérité absolue du langage. Le précepteur, qui n'a jamais flatté son élève et qui

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 mai et 15 septembre 1910.

lui a appris de bonne heure à supporter la vérité, lui écrit avec franchise, souvent même avec impétuosité, sans se départir un instant de la déférence qu'il doit à un prince. Le Prince, à son tour, ouvre volontiers son cœur à un homme dont il se sait profondément aimé, dont il connaît le dévouement et la discrétion. Il pense tout haut devant lui, il lui fait des confidences qu'il ne ferait certainement pas à d'autres. Dans leurs lettres, le fond de leurs deux natures apparaît en pleine lumière. C'est par là surtout que nous apprenons ce qu'il y avait en eux de noblesse d'âme. Rien d'étroit ni de mesquin dans l'échange de leurs idées. Ils ne sont pas toujours d'accord, mais au milieu de leurs divergences, ils cherchent toujours ce qu'il y aurait de mieux à dire ou à faire, ce qui s'accorderait le mieux avec leur idéal commun, ce qui servirait et honorerait le mieux la France. Français, ils le sont jusqu'au bout des ongles, jusqu'à l'idolâtrie. Le Duc d'Aumale a subi dans sa vie de bien cruelles épreuves. De toutes la plus douloureuse, celle dont il sent l'aiguillon tous les jours, dont aucune occupation ne peut le distraire, c'est l'exil.

I

Au moment où s'ouvre le troisième volume de la Correspondance, le Prince termine la onzième année de son séjour en Angleterre. Il est installé dans sa belle résidence de Twickenham, à portée de Claremont, où réside la reine Marie-Amélie. Il y vit au milieu des siens, entouré des égards et des respects de la société anglaise, avec tout le luxe d'une grande existence, avec toutes les apparences du bonheur. A le voir d'une humeur si égale, si empressé auprès de ses hôtes, personne ne soupçonnerait la blessure intérieure dont il souffre. Habitué depuis son enfance, sous la rude discipline de Cuvillier-Fleury, à rester maître de soi, il trompe sa douleur par son activité physique et intellectuelle. Il monte à cheval, il chasse à tir et à courre, il prépare des matériaux pour sa grande *Histoire des Princes de la maison de Condé*. Mais au fond, tout au fond de cette âme courageuse persiste le regret quotidien de la patrie perdue. Aussi quelle joie lorsque les amis de France traversent la mer! Si c'est Cuvillier-Fleury, on le retient pendant des mois entiers, on ne se lasse pas d'apprendre par lui les nou-

velles politiques et littéraires. Rentré chez lui, il écrit, il continue la conversation commencée, en donnant des détails que lui seul est en mesure de connaître. Par sa collaboration au *Journal des Débats*, il a un pied dans le monde de l'opposition libérale. Par son beau-frère Thouvenel, devenu ministre des Affaires étrangères, tout en gardant une indépendance farouche, il entrevoit de loin ce qui se passe dans le monde impérial. Cette double source d'information donne à quelques-unes de ses lettres une saveur particulière.

La politique a souvent son tour dans cette active correspondance. Il y a toutefois des momens où elle chôme pour faire place à des préoccupations d'un autre ordre. Une des grandes douleurs de l'exil est d'obliger les Princes à élever leurs enfans sur la terre étrangère. Quel système allait adopter le Duc d'Aumale pour l'éducation de son fils aîné le prince de Condé? En France, c'eût été la chose du monde la plus simple. Le père aurait fait pour l'enfant ce que Louis-Philippe avait fait pour lui-même avec tant de succès. Il l'aurait conservé à la maison, sous la direction d'un précepteur, en l'envoyant par surcroît suivre comme externe les classes d'un établissement de l'État. C'eût été du même coup assurer l'éducation par la famille et l'instruction par les professeurs les plus autorisés. Ce plan aurait eu l'avantage de remédier aux inconvéniens de l'éducation solitaire sans émulation et de former le caractère de l'élève en le mettant en contact avec les natures les plus différentes, en le jetant tout de suite en pleine mêlée humaine. Mais, à l'étranger, quel établissement choisir? Où trouver l'équivalent de cet admirable lycée Henri IV dont le Duc d'Aumale et ses frères conservaient un si cher souvenir, où ils avaient trouvé des maîtres et des camarades si distingués? En cette année 1859, le choix de la maison où entrerait Condé fut un des grands soucis du Prince. Cuvillier-Fleury consulté se serait contenté du précepteur. Il se défiait des collèges anglais, il craignait surtout que le jeune homme ne fût exposé à quelques mauvais procédés de la part de ses condisciples, de ces « orgueilleux bambins, » comme il les appelait avec un peu d'ironie.

Le Duc d'Aumale qui connaissait mieux que son correspondant les nobles sentimens de la société anglaise, pour les avoir éprouvés depuis onze ans, n'avait pas de ces inquiétudes. Il

tenait avant tout à ce que son fils ne fût pas élevé seul, il voulait que cet enfant entretînt avec d'autres enfans des liens de camaraderie qui lui créeraient pour l'avenir quelques-unes de ces amitiés fidèles dont il sentait personnellement tout le prix. Cette pensée dominante le conduisit à faire un sacrifice. Ne trouvant pas à Londres l'établissement qui lui convenait, il se décida, non sans peine, à se séparer de son fils. Il avait d'abord songé à la Suisse, mais n'y trouvant rien non plus, il choisit la vieille école municipale d'Édimbourg, qui lui offrait l'avantage d'être dirigée par un laïque, de n'astreindre les élèves à aucune obligation, instruction ou prescription religieuses. Les catholiques pouvaient y rester catholiques, sans subir à aucun degré, comme ailleurs, la pression des pasteurs protestans. De plus, on y prononçait le grec et le latin à l'européenne, non à l'anglaise.

Ce détail enchantait Cuvillier-Fleury en lui donnant la certitude que les humanités se continueraient à Édimbourg aussi bien qu'en France.

Su r ce point, il était irréductible. Ainsi que tous les vieux professeurs de l'Université, il considérait les études classiques, l'étude du grec et du latin, comme la base nécessaire de tout enseignement, le latin surtout, qu'il possédait à fond et dont il fait des citations dans presque toutes ses lettres. Il aime les Romains, non seulement parce qu'ils écrivent une langue limpide et forte, parce qu'ils savent conduire et discipliner leur pensée, mais parce qu'ils ont donné au monde d'admirables exemples de courage moral et de dignité civique. Leurs écrits sont faits pour inspirer les vertus mâles. Il n'y a pas de nourriture plus saine et plus fortifiante pour l'âme d'un prince.

II

Ce lettré de race, ce rédacteur du plus littéraire des journaux d'alors, du *Journal des Débats*, devait naturellement penser un jour à l'Académie Française, puisqu'il est convenu que l'Académie Française est la suprême récompense du talent des écrivains. Aussi l'histoire des candidatures académiques tient-elle une grande place dans ses lettres. Il y en eut plusieurs. La première fois, ce fut plutôt une velléité. Dès 1858, il avait commencé ses travaux d'approche, sans insister d'ailleurs, en homme qui se contente d'explorer le terrain. Un an après, la tentative

fut plus sérieuse. A la mort de Tocqueville, quelques amis pensèrent à lui pour remplacer ce généreux représentant du libéralisme. En 1860, l'Académie se piquait d'être libérale : avec le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes*, elle était, sous un gouvernement absolu, un des refuges de la liberté. On n'y attaquait pas directement l'Empire, mais on ne s'y faisait pas faute d'allusions malicieuses, on y célébrait volontiers les mérites et les bienfaits du régime parlementaire ; on tenait à distance les candidats attachés au gouvernement qui, dans leur discours, auraient peut-être eu la tentation de le louer. Par ses relations avec les anciens membres du Parlement qui peuplaient l'Académie, par l'indépendance de son caractère et de ses articles, par les opinions libérales qu'il exprimait chaque fois qu'il touchait à la politique, Cuvillier-Fleury paraissait bien placé pour recueillir les suffrages des académiciens. Il le croyait du moins et il aurait sans doute réussi si, à la suite de la guerre d'Italie qui avait mécontenté le monde conservateur et catholique, l'idée n'était venue à quelques personnes de présenter une candidature religieuse pour mieux indiquer le désaccord qui s'accusait entre l'esprit de l'Académie et la politique impériale.

« Je ne suis plus assez nuancé, écrivait mélancoliquement Cuvillier-Fleury, pour représenter l'Académie dans son opposition à la politique du gouvernement ; il faut un papiste, n'importe lequel, pourvu qu'il ait un général qui soit à Rome. Mon général, à moi, est à Twickenham, ce n'est pas assez. » Quoique le candidat évincé exhalât sa mauvaise humeur, il n'avait pas le droit de se plaindre du concurrent qu'on lui opposait. Ce n'était rien moins qu'une des gloires de l'Église, le Père Lacordaire. Le gouvernement impérial avait fermé la bouche de l'éloquent prédicateur en ne lui permettant l'accès d'aucune chaire. L'Académie lui rendait la parole, c'était de bonne guerre. Elle se donnait ainsi le double mérite d'honorer un personnage célèbre comme elle en a le devoir, et de témoigner de son indépendance. Ce fut une grande séance que celle où le protestant Guizot reçut le dominicain Lacordaire. Deux noms glorieux, une renommée universelle, dont le rapprochement indiquait la largeur d'esprit des académiciens. Protestans, catholiques, peu importait. Cela voulait dire que, si les membres de l'Académie sont parfois obligés, dans les années maigres, de subir des noms

obscurs, ils entendaient cette fois ne laisser hors de leur Compagnie aucun des hommes dont la France était justement fière.

En 1862, nouvel échec de Cuvillier-Fleury. Cette fois, il n'y eut pas d'élection, mais le candidat qui obtint le plus de voix fut le poète Autran. L'irascible précepteur du Duc d'Aumale voit dans cette candidature toutes sortes de combinaisons machiavéliques; il croit que l'Académie veut bien se prononcer pour un ultramontain comme le Père Lacordaire ou pour un des chefs du parti catholique comme le prince Albert de Broglie, mais qu'elle lui tient rigueur, à lui, Cuvillier-Fleury, parce qu'il est le correspondant du Prince et qu'on ne veut pas se compromettre auprès du gouvernement en faisant campagne pour un orléaniste, l'orléanisme étant le parti que l'Empereur redoute et déteste le plus. Suivant lui, les adversaires de sa candidature, ne pouvant faire passer leur candidat, se sont rabattus pour lui faire échec sur un candidat incolore. Il y a certainement du vrai dans ces doléances académiques. Mais incolore est bientôt dit et ne peut d'ailleurs se comprendre qu'au point de vue politique. Il eût été plus élégant de reconnaître le mérite de l'adversaire et de saluer, comme l'Académie elle-même, les *Poèmes de la mer*. Il n'y avait aucune humiliation à être battu par cet esprit délicat qui joignait à son talent la bonne fortune de représenter la Provence, d'être le compatriote de Thiers et de Mignet.

Aux tristesses de l'exil s'ajoutait, pour le Duc d'Aumale, un souci d'un ordre plus général. Ni la prospérité ni la puissance apparente de l'Empire ne lui dissimulaient le danger que faisait courir à la France la permanence d'un pouvoir sans contrôle. Il ne concevait la monarchie que sous la forme d'un régime parlementaire, telle qu'il l'avait vue sous le règne de son père, telle que la Grande-Bretagne lui en offrait le spectacle, comme un pouvoir contrôlé par l'opinion. Cette opinion ne pouvait se manifester que de deux manières, par des élections libres ou par la liberté accordée à la presse. Si le gouvernement dictait lui-même le choix des députés, si les journaux qui oseraient discuter les actes du gouvernement se savaient menacés de confiscation, le contrôle n'existerait plus. Ce serait le régime de l'arbitraire et du bon plaisir. Telle était bien la physionomie du second Empire. Le Duc d'Aumale suivait avec anxiété les incohérences d'une politique personnelle, tantôt favorable au Saint-Siège,

tantôt entraînée par le mouvement qui poussait l'Italie vers l'unité. Il aimait à coup sûr les Italiens, il leur avait donné une preuve de sa sympathie en faisant entrer dans l'armée piémontaise son neveu, le Duc de Chartres. Mais il était loin d'approuver tout ce qui se passait dans la Péninsule. Certaines violations du droit, favorisées par la politique impériale, blessaient en lui le sentiment de la justice. Il n'était pas plus papalin que Cuvillier-Fleury ; mais il ne pouvait pas fermer les yeux sur les contradictions d'une diplomatie qui, après avoir travaillé à l'affranchissement de l'Italie, lui refusait ensuite Venise et Rome. Le résultat de cette politique ambiguë lui apparaissait clairement. Après tous les sacrifices que la France avait faits, après Magenta, après Solférino, nous ne devions plus compter sur la reconnaissance des Italiens. Si un jour nous avions besoin d'eux, nous ne les trouverions plus. L'événement n'a que trop justifié ces prévisions pessimistes.

Parmi les rares organes de la presse qui se permettaient quelques réserves en parlant de la politique extérieure, au risque d'attirer sur leurs têtes les foudres impériales, le *Journal des Débats* se distinguait par le talent et par le courage de ses rédacteurs. Prévost-Paradol, Sacy, Saint-Marc Girardin y voisinaient avec Cuvillier-Fleury. Le Prince, en lisant leurs articles, y retrouvait comme un écho de la liberté disparue. Aussi témoigna-t-il un peu d'inquiétude lorsque le bruit se répandit que le journal allait être vendu, acheté sans doute pour le compte du gouvernement. Heureusement, pas plus que ses rédacteurs, le journal n'était à vendre. Quelles n'auraient pas été les appréhensions du Duc d'Aumale s'il avait su que vers la même époque François Buloz, écœuré et inquiet, fut tenté un instant de transporter à Genève la *Revue des Deux Mondes* pour conserver son indépendance. Cette fois, l'Empereur comprit qu'il ne fallait pas laisser sortir de France un organe si important, que ce serait un affaiblissement de l'influence française, et il fit savoir indirectement à la *Revue* qu'elle n'avait rien à craindre.

III

L'exilé se contentait en général d'exprimer son opinion en quelques mots, par des confidences discrètes. Il mettait d'autant

plus de mesure dans ses jugemens écrits qu'il se savait étroitement surveillé par la police impériale, que ses lettres étaient régulièrement décachetées avant d'arriver à destination et qu'il ne voulait compromettre personne. Un jour vint cependant où une provocation directe le fit sortir de sa réserve. Le prince Napoléon, l'enfant terrible de son parti et de sa famille, avait prononcé au Sénat un discours retentissant où il prenait à partie la branche aînée et la branche cadette de la Maison de France, où il établissait entre les Napoléon et les Bourbons un parallèle injurieux pour ceux-ci. L'Empereur, qui avait plus d'une fois gémi des frasques de son cousin, applaudissait cette fois et le ministre de l'Intérieur faisait afficher le discours dans toutes les communes. Le gouvernement impérial semblait ainsi désigner la Maison de France au mépris des populations. Le Duc d'Aumale, indigné de cet abus de la force, de cette insulte gratuite adressée par des vainqueurs tout-puissans à des vaincus exilés, releva le gant au nom de tous les siens. Sous un titre modeste, destiné à tromper la police, il écrivit les pages admirables qu'il intitula simplement *Lettre sur l'Histoire de France* et qui produisirent dans toute l'Europe une impression profonde.

Dans l'introduction qu'il a mise en tête du troisième volume de la Correspondance, M. Vallery-Radot raconte fort spirituellement à la suite de quelles circonstances ce formidable écrit pénétra en France et y fut répandu par milliers d'exemplaires, avant même que le gouvernement eût pu prendre les mesures nécessaires pour en empêcher la diffusion. J'ai suivi moi-même de très près cette opération délicate, j'ai vu avec quelle dextérité manœuvrait mon excellent ami, le comte d'Haussonville, le plus habile et le plus entreprenant des chefs de l'opposition. D'une bonne humeur inaltérable, toujours prêt à servir la cause de la liberté, ne plaignant ni ses peines, ni son argent, il aurait été surpris, presque mécontent qu'on ne lui confiât pas les missions les plus difficiles à remplir. Le Duc d'Aumale, qui connaissait ses qualités et son dévouement, l'avait choisi comme l'homme le plus propre à accomplir ce tour de force : quoiqu'il fût interdit de rien publier sans l'autorisation du gouvernement, trouver en France un imprimeur et un éditeur assez courageux pour publier l'acte d'accusation le plus véhément et le mieux motivé qui eût paru contre le régime impérial. Le manuscrit,

apporté par Édouard Bocher, fut remis à d'Haussonville, qui entra immédiatement en campagne avec son entrain accoutumé.

Il y avait deux hommes qui connaissaient les risques à courir puisqu'ils les avaient déjà affrontés, M. Beau, imprimeur à Saint-Germain, et M. Dumineray, éditeur, rue Richelieu. Tous deux avaient été condamnés pour avoir publié la brochure de Prévost-Paradol sur les *Anciens partis*. Ils ne se dissimulèrent pas que, cette fois, ils allaient au-devant d'une condamnation plus rigoureuse encore. Leur zèle n'en fut pas diminué; par compensation, ils eurent même la chance d'échapper, pendant quelques heures, à la répression qui les attendait. L'aventure fit la joie des orléanistes et des républicains alors groupés dans une hostilité commune contre l'Empire. Le titre inoffensif de l'ouvrage, *Lettre sur l'Histoire de France*, avait dépisté les soupçons. Ce n'est pas que les intéressés eussent essayé de tourner la loi. Très ouvertement ils avaient déposé le manuscrit au parquet du procureur impérial de Versailles et dans les bureaux de la préfecture de Seine-et-Oise. Les mauvaises langues racontaient, non sans ironie, que le procureur impérial, sur le vu du titre et de la signature : Henri d'Orléans, avait pris l'air entendu en disant : « Je vois ce que c'est, une suite au travail sur Alésia. » Au ministère de l'Intérieur, alors en plein déménagement, on ne fut ni plus diligent, ni plus clairvoyant. Il en résulta que le 13 avril 1861, à midi, la vente de la brochure devint légale par l'expiration du délai de dépôt. Le libraire Dumineray ne perdit pas une minute pour l'étaler sous sa vitrine. « Des libraires, en toute hâte, arrivaient et emportaient des paquets par douzaines. Un marchand de journaux en vendait à lui seul un millier d'exemplaires. A l'heure de la Bourse, sur la place, sur les marches, la brochure jaune apparaissait dans toutes les mains. » Chez moi, le comte d'Haussonville en apportait une centaine à distribuer dans le monde universitaire.

L'effet produit fut prodigieux. Les hommes d'aujourd'hui, habitués aux polémiques ardentes de la presse, parviennent difficilement à se représenter dans quelle atmosphère de somnolence et de silence vivait la population française en l'an de grâce 1861. Les journaux ne traitaient les questions politiques qu'à voix basse, comme s'ils parlaient dans une chambre de malade. Chacun savait en prenant la plume qu'il suffisait de deux avertissemens pour amener la mort du journal. L'art des

plus brillans journalistes d'opposition, l'art supérieur de Prévost-Paradol et de Saint-Marc Girardin consistait à trouver des formules ingénieuses pour envelopper une apparence de désapprobation ou de critique dans les plis d'une phrase habilement cadencée. C'était le triomphe de l'allusion, de l'épigramme discrète, une passe d'armes, un exercice de beau langage plutôt qu'un acte politique. Ceux mêmes qui y réussissaient le mieux, dont le talent s'affinait à ce jeu d'escrime, exprimaient volontiers le regret d'être condamnés à tant d'habileté. Ils enviaient le sort de ceux de leurs prédécesseurs qui avaient connu un autre régime, le temps des luttes épiques où chacun combattait sous son drapeau, à visage découvert.

Dans cette France silencieuse et somnolente éclata tout à coup comme une fanfare de guerre la voix sonore du prince Napoléon. Un petit progrès venait de s'accomplir, non dans le régime de la presse, toujours aussi rigoureux, mais dans les rapports du Gouvernement et des Chambres. Le droit de réponse à l'adresse du trône était rendu aux sénateurs et aux députés. Ce fut le paisible Sénat qui fit la première expérience de cette liberté nouvelle et qui l'inaugura par un coup d'éclat. La question italienne était naturellement à l'ordre du jour. On cherchait à voir clair dans la pensée intime de l'Empereur visiblement partagé entre les aspirations italiennes et la volonté plusieurs fois affirmée de conserver l'indépendance du Saint-Siège. Les orateurs catholiques, M. de Larochejaquelein, M. de Heeckeren, M. de Gabriac avaient défendu le pouvoir temporel du Pape, M. Pietri leur avait répondu, lorsque le cousin de l'Empereur, dans la séance du 1er mars, demanda la parole.

Dès le début de son discours, il provoqua l'étonnement et même quelques murmures par la véhémence de son argumentation. Il prit à partie les défenseurs de la Papauté en leur reprochant de reprendre avec leurs tendances cléricales les idées surannées du moyen âge, tandis que les Napoléon représentaient le libre esprit de la société moderne. Ayant à parler du roi de Naples auquel il n'accordait aucun droit, pour lequel il n'éprouvait qu'un très vague sentiment de pitié, il entreprit à ce propos l'histoire de la maison de Bourbon en France, en Espagne, en Italie, et il le fit dans les termes les plus outrageans pour tous les membres de la famille. Le Sénat écoutait avec stupeur cette parole sac-

cadée et hautaine dont les périodes se pressaient quelquefois en tumulte les unes après les autres, comme si l'orateur avait peine à contenir le bouillonnement intérieur de la passion qui l'agitait. Il parla ainsi trois heures durant, faisant successivement le procès de tous les partisans du pouvoir temporel, n'épargnant personne, mais s'acharnant surtout sur les morts, sur les bannis, les absens, les vaincus. Du ton le plus méprisant, il évoquait « les bandes » de Lamoricière, il faisait le portrait ironique de M. de Mérode, ce sous-lieutenant belge transformé en ministre des armes ; il dénonçait à ses auditeurs la souveraineté pontificale « qui fuyait de toutes parts comme un vase fêlé » et la Papauté elle-même « cette cristallisation du moyen âge. »

Que le gendre du roi Victor-Emmanuel prît publiquement position en faveur de l'Italie contre la Papauté, au moment où l'Empereur paraissait hésiter, c'était affaire entre son cousin et lui. Les exilés pouvaient regarder de loin d'un œil détaché cette scène de famille. Mais qu'il se permît à ce propos de refaire l'histoire de France et de sacrifier d'un seul trait toutes les gloires de l'ancienne monarchie à la gloire plus récente des Napoléon, cette audacieuse entreprise appelait une réponse. Le Duc d'Aumale la fit avec une souveraine éloquence. Quoiqu'il eût déjà donné bien des preuves de sa valeur intellectuelle et morale, jamais encore il ne s'était élevé si haut. En face de ce vainqueur sans générosité qui abuse de sa situation privilégiée pour accabler les vaincus, il dresse une autre image, celle de l'honnête homme, momentanément délaissé par la fortune, qui ne réclame aucun privilège, qui veut simplement savoir s'il lui sera permis de défendre contre un gouvernement tout-puissant son honneur et celui des siens publiquement outragés. Ce droit qui sur le sol de la Grande-Bretagne ne serait refusé à aucun citoyen anglais, un citoyen français exilé peut-il le revendiquer sur la terre de France ?

« L'attaque injurieuse, dit le Duc d'Aumale, qu'un pouvoir si fort et qui vous inspire tant de confiance a endossée, propagée, affichée sur tous les murs, ma réponse peut-elle la suivre et se produire, en se conformant aux lois, sur le sol même de la patrie ? J'en veux faire l'expérience. Si elle tourne contre mes vœux et si, au mépris des notions de la justice et de l'honneur, vous étouffez ma voix en France dans une cause si légitime, elle aura du moins quelque écho en Europe et en tout pays

au cœur des honnêtes gens. » Le Prince ne se trompait pas en faisant appel à l'opinion publique. Dès que la brochure parut, elle fut traduite dans toutes les langues et universellement admirée.

Comment les esprits indépendans n'eussent-ils pas été frappés dans tous les pays par le contraste entre le ton tranchant du prince Napoléon et le sentiment des nuances observé par le Duc d'Aumale. Vous êtes bien jeunes, semblait dire celui-ci à son adversaire, pour vous comparer à nous. Vous avez régné trente ans et nous dix siècles. Que, dans ce long espace de temps, nous ayons commis des fautes et même des crimes, je vous l'accorde volontiers. Mais nous avons fait autre chose. Ce Louis XIV que vous traitez de si haut, que vous accusez d'avoir appauvri son royaume d'hommes et d'argent, il a pourtant laissé « la grande monarchie autrichienne irrévocablement dissoute et la France agrandie de la Flandre, de l'Artois, de l'Alsace, de la Franche-Comté et du Roussillon. » Vous opposez aux divisions qui ont séparé la branche cadette de la branche aînée de notre famille l'étroite union des Napoléon. Oubliez-vous donc et Lucien et Murat ? Ne nous accablez pas non plus de l'éclat de votre gloire.

Cette gloire, nous la reconnaissons, nous l'admirons autant que vous. Nous avons chanté les chansons de Béranger, c'est le gouvernement de Juillet qui a replacé Napoléon sur la colonne de la place Vendôme et transporté ses cendres aux Invalides. Mais nous n'oublions pas comme vous le revers de tant de triomphes. Combien de centaines de mille hommes votre oncle a-t-il fait périr en Espagne, en Russie, à Leipzig ? Dans quel état a-t-il laissé la France après Waterloo ?

Vous répétez volontiers que vous êtes un gouvernement fort et, pour montrer votre force, vous nous annoncez que, si quelques-uns d'entre nous faisaient une descente sur les côtes de France, vous nous feriez bel et bien fusiller. « Nous aussi, nous avons eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne. Personne pourtant n'a été fusillé. Ces d'Orléans sont incorrigibles. Ce serait à recommencer que je crois vraiment qu'ils seraient aussi clémens que par le passé. Mais pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et, tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. »

Puis s'élevant au-dessus des considérations personnelles, ramassant pour sa péroraison tous les griefs et toutes les appréhensions des libéraux, l'auteur de la *Lettre sur l'Histoire de France* terminait par cette phrase d'une superbe envolée : « Vous qui traitez avec l'arrogance de la bonne fortune ces races antiques qui ont régné longtemps sur une nation généreuse..., vous qui jouissez du fruit accumulé de tant de travaux, de tant de sagesse et de tant de gloire, sachez bien que, si vous ne sortez pas des mauvaises voies où vous êtes si profondément engagés, ce n'est pas aux Bourbons, ni aux d'Orléans auxquels on n'a jamais pu adresser un tel reproche ; c'est à vous et aux vôtres qu'on pourrait alors renvoyer les paroles de votre oncle au Directoire : Qu'avez-vous fait de la France ? » Cette véhémente apostrophe ne résonne-t-elle pas comme l'annonce prophétique de la tourmente qui devait emporter le second Empire ?

Qu'on juge de l'effet produit par un tel langage au milieu d'un pays condamné au silence ? Les opposans ne cachaient pas leur joie. Dans les conversations particulières, on répétait quelques-uns des traits de la brochure, on faisait des gorges chaudes aux dépens du téméraire qui venait de s'attirer cette foudroyante réplique. L'Empereur s'était résigné avec philosophie en disant à ses ministres : « L'affaire regarde surtout mon cousin. » Mais les ministres devaient veiller au salut de l'Empire. Le ministre de l'Intérieur, Persigny, pour se dédommager de n'avoir pu empêcher l'entrée de la brochure, voulut du moins en interdire la circulation. Les journaux furent invités à n'en donner ni extraits ni commentaires. Une note officielle annonçait simplement que la *Lettre sur l'Histoire de France* avait été saisie et l'éditeur poursuivi devant les tribunaux. Le prince Napoléon fit un geste élégant pour arrêter les poursuites et sauver du moins les apparences en ce qui le concernait. Tentative inutile ! Le gouvernement avait décidé de poursuivre, on poursuivit. Le 4 mai, l'imprimeur Beau et l'éditeur Dumineray comparaissaient devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine pour y répondre du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Le procureur impérial partagea son réquisitoire en deux parties, une charge à fond contre le gouvernement de Juillet et la glorification du second Empire. Dufaure lui répondit par une de ces argumentations serrées qui étaient sa manière propre et

qui le faisaient ressembler par le poids et par la solidité des argumens à une forteresse en marche. L'accusateur public avait parlé d'un manifeste orléaniste. Il ne s'agit pas là de politique, répondait l'illustre avocat. Dans un discours qui ne les concernait en rien, à propos d'une question à laquelle ils n'étaient pas mêlés, les princes d'Orléans ont été personnellement et violemment attaqués. L'un d'eux a répondu, n'était-ce pas son droit? Pouvez-vous lui reprocher d'avoir défendu l'honneur de sa famille? Si vous lui faites un reproche d'avoir engagé le gouvernement dans la querelle, oubliez-vous que c'est le gouvernement lui-même qui s'est solidarisé avec l'orateur du Sénat en faisant afficher le discours à la porte de toutes les mairies de France? Si vous vous sentez atteints, c'est vous qui l'avez voulu. « Je n'admets pas qu'il soit loisible au gouvernement, même le plus absolu, d'écrire ou de répandre des offenses, sans être exposé à des représailles. » Malgré cette vigoureuse défense, malgré une plaidoirie non moins forte d'Hébert, l'imprimeur et l'éditeur furent tous deux condamnés à la prison et à l'amende.

IV

Pendant que, suivant le mot du duc Pasquier, « ce grand événement » s'accomplissait en France, le Duc d'Aumale, de mieux en mieux accueilli par la haute société anglaise, était invité à présider le banquet de la Société Royale littéraire de Londres qui fêtait son soixante-douzième anniversaire. Le Prince y prit la parole en anglais; son discours, prononcé presque à l'époque où fut écrite la *Lettre sur l'Histoire de France*, nous permet d'apprécier toute la souplesse, toute l'élasticité de ce rare esprit. La réponse au prince Napoléon, écrite de verve et comme d'un seul jet, révèle des qualités supérieures d'historien et de polémiste. La langue en est pleine de saveur, toute pénétrée d'ironie et de dédain, en même temps qu'appuyée sur les connaissances historiques les plus solides. Tout autre est le ton du discours prononcé en Angleterre devant une réunion d'écrivains et d'hommes politiques. Tout y est au contraire en nuances délicates et fines, tout y respire la bonne grâce et l'aisance de l'esprit le plus cultivé. Quoi de plus propre à toucher les Anglais que la reconnaissance exprimée par le Prince pour l'accueil qui lui est fait, pour la généreuse hospitalité qu'il reçoit en Angle-

terre. Il donne une forme exquise à l'expression de sa gratitude en la reportant sur la Reine, en s'adressant à elle, comme si elle représentait toutes les vertus de la race anglaise. En la louant, ainsi qu'il le fait, dans une note émue, avec une sorte d'attendrissement, il va au cœur du peuple qui aime à se reconnaître en elle. Il montre également qu'il comprend bien la nature du public auquel il s'adresse en insistant sur les deux sujets qui l'intéressent le plus, les lettres et la politique.

Quelle impression ne dut-il pas produire sur ses auditeurs lorsqu'il leur racontait que, dans les paisibles soirées de Neuilly, son père allait quelquefois chercher un volume in-folio de Shakspeare illustré par Boydell pour donner aux enfans un aperçu des plus belles scènes du théâtre anglais et que lui-même, au collège Henri IV, il avait plus d'une fois caché un volume de Walter Scott dans son pupitre. Au moment où on le croyait absorbé dans la lecture d'un texte classique il lisait *Ivanhoe* ou *les Puritains*. Il parlait ensuite du mérite des institutions anglaises avec un accent d'admiration qui n'avait rien de banal. C'est sous un gouvernement constitutionnel, dans le culte du régime parlementaire, qu'il a été élevé et qu'il a grandi. L'idéal politique qu'on lui propose depuis sa jeunesse c'est l'idéal anglais, la conciliation de l'ordre et de la liberté. L'ordre s'obtient par la continuité de la tradition dynastique, la liberté par l'indépendance de la tribune et de la presse. Quels services n'ont pas rendus les grands orateurs dont s'honore le parlement d'Angleterre par le contrôle qu'ils ont exercé sur les actes du gouvernement! Ils ont évité ou réparé bien des fautes. En même temps ils jettent un tel éclat sur la nation tout entière qu'elle a le droit de les compter au nombre de ses gloires nationales et littéraires. La France aussi a eu pendant trente-six ans une tribune libre et glorieuse. Ceux qui la représentaient sont aujourd'hui dans le cadre de réserve. Plus heureuse, la Grande-Bretagne n'a jamais vu interrompre la série de ses orateurs politiques. Le Duc d'Aumale en reconnaît plusieurs dans son auditoire et leur adresse le salut le plus cordial.

Le point culminant du discours, ce qui en fait l'originalité, c'est l'éloge sans réserve de la liberté de la presse dans un temps où tant de personnes en France se résignaient à la voir supprimée. Depuis qu'elle nous a été rendue, que de fois nous

avons entendu les gens timorés qui composent une partie considérable du public français se plaindre de ses excès et lui attribuer une influence funeste sur l'état des esprits ! Lorsque j'entends ces lamentations de la race moutonnière, je suis toujours tenté de leur répondre : Hommes de peu de courage, vous n'avez pas passé comme nous par l'épreuve du silence, vous ne savez pas ce qu'il en coûte de ne rien connaître des affaires publiques, de vivre dans la nuit, de ne pas pouvoir discuter une seule fois les actes du gouvernement et de n'apprendre les résolutions qui engagent l'avenir du pays qu'au moment où elles sont déjà prises. Tout plutôt que l'impossibilité pour les citoyens de défendre les intérêts de la nation, que la nécessité de subir le joug d'une volonté solitaire et silencieuse.

On ne se rend pas compte aujourd'hui du réconfort qu'apportaient aux libéraux restés en France les paroles du Duc d'Aumale, même interceptées en partie, même mutilées par la police. En face du snobisme et de la peur qui régnaient dans tant de milieux, il se trouvait enfin un homme qui osait réclamer la liberté de la presse, et cet homme était un prince, un de ceux qui sont le plus exposés, par le rang qu'ils occupent, à attirer l'attention et à subir les critiques des journaux. L'exemple venant de si haut, appuyé sur des considérations si fortes, nous rendait du courage pour supporter le régime douloureux que nous subissions. L'argumentation du Prince était irréfutable, parce qu'elle n'exagérait ni ne dissimulait rien. Il ne présentait pas la presse comme une vestale ou comme une sainte. Il reconnaissait qu'elle était capable de commettre des erreurs, de faire quelquefois du mal, d'égarer l'opinion publique sur certaines choses et contre certains hommes. Mais qu'y a-t-il donc de parfait en ce monde ? Après avoir comparé les avantages et les inconvéniens de la liberté, il concluait en faveur de la liberté par ces réflexions décisives :

« La presse agit sur le pouvoir exécutif tout à la fois comme un aiguillon et comme un frein. Elle suspend bien des résolutions irréfléchies, elle signale bien des choses excellentes à faire, qu'un seul homme ne saurait toujours apercevoir sans le secours de ses cent voix. » A l'appui de son opinion il citait son propre exemple. Pendant qu'il avait servi son pays dans des fonctions publiques, rien ne lui donnait un sentiment plus vif de ses devoirs, rien ne lui imposait avec plus d'autorité l'obligation

de réfléchir profondément avant de prendre une résolution et de se consacrer tout entier à sa tâche, que la certitude que toutes ses actions ou tous ses oublis seraient exposés au public et quelquefois commentés sur un ton tout autre que celui de la bienveillance.

La Société Royale de Londres n'est pas seulement une société littéraire, elle a un caractère essentiellement charitable; sa manière d'encourager la noble profession des lettres consiste surtout à secourir ceux qui écrivent, dans les crises de leur destinée. Elle tend la main au jeune écrivain sans appui, incapable pour ses débuts de se suffire à lui-même, au vieillard usé par le travail, à la veuve ou à l'orphelin qu'un malheur subit a laissés sans ressources. Son action bienfaisante ne se limite pas aux frontières de la Grande-Bretagne. Partout où elle découvre une misère à soulager, elle agit. Il serait facile à celui qui préside le banquet d'en citer de nombreux exemples. Il le ferait si les statuts de la Société ne le défendaient rigoureusement. La main droite doit ignorer ce que donne la main gauche. Il y a cependant une bonne œuvre qu'il est permis de rappeler parce que celui-là même qui en était l'objet a tenu à en entretenir la postérité. Lorsque Chateaubriand, émigré et pauvre, végétait dans un taudis de Londres, il n'aurait pu terminer les *Natchez*, le premier livre qui fonda sa réputation, s'il n'avait reçu une aide pécuniaire de la Société Royale littéraire.

Quand le Duc d'Aumale se rassit, les applaudissemens éclatèrent dans toutes les parties de la salle. Disraëli, qui se leva pour lui répondre, le fit avec un tact infini. Après avoir associé le Prince à toutes les gloires de sa race et présenté en lui le descendant direct du grand roi qui a donné son nom à la période la plus éclatante des lettres modernes, il rappela les titres personnels que s'était acquis l'ancien gouverneur général de l'Algérie en racontant l'histoire des soldats d'Afrique, après les avoir conduits à la victoire, et en analysant la plus merveilleuse campagne de César. Les révolutions sont sans pitié, mais ce qu'elles ne peuvent entamer, c'est la valeur morale de leurs victimes. « Heureux le Prince, disait l'orateur à la fin de son discours, qui, sans avoir commis une faute personnelle, banni des palais et des camps, peut trouver une consolation dans les livres et une noble occupation dans les riches domaines de la science et de l'art! Heureux le Prince qui, dans un pays étranger, tout

en se mêlant aux autres hommes sur le pied de l'égalité, se distingue toujours par la supériorité de son esprit et de sa nature! Heureux le Prince qui, dans de pareilles circonstances, peut dans le royaume des lettres conquérir des provinces qu'il ne saurait perdre et défier les mauvais destins des dynasties! »

V

Pauvre Prince, aurait-on pu répondre à Disraëli. A l'heure même où l'élite de la société anglaise lui témoignait une si grande, une si universelle déférence, la police impériale, honteuse d'avoir laissé passer, comme un papier innocent, la *Lettre sur l'Histoire de France*, et stimulée par le ministre de l'Intérieur, surveillait tous les envois qui arrivaient d'Angleterre. Un jour elle crut avoir fait une trouvaille qui intéressait la sûreté de l'État en arrêtant à la frontière le plus inoffensif des catalogues : un inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin, dressé par Colbert et que le Duc d'Aumale en curieux et en bibliophile avait fait précéder d'une préface. Tout écrit signé Henri d'Orléans paraissait séditieux. Il fallut trois semaines de négociations pour obtenir que Mazarin et Colbert pussent entrer en France. Un autre travail beaucoup plus important, les deux premiers volumes de l'*Histoire des Princes de Condé pendant le XVIe et le XVIIe siècle*, auxquels le Duc d'Aumale consacrait le meilleur de son temps, provoqua de plus grosses difficultés. Pour cette œuvre, Édouard Bocher, mandataire du Prince, avait conclu un traité littéraire avec l'éditeur Michel Lévy. Le manuscrit, recopié par la Duchesse d'Aumale, s'imprimait chez Claye. Le Prince avait reçu et renvoyé sans difficultés des séries d'épreuves, l'ouvrage allait paraître, on commençait à le brocher, lorsque le 19 janvier 1863, sur l'ordre du préfet de la Seine, un commissaire de police vint saisir toutes les feuilles d'impression et les transporta dans des tapissières à la Préfecture de Police.

Un citoyen anglais qui se croit lésé dans ses droits personnels n'hésite jamais à porter plainte devant toutes les juridictions qui peuvent le protéger.

Il tient à poser et à faire juger la question, non seulement pour lui-même, mais pour ceux qui peuvent se trouver dans son cas. En se défendant, il défend le droit de tous dans le présent et dans l'avenir. Déjà très pénétré de l'idée juridique que chaque

cas particulier peut recevoir une application générale, le Duc d'Aumale n'avait fait que se confirmer dans ce sentiment au contact de ses amis d'Angleterre. Se sachant traqué et poursuivi, il était résolu à se servir de toutes les armes que les lois de son pays mettaient à sa disposition. Il écrivait en ce sens à son conseil : « Sommations à l'éditeur, sommations au préfet, porter la question devant les tribunaux ordinaires, la soutenir devant toutes les juridictions et à tous les degrés : voilà ce qui nous reste à faire et je n'ai pas d'autre instruction à vous donner. »

La lutte judiciaire et administrative devait durer six années. Elle commença en 1863 par une admirable plaidoirie de Dufaure. « J'ai entre les mains le volume que vous avez pris, disait-il, je l'ai lu en entier. C'est l'œuvre d'un homme qui sait écrire notre langue avec élégance et sévérité, qui a fait de savantes recherches et qui possède les archives les plus précieuses sur le sujet qu'il a traité. Mais dans ce volume pas un mot, vous entendez, pas un mot qui ait trait, même indirectement, à la politique. L'auteur a poussé sur ce point le scrupule jusqu'à s'interdire le XVIIIe siècle, pour n'être pas tenté par elle. Son ouvrage s'arrêtera à la mort du vainqueur de Rocroi. »

Dufaure avait raison, le Duc d'Aumale n'avait aucune intention de mêler la politique à l'œuvre d'histoire qu'il entreprenait. Il ne poursuivait que la vérité historique. Il apportait à son travail tous les scrupules de l'historien le plus consciencieux, la recherche des documens authentiques, le soin du détail et le souci de ne s'élever aux considérations générales qu'après avoir solidement assuré le terrain sous ses pas. Un des moyens d'information auquel il attache le plus d'importance est la visite des champs de bataille. Ceux de France lui sont interdits; mais partout où il peut pénétrer, il observe et il étudie. Une des lettres les plus émouvantes qu'il adresse à Cuvillier-Fleury contient le récit d'une station faite par lui auprès du tombeau de Turenne. « Je viens de fouler le petit coin de terre que Turenne a couvert de son corps quand il tomba raide mort aux pieds de son cheval La Pie.... Le monument est bien. L'inscription surtout me touche : « *La France à Turenne.* » Et de l'autre côté : « *Arras,* « *Les Dunes*, *Erzheim*, *Sinzheim*, *Turckheim.* » Cela dit tout, c'est simple et grand. »

VI

Il ne serait pas étonnant que la saisie si arbitraire et si injustifiée d'un ouvrage purement historique ait été provoquée par un incident peu connu qui se produisit à Paris avant le 19 janvier 1863. Le 13 de ce mois, on vendit aux enchères publiques les principaux tableaux de M. Demidoff, entre autres la célèbre *Stratonice* d'Ingres commandée par le Duc d'Orléans en 1840. Le Duc d'Aumale voulut l'acquérir en souvenir de son frère et donna ses ordres à l'expert Petit. Lorsque l'adjudication fut prononcée, à 92 000 francs, toute la salle réclama le nom du véritable acquéreur, et le Prince fut nommé. « Bravo pour le Duc d'Aumale ! » fut le cri unanime, accompagné d'applaudissemens prolongés. Un assistant ayant cru devoir protester en criant : Vive l'Empereur ! provoqua une nouvelle salve d'applaudissemens en l'honneur du prince exilé. Un personnage de la maison de l'Empereur entrant sur ces entrefaites, demanda à qui s'adressaient ces applaudissemens : « Au Duc d'Aumale. — Ce n'est pas possible, c'est Vive l'Empereur qu'il faut crier. — Vous y êtes bien, l'Empereur a eu juste une voix. » Voilà une de ces manifestations que la police impériale ne pouvait ni prévoir ni pardonner.

L'épisode de la *Stratonice* nous fait entrevoir un des côtés de la vie du Prince sur lequel la Correspondance ne peut guère nous donner de détails. L'activité infatigable du Duc d'Aumale se portait sur tant de sujets qu'il n'en entretenait pas toujours son ancien précepteur. Il parlait volontiers à Cuvillier-Fleury de ses livres, il lui parlait moins des œuvres d'art pour lesquelles son goût se développait avec les années. Outre les nombreuses acquisitions qu'il faisait dans ce genre en Angleterre, il avait en France des intermédiaires chargés de ses achats. Le principal était le sculpteur Henri de Triqueti. En janvier 1861, à la vente de la collection Soltykof faite à Paris, Triqueti acquit pour le Prince quatre beaux émaux de Léonard Limousin, portraits de princes français, la croix du Trésor de Bâle, superbe pièce d'orfèvrerie du XVe siècle. En même temps, il négociait l'acquisition de la magnifique collection de dessins de maîtres formée par M. Frédéric Reiset. Cette collection comprenait 380 pièces choisies par un connaisseur de premier ordre ; tous

les grands maîtres italiens, français, flamands, allemands, hollandais s'y trouvaient représentés. Les prétentions de M. Reiset étaient élevées, mais la perspective de voir ses dessins entre les mains de l'illustre amateur lui fit accepter le prix de 140 000 francs. Il poussa la complaisance jusqu'à donner des conseils d'épuration que le Prince trouva trop sévères. Celui-ci écrivit à Triqueti le 26 janvier 1861 : « Retenu hors de chez moi par d'anciens engagemens, j'ai dû différer de quelques jours l'ouverture des précieux portefeuilles. Maintenant j'ai vu et revu avec la plus grande attention les 380 dessins; ma femme et mon fils ont été associés à ce plaisir, et tout ce que je puis vous dire, c'est que notre attente a été surpassée ; tout m'a paru excellent dans le détail, et l'ensemble est saisissant. Les avis de M. Reiset me seront bien précieux pour guider mon inexpérience. Quoique la justesse de ses observations m'ait le plus souvent frappé, j'aurai quelque peine à toutes les exécutions qu'il recommande. Enfin, monsieur, je ne puis que vous le répéter, je suis on ne peut plus satisfait de l'acquisition et reconnaissant des peines que vous avez prises, du soin et du zèle affectueux avec lequel vous avez tout conduit et dirigé. » Et le 12 février, Adolphe Couturié, ami et secrétaire du Prince, écrivait à M. de Triqueti : « Le Prince est toujours sous le charme, et, quand il rentre chez lui, c'est pour courir à ses chers dessins... Colnaghi ne les a pas encore vus, bien qu'il en grille d'envie, mais les fréquentes absences du Prince, qui tient à montrer lui-même son trésor et qui n'en livre la clé à personne, n'ont pas encore permis de le convoquer. »

Ce Dominique Colnaghi, « le vieux Dom, » dont la boutique canalisait l'immense réservoir d'œuvres d'art qu'était alors l'Angleterre n'avait pas de client plus assidu que le Duc d'Aumale, qui lui donnait aussi ses commissions pour les grandes ventes de Londres. Chez le Prince, l'amateur se double constamment du bibliophile. Il visite les boutiques des libraires, surtout celle de Boone, qui a la spécialité des manuscrits anciens. Il y trouva, pour n'en citer que deux, un précieux *Sacrémentaire de l'abbaye de Lorsch au XIe siècle* et un *Évangéliaire de Saint-Ludger*, du XIIe. Il s'attachait à compléter la collection de manuscrits qui venait des Condé, la splendide série d'incunables formée par M. Standish et les trois mille volumes de la bibliothèque Cigongne, transportée de Paris à

Londres au printemps de 1861. M. Armand Cigongne, ancien agent de change à Paris, avait composé une collection presque exclusivement française. Il recueillait, avec un soin et une persévérance admirables, une merveilleuse série d'ouvrages en vers, de pièces dramatiques et de romans. Il y avait joint des volumes curieux dans tous les genres, des reliures précieuses portant les armes de personnages illustres, des manuscrits qui étaient de vrais bijoux. Non content de collectionner les reliques des amateurs anciens, il avait fait relier lui-même un nombre considérable de volumes. Nul bibliophile moderne n'avait montré autant de discernement dans le choix des exemplaires, autant de goût dans la décoration extérieure des livres. La réputation de sa bibliothèque était universelle. Aussi le Duc d'Aumale s'efforça-t-il aussitôt d'en devenir possesseur et son mandataire Édouard Bocher fut assez heureux pour conclure, le 2 juillet 1859, l'acquisition en bloc de la collection, au prix de 375 000 francs.

La place manquant à Twickenham pour loger tous ces trésors, le Prince demanda à l'architecte Duban le plan d'une grande salle qui servirait de bibliothèque. La première pierre de ce bâtiment fut posée le 21 avril 1860; la truelle d'argent qui servit à cette occasion au Duc et à la Duchesse d'Aumale est conservée au Musée Condé.

VII

Le dernier événement de quelque importance qui soit signalé à la fin du troisième volume de la Correspondance est la candidature possible du Duc d'Aumale au trône de Grèce. Cuvillier-Fleury en parle pour la première fois dans une lettre datée du 30 décembre 1862. Quelques jours auparavant, une grande chasse avait été donnée à Ferrières par le baron de Rothschild. Le bruit courait depuis lors que l'Empereur qui y assistait avait prononcé le nom du Prince pour le trône que rendait vacant le départ du roi Othon de Bavière. « Cela me paraît pour le moins extraordinaire, écrivait Cuvillier-Fleury, ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas vrai, si peu vraisemblable que cela soit. Il y a bien de l'imprévu dans les choses humaines. Il y a bien des motifs pour qu'une solution de ce genre fût agréable au Maître. Elle servirait à sa politique et à son renom. » Il n'eût pas été maladroit, en effet, d'éloigner le Duc d'Aumale, de

détourner son attention des affaires de France et d'offrir un but à son activité.

Au fond, l'idée ne venait pas de l'Empereur qui s'était borné à y faire bon accueil. Elle venait d'un des plus fidèles serviteurs de la Maison d'Orléans, Piscatory, ancien philhellène, ancien ministre de France en Grèce. Piscatory, demeuré très populaire en Orient, y conservait des correspondans et des amis. Sa maison de Paris était ouverte aux jeunes Grecs qui y faisaient leurs études. Il avait appris par eux et par des lettres de Grèce que la candidature du Prince y serait acclamée. On se faisait fort d'obtenir l'adhésion écrite de tous les officiers de la garnison d'Athènes. Quant à lui, avec sa nature ardente et optimiste, il avait pris la question si à cœur qu'il s'engageait, s'il pouvait débarquer à midi au Pirée, à faire proclamer le Duc d'Aumale roi, par acclamation, avant la fin du jour. Les Grecs tenaient d'autant plus à l'acceptation du Prince qu'ils ne voyaient se produire nulle part une candidature qui leur convînt et qu'ils ne pouvaient se passer d'un roi sans tomber dans l'anarchie.

Le Duc, pressenti par Piscatory, ne lui cacha pas que, si des objections pouvaient être faites à ce projet, il n'en était pas moins flatté qu'on vînt le chercher sur la terre d'exil. Il aurait été moins sensible à cette marque de sympathie pendant que son père régnait aux Tuileries. Éloigné de France, exilé, sans influence politique, il ne pouvait qu'être profondément touché qu'on voulût bien penser à lui. Il ne lui était pas non plus indifférent de se consacrer à une noble cause, de servir un peuple pour lequel les jeunes hommes de son temps avaient toujours fait les vœux les plus ardens, dont le patriotisme avait excité dans tous les pays d'Europe un si vif enthousiasme. S'il y avait du travail à accomplir, il ne craignait pas le travail ; s'il y avait des dangers à courir, le danger ne lui faisait pas peur.

La proposition offrait donc à son avis des côtés séduisans. Mais cet homme, si hardi sur le champ de bataille, était en même temps le plus prudent et le plus avisé des politiques. Il ne voulait à aucun prix s'engager avant d'obtenir certaines précisions. Quelles seraient les ressources du royaume hellénique, serait-il en mesure de défendre son indépendance? La question se compliquait aussi de considérations morales. Les Grecs ne paraissaient pas demander au Prince de changer de religion, mais ils exprimaient le désir que celui de ses enfans qui devait

lui succéder adoptât le rite grec. Avant de prendre un parti, le Duc d'Aumale désirait consulter les membres de sa famille, et particulièrement son fils aîné, le Prince de Condé. Celui-ci, qui suivait à Lausanne les cours de l'Académie sous la direction d'un colonel de l'armée fédérale, témoigna peu de goût pour l'aventure. Très attaché à la foi catholique, très Français de cœur, il ne voulait changer ni de religion, ni de patrie (1).

(1) Voici la réponse faite au Duc d'Aumale par le Prince de Condé dans une lettre qui honore sa mémoire.

Lausanne, 2 février 1863.

Mon cher Papa,

J'ai reçu par Robert la lettre de M. Piscatory et la réponse que vous lui avez faite*. Au premier moment, je ne le cacherai pas, une pareille idée m a plutôt effrayé je ne m'étais jamais préparé à l'idée de porter le fardeau que l'on appelle une couronne. Mais ensuite, en lisant votre réponse, j'ai trouvé que tout ce que vous avez dit était d'accord avec ce que je pensais; je me bornerai donc à ajouter quelques idées qui me viennent à l'esprit, et dont vous ferez le cas nécessaire.

D'abord un point à éclaircir, et qui est pour moi le *sine qua non* de la question. Dans l'analyse de la lettre de M. Piscatory, que vous m'avez envoyée, il est dit : « Ils (les Grecs) ne lui demanderaient point un changement de religion, et il leur suffirait que celui de ses enfans qui devrait lui succéder adoptât le rite grec. » Que veut dire ce mot « rite ? » Est-ce simplement d'entendre les offices selon le rite des Grecs unis à l'Église romaine, ou bien le mot rite veut-il dire ici religion? Désire-t-on une abjuration de la foi catholique? En ce cas, je me retire, je ne veux à aucun prix quitter la foi de mes pères, que je tiens pour la meilleure.

Autre question : je ne crois pas qu'en ce moment votre élection au trône de Grèce rencontre quelque opposition de la part des puissances étrangères. Mais si, comme je l'espère, Paris monte, un jour, sur le trône de France, l'Angleterre ne s'inquiéterait-elle pas de voir les trônes de Grèce et de France dans les mains de la même famille? Ne pourrait-il résulter de là de fâcheuses complications?

Je passe au troisième et dernier point qui m'ait préoccupé ; en montant sur le trône de Grèce vous renonceriez, pour vous et votre famille, à cette patrie que nous aimons tous tant; il faudrait devenir Grec et cesser d'être Français. Rude sacrifice, dont je ne me sens guère plus la force que du changement de religion, et sans lequel on ne serait qu'un second Othon. Enfin, et il n'y a pas à se faire d'illusion, votre nom est, au dire de tous ceux qui viennent de France, le plus connu et le plus populaire de la famille. En devenant roi des Grecs, vous cesseriez d'être Duc d'Aumale. Serait-il juste de priver non seulement la maison d'Orléans, mais la cause tant aimée de la liberté, d'un de ses appuis les plus importans? En assurant ainsi une situation à notre branche, ne gâterions-nous pas celle de la famille entière et de la France?

J'indique. A vous de décider si ce que je dis est faux ou juste. Vous m'avez demandé ce que je pensais; j'ai répondu avec franchise et selon ma conscience.

Maintenant, si Dieu favorise votre candidature et que vous l'acceptiez, vous pouvez être sûr que je serai à côté de vous, prêt à vous servir et à accepter toute tâche. Seulement, je ne veux point apostasier, préférant le bonheur éternel à la gloire de ce monde.

Votre très respectueux et très affectionné fils

LOUIS D'ORLÉANS.

* Ces lettres avaient été remises au Prince de Condé par le Comte de Paris et le Duc de Chartres qui, allant voyager en Italie, s'étaient arrêtés pendant quelques jours à Lausanne.

C'était au fond la pensée même du père. Il suffit qu'elle fût exprimée avec énergie par le fils pour que toute idée de candidature fût abandonnée. Le Duc y mit de propos délibéré des conditions qui la rendaient inacceptable pour les Grecs. Devant ce refus peu déguisé, l'Angleterre entra en scène à son tour et fit agréer comme candidat le second fils du prince héréditaire de Danemark, le frère de la princesse de Galles.

De l'ensemble de la correspondance se dégagent certains traits particuliers de la physionomie du Duc d'Aumale. Il convient de les retenir si l'on veut pénétrer jusqu'au fond de cette nature si originale et si forte. De toutes les hérédités qui pouvaient peser sur lui en sens divers, celle qui lui a laissé une empreinte ineffaçable, c'est la Révolution de 1830. Il est resté jusqu'au bout l'homme des journées de Juillet, très partisan du droit populaire, passionné pour toutes les libertés, pour la liberté de penser et pour celle d'écrire, très respectueux des choses de la religion, mais aussi indépendant des coteries cléricales que des coteries légitimistes. Les préjugés de certains conservateurs, le snobisme des gens qui se croient bien pensans et qui ne voient de salut que dans leur petite église, lui donnent des nausées.

De temps en temps il a besoin de se soulager, d'ouvrir son cœur, de crier à son correspondant la répugnance que lui inspirent les opinions artificielles de quelques salons. Il aime les gloires de son pays, il parle avec enthousiasme des grandes familles qui l'ont illustré. Mais aucun plébéien ne juge plus sévèrement les travers d'une partie de la haute société que ce prince issu de la plus vieille des races royales, mais affranchi par son éducation de tous les partis pris de classes ou de castes. Il est bien, comme il aime à le dire, le fils de la Révolution, et il se réclame en toute circonstance des principes de 1789.

A. Mézières.

CHATEAUBRIAND

ET

SES RÉCENS HISTORIENS

Heureux prestige du talent littéraire! A peine la nouvelle s'était-elle répandue que M. Jules Lemaître, en l'an de grâce 1912, consacrerait à Chateaubriand une série de conférences que, de tous côtés, l'on vit surgir des articles et des livres sur l'auteur d'*Atala*. D'importans travaux que nous réclamions — en vain — depuis bien des années se sont hâtés de voir le jour. Quel intérêt nous offrent ces principales publications? Qu'ajoutent-elles de nouveau à l'idée que nous nous formions jusqu'ici de René? C'est ce que je voudrais rechercher ici.

I

« Quand on songe, — écrivions-nous il y a deux ans à peine, — avec quelle piété les Allemands ont constitué les *Archives* de leur Gœthe, collectionné jusqu'à ses moindres autographes, édité ses œuvres, et quel bruit, tout récemment encore, ils ont fait de la découverte d'une première version de *Wilhelm Meister*, on est un peu honteux, pour l'honneur littéraire de la France, que nous en soyons encore à attendre une édition quelconque de la *Correspondance générale* de Chateaubriand. Ignorerions-nous par hasard que Chateaubriand est, en France, un aussi grand nom que Gœthe en Allemagne? Et serions-nous, peut-être, trop riches en chefs-d'œuvre? » Puisque M. Louis Thomas a bien voulu s'approprier ces quelques lignes pour présenter récemment

au public le premier volume de cette *Correspondance générale* que nous n'étions pas seul à souhaiter, nous n'aurons pas trop de scrupules à les reprendre à notre tour : elles expriment tant bien que mal le sentiment que nous éprouvions alors, que beaucoup d'autres avant nous avaient éprouvé, à constater et à déplorer la fâcheuse, la singulière lacune que le nouvel éditeur s'est proposé de combler (1).

Car d'abord, c'est bien un véritable chef-d'œuvre que la *Correspondance* de Chateaubriand, un chef-d'œuvre qu'il nous faudra examiner d'ensemble, et tâcher de placer à son véritable rang, quand la publication en sera terminée. De cela, à vrai dire, nous étions déjà quelques-uns à nous douter. Des « chateaubriandistes » de profession, Edmond Biré, l'abbé Pailhès, René Kerviler l'avaient dit avant moi à plus d'une reprise. M. Lanson, juge difficile, et juge peu suspect d'un excès de tendresse à l'égard de Chateaubriand, essayant un jour d'évaluer « ce trésor épistolaire, » n'hésitait pas à déclarer qu'« en ce genre encore, Chateaubriand serait au premier rang. » Je crois pour ma part, et de plus en plus, — et si je l'ai déjà dit, je le répète, — que, de toutes les correspondances du XIXe siècle français, s'il en est une qu'on puisse, dans un genre d'ailleurs fort différent, comparer ou opposer à celle de Voltaire lui-même, c'est bien celle de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Je sais les différences. On ne saurait, certes, railler avec plus de finesse, conter ou discuter avec plus d'agrément, badiner avec plus de grâce, flatter avec une plus spirituelle légèreté que Voltaire dans les quelque dix mille lettres qu'il nous a laissées, et qui sont, à n'en pas douter, l'un des monumens les plus extraordinaires du génie français. Mais aussi on ne saurait mettre plus de hautaine éloquence, de mélancolie rêveuse, de poésie sombre, délicate ou ardente que Chateaubriand dans les pages qu'il adresse à ses nombreux amis. J'ouvre absolument au hasard le premier volume de cette *Correspondance*, et je tombe sur ces quelques lignes à Mme de Duras (18 juin 1813) :

J'ai bien des choses dans l'âme que je voudrais dire, mais je souffre tant, que j'ai peine à voir les mots que j'écris. Bonsoir, chère sœur ! Je vais me coucher avec votre pensée et le chant d'un rossignol qui revient chaque

(1) *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée avec Introduction, indication des sources, notes et tables doubles, par Louis Thomas, avec un portrait inédit, t. I. Paris, Champion, 1912; in-8.

printemps dans ma petite tour. Il est arrivé avant-hier. Je compte lui apprendre le nom de mon amie.

A Chênedollé (12 janvier 1805) :

Je vous attends... Nous irons nous ébattre dans les vents, rêver au passé, gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir ; nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible.

Et encore une fois, je n'ai pas choisi. Les uns pourront préférer la vivacité piquante de Voltaire ; les autres l'imagination somptueuse de Chateaubriand. Littérairement, les deux se valent. On pourrait dire d'ailleurs qu'il arrive parfois à Chateaubriand de « faire du Voltaire, » j'entends par là de plaisanter avec autant d'agrément que Voltaire : je ne crois pas que Voltaire épistolier ait jamais su atteindre à certaines hauteurs où s'élève sans effort Chateaubriand.

Et je ne pense pas que l'intérêt historique ou documentaire de la *Correspondance* de Chateaubriand soit beaucoup moindre que celui qui s'attache à la *Correspondance* de Voltaire. Si le grand écrivain du XVIIIe siècle a été mêlé à toute la vie de son temps, on en peut dire autant du poète des *Martyrs*. Ambassadeur et ministre, celui-ci a vu de plus près, il a même manié de plus grandes affaires, et l'historien, même politique, des deux Restaurations ne saurait négliger le témoignage d'un homme qui a pu se vanter fièrement, et justement, d'avoir « fait de l'histoire. » Quand, en 1838, il publia son *Congrès de Vérone*, — ce livre trop peu connu aujourd'hui, et pour lequel Vinet professait une si vive admiration, — deux de ses amis, Marcellus et La Ferronays, inquiets de ces divulgations qu'ils jugeaient prématurées, vinrent le supplier de ne publier que les documens strictement indispensables à sa justification personnelle. Nullement convaincu, mais ne voulant pas contrister ses amis, Chateaubriand déféra à leur désir. « Vous me coûtez tous deux quarante mille francs, » leur dit-il. Quatre volumes étaient imprimés : il les fit détruire, — sauf un exemplaire, — et il réduisit sa publication à deux volumes. On aurait pu, ce me semble, publier de son vivant toute la *Correspondance* de Voltaire sans trahir aucun secret d'État.

Mais, plus encore qu'un document sur l'histoire politique et sociale, morale et littéraire de son temps, la *Correspondance* de Chateaubriand est un document sur lui-même ; et à ce point de

vue encore, elle ne le cède en rien à celle de Voltaire. Il est certain que, si nous ne le connaissions que par son œuvre, nous ne connaîtrions pas dans la vérité vivante de sa nature morale et de sa biographie le patriarche de Ferney. C'est dans ses lettres que nous le voyons tel qu'il fut, tel qu'il éblouit, émerveilla, scandalisa ses contemporains, ce prodigieux, cet unique Voltaire, ce « composé d'air et de flamme, » comme on l'a si bien appelé ; c'est là qu'il prolonge encore pour nous cet étourdissant feu d'artifice qu'il a, pendant plus d'un demi-siècle, tiré sans répit sur les tréteaux de l'histoire ; là nous le voyons rire, s'agiter, mentir, tripoter, ourdir les multiples trames de ses multiples intrigues, effacer par une caresse les égratignures de sa verve, réparer une étourderie par une flatterie, une malice, voire une polissonnerie, et tenir dans sa dépendance, intéresser à son effort, faire servir à sa fortune ses innombrables correspondans, en déployant toutes les infinies ressources de l'esprit le plus subtil, le plus souple, le plus agile qui fut jamais. Le roi Voltaire est dans sa *Correspondance*, et il n'est pas ailleurs. Il n'en est pas tout à fait de même pour Chateaubriand, puisque nous avons les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Mais les *Mémoires* ne nous offrent, n'ont laissé passer jusqu'à nous qu'un René un peu arrangé, simplifié,— et même « costumé, » dirait M. Beaunier, — en vue de l'effet à produire sur la postérité. Le René amoureux n'y paraît qu'à peine, et le René professeur de français et commis voyageur en bas n'y paraît pas du tout. Au contraire, dans la *Correspondance*, si incomplète qu'elle soit encore, le Chateaubriand vrai, réel, — et sans retouches, — le « bon garçon » qu'ont tant aimé les Fontanes, les Joubert, et tout un cortège d'adoratrices, se montre à nous tel qu'il était : faible, passionné, à la fois ambitieux et détaché, enthousiaste et pourtant lucide, généreux et égoïste, toujours à court d'argent, souvent en proie aux humeurs noires, orgueilleux et vindicatif, très capable de haines violentes, mais incapable de bassesses, charmant avec tout cela, bref, une tête folle et un cœur d'or. Or, ce Chateaubriand-là, que beaucoup de ses lecteurs n'ont même pas soupçonné, il est nécessaire de le bien connaître pour comprendre exactement son œuvre. L'œuvre de Chateaubriand, en effet, n'est pas, comme celle des grands classiques, comme l'était encore celle de Voltaire, entièrement détachée de la personne morale qui l'a conçue et réalisée : elle en est un

reflet direct, un prolongement naturel, une expression à peine transposée. Supposez que nous connaissions par le menu toute la vie, et jusqu'aux démarches les plus intimes de Corneille : croyez-vous que nous en soyons très avancés pour l'intelligence du *Cid* ou de *Polyeucte?* Pareillement, *Zaïre* et le *Siècle de Louis XIV*, *Candide* et l'*Essai sur les mœurs* se suffisent fort bien à eux-mêmes : ce que nous savons de leur auteur ne saurait en rien modifier l'idée que nous avons de ces divers écrits, et le jugement que nous en portons. Mais il n'en va plus de même avec Chateaubriand : nous avons besoin de savoir avec précision ce que le poète a mis de lui-même, de son expérience personnelle de la vie dans *René*, dans le *Génie*, dans *les Martyrs*, pour bien entendre non seulement certains détails, mais même la signification générale de chacune de ces œuvres, et pour en porter un jugement équitable. Très intéressante donc pour nous faire connaître une personnalité extrêmement riche et complexe, aussi extraordinaire en son genre peut-être que l'était celle de Voltaire, la *Correspondance* de Chateaubriand nous aide encore à mieux comprendre, à mieux juger l'œuvre même de Chateaubriand. Voilà bien des raisons qui expliquent l'impatience avec laquelle, depuis une quinzaine d'années surtout, critiques et historiens littéraires en attendaient la publication.

Et, il est vrai, nous la connaissions déjà en partie, cette *Correspondance*, et l'on en avait déjà publié d'importantes portions. J'évaluais, il y a deux ans, à deux mille environ le nombre de lettres de Chateaubriand alors connues de moi tout au moins. Seulement, ces deux mille lettres, dont quelques-unes étaient d'ailleurs inédites, il fallait, pour les utiliser, se reporter à plus de cinquante volumes, et à je ne sais combien de brochures, ou d'articles de revues. C'est dire qu'elles étaient à peu près inutilisables pour le commun des travailleurs et des lecteurs, et même pour bien des spécialistes : en dépit de leur patience et de leur bon vouloir, les arbres, trop souvent, leur masquaient la vue de la forêt. Il fallait donc, de toute nécessité, recueillir en un seul *Corpus* ces innombrables pages éparses, *disjecti membra poetæ;* il fallait dresser, une bonne fois, un inventaire sérieux, à peu près complet, de toutes les lettres dispersées; il fallait faire appel à tous les détenteurs de papiers inédits, et les engager à verser au trésor commun leurs richesses particulières.

C'est ce qu'a fait le nouvel éditeur. Et il semble, d'après sa *Préface*, qu'il a déjà été bien payé de sa peine. Nombre de portes, qu'on aurait pu croire plus jalouses, se sont ouvertes devant lui; d'aimables et précieuses communications lui ont été faites qui, jointes à ses propres recherches, lui permettront d'augmenter singulièrement le nombre de lettres connues ou simplement soupçonnées du grand écrivain. Il serait sans doute bien prématuré de vouloir, dès maintenant, donner des chiffres un peu précis. Je ne serais pourtant pas étonné que M. Louis Thomas pût porter à trois mille, — et peut-être au delà, — le total des lettres que nous possédons de Chateaubriand. Et, bien entendu, il ne rassemblera pas tout.

Car les *Correspondances* les plus complètes, le plus pieusement conservées, le plus scrupuleusement publiées, ne représentent jamais qu'une partie, parfois assez minime, de tout ce qui s'est écrit de lettres durant une vie d'homme ou de femme. Le hasard et la volonté, pour sauvegarder comme pour détruire, ne s'inspirent pas toujours des vrais intérêts du mort illustre, et bien moins encore de ceux de la postérité. C'est ainsi que nous ne possédons aucune des lettres de Chateaubriand à son père, à sa mère, à son frère, à sa sœur Mme de Farcy, à sa sœur Lucile. Il semble bien qu'il ait détruit lui-même sa correspondance avec Mme de Beaumont (1), et même, ce qui s'explique moins, presque toutes ses lettres à Joubert. Toute sa correspondance avec Bonald a disparu des papiers de l'auteur de la *Théorie du Pouvoir*. Et nul doute enfin qu'il n'y ait bien des lacunes dans sa correspondance avec Lamennais, avec Ballanche, même avec Mme de Staël et avec Fontanes, avec combien d'autres encore ! Ces lacunes sont assurément regrettables, mais elles sont inévitables, et, d'ailleurs, quelques-unes seront peut-être comblées un jour. La première édition de la *Correspondance* de Voltaire comprenait six mille lettres : nous en possédons dix mille aujourd'hui, — et, jusqu'au Jugement dernier, l'on en retrouvera de nouvelles.

(1) De toute la Correspondance avec Mme de Beaumont, il ne nous reste que quelques lignes citées par Mme de Beaumont dans une lettre à Joubert (*les Correspondans de Joubert*, p. 142), et qui, chose assez piquante, se retrouvent en partie dans une autre lettre de Chateaubriand... au même Joubert, laquelle fait partie du *Voyage en Italie*. Chateaubriand y parlait des déserts « où la trace de la dernière charrue romaine n'a pas été effacée, des villes tout entières vides d'habitans, des aigles planant sur toutes ces ruines, etc. ! Le Pape a une figure admirable, pâle, triste, religieuse. Toutes les tribulations de l'Église sont sur son front. » — Cette lettre que M. Paul de Raynal n'a pas datée doit l'être de la fin de juin 1803.

Des publications comme celle qu'a entreprise M. Louis Thomas sont donc nécessairement provisoires. Il ne s'ensuit pas qu'elles ne doivent être exécutées avec les scrupules de précision et d'exactitude qu'aujourd'hui plus que jamais, — car ces scrupules sont de date récente, — on exige des travaux de cette nature. Un premier point, sur lequel nous ne transigeons guère, c'est le parfait établissement des textes qu'on nous livre. Il semble bien que, sur cet article, le nouvel éditeur nous donne très suffisante satisfaction, et il y avait peut-être d'autant plus de mérite que quelques-uns de ses prédécesseurs lui avaient, à cet égard, légué d'assez mauvais exemples. Il indique toujours la source ou les sources où il puise, et, presque toutes les fois qu'il en a la possibilité, il collationne le texte sur les originaux. Certaines lettres, dont il avait déjà publié le texte fautif ou incomplet d'après les imprimés, lui ayant été communiquées en cours d'impression, il a pris le parti de les reproduire, en leur teneur exacte, dans un *Supplément*. Et à ce propos, j'ai bien envie de chercher une petite querelle à M. Louis Thomas. Il reproduit dans son *Supplément* la *Lettre écrite chez les sauvages de l'Amérique*, et il s'excuse de ne pas l'avoir publiée à sa date dans le cours de la *Correspondance*. « J'avais toujours pensé, nous dit-il, que cette lettre était une composition littéraire à mettre en dehors de la correspondance, mais certains habitués de l'œuvre de Chateaubriand ayant une opinion contraire, je m'incline devant leurs raisons. » Soit; mais il a publié sans sourciller dans la *Correspondance* la fameuse *Lettre au citoyen Fontanes sur la seconde édition de l'ouvrage de Mme de Staël* (1), et les lettres non moins célèbres écrites de Turin, de Milan et de Rome à Joubert et à Fontanes et extraites du *Voyage en Italie*: or ce sont bien là, — et il s'en avise lui-même, — des « compositions littéraires » au premier chef, puisque ce sont, à proprement parler, des articles. Et je n'ai garde de me plaindre de les retrouver dans la *Correspondance;* mais j'ai quelque peine à comprendre les scrupules du nouvel éditeur dans le premier cas, et son absence de scrupules dans le second.

J'aurais voulu aussi qu'il prît un parti plus net sur la question de l'orthographe. Il me semble qu'il a mêlé dans ce premier volume les orthographes les plus diverses : celle des imprimés,

(1) Pour cette *Lettre*, il aurait mieux valu donner le texte le plus ancien, celui du *Mercure*, et rejeter en notes les variantes des éditions ultérieures.

celle des autographes, celle aussi des copies qui lui ont été communiquées. Puisqu'il était impossible d'atteindre, et de reproduire d'une manière constante l'orthographe de Chateaubriand, — laquelle était des plus fantaisistes, et ne présente, à mon gré, aucun intérêt véritable, — mieux valait, si je puis dire, tout réduire au même dénominateur, et adopter franchement, et uniformément, l'orthographe actuelle. Personne ne se fût plaint de ce « modernisme. » A quoi bon hérisser de difficultés la lecture de nos grands écrivains, et, sous prétexte de littéralité ou d'exactitude, donner à leur prose je ne sais quel aspect d'archaïsme, ou même de barbarie?

Mais ce sont là fautes bien vénielles. M. Louis Thomas n'en a-t-il pas commis une plus grave en reculant, comme il l'a fait, devant la tâche, considérable et ingrate, je le sais, difficile et délicate, j'en conviens, d'annoter cette *Correspondance?* « J'ai réduit les notes, nous dit-il, et m'en suis passé la plupart du temps. Je sais combien il est facile, avec un dictionnaire biographique comme celui de Michaud, de se donner l'air d'un grand érudit. D'ailleurs, à mon avis, sauf dans le cas spécial d'une édition philologique, l'appareil de notes gêne le lecteur dans sa recherche d'un plaisir intellectuel. » — Ah! le bon billet! suis-je ici tenté de dire. Qu'on me montre le lecteur qui sera « gêné » « dans sa recherche d'un plaisir intellectuel » par des notes sobres, précises, lui éclaircissant telle allusion, lui rappelant tel fait qu'il a sans doute oublié ou qu'il ignore, et lui fournissant toutes les indications essentielles pour replacer une lettre dans ce cadre de vie morale et sociale en dehors duquel elle n'est rien que la plus morte des abstractions! S'il s'en trouve un seul, — et ce n'est pas pour celui-là que nous travaillons, — qu'à cela ne tienne! Puisque la poussière du rez-de-chaussée l'incommode, il n'a qu'à rester au premier étage!... Mais, sans doute, M. Louis Thomas a voulu plaider coupable. Convaincu, trop convaincu peut-être que son travail ne saurait être définitif, il a tenu à limiter son effort; il s'est interdit l'ambition de rivaliser, par exemple, avec les admirables éditeurs de la *Correspondance* de Bossuet, dans la *Collection des Grands Écrivains de la France*, MM. E. Levesque et Ch. Urbain (1), ou encore avec les éditeurs tout récens de la *Correspondance* de Manzoni, MM. Giovanni

(1) *Correspondance de Bossuet*, par MM. E. Levesque et Ch. Urbain, 5 vol. in-8, Hachette.

Sforza et Giuseppe Gallavresi (1). Il m'est difficile de le lui reprocher trop sévèrement. Quand on n'a pas eu soi-même le courage, la patience ou le loisir, en ayant eu quelquefois l'intention ou le désir, d'entreprendre et de pousser jusqu'au bout une édition complète et annotée de la *Correspondance* de Chateaubriand, et d'engloutir dans cet absorbant travail une dizaine d'années de sa vie, on se doit d'être indulgent pour les autres. Imparfaite, assurément, et nécessairement provisoire, l'édition de M. Louis Thomas, à en juger par le premier volume, témoigne d'un labeur très méritoire et, telle qu'elle est, nous rendra les plus grands services; elle a d'ailleurs ce mérite éminent d'*exister*, puisque, soixante-quatre ans après la mort de Chateaubriand, elle est la première en date. Il faut souhaiter qu'elle continue à recevoir les encouragemens efficaces des travailleurs, des lettrés, de tous ceux qui possèdent encore des lettres autographes ou des copies de lettres de René (2). Comme le dit très bien M. Louis Thomas, « Chateaubriand appartient au patrimoine de la France : » il est d'un intérêt général que cette première édition de sa *Correspondance*, — que sans doute on ne refera pas de sitôt, — soit aussi complète que possible.

Le premier volume de cette *Correspondance* comprend trois cent quarante-quatre lettres, ou fragmens de lettres, — car quand certaines lettres ne lui sont connues que par des catalogues d'autographes, le nouvel éditeur, en attendant mieux, reproduit les indications et citations, presque toujours trop fragmentaires, des catalogues (3), — et il nous conduit jusqu'au

(1) *Carteggio di Alessandro Manzoni* a cura di Giovanni Sforza e Giuseppe Gallavresi, con 12 ritratti e 2 fac simili, 1803-1821 ; Milan, Ulrico Hoepli, in-16.

(2) Pour prêcher d'exemple, voici une lettre inédite de Chateaubriand à Michelet, dont je dois la communication à feu Gabriel Monod :

« 29 février 1840.

« Je n'ai qu'un regret, monsieur, c'est de ne pas vous avoir rencontré chez vous; je ne mérite point vos éloges, mais j'en suis extrêmement flatté. J'ai commencé votre quatrième volume : malgré ce que je croyais savoir du XVe siècle, j'ai vu que j'avais encore bien des choses à apprendre. Je vais continuer une lecture aussi instructive qu'attachante.

« Je vous prie, monsieur, de parler de moi à votre fils, et d'agréer, avec l'hommage de mon admiration, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« CHATEAUBRIAND. »

(3) Quelques lettres ou fragmens de lettres sont mal datés. Par exemple, p. 59 le 20 prairial ne saurait correspondre au 9 janvier 1802. Dans la même lettre, au lieu de : « au mois d'août, » il faut lire, je crois : « au mois d'avril. » — Pourquoi enfin, dans ce volume, n'avoir pas mis de *Table des matières?*

27 juillet 1817. C'est donc près de cinquante années de la vie de Chateaubriand qu'il embrasse; et l'on pourrait, à l'aide de ce premier volume, esquisser la biographie et la psychologie du grand écrivain durant toute cette importante période. Je résiste à la tentation : la personnalité de Chateaubriand n'est pas, selon moi, de celles que l'on puisse morceler sans inconvénient; pour en apprécier avec équité les divers aspects, il faut d'abord en bien voir l'ensemble; et c'est ce que l'on ne pourra faire sérieusement, je veux dire avec une suffisante précision, que lorsque la *Correspondance générale* sera à peu près complètement exhumée et publiée. D'ici là, tout jugement de fond sur le caractère et sur la destinée de Chateaubriand aura quelque chose de vague, d'approximatif et de provisoire. S'il est vrai, comme je le crois, et comme Brunetière le déclarait déjà, voici plus de quinze ans, que « le jugement de la postérité sur Chateaubriand est encore à prononcer, » aucun travail ne contribuera plus à la lente formation de ce jugement que la publication de sa *Correspondance*.

II

Tel doit être aussi, j'imagine, l'avis de M. Albert Cassagne, l'auteur d'un livre curieux dont le titre (1), évidemment inspiré d'un roman de Mme Tinayre, *la Vie amoureuse de François Barbazanges*, a peut-être le tort, l'heureux tort de promettre moins qu'il ne tient. Car, s'il est bien question surtout de « la vie politique de François de Chateaubriand » dans ce gros volume, il est question de beaucoup d'autres choses qui n'ont avec la vie politique de René qu'un rapport quelquefois lointain. Même, des critiques superficiels, observant que ce premier volume nous conduit jusqu'aux Cent-Jours, pourraient dire que ce livre s'arrête au moment où la vie politique commence. Ils se tromperaient; car, s'il est exact que la vraie vie politique de Chateaubriand s'ouvre après l'Empire, la longue période qui précède n'est pourtant pas qu'une simple introduction à cette carrière publique. En tout cas, c'est la thèse que soutient M. Cassagne : pour lui, la vie politique de René s'ouvre un quart de siècle avant la date où on la fait généralement commencer.

(1) *La vie politique de François de Chateaubriand*, t. I (*Consulat, Empire, Première Restauration*), par M. Albert Cassagne, 1 vol. in-8; Plon, 1911.

Vivent les livres à thèse! Ils nous empêchent de nous endormir sur le mol oreiller des opinions courantes et des idées toutes faites. Ils bousculent les préjugés à la mode. Ils éveillent, ils tiennent en haleine l'inquiétude d'esprit, seule condition de tout progrès intellectuel. Quand la thèse est vraie, elle emporte toutes les résistances. Quand elle est fausse, elle nous force, pour la combattre et la ruiner, à descendre jusqu'au fond de notre pensée, à préciser, à renouveler, à rajeunir les raisons que nous pouvons avoir de ne pas nous y rallier et de maintenir notre opinion première. Quand elle est simplement enfin paradoxale ou excessive, — ce qui est le cas le plus fréquent, — elle remet en honneur ou en lumière, elle fait rentrer dans la circulation générale bien des vérités secondaires sans doute, mais intéressantes, importantes même quelquefois, et trop inaperçues.

La thèse que soutient M. Albert Cassagne me paraît être de cette dernière catégorie. Il l'énonce lui-même avec une hardiesse, une netteté qui ne laissent rien à désirer, dès les premières lignes de son *Avant-propos :* « Je la résumerai d'un mot, écrit-il, en disant qu'il (Chateaubriand) fut homme d'action par essence, et poète par accident. » Et tout son livre est, en effet, la démonstration, ou plutôt l'illustration de cette idée générale qui surprendra et même choquera, — il s'en rend fort bien compte, et il n'est pas loin de s'en réjouir, — un certain nombre de ses lecteurs.

Pour ma part, je n'en suis ni choqué, ni scandalisé, et, persuadé depuis fort longtemps qu'il y a dans Chateaubriand autre chose qu'un pur et simple poète, je suis tout prêt à reconnaître qu'elle contient une assez large part de vérité. Mais, réduite à ces termes un peu trop simples, elle me semble ne pas correspondre exactement à la réalité des faits, à la vraisemblance psychologique et historique.

Chateaubriand « homme d'action par essence et poète par accident : » la formule est ingénieuse, mais elle a le tort d'opposer et de séparer deux choses qui, dans l'espèce, doivent être étroitement unies. Les facultés d'homme d'action et de poète ou d'écrivain s'opposent, en effet, chez la plupart des hommes; elles s'opposent même si bien qu'elles sont très rarement réunies chez le même homme; et, par exemple, nous ne voyons ni Taine, ni Renan costumés en ambassadeurs ou même en ministres. Mais ce qui est vrai du commun des mortels, et même de

quelques individualités supérieures, ne l'est pas de toutes. Le génie politique et le génie militaire s'opposent aussi le plus souvent; et pourtant, Napoléon n'a été, que nous sachions, dénué ni de l'un, ni de l'autre. Pareillement, et toutes proportions gardées, Chateaubriand a su concilier en lui deux « ordres » différens. Ne parlons pas, j'y consens, de son génie politique : si le génie n'est qu'une longue patience, en politique plus peut-être qu'ailleurs, cette vertu suprême lui a fait étrangement défaut. Mais, cette réserve faite, plus on étudiera sa vie et son rôle publics, plus on reconnaîtra, je crois, qu'il a fait, en son temps, sérieuse figure d'homme d'État. En tout cas, il est indéniable qu'il ait eu le tempérament et quelques-unes des plus rares qualités de l'homme d'action, et qu'on lui fasse tort de toute une partie de sa personnalité et de son œuvre en le réduisant à n'être qu'un rêveur et un poète. La vérité est qu'il était par essence une grande force indéterminée, capable de s'appliquer, ensemble ou successivement, mais avec une égale intensité, à des objets fort différens, et qui tantôt fusait en rêveries et en phrases harmonieuses, et tantôt en désirs précis, en volontés bien arrêtées de faire passer dans les faits un peu de son propre idéal. Mais il n'a jamais sérieusement sacrifié l'un de ses dons à l'autre. S'il était très fier de « sa » guerre d'Espagne, il ne l'était pas moins du *Génie du Christianisme* et des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Et même, quand on le poussait, — il y a là-dessus de curieuses pages dans les *Mémoires*, — il déclarait volontiers qu'il est infiniment plus aisé d'être un bon diplomate qu'un bon poète.

Il m'est d'autant plus difficile de souscrire pleinement à la thèse de M. Albert Cassagne que la méthode qu'il emploie pour la démontrer me paraît assez souvent sujette à caution. Il use et abuse des conjectures. Je sais bien que nous faisons tous, plus ou moins, ainsi. Si consciencieux que nous soyons, — et l'enquête de M. Cassagne a été très consciencieuse, — nous n'atteignons jamais, en histoire, que des lambeaux de certitude; l'entre-deux nous échappe, et bon gré, mal gré, nous le remplissons par des hypothèses. Encore faut-il cependant que ces hypothèses aient un certain air de vraisemblance et reposent sur des faits minutieusement prouvés et contrôlés. Or les hypothèses de M. Cassagne ne sont pas toujours de cette espèce. Il a sa thèse à établir et, pour la faire triompher, rien ne lui coûte. Il a vite fait

de transformer une vague possibilité en probabilité, puis en certitude ; il dit volontiers : *peut-être* à la première ligne, *probablement* à la seconde, et *sûrement* à la troisième ; et à la quatrième, il dégage de ce soi-disant *fait* d'imposantes et imprévues conséquences. Donnons au moins un exemple de cette disposition d'esprit quelque peu dangereuse.

Peltier, dans son *Paris* du 15 avril 1799, insère un curieux article anonyme sur *la Guerre des Dieux* de Parny : l'article est visiblement d'un incroyant. M. Cassagne l'attribue, sans en apporter la moindre preuve, à Chateaubriand, et il voit dans cet article le point de départ du *Génie du Christianisme* conçu tout d'abord, d'après lui, comme étant essentiellement une œuvre non pas d'apologétique, mais d' « opportunisme » littéraire et politique. La conversion n'aurait eu lieu qu'ensuite, à la nouvelle de son double deuil, « entre la fin d'août et la fin d'octobre. » « Donc, le livre n'est pas le fruit de la conversion. Le contraire serait plus vrai. L'ouvrage était auparavant conçu, élaboré, et, sous sa première forme, terminé. » Et tout cela, parce qu'il s'agit de montrer que Chateaubriand, même dans ses œuvres en apparence les plus spontanées et les plus sincères, n'a jamais été qu'un homme politique, et, si je l'ose dire, un « arriviste » supérieur ! Il n'y a qu'un malheur : c'est que l'article sur Parny ne paraît pas être de Chateaubriand ; qu'à cette date (15 avril 1799), et selon toutes les vraisemblances, Chateaubriand connaissait dejà depuis plusieurs mois la nouvelle de la mort de sa mère, et, qu'ayant pleuré et ayant cru, il avait déjà conçu et esquissé son grand livre sous la forme d'une *Apologie* esthétique et morale du christianisme. Je crois donc devoir maintenir les dates et conclusions que j'ai, il y a un an, proposées ici même, et que M. Cassagne a écartées sans les avoir discutées.

J'insisterais moins si nous ne saisissions ici sur le vif l'un des défauts d'une méthode historique fort en honneur de nos jours, et où je voudrais bien, moi qui écris ceci, n'être jamais tombé ! Nous n'attachons aucune importance aux déclarations que les hommes du passé nous font sur eux-mêmes. Nous avons la prétention de mieux les connaître qu'ils ne se connaissaient eux-mêmes, de mieux démêler qu'eux-mêmes les mobiles secrets de leurs actes, et quand nous n'incriminons pas leur sincérité, nous leur prêtons généreusement une prodigieuse inconscience.

A force de les voir et de les étudier en fonction de leur époque, de restituer autour d'eux les innombrables circonstances, presque toujours inaperçues d'eux-mêmes, de leur vie morale et de leur action, nous finissons par oublier leur existence propre, et par dissoudre le plus clair de leur personnalité dans l'impersonnalité ambiante; la richesse du cadre nous fait perdre de vue non seulement la beauté, mais parfois jusqu'à la réalité du portrait. Rien de plus facile, à la distance où nous sommes, que de voir les raisons utilitaires qu'a eues — finalement — Chateaubriand d'écrire le *Génie du Christianisme;* rien de plus aisé que de noter les signes précurseurs d'une renaissance religieuse qui semblait appeler et rendre comme nécessaires une *Apologie* nouvelle et un nouvel apologiste. Mais quand, la plume à la main, nous nous livrons à cette analyse, ne sommes-nous pas la dupe d'une sorte de mirage rétrospectif? N'oublions-nous pas, ne négligeons-nous pas, de propos délibéré, tous les signes, tous les faits contraires, toutes les virtualités divergentes? Il y a dans l'histoire comme dans la nature une foule de germes qui avortent. Cette renaissance religieuse s'est produite, soit : mais s'est-elle produite sans résistance? et si le Concordat n'avait pas été promulgué, aurait-elle pu se produire? Le Concordat lui-même était-il un fait nécessaire? Et la volonté de Napoléon n'a-t-elle pas eu à briser bien des difficultés qui auraient pu paraître insurmontables? La réalité de l'histoire est plus mêlée, plus complexe, plus enchevêtrée, plus obscure que nous ne la construisons après coup. Aucun de ceux qui s'y sont fait un nom n'a pu, à un moment donné, avoir la certitude, en agissant d'une certaine manière, que son action aura l'avenir pour elle. En fait, au moment de la « conversion » de Chateaubriand, en 1798 ou 1799, il était impossible de prévoir le Concordat, le rétablissement du culte, la renaissance religieuse : le contraire même était beaucoup plus vraisemblable. Des vœux de persécutés, des espérances d'émigrés ne pouvaient constituer, pour un esprit prudent et « politique, » une base d'action suffisante; il fallait, pour s'en contenter et pour y asseoir sa fortune, un acte de foi singulièrement hardi et d'ailleurs invérifiable; il fallait *parier*, pour tout dire. Plus simplement, il fallait suivre l'inspiration de sa conscience, et, sans se désintéresser assurément des conséquences pratiques, pour le reste, « laisser faire aux dieux. » C'est ce qu'a fait Chateaubriand : il nous le

dit, et nous n'avons aucune raison, — psychologique et historique, — de ne pas l'en croire. En concevant le *Génie*, il ne pouvait pas, — raisonnablement, — espérer être servi comme il l'a été, par les circonstances; et il désirait, certes, passionnément le succès, et il n'a rien négligé pour l'assurer, mais il ne pouvait espérer celui qu'il a eu. Acte de foi et de bonne foi, acte de désintéressement, de générosité et de conscience, le *Génie du Christianisme*, n'est, originairement, rien autre chose; la politique n'est venue qu'ensuite, après le retour en France. Et dans les difficultés mêmes que Chateaubriand rencontrait pour réaliser son œuvre, je vois, s'il en était besoin, une preuve nouvelle, et non pas peut-être la moins parlante, de sa parfaite sincérité.

M. Cassagne me répondra sans doute qu'il ne conteste pas la sincérité de l'auteur du *Génie du Christianisme*, et qu'au surplus la sincérité n'est pas du tout inconciliable avec une certaine dose d'esprit politique, ce qui est du reste tout à fait mon avis. Il n'en est pas moins vrai qu'à insister comme il le fait, et d'une manière selon moi exagérée, sur la politique ou la diplomatie de Chateaubriand, il ne peut s'empêcher de laisser planer un certain doute sur la franche spontanéité de ses convictions : trop d'habileté nuira toujours dans notre esprit à ceux qui veulent être ou paraître sincères. Et cela est si vrai que M. Cassagne, première victime, après son héros, de sa propre thèse, n'a peut-être pas, et, en tout cas, ne suggère pas, pour le poète des *Martyrs*, toute la sympathie qu'on peut sans doute lui refuser, mais qu'il me paraît, généralement, mériter : il parle de lui sur un ton de désinvolture un peu tranchante qui choquera, je le crains, beaucoup de lecteurs, et qui, à plus d'une reprise, semble assez peu conforme à la stricte équité. S'il apprécie en fort bons termes le célèbre article du *Mercure* en 1807, et la courageuse provocation qu'il contenait, il est plus froid pour la non moins courageuse démission de 1804 : « Dans cette quasi unanime passivité ou servilité, l'acte de Chateaubriand, *sans vouloir en exagérer le retentissement ni la portée*, fit son effet. Le geste avait belle allure; *il avait même, en un sens, de l'à-propos.* » Un « à-propos » qui pouvait coûter terriblement cher à son auteur : voilà ce que l'ingénieux historien aurait dû ne pas oublier, et ce qui aurait dû lui interdire certaines insinuations, inutiles, et d'ailleurs incontrôlables, sur la diversité des mobiles qui ont pu, selon lui, dicter à Chateaubriand sa lettre de démis-

sion. Ailleurs encore, M. Cassagne dit de lui : « Son cœur était bien placé. *Si la rancune et la sottise de l'émigré y pénétraient*, elles n'y abolissaient pas la qualité française et le sentiment de l'honneur national. » La phrase est assez contradictoire, et il ne me paraît pas que les expressions un peu bien vives qu'elle renferme s'appliquent réellement à l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*.

On le voit, il arrive à M. Albert Cassagne de méconnaître parfois le véritable caractère de Chateaubriand. Il lui arrive aussi de se méprendre un peu sur la nature du rôle qu'il a joué dans l'histoire morale et politique de son temps. Il le représente quelque part comme « un ennemi implacable de la Révolution, de ses principes, de son esprit, » comme « acquis à la réaction religieuse et monarchique, » comme « l'homme du parti catholique » ou « clérical, » il dit même, en s'en excusant un peu, « du parti prêtre. » Je n'aime pas tout d'abord ces expressions qui sentent la polémique, et qu'un véritable historien devrait impitoyablement renvoyer aux journaux de la Restauration ou du second Empire. Et ce dont je suis plus sûr encore, c'est qu'elles nous donnent de Chateaubriand une idée très inexacte, et, peu s'en faut, tout à fait fausse. Si Chateaubriand avait été cet « ennemi implacable de la Révolution » qu'on nous dépeint à plusieurs reprises, il n'aurait pas écrit *la Monarchie selon la Charte*, il n'aurait pas réclamé ni défendu la liberté de la presse, il n'aurait pas, parmi les royalistes de son temps, — et même du nôtre, — excité des inimitiés redoutables : la vérité est qu'il était un « libéral, » et qu'il a voulu, de tout son esprit et de tout son cœur, réconcilier « les deux Frances, » celle de l'ancien régime et celle du régime moderne. Et enfin, c'est le diminuer étrangement, — et le travestir, — que de voir en lui « l'homme du parti prêtre ; » c'est là une conception un peu simpliste héritée des « jacobins » ou des « idéologues : » il n'était pas de ceux qui limitent leur horizon à celui d'une sacristie. Comme s'il avait pu, d'ailleurs, prévoir le reproche, il y a répondu d'avance dans une de ses lettres à Fontanes (1er juin 1803) : « Quand le Consul a rétabli la religion, il a fait l'acte d'un grand homme ; mais il ne se dit pas, ou plutôt on cherche à lui cacher tout ce qu'il a fait pour lui-même. *On parle de partis? Mais, certes, 24 millions de chrétiens sont, je pense, un assez grand parti!* Eh bien ! ce parti-là est décidément à celui

qui a relevé les autels. » Et c'est à ce parti-là qu'appartenait Chateaubriand.

Il est fâcheux qu'une idée générale juste, mais poussée trop loin et développée avec trop de raideur, fasse du livre de M. Cassagne un guide parfois assez dangereux dans l'étude de Chateaubriand et donne à son information même quelque chose d'un peu tendancieux. Car je n'ai pas assez dit de combien de recherches à travers les imprimés, les journaux et les documens d'archives témoigne ce premier volume sur *la Vie politique de Chateaubriand*, et tout ce qu'on y peut puiser d'indications intéressantes et utiles pour écrire la biographie de son héros. Par exemple, M. Cassagne a, sur la manière dont a été lancé le *Génie du Christianisme*, tout un chapitre très neuf, très curieux, et qui, s'il n'est peut-être pas définitif, sera sans doute une révélation pour bien des lecteurs. Pareillement, la vie, assez mal connue jusqu'ici, de Chateaubriand sous l'Empire, est, sinon complètement débrouillée, tout au moins serrée d'assez près, et, notamment en ce qui concerne les rapports du grand écrivain avec Napoléon, elle s'enrichit d'un certain nombre de détails assez nouveaux. Et enfin, quand l'auteur en arrive à la chute de l'Empire, c'est-à-dire au début de la vraie vie politique de Chateaubriand, — c'est-à-dire, déclarera quelque malveillant, à son vrai sujet, — les objections que j'ai cru devoir présenter tout à l'heure n'ont presque plus ici de raison d'être. Soit qu'il maîtrise mieux son sujet et sa matière, soit que la vraie physionomie de Chateaubriand homme politique s'impose à lui avec plus de force et de relief, il voit désormais son héros assez bien tel qu'il est, et il lui rend une justice plus pleine et plus exacte. Il y a là près d'une centaine de pages qui sont, à n'en pas douter, à tous égards, et même pour la forme, les meilleures du volume. Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, le ou les volumes qui suivront celui-ci (1), — car j'ai peine à croire, surtout s'il se pique d'établir quelque proportion entre les différentes parties de son œuvre, que M. Cassagne puisse réaliser son dessein et faire tenir en un seul volume tout ce qui lui reste

(1) Pour la suite de son travail, M. Cassagne trouvera d'abondans et curieux renseignemens dans le livre qui vient de paraître de M. le comte d'Antioche, *Chateaubriand ambassadeur à Londres* (1822), d'après ses dépêches inédites (1 vol. in-8; Perrin); il ressort de ce volume que cette courte ambassade est très loin d'avoir été inutile au point de vue des intérêts français, et que Chateaubriand s'est très vite révélé un très actif et très clairvoyant diplomate.

à nous dire, — si, dis-je, les volumes qui suivront sont écrits dans la note de ces dernières pages, nous aurons enfin le *Chateaubriand politique* que nous attendions depuis si longtemps, et nous pourrons alors, dans un article d'ensemble, essayer de reprendre à notre tour un très beau sujet que l'auteur des *Lundis* jadis n'a même pas effleuré.

III

Je viens de faire allusion à Sainte-Beuve. Il est difficile de ne pas songer à lui et aux deux volumes qu'il a consacrés au « Sachem du romantisme, » quand on s'apprête à parler du *Chateaubriand* de M. Jules Lemaître (1). Les deux ouvrages, en effet, ont entre eux bien des analogies : ils ont eu tous deux pour origine des conférences publiques ; leurs auteurs respectifs se ressemblent par divers aspects de leur œuvre et par plus d'un trait de leur tempérament moral et littéraire ; enfin, tous deux n'ont pas été précisément conçus « dans une pensée d'extrême bienveillance » pour le grand écrivain qu'ils étudiaient. On pourrait poursuivre le parallèle...

On retrouvera, — est-il besoin de le dire ? — dans le livre de M. Jules Lemaître les qualités de grâce, de finesse légère, de souple nonchalance, de souriante malice qui ont fait sa juste réputation. Le dirai-je pourtant ? Il me semble que l'auteur des *Impressions de théâtre* a écrit des livres qui l'expriment plus complètement, qui mettent plus heureusement en lumière les dons si rares de son prestigieux talent, et qui remplissent aussi plus entièrement leur objet. Si quelqu'un par exemple voulait sur un seul ouvrage juger M. Jules Lemaître, bien plutôt que celle de ce *Chateaubriand*, je lui conseillerais la lecture du sixième volume des *Contemporains*, celui qui contient les études sur Veuillot et sur Lamartine, et les délicieuses *Figurines*. Et, d'autre part, à ceux qui voudraient apprendre à bien connaître Chateaubriand, tout en limitant leurs lectures, bien plutôt que le livre de M. Lemaître, je conseillerais l'article divinateur qu'Eugène-Melchior de Vogüé, ici même, a consacré, il y a vingt ans, à l'auteur du *Génie du Christianisme*, ou la belle étude, si complète et si lucide, de M. Faguet dans son *Dix-*

(1) *Chateaubriand*, par M. Jules Lemaître, 1 vol. in-16; Calmann-Lévy.

neuvième Siècle, ou encore l'admirable petit volume classique d'*Extraits* de Chateaubriand que nous devons à Brunetière.

C'est que M. Jules Lemaître a beau s'en défendre, — par ironie, ou par prudence? — il n'aime pas Chateaubriand. Il n'aime en lui ni l'homme, ni le style, ni les idées. Et cela, certes, est son droit. Et ne dites pas : Pourquoi donc l'auteur des *Contemporains*, n'aimant pas l'auteur d'*Atala*, a-t-il voulu quand même parler de lui? Car où en serait la critique, juste ciel! si nous ne devions jamais parler que des auteurs que nous aimons? Et ne dites même pas que M. Lemaître aurait dû faire effort pour sortir de soi, pour entrer dans une personnalité étrangère, pour tâcher de la voir telle qu'elle est, en elle-même, et pour lui rendre pleine et entière justice. Car d'abord, il n'est pas sûr qu'il eût intérêt à faire cet effort de sympathie critique, et vous connaissez de reste les objections de la critique impressionniste. Mais surtout, c'était son droit strict, et peut-être même son devoir de critique, — de critique impressionniste, — de ne pas abdiquer sa personnalité devant celle de Chateaubriand, de réagir au contraire vigoureusement contre elle, de heurter son tempérament propre contre un tempérament opposé, et de noter avec une franchise passionnée et même violente les impressions qu'il recevrait de ce contact. Bien loin, pour ma part, de reprocher à M. Jules Lemaître d'avoir fait cela, je lui reprocherais plutôt... de ne l'avoir pas fait assez, je veux dire avec assez de résolution, de continuité et d'audace, bref, et, en dépit de certaines vivacités et de certaines rudesses, d'être resté, encore et jusqu'au bout, « l'homme des coteaux modérés. » Il est vrai que c'était encore là une manière de marquer son opposition, et le fond intime, irréductible de sa véritable nature.

Mais, idéalement, on aurait pu souhaiter autre chose. « Pour avoir étalé l'adoration de soi aussi naïvement qu'un enfant ou une femme, écrit M. Jules Lemaître, cet homme d'un si grand génie nous donne à tous, si peu de chose que nous soyons, le droit de sourire. » Ce droit au sourire, M. Lemaître l'a exercé copieusement, pendant plus de trois cents pages, et je ne crois pas qu'aucun autre écrivain, aujourd'hui, aurait pu, aussi impunément, soutenir pareille gageure. Il a fait à Chateaubriand une petite guerre continue et sans merci d'épigrammes, d'ironies, de malices et de sourires. Il a, je crois bien, épuisé contre lui toutes les flèches de son carquois. Avouerai-je qu'à cette guerre

à coups d'épingle j'aurais préféré la lutte corps à corps, — devant laquelle Sainte-Beuve avait déjà reculé, — et que M. Lemaître était assez grand écrivain pour se permettre? Songez donc! Un combat singulier entre ces deux esprits adverses, entre ces deux âmes différentes et peut-être ennemies, entre ces deux maîtres de la langue française, un duel en champ clos, enseignes déployées, mais il n'y aurait rien eu de plus intéressant, de plus suggestif, de plus passionnant! On ne se comprend pas toujours, on frappe quelquefois à côté des coups d'estoc et de taille, on a des partis pris et des injustices; mais qu'importe? On finit bien par s'étreindre; et voilà qui est l'essentiel. Chacun révèle alors le fond de son être et de sa nature morale. Savez-vous rien de plus instructif que les *Remarques* de Voltaire *sur les Pensées de Pascal*, ou son *Commentaire sur Corneille?* que les pages de Rousseau contre Molière? que celles de Taine sur Napoléon? que celles de M. Faguet sur Voltaire? que celles enfin de Brunetière sur Flaubert ou sur Zola? Chateaubriand méritait peut-être, — au moins autant que M. Georges Ohnet, — l'honneur d'une discussion en règle, d'une critique sérieuse, directe, approfondie, motivée, et qui l'embrassât une bonne fois tout entier.

Or, cette « libre promenade à travers la vie et l'œuvre de Chateaubriand » que l'on nous propose est décidément un peu bien rapide, incomplète et capricieuse pour justifier toutes les sévérités que M. Jules Lemaître prodigue avec une inlassable complaisance à René. « Il a écrit, — nous dira son biographe, — beaucoup de choses dont je n'ai pu vous parler : des *Études historiques*, des lettres de voyage, une histoire de la littérature anglaise, et combien d'articles politiques et de brochures, et combien de vastes dépêches diplomatiques. » Ajoutons-y les *Mélanges littéraires*, la traduction du *Paradis perdu* et toute la *Correspondance* dont M. Lemaître n'a rien dit non plus. Et voilà, n'est-il pas vrai? bien des lacunes. J'ai quelque peine, je l'avoue, à concevoir une étude d'ensemble sur Chateaubriand où l'on passerait complètement sous silence, et les admirables *Études historiques*, qui ne sont pas du tout la besogne de librairie qu'on s'imagine trop souvent, et la fameuse *Lettre sur la campagne romaine* : ne parlons même pas de la *Correspondance*, puisqu'elle n'est pas entièrement recueillie, encore que... Quant aux œuvres qu'il a plu au critique d'examiner, la plus aimable fan-

taisie a présidé aux développemens qu'il leur a consacrés. Il n'a que quatorze pages sans grand relief sur le *Génie du Christianisme* proprement dit; il en a sept sur *le Dernier Abencérage* qu'il a découvert « un jour de soleil » et qui lui a paru « délicieux; » et il en a dix-huit un peu inégales sur *les Natchez*. D'une manière générale, les analyses qu'il nous présente des divers ouvrages qu'il étudie sont, pour lui emprunter un aimable euphémisme, « d'un intérêt un peu languissant : » c'est que, précisément, elles sont des *analyses*, au lieu d'être des *transpositions* rapides et vivement commentées. Comme à l'époque de ses premiers *Contemporains*, il se laisse, si je puis dire, imposer par le livre qu'il apprécie la marche et la suite de son exposition. Et il lui arrive, peut-être parce qu'il veut être trop consciencieux, d'être souvent incomplet et parfois infidèle. Par exemple, dans l'analyse qu'il en donne, toute « simplifiée » qu'elle soit, je ne reconnais guère ce que M. Faguet appelait les « délicieux » *Natchez*, « cet étrange roman » qu'on lit peut-être plus, oui, même de nos jours, que ne le pense M. Lemaître, lequel déclare que « ce n'est pas une joie. » L'ingénieux écrivain s'extasie, — peut-être ironiquement, — sur le « tube enflammé, surmonté du glaive de Bayonne, » sur « les caisses d'airain que recouvre la peau de l'onagre » et qui « se taisent au signe du géant qui les guide; » mais quand il nous représente Fénelon s'entretenant avec Chactas, il néglige de relever cette phrase étonnante sur la parole de l'auteur du *Télémaque:* « Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentimens paisibles et ineffables: il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle *longueur de grâces* qu'aucune expression ne peut rendre. » Et il ne signale pas non plus tels paysages polaires qu'on pourrait croire détachés de *Pêcheur d'Islande*, et qui nous rappellent fort à propos que *les Natchez* ont enchanté les dix-huit ans de Pierre Loti. Pareillement enfin, dans l'*Essai sur les Révolutions*, dans le *Génie*, dans *les Martyrs*, dans l'*Itinéraire*, les pages que cite et commente le conférencier ne sont pas toujours, elles sont même assez rarement celles que l'on attendait, celles qui mettent le mieux en valeur l'originalité d'artiste, le génie d'écrivain de Chateaubriand. Je suis bien convaincu que M. Lemaître ne l'a pas fait exprès, qu'il n'a pas, de propos délibéré, voulu rabaisser Chateaubriand, qu'il n'a pas un instant

songé à le saisir et à le peindre en posture d'infériorité. Mais cette partialité involontaire n'est-elle pas d'autant plus significative, et ne nous est-elle pas une preuve que le biographe n'avait pas l'esprit entièrement libre quand il s'est mis à l'étude de son sujet?

Cette partialité inconsciente se traduit par mille autres signes. C'est Laubardemont qui disait que, pour pendre un homme, il ne fallait que dix lignes de son écriture? Il n'en faut pas tant à M. Jules Lemaître! Il a un art de « solliciter » les textes les plus innocens, de les amener, de les extraire, de les enchâsser, de les commenter, que, si je le possédais, je me garderais bien d'appliquer, fût-ce même à de grandes œuvres littéraires. Car qui sait si l'*Iliade* et *Athalie* elles-mêmes résisteraient à une telle opération? Par exemple, à propos des opérations de l'armée des Princes devant Thionville, on nous cite cette phrase de Chateaubriand : « Je me souviens d'avoir dit à mon camarade Ferron que le roi périrait sur l'échafaud et que, vraisemblablement, notre expédition devant Thionville serait un des principaux chefs d'accusation contre Louis XVI. » Et M. Lemaître de s'écrier : « Il avait donc, s'il faut l'en croire, le sentiment de tuer allégrement son roi en mangeant des saucisses à la foire, auprès du camp. » « Ces choses-là sont rudes, » comme dit Victor Hugo, et comme répète M. Lemaître. Ailleurs, à propos du premier ouvrage de Chateaubriand : « Mais en 1826, en pleine Restauration, sans nécessité, il me semble, et même *au risque de troubler des âmes* en faisant connaître davantage un livre qu'il réprouvait, il donne lui-même une réédition de l'*Essai sur les Révolutions.* » Si cette réédition *annotée* de l'*Essai* a pu « troubler » une seule âme, je voudrais bien la connaître; et quant aux raisons, fort légitimes, sinon « nécessaires, » qu'avait Chateaubriand de réimprimer son livre, il nous les a données assez clairement pour qu'on n'ait pas l'air de les ignorer. Ailleurs enfin, — car j'abrège, et je ne suis pas sûr, parmi tant d'exemples que m'offre le livre de M. Lemaître, de choisir les plus forts, et les plus surprenans, — parlant de la naissance de René et du « bruit de la tempête qui berça son premier sommeil, » il ajoute : « Bref, Chateaubriand naquit sans aucune simplicité. » Et le mot est drôle; mais la tempête est authentique; et M. Lemaître devait le savoir, non pas, je pense, pour avoir lu le *Grand Bey*, mais pour avoir feuilleté l'édition

Biré : pourquoi donc ne l'a-t-il pas dit? Pourquoi a-t-il insinué le contraire? Puisque la nature, pour une fois, était complice, est-ce que la vraie « simplicité, » pour le critique, ne consistait pas à dire tout simplement la simple vérité?

« Ernest Renan, a écrit M. Faguet, est le plus grand esprit qui ait paru en France depuis Chateaubriand. » C'est dire le cas qu'il fait de ce dernier. Tel n'est pas précisément l'avis de M. Jules Lemaître : « Senancour est bien autrement intelligent (au sens strict du mot) que Chateaubriand. Il a donné du mal de René des définitions autrement précises et profondes. Je regrette de trouver en lui un anticatholicisme si marqué (nullement intolérant d'ailleurs et qui ne voudrait enlever à personne l'aide ou la consolation d'une foi religieuse) : mais c'est un esprit vigoureux et vraiment libre. Il est plein de pensées... *Senancour, je le dis nettement, me semble un roi de l'intelligence...* » J'ai cru rêver en entendant, puis en lisant et relisant cette phrase. Senancour, ce *raté*, d'ailleurs curieux et intéressant, proclamé « un roi de l'intelligence! » Mais qu'est-ce que M. Jules Lemaître dira donc d'un Pascal, d'un Gœthe, d'un Renan? Notez que, de son propre aveu, Senancour ne comprend rien au catholicisme, ce qui prouve, — entre autres choses, — que son intelligence a des limites, et ce qui est sans doute fâcheux pour « un roi de l'intelligence. » Je crois, pour ma part, y ayant regardé de fort près et durant de longues années, que Chateaubriand est une intelligence autrement « royale » que Senancour, et je trouve au total fort peu de choses qu'il n'ait vraiment pas comprises. M. Jules Lemaître serait-il donc un idéologue? Croit-il donc que la capacité de former des idées abstraites, qui n'est qu'une des formes, et non pas la plus haute, ni la plus profonde, de la faculté de comprendre, soit le tout de l'intelligence? Il y aurait beaucoup à philosopher là-dessus, en psychologue, et même en métaphysicien... Mais je m'aperçois, un peu tard, que M. Lemaître a dû prévoir l'objection : s'il déclare Senancour plus intelligent que Chateaubriand, c'est « au sens strict du mot » qu'il l'entend. Précisons encore : disons : au sens le plus étroit, — et n'en parlons plus.

***

Allons maintenant au fond des choses, et tâchons, de ces dix conférences ou causeries, de dégager l' « impression » totale

que la personne et l'œuvre de Chateaubriand ont faite sur l'auteur des *Contemporains.* Et d'abord, comment conçoit-il la « psychologie » de René? « Orgueil, désir, ennui, nous dit-il, c'est toute son âme. » Et cela est vrai. Mais encore, comment le critique justifie-t-il et développe-t-il cette juste formule?

A l'égard de Chateaubriand, « romanesque et amoureux, » M. Jules Lemaître est peut-être plus indulgent qu'on ne l'est assez souvent. A Dieu ne plaise que je lui en fasse un trop vif reproche! Je ne déteste pas le ton de vivacité amusée et de malice souriante avec lequel il parle de ces choses. Je conçois d'ailleurs qu'on puisse se montrer plus sévère; et sans aller jusqu'à trouver « odieuse, » — le mot a été prononcé, comme si, de son vrai nom, René s'appelait... Robert Greslou, ainsi que le « disciple » du roman de M. Bourget, — la conduite de Chateaubriand envers Charlotte Ives, je conviens que, sur cet article, l'auteur du *Génie du Christianisme* a pris d'étranges libertés, et décidément trop peu conformes à son rôle d'apologiste. C'est là un des côtés les plus désobligeans de sa nature et de son œuvre, car jusque dans la *Vie de Rancé,* jusque dans les *Études historiques,* je sais des traces bien fâcheuses de cette disposition regrettable. Si grands pourtant qu'ils aient été, n'exagérons pas les écarts de René, et ne le chargeons pas, lui tout seul, de tous les « crimes d'amour. » Que n'a-t-on pas dit de « ces femmes exquises, dont il humait le charme, l'esprit, l'admiration, faisant passer ces fantômes d'amour à travers son ennui, sans se douter assez que c'étaient là des êtres de chair et de sang qui le berçaient dans leur angoisse (1)! » Oui, peut-être, encore que, dans ces affaires de cœur, il soit bien difficile de connaître l'exacte vérité, et de répartir équitablement les torts (2). « Eh! mon ami, disait cet autre, comment faites-vous pour être si sûr de ces choses-là? » Je veux bien admettre que, à l'égard des femmes qui l'ont aimé, l'auteur d'*Atala* ait été l'égoïste féroce qu'on nous a si souvent dépeint. Je me demande cependant s'il l'a été beaucoup plus, hélas! que presque tous les « grands

(1) Cette très jolie phrase est de M. Gustave Lanson, dans son *Histoire de la littérature française.*

(2) Voyez par exemple, sur la liaison de Chateaubriand et de Mme de Custine, les livres intéressans et contradictoires d'A. Bardoux, *Mme de Custine,* d'après des documens inédits (Calmann-Lévy, 1888); — de M. E. Chedieu de Robethon, *Chateaubriand et Mme de Custine* (Plon, 1893); — de MM. Gaston Maugras et de Croze-Lemercier, *Delphine de Sabran, marquise de Custine* (Plon, 1912).

amoureux. » Et puis, n'y a-t-il pas une contre-partie qu'il faudrait une bonne fois mettre en lumière?... O vous, touchante Pauline de Beaumont, et vous, ardente Delphine de Custine, et vous, douloureuse Nathalie de Noailles, et vous toutes, ombres charmantes, légères et plaintives qui avez adoré René, je ne puis m'associer pleinement aux larmes très littéraires que tant de mes galans confrères ont versées sur votre sort. N'avez-vous pas demandé à l'Enchanteur surtout des sensations voluptueuses? Il vous en a donné: n'étiez-vous pas à peu près quittes? Pouviez-vous sincèrement croire qu'il vous aimerait éternellement? Vous n'avez pu lire Paul Bourget sans doute, et vous ne saviez pas que toute femme qui se donne à un homme dans des conditions nécessairement un peu dégradantes, lui confère, par cela même, le droit de la mépriser, et presque de la trahir; mais cette loi des amours coupables, ne pouviez-vous pas la pressentir? Il vous a trompées, et il faut l'en blâmer; mais vous, n'aviez-vous donc trompé personne? Ignoriez-vous donc que vous l'enleviez d'abord à sa femme, et parfois même à une autre amante? Si vous avez souffert par lui, d'autres n'ont-elles pas souffert par vous? Vous-même, spirituelle et tendre duchesse de Duras, je persiste à croire, — n'en déplaise à M. Paul Souday, ce journaliste stendhalien qui n'avait certainement vu aucun de vos portraits, — que vous n'avez été que la « chère sœur » de René. Mais quoi! votre amitié amoureuse en était-elle beaucoup plus légitime? N'avez-vous rien pris à Mme de Chateaubriand, et, dans le fond de votre cœur de chrétienne, vous êtes-vous toujours sentie sans reproche? Et plus d'une fois enfin, n'avez-vous pas dû vous dire que vos souffrances étaient une expiation?...

« Chateaubriand, — dit très joliment M. Jules Lemaître, — Chateaubriand ne saurait être rendu responsable de toutes les souffrances de ses amies. D'abord, elles étaient trop. Et puis, elles savaient d'avance ce qu'il était, ce qu'il ne pouvait pas ne pas être. » Il me semble qu'il y a là bien du bon sens.

« Ce qu'il ne pouvait pas ne pas être. » Insisterons-nous à notre tour sur ce que M. Jules Lemaître appelle drôlement « le Chateaubriand de guinguette » qu'il découvre, sans d'ailleurs en triompher trop bruyamment, derrière le Chateaubriand officiel? Je veux bien croire que ce Chateaubriand-là a existé, puisque M. Lemaître et Sainte-Beuve l'affirment, et puisque,

aussi bien, on peut çà et là, l'entrevoir dans son œuvre. Mais peut-être Sainte-Beuve, qui en a surtout voulu à René de son don de séduction, — les deux volumes qu'il lui a consacrés sont, tout au fond, la vengeance du peu séduisant et jaloux Joseph Delorme, — peut-être Sainte-Beuve n'a-t-il pas été sans exagérer ce trait désobligeant. Car ce que nous savons là-dessus de plus positif, nous le savons par Hortense Allart : or, comme chacun sait, quand une femme, — et surtout une femme de lettres! — se met à raconter certaines choses sur elle-même, elle ne peut s'empêcher de faire son métier de femme, je veux dire de broder un peu.

« L'homme de désir, » en Chateaubriand, a trouvé son expression, sans doute immortelle, dans l'épisode et dans le personnage de René. M. Jules Lemaître, comme il convenait, a parlé longuement de l'un et de l'autre. Ainsi que les *Mémoires d'Outre-Tombe* semblaient, à vrai dire, l'y inviter, il a établi, entre Chateaubriand et sa sœur Lucile, d'une part, et les deux héros du célèbre poème, d'autre part, une identification qu'il s'est refusé à pousser jusqu'au bout, mais qu'il a tout de même poussée un peu bien loin. Car enfin, à ne prendre que les *Mémoires*, il n'y aurait rien eu que de parfaitement innocent dans l'affection qui unissait le frère et la sœur; et jusqu'à quel point sommes-nous autorisés à rapprocher *René* des *Mémoires?* J'avoue d'ailleurs qu'un doute est permis, et que, par la faute de Chateaubriand, on peut être très tenté de trancher la question dans le sens de M. Lemaître; j'y ai moi-même fort longtemps incliné. J'ai pourtant été bien surpris de voir l'ingénieux critique assimiler Lucile non seulement à Amélie, mais... à Velléda. Je conçois très bien que M. Le Braz trouve dans Charlotte Ives l'original de Cymodocée, et je crois même qu'il a raison, — M. Lemaître, qui ne mentionne pas ce rapprochement, ne serait-il pas de notre avis? — Mais j'avoue humblement qu'entre Velléda et Lucile les rapports m'échappent. Qui est Velléda? Une simple fiction? ou l'image, plus ou moins idéalisée et transformée, de l'une des femmes que Chateaubriand a aimées? ou encore une sorte de symbole où il aurait comme fondu les traits de plusieurs de ses amoureuses? Cette dernière hypothèse me séduirait assez; mais je ne la donne que comme une hypothèse, et sur le fond des choses, jusqu'à plus ample information, *ignoramus, ignorabimus...*

Sur la question de savoir si l'Amélie de *René* n'est pas, à peine transposée, la Lucile de l'histoire, M. Jules Lemaître, qui est, comme toujours, la loyauté et la sincérité mêmes, apporte un document considérable, et qui, j'en ai peur, ruine à peu près complètement les rapprochemens auxquels il s'est lui-même livré. C'est une lettre de Louis de Chateaubriand, le neveu du grand écrivain, à sa tante, Mme de Marigny : elle est datée du 10 octobre 1848 ; et l'on y lit ceci : « Ce qui, dans ce que je connaissais de l'ouvrage (les *Mémoires d'Outre-Tombe*) m'affligeait le plus était ce qui concernait ma tante Lucile. J'étais si fortement inquiet à cet égard que je lui en ai écrit il y a quelques années pour lui exprimer que le tableau que son imagination traçait compromettrait *une sœur très pure*. Il m'a demandé, lorsqu'il m'a revu le lendemain, si j'étais devenu fou, *m'assurant qu'il n'y avait rien dans ses écrits qui fût de nature à donner atteinte à la pureté de sa sœur et à la sienne...* » Voilà, ce me semble, un témoignage décisif, et qui nous donne heureusement tort à tous, ou presque tous. Si les soupçons ou les craintes que le récit des *Mémoires* rapproché de celui de *René* nous faisaient concevoir avaient eu dans la réalité le moindre fondement, quelque grande qu'on fasse en Chateaubriand la part de l'inconscience, il ne me paraît pas possible qu'il ait eu, en face de son neveu, l'attitude énergiquement indignée que celui-ci nous rapporte. Qu'il ait prêté à son héroïne quelques traits du caractère de sa sœur, cela me semble non seulement probable, mais certain (1); mais le « cas » d'Amélie reste une *fiction* poétique, une fiction d'ailleurs malsaine, mais une fiction. Chateaubriand reste moralement coupable de l'avoir écrite, et, peut-être, de l'avoir conçue ; il l'est encore de nous avoir, sans du reste le vouloir, donné le change à cet égard ; mais il l'est, au total, moins que nous ne le pensions. Quand je lisais jusqu'ici sous la plume de M. Lanson : « Chateaubriand s'y donne (dans *René*) le plaisir de noircir dramatiquement les émotions de sa jeunesse : *d'une amitié fraternelle, toute simple, innocente et commune*, encore qu'ardente et nerveuse, il fait un gros amour incestueux, » je

(1) Il résulte d'un récent article de M. E. Herpin sur *Chateaubriand et sa cousine Mère des Séraphins* (*Annales romantiques*, mars-avril 1912) que la scène de prise de voile d'Amélie dans *René* aurait été inspirée à Chateaubriand par la prise de voile de cette cousine. — Nous devons à M. E. Herpin un livre intéressant sur *Armand de Chateaubriand, correspondant des Princes entre la France et l'Angleterre* (1768-1809), d'après des documens inédits, 1 vol. in-8; Perrin, 1910.

pensais, à part moi, que M. Lanson était bien optimiste : je suis aujourd'hui bien obligé de reconnaître que c'est M. Lanson qui avait raison.

Je voudrais bien donner raison aussi à M. Jules Lemaître dans l'analyse qu'il nous présente de l'ennui chateaubrianesque. Après avoir, en des pages qui sont une merveille de pénétration, de subtilité psychologique, et de virtuosité verbale, démêlé et défini les diverses formes de la tristesse qu'a connues Chateaubriand, il ajoute :

> Mais la pire forme de la tristesse, qui est sans doute l'ennui, *je doute qu'il en ait fait sérieusement l'expérience. Il a beau dire partout qu'il « bâille sa vie, » ce n'est qu'une phrase.* Il me paraît impossible qu'un homme d'un si fort tempérament, si « bon garçon » et d'une gaîté si facile avec ses amis ; qui a tant écrit et qui a été tellement possédé de la manie d'écrire ; dont la vie est une si superbe « réussite ; » qui a tant joui, non seulement de sa gloire, mais de ses titres et de ses honneurs ; qui a joui avec tant de surabondance et si naïvement d'être ministre ou ambassadeur ; et qui d'ailleurs a exprimé son ennui par un choix de mots et avec un éclat dont il se savait si bon gré ; il me paraît impossible que cet homme-là se soit ennuyé beaucoup plus que le commun des hommes.

J'ose ne pas être de l'avis de M. Lemaître, et je voudrais avoir un peu de sa finesse d'esprit et de style pour justifier mon opinion. Je crois comme lui qu'il ne faut être la dupe de personne, et de Chateaubriand pas plus que d'un autre. Mais quoi ! n'est-ce pas simplifier un peu trop René que de le ramener au « commun des hommes? » M. Jules Lemaître ne croit guère à l'angoisse métaphysique; évidemment, Montaigne lui a légué un peu de son scepticisme goguenard à l'endroit des grands gestes et des grandes phrases, des états d'âme rares ou quintessenciés. Pour ma part, il m'est difficile de ne voir que « de la littérature » dans les innombrables pages où Chateaubriand nous a étalé son ennui. Eh oui ! il a désiré tout, l'amour et la gloire, les grandeurs de chair, comme les autres, et il a joui de tout, non seulement avec passion, mais avec frénésie. Mais le *surgit amari aliquid* lui est monté aux lèvres plus vite qu'aux autres hommes. Que dis-je ! tous ces « divertissemens » qu'il convoitait et qu'il épuisait ne lui étaient qu'un moyen, toujours inefficace, de tromper et de fuir, et d'user son inexorable ennui. On peut s'ennuyer, assurément, à la manière grise, monotone, — et ennuyeuse, — de Senancour; on peut s'ennuyer aussi à la ma-

nière somptueuse, ardente, poétique de Chateaubriand. Qui sait même si celui qui a tout connu, tout éprouvé, tout épuisé dans les innombrables jouissances qu'ont inventées, pour échapper à leur propre misère et pour se fuir eux-mêmes, les malheureux enfans des hommes, n'a pas, lorsqu'il s'ennuie, un ennui plus profond, plus absolu, plus irrémédiable et plus *vécu* que celui qui, voué à une vie mesquine, resserrée, inglorieuse, ignore tout ce que les soi-disant heureux de ce monde poursuivent de l'inlassable ardeur de leur désir? Et pourquoi ne s'ennuierait-il pas, ce privilégié de l'existence, s'il est né, ce qui arrive, avec une âme à la fois ardente et désenchantée, inquiète et un peu haute? Il aura si vite fait de faire le tour de la vie et des hommes, de voir l'envers du décor, de mesurer à son juste prix la friperie lamentable des oripeaux humains! Chacune de ses nouvelles expériences le confirmera dans sa conviction native du vide et du néant de tout, et cette conviction native à son tour empoisonnera chacune de ses expériences, mêlera comme un goût de cendre à chacun des divertissemens auxquels il se laissera séduire. Comment ne s'ennuierait-il pas de trouver l'existence si désespérément plate, monotone et vide? Comment ne bâillerait-il pas une vie dont il sait d'avance tous les secrets ressorts, et dont l'imprévu même ne l'a jamais trompé? Il faut une grande puissance d'illusion sur les autres et sur soi-même pour jouer son bout de rôle dans la comédie humaine; quand cette puissance d'illusion manque, on le joue toujours imparfaitement. C'est bien ce qui est arrivé à Chateaubriand. La meilleure preuve que son éternel ennui n'était pas une simple phrase, c'est qu'il n'a jamais su être un homme d'action complet.

Et qu'il y ait eu quelque chose de morbide dans cette disposition d'âme, comme d'ailleurs dans celle qui le livrait en proie à tous ses désirs, c'est ce que je crois très volontiers. Pareillement, — et M. Jules Lemaître l'a fort bien vu, — il y a eu, — sans métaphore, — quelque chose de maladif dans l'orgueil dont il a, toute sa vie durant, donné des preuves si multipliées. C'est là, ce semble, le défaut que l'auteur des *Contemporains* a le plus de peine à pardonner à Chateaubriand, et sur lequel il exerce le plus volontiers sa verve ironique. En un certain sens, ce sentiment est tout à l'honneur du critique, mais je crains cependant qu'il ne l'ait plus d'une fois entraîné à de réelles injustices. A chaque instant, il nous parle de la « vanité monstrueuse, »

« unique, » du grand écrivain; il y voit la marque d'une « véritable niaiserie. » A propos des pages des *Mémoires* où Chateaubriand constate le grand succès du *Génie du Christianisme:* « Il peut y avoir du vrai dans ces vantardises : mais je trouve *misérable* de parler ainsi de soi-même. » — Oh ! que voilà, n'est-il pas vrai? de bien grands, et presque de gros mots! Admirons, vénérons, pratiquons la modestie; mais, hommes de lettres nous-mêmes, soyons un peu plus indulgens à ce grand homme de lettres! Et certes, nous aussi, nous voudrions qu'il eût laissé à d'autres le soin de constater le succès et les heureuses conséquences du *Génie;* mais si pourtant ce qu'il en dit est la rigoureuse vérité historique? Vous vous rappelez aussi les célèbres pages des *Mémoires* où Chateaubriand oppose ses années de misère à Londres aux honneurs qui, en 1822, pleuvent sur l'ambassadeur du Roi Très Chrétien. M. Jules Lemaître cite et commente ces pages, qui lui paraissent un « affligeant » témoignage de la plus sotte vanité : « Qu'il ait été pauvre, à Londres, dans sa jeunesse, et qu'il y retourne, dans son âge mûr, comme ambassadeur, Chateaubriand n'en revient pas... Jamais bourgeois n'a été à ce point ébloui d'être ambassadeur ou ministre... Une de ses plus grandes joies est d'être appelé *Votre Excellence.* » Mais est-ce que je me trompe à mon tour? Je ne vois là, je l'avoue, rien de semblable; j'y vois au contraire un sentiment très naturel exprimé avec la verve amusée, l'humour hautain, la virtuosité d'un grand artiste. Je sais des gens très modestes et qui, après des débuts difficiles, étant parvenus à une fort belle situation, s'amusent assez souvent à opposer leur passé à leur présent, et, nullement dupes des rites de leur position nouvelle, s'égayent volontiers des changemens d'attitude qu'ils observent autour d'eux : il y a, certes, dans leurs propos, plus d'ironie que de vanité; et, s'ils avaient du talent de style, ils seraient fort capables de récrire les pages des *Mémoires d'Outre-Tombe*. M. Jules Lemaître aura quelque peine, je le crains, à transformer René en bourgeois gentilhomme. Pour mon compte, je ne crois pas du tout qu'il ait été « ébloui » de ses décorations et de ses titres; peut-être même ne les a-t-il pas pris toujours suffisamment au sérieux; son nihilisme, avant de s'appliquer aux autres, s'appliquait tout d'abord à lui-même. En tout cas, — les témoignages de ses subordonnés sont formels à cet égard : voyez en particulier ceux de M. de Marcellus et du chevalier de Cussy, —

les péchés mignons du parvenu « ébloui, » l'infatuation, la morgue, lui ont été, cela paraît certain, véritablement étrangers. « N'est-ce pas, monsieur, écrivait-il à son ancien secrétaire d'ambassade, le chevalier de Cussy, que vous aviez un peu peur de moi, lorsque j'arrivai à Berlin? Et moi aussi, j'étais tout effrayé de vous. Je désire que la peur vous ait passé, comme à moi, et que vous n'ayez conservé, pour moi, que le sincère attachement que j'ai pour vous. Si vous m'avez trouvé bon garçon, je suis heureux. J'ose croire que, si nous avions passé de plus longs jours ensemble, vous n'auriez plus su, au bout de quelque temps, quel était le ministre, de vous ou de moi. » Fasse le ciel que les ambassadeurs et les ministres de la troisième République écrivent souvent sur ce ton et de ce style!

Et, bien entendu, je ne vais pas m'aviser de prétendre que Chateaubriand ait été modeste. Mais quand M. Lemaître le proclame « l'écrivain le plus vaniteux de la littérature française, et probablement de toutes les littératures, » il m'est difficile de l'en croire. René, que je sache, n'a jamais écrit la Préface de *la Légende des siècles* que cite M. Jules Lemaître lui-même : « L'auteur... a esquissé dans la solitude une sorte de poème d'une certaine étendue où se réverbère le problème unique, l'Être, sous sa triple face : l'Humanité, le Mal, l'Infini; le progressif, le relatif, l'absolu... » Et je ne sache pas non plus que Chateaubriand se soit, comme Victor Hugo, fabriqué une généalogie. Le voilà, le véritable bourgeois gentilhomme : c'est Victor Hugo, et non pas Chateaubriand. « Hugo, dit M. Lemaître, paraît plutôt orgueilleux que vaniteux. » Tel ne doit pas être, j'imagine, l'avis de M. Lanson qui a, sur « l'immense vanité » de Hugo, une demi-page assez dure, et, selon moi, trop juste; mais la formule s'appliquerait assez bien à Chateaubriand. Celui-ci, ce me semble, était trop orgueilleux pour être vaniteux; ou, si l'on préfère, son orgueil a dévoré ses vanités (1). Il me paraît qu'il a eu fort modérément en partage les petitesses trop communes aux

(1) A propos des négociations relatives à son tombeau dans l'îlot du Grand-Bé, M. Jules Lemaître incrimine encore la vanité de Chateaubriand : « Ah! le pauvre être préoccupé d'étonner, même quand il ne le saura plus! Il est si facile pourtant d'être détaché de soi après la mort! Lui, non. *Il a même le squelette vaniteux.* » — Suis-je ici trop indulgent? Je vois là, bien plutôt qu'un dernier geste de puérile vanité, une très naturelle idée de poète, et qui ne me choque nullement. Ce qui me choque, c'est le corbillard des pauvres où a voulu être enterré le poète cinq fois millionnaire.

gens de lettres : il n'a point, comme Victor Hugo, poursuivi d'une rancune inexpiable ceux qui discutaient son talent ou ses idées; il était très docile à la critique, et non pas seulement, — ses éditions successives en témoignent, — à celle de ses amis. « Je n'ai pas la moindre confiance en moi, écrivait-il; peut-être même ai-je trop de facilité à recevoir les avis qu'on veut bien me donner; il dépend presque du premier venu de me faire changer ou supprimer tout un passage : je crois toujours que l'on juge et que l'on voit mieux que moi. » Il ne me semble pas ici qu'il se vante.

Et enfin, son immense orgueil n'était-il pas la rançon, et, qui sait? peut-être la condition d'une vertu assez rare, et sur laquelle, décidément, M. Lemaître n'insiste pas assez : je veux parler de ce haut sentiment, de ce culte de l'honneur qui lui a inspiré plus d'un acte de renoncement et de courage? L'avouerai-je? Je suis, pour ma part, disposé à beaucoup pardonner à celui qui, au milieu de la servilité générale, a tenu tête, très bravement, et non sans danger, à Napoléon.

Fort sévère, comme l'on peut voir, et peu sympathique à l'homme, M. Jules Lemaître a-t-il eu pour l'œuvre plus d'indulgence? Si l'on met à part *Atala*, « qui peut se relire encore avec délices, » *René*, peut-être, *le Dernier Abencérage*, — bref, les trois courtes « nouvelles, » — et les admirables *Mémoires d'Outre-Tombe*, — il ne nous dissimule pas que tous les autres ouvrages de Chateaubriand l'ont profondément ennuyé. Ennuyeux donc l'*Essai sur les Révolutions;* ennuyeux, *les Natchez;* ennuyeux, le *Génie du Christianisme;* ennuyeux, les *Martyrs;* ennuyeux, l'*Itinéraire*. A cela il n'y a rien à répondre : il est évident que l'auteur des *Contemporains* a cherché dans ces divers écrits l'espèce d'intérêt et de plaisir qu'il demande aux œuvres d'imagination d'aujourd'hui, et qu'ils ne le lui ont pas procuré. Seulement, que répondrons-nous aussi à ceux qui viendront nous déclarer ennuyeuses l'*Iliade* ou l'*Énéide*, les *Provinciales* ou *Athalie?* Est-ce que, à force de se cantonner dans la modernité, la critique impressionniste deviendrait incapable de jouir *historiquement* des œuvres du passé? Que M. Jules Lemaître y prenne garde! S'il faisait beaucoup de disciples, il ne se trouverait bientôt plus personne pour rêver « en marge des vieux livres. »

Mais Allah est Allah, et M. Jules Lemaître est M. Jules Lemaître. S'il a lu distraitement peut-être, et en bâillant copieu-

sement, l'œuvre de Chateaubriand, une partie tout au moins de cette œuvre, il l'a lue pourtant, — il a même lu *Moïse*, ce qui n'était sans doute pas indispensable, — et, chemin faisant, il n'a pu s'empêcher d'y faire quelques découvertes intéressantes. Je discuterais volontiers quelques-unes de ses impressions et de ses hypothèses ; j'insisterai plus longuement sur celles qu'il y a, selon moi, désormais lieu de retenir.

Par exemple, on sait que la première partie des *Natchez* est écrite sur le mode épique, et la seconde, « sur le ton de la simple narration. » « Pourquoi cette différence ? se demande M. Lemaître. — Chateaubriand ne nous le dit pas. Je crois que, tout simplement, travaillant sur l'énorme manuscrit primitif des *Natchez*, il n'a eu le temps et le courage d'élever au ton de l'épopée que la première moitié de son roman peau-rouge. » Le contraire, je l'avoue, me paraîtrait beaucoup plus vraisemblable. Si en 1827, — car c'est bien là, me semble-t-il; ce que M. Jules Lemaître veut dire, — Chateaubriand avait récrit et « stylisé » la première partie de son poème, on ne s'expliquerait guère qu'il y eût laissé subsister « le tube enflammé, » le « glaive de Bayonne, » et autres métaphores, périphrases et « truculences » de jeunesse. Je crois qu'en 1791, il avait, bel et bien, commencé à écrire *les Natchez* dans le style pseudo-épique du temps, et qu'au cours de la rédaction primitive, s'étant lassé de cet exercice, il était, de lui-même, revenu à un ton plus simple ; et j'inclinerais à penser que le texte actuel, en dépit de certaines corrections et de certaines retouches, nous rend assez fidèlement les deux états successifs de la première version.

Il m'est difficile aussi de partager sur *René* l'opinion de l'exquis écrivain. « *René*, nous dit-il, est un petit livre bizarre de quarante pages, où il n'y a peut-être pas plus de cinquante lignes qui aient été neuves à leur moment. » Et pour le prouver, il cite une des premières pages : « Tantôt nous marchions en silence... » — « Pas une expression trouvée, — ajoute-t-il, — (sauf « collines *pluvieuses*, ») pas un trait qui enfonce. Cela pourrait être de n'importe qui. Tout le monde écrivait comme cela avant la Révolution. » M. Jules Lemaître n'est-il pas un peu bien sévère ? D'abord, ces lignes « sont harmonieuses, » il en convient lui-même. Et puis, je ne crois vraiment pas que, tout le monde, au XVIIIe siècle, eût trouvé non seulement « collines pluvieuses, » mais encore cette jolie phrase de poète : « Le matin de la vie est

comme le matin du jour, plein de pureté, d'images et d'harmonie. » « Je ne serais pas éloigné de croire, écrit M. Lemaître, que *René* a d'abord été crayonné par Chateaubriand dans les bois de Combourg, avant son départ pour le régiment. » Et il affirme que « *René* a été conçu et une première fois écrit avant *les Natchez*, ou plutôt était d'abord une introduction à ce roman. » Il est possible ; mais la preuve sur laquelle on établit cette hypothèse est-elle bien péremptoire ? « Dès les premières pages des *Natchez*, nous dit-on, l'auteur appelle René « le frère d'Amélie, » ce qui serait absolument inintelligible au lecteur, si l'histoire de René ne précédait pas celle des Peaux-Rouges. » Oui, si les *Natchez*, — ce que M. Lemaître nie avec raison ailleurs, — ont été publiés tels qu'ils ont été écrits ; mais *René* ayant vu le jour en librairie avant les *Natchez*, et les *Natchez* ayant été sûrement retouchés, qu'est-ce qui empêchait Chateaubriand, en le retouchant, de faire, dès le début de son grand poème, une allusion à la célèbre « nouvelle » de 1802 ? Bien plutôt qu'une « introduction, » *René* me paraît, ainsi qu'*Atala*, avoir bien été un « épisode » primitif des *Natchez*, et le témoignage de Chateaubriand ne me semble pas ici devoir être sérieusement infirmé.

Seulement, ce qui est non pas probable, mais certain, c'est que le *René* primitif devait être assez différent du *René* que nous connaissons. Chateaubriand a dû modifier plus ou moins profondément son œuvre et la *christianiser*, si l'on peut ainsi dire, pour la faire entrer dans le *Génie du Christianisme*, dont elle a fait tout d'abord partie. Y a-t-il toujours parfaitement réussi ? Ne pourrait-on pas, sous la version actuelle, retrouver des traces de la conception première ? « Si l'aventure d'Amélie, dit excellemment M. Jules Lemaître, faisait penser à quelque chose, ce ne serait certes pas aux histoires d'Amnon et de Thamar ou d'Europe et de Thyeste, on y verrait plutôt une recherche d'effets tragiques à la manière de Diderot, un ressouvenir de toutes les histoires de religieuses passionnées et brûlantes où se sont plu les gens du XVIIIe siècle. » Oui, tel pourrait bien être le fond primitif de *René* : une histoire fort peu « édifiante » dans le goût de Diderot.

Pareillemen pour *Atala*. M. Jules Lemaître a très finement démêlé la diversité des élémens et des intentions successives que Chateaubriand a fondus dans son petit roman. Il y a si longtemps, pour ma part, que je suis convaincu qu'*Atala* était

originairement un roman « anticlérical, » que j'ai été tout heureux de trouver cette idée fort nettement indiquée par le subtil et pénétrant critique. « L'histoire d'*Atala*, comme tant d'histoires du XVIIIe siècle, pouvait simplement être un exemple des dangers du fanatisme ignorant... Sans le Père Aubry, *Atala* pourrait être, par l'esprit, un conte de Marmontel ou de Saint-Lambert. Et il est vrai qu'il y a le Père Aubry ; mais, même avec le Père Aubry, on voit qu'après tout, si la religion console par des phrases harmonieuses Atala et Chactas, c'est elle qui a causé leurs malheurs et tué Atala. » On ne saurait, à mon avis, mieux dire : Chateaubriand a essayé de christianiser, après sa conversion, un roman d'intention voltairienne ; et je crois, comme M. Lemaître, que l'intervention du Père Aubry marque le point de suture des deux versions.

Pour rendre sa démonstration plus plausible encore, M. Jules Lemaître a justement rapproché l'histoire d'Atala et de Chactas de celle d'Alonzo et de Cora, dans *les Incas* de Marmontel : les deux fables présentent entre elles de telles analogies qu'il n'est pas douteux que la première en date est la « source » ou au moins l'une des « sources » de l'autre. Le récit de Marmontel, c'est presque, — et moins le style, — une *Atala* « philosophique, » et il est fort possible que l'*Atala* primitive ait ressemblé d'assez près à celle-là.

Le christianisme d'Atala, — dit encore M. Jules Lemaître, — n'est qu'une sorte de fétichisme. Si les deux amans ne rencontraient pas le vieux missionnaire, si Atala cédait pendant l'orage, et si elle mourait ensuite dans la forêt (désespérée et ravie d'avoir manqué à son vœu), l'histoire d'Atala pourrait finir comme celle de Manon Lescaut.

Il serait plaisant, et il ne serait pas impossible que telle eût été l'histoire d'Atala, quand elle se présenta pour la première fois à l'esprit de Chateaubriand jeune, incrédule, nourri de Marmontel et de Raynal, de Prévost et de Diderot.

On le voit, l'historien littéraire le plus exact, le plus « objectif, » trouvera plus d'une chose à prendre et à retenir dans le recueil des « impressions » de M. Jules Lemaître sur Chateaubriand, et il regrettera sans doute que le délicat écrivain n'ait pas appliqué avec plus de constance les merveilleuses qualités de son esprit et de son talent à ce magnifique sujet.

Au reste, si dur et, je crois, injuste, que le poète des *Médaillons* ait été pour le poète des *Martyrs*, il lui arrive parfois de se relâcher de sa sévérité, et peut-être tout n'est-il pas entièrement ironie et précaution oratoire dans les tendres protestations de sympathie qu'il prodigue de loin en loin à René :

Mais il est aimable. S'il était ici, nous l'adorerions. Je l'aime surtout vieillissant, comme j'ai aimé Racine et Fénelon, *comme j'ai fini par aimer le pauvre Jean-Jacques*, — parce que, à force de vivre avec les gens, on les comprend mieux, ou bien on s'habitue à leurs défauts, et aussi parce que, si dévorante et si illusionnée qu'ait été l'âme d'un homme, elle devient forcément, dans la vieillesse, un peu plus sincère et un peu plus détachée...

Et ailleurs :

Joubert avait pour Chateaubriand une admiration amusée et une indulgence presque paternelle, malgré le peu de différence des âges (treize ans). Il connaissait Chateaubriand beaucoup mieux que celui-ci ne se connaissait lui-même; et, tout en le jugeant et sans être jamais sa dupe, il l'aimait avec une vraie tendresse.

Peut-être a-t-il surtout manqué à M. Jules Lemaître de vivre assez longtemps avec Chateaubriand. S'il avait consenti à le faire, je crois bien qu'il aurait « fini » par l'aimer tout à fait, par éprouver à son égard les sentimens mêmes de ce délicieux Joubert. Il n'aurait pas chagriné quelques-uns de ses plus désintéressés admirateurs. Et je ne serais pas obligé, en terminant, de copier l'auteur des *Contemporains*, et de me dire : « Quel pauvre être de volupté suis-je donc, moi, pour aimer à la fois, — et peut-être également, — Chateaubriand et M. Jules Lemaître! »

VICTOR GIRAUD.

UN DRAME D'AMOUR[1]

A LA COUR DE SUÈDE

1784-1795 (2)

I

AUTOUR DES ACTEURS DU DRAME

I

Sous le règne de Gustave III, roi de Suède, qui ne dura pas moins de vingt ans, de 1772 à 1792, le château de Drottningholm situé à une courte distance de la capitale, sur l'une des îles qui émergent du lac Moelar et y sont comme des oasis, fut le séjour préféré de ce prince et de sa cour, pendant la belle saison. C'était déjà, comme c'est encore aujourd'hui, une résidence somptueuse. Tout y semblait combiné pour le plaisir des yeux et les agrémens de la vie. Construite au XVII[e] siècle par l'architecte Tessin, elle avait été offerte en 1744, par Frédéric I[er],

(2) Les documens inédits utilisés dans cette étude proviennent des Archives royales de Suède et de Naples, de celles du Ministère des Affaires étrangères de Russie, conservées à Moscou et du Dépôt du quai d'Orsay. Dans les pièces du procès qui se termina par la condamnation du baron d'Armfeldt et de sa maîtresse M[lle] de Rudenschold, j'ai trouvé les lettres de celle-ci. Quant aux extraits de son autobiographie et du Journal de son amant, ils sont tirés du livre savamment documenté que feu l'historien suédois, Elof Tegner, a consacré à ce personnage. Ce livre, qui n'a jamais été traduit, m'a fourni d'utiles renseignemens et de même celui de M. de Heidenstam : *La Fin d'une dynastie*, écrit en français et publié en France (Paris, Plon, Nourrit et C[ie]).

à l'occasion du mariage du prince héritier, le futur roi Adolphe-Frédéric avec Louise-Ulrique de Prusse, qui devait être la mère de Gustave.

Le château, de style Renaissance, mire dans les eaux du lac l'une de ses façades et les degrés de marbre qui, sur toute sa longueur, donnent accès à la rive. L'autre façade domine une terrasse de laquelle on descend, par un escalier monumental, sur un rond-point découvert, après avoir traversé une vaste esplanade qu'embellissent, comme en un décor de féerie, des pelouses étoilées de fleurs, des statues dispersées çà et là et un massif de buis, disposé à l'intérieur en labyrinthe. Au delà de ce rond-point,[1] commence le parc, un parc immense planté d'arbres plus vieux que le château. Sous leurs ombrages vénérables s'allongent, à perte de vue, des allées hautes et larges dont la lumière du jour perce à peine les voûtes feuillues et qu'on dirait endormies dans le silence et le mystère. Au détour de ces allées, se dresse un pavillon chinois, « la Chine, » comme on l'appelle, dont Adolphe-Frédéric avait fait, en 1752, la surprise à la Reine, son épouse, le jour de sa fête.

C'est dans ce pavillon que, durant les après-midi de l'été, se réunissait la Cour ; elle y venait respirer l'air des bois et la fraîcheur qui tombait des arbres. Le caractère intime de ces réunions se trahissait par la liberté laissée à chacun de ceux qui y prenaient part. Là, le cérémonial et l'étiquette étaient oubliés. On allait et venait à sa guise. On pouvait travailler, lire à l'écart, deviser entre amis. On y vivait sans contrainte. Princes et courtisans se sentaient plus à l'aise dans cette « Chine » que lorsque, à d'autres momens du jour, ils naviguaient en gondole sur le lac, ou lorsqu'ils paradaient sur l'esplanade, ou lorsque, le soir venu, ils s'assemblaient dans les vastes salons et les galeries du château, autour des Majestés, ou encore lorsque Gustave donnait une de ces fêtes que nous décrirons tout à l'heure.

On peut dire que plus qu'en aucune autre de ses résidences, Gustave III a goûté à Drottningholm la douceur de vivre. Il jouissait de ce domaine royal depuis que sa mère s'étant, une fois veuve, lourdement endettée, avait dû, afin de désintéresser ses créanciers, le rétrocéder à la couronne, avec les richesses d'art qu'il renfermait, pour aller vivre dans le château plus modeste de Fredhriskof. Elle était partie de Drottningholm les yeux pleins de larmes, le cœur déchiré, irritée contre son fils qui l'en

dépossédait et résolue à n'y pas revenir. Bientôt, du reste, ce premier dissentiment s'envenima. La conduite de Louise-Ulrique, au moment de la naissance du prince royal, son petit-fils, héritier du trône, ses tentatives inconsidérées et coupables à l'effet de prouver que Gustave n'était pas le père du nouveau-né (1), donnèrent à la brouille accidentelle survenue entre le Roi et sa mère, un caractère définitif. La Reine douairière ne remit jamais les pieds à Drottningholm.

Gustave en avait pris aisément son parti. Trop fondés et trop irritans étaient ses griefs contre elle pour qu'il désirât la revoir. Il s'était approprié sans hésitations et sans remords le château royal d'où il l'avait en quelque sorte expulsée. A dater de ce moment, Drottningholm devint, durant l'été, le principal théâtre des plaisirs de la cour, ces plaisirs que de tout temps Gustave III avait aimés et dont son séjour en France, en 1772, lui avait donné plus vivement le goût. Toutes les occasions, naissances et mariages dans sa famille ou son entourage, lui étaient bonnes pour organiser des fêtes. C'est par des fêtes qu'aux anniversaires d'événemens importans, publics ou privés, il se plaisait à en commémorer le souvenir. Il les célébrait partout où il se trouvait, car sans parler du palais de Stockholm, il comptait dans son apanage plusieurs résidences: Carlberg, Ulriksdal, Swartsijo, Haga. Mais, nulle part, ces solennités ne revêtaient plus d'éclat que dans le cadre éblouissant de Drottningholm, devant le paysage magique qu'on découvre du haut des terrasses.

Durant le jour, dans le « Labyrinthe » aménagé en théâtre, étaient données des représentations en plein air; le soir, elles avaient lieu dans les luxueuses salles du château. Les acteurs du théâtre français de Stockholm étaient appelés à y concourir et le Roi y jouait avec eux. Tantôt il était Turcaret, tantôt Cinna, tantôt l'Avare ou le Malade imaginaire, héros de drame ou de comédie, familiers aux spectateurs, qui presque tous parlaient la langue française et, pour la plupart, les avaient applaudis à Paris. Parfois aussi, il se taillait un rôle dans ses propres pièces, écrites en collaboration avec le poète suédois Kellgren ou avec l'auteur et acteur français Monvel. Il arrivait même qu'après s'être costumé pour la représentation, il conservait jusqu'au soir le costume qu'il avait revêtu pour jouer et faisait, ainsi déguisé,

(1) Voyez dans mon livre : *Tragédies et Comédies de l'Histoire* (Hachette et Cie), le récit intitulé : *Autour d'une chambre royale.*

les honneurs de son palais, fantaisie innocente assurément, mais qui ne laissait pas de nuire à la dignité royale.

La Cour assistait encore à d'autres spectacles, carrousels, joutes et tournois inspirés à Gustave par ses instincts chevaleresques, par le souvenir des splendeurs de Versailles et par sa vive imagination qu'avaient influencée, dès le berceau, les légendes scandinaves et plus tard, après son voyage en Italie, les événemens et la littérature de la Renaissance.

On peut maintenant se figurer la physionomie qu'elle présentait au moment où va se dérouler ce récit, c'est-à-dire pendant l'été de 1785, alors que le roi de Suède, rentré depuis plusieurs mois d'un long voyage en Italie, était venu se reposer à Drottningholm, des fatigues et des soucis du gouvernement, y vivre en famille, parmi les personnes auxquelles il avait accordé sa confiance et y recevoir fréquemment ses ministres, les dignitaires de sa maison et leurs femmes, les diplomates étrangers et suédois, toute une société en un mot qui rivalisait par l'élégance et l'esprit avec celle de la cour de France.

Il faudrait le pinceau d'un Lancret ou d'un Watteau pour décrire ces réunions, pour nous montrer les grands bateaux à la proue resplendissante dans l'éclat de ses sculptures en bois, chargées d'or, et les barques légères, sillonnant, toutes voiles au vent, le lac étincelant sous les premiers feux du soleil estival si lumineux dans les ciels du Nord; les belles dames, parure de ce règne, étagées debout sur les degrés de marbre ou assises en des attitudes nonchalantes sur les pelouses fleuries, leurs sigisbés à leurs pieds ou s'égarant à leur bras sous les ombrages du parc. La beauté de ces ensorceleuses, leurs attitudes, le luxe de leurs toilettes, copiées sur celles des grandes dames françaises, les caresses de la lumière sur les étoffes soyeuses et sur l'or ou l'ébène des chevelures, toute cette magie des couleurs, se déployant dans la splendeur du paysage, évoquée par le pinceau des illustres peintres des fêtes galantes, nous auraient valu un tableau que la plume ne saurait égaler. Essayons cependant de le reconstituer, en lui donnant pour cadre les terrasses du château aux heures matinales ou le pavillon chinois, lorsque la cohue dorée vient y chercher un abri contre la canicule de l'après-midi.

Voici d'abord la reine régnante, l'épouse de Gustave III, Sophie-Madeleine de Danemark. Consolée, depuis qu'elle a

donné un héritier à la couronne, du long abandon où la laissa Gustave après le mariage et pendant plusieurs années, elle serait belle si des allures majestueuses, l'orgueil satisfait, le contentement d'occuper la place qui lui est due et la joie d'être mère suffisaient à créer la beauté. Mais, les dédommagemens qui lui ont été accordés n'ont pas réchauffé sa froideur native et déconcertante. Elle est restée glaciale et hautaine ; toujours repliée sur elle-même, depuis surtout qu'elle a perdu son second fils mort au berceau, elle n'attire pas. Seuls le grand écuyer Munk, artisan de sa réconciliation avec le roi, et sa favorite, la baronne Mandeström, semblent avoir trouvé grâce auprès d'elle. C'est à peine si les gais propos de ses belles-sœurs, la princesse Sophie-Albertine, sœur de Gustave III, grosse fille dépourvue de charme, vouée volontairement au célibat, abbesse honoraire de Quildembourg en Allemagne, et la sémillante Hedwige-Élisabeth-Charlotte, duchesse de Sudermanie, née Holstein-Gottorp, parviennent à la dérider. Elle les regarde aller, venir, papillonner, comme presque indifférente à leurs ébats, sans même remarquer ce qui monte de mélancolie dans les yeux d'Hedwige-Élisabeth-Charlotte lorsqu'ils se posent sur son mari le duc de Sudermanie, frère du Roi, dont elle n'ignore pas les infidélités et qui ne prend même pas la peine de les lui cacher.

Soudain, l'attention de la duchesse est détournée de ce qui l'avait péniblement captivée, par l'apparition d'un charmant trio féminin qui s'est rapproché d'elle : Mlle de la Motte, la comtesse Sophie Piper et la cousine de celle-ci, la comtesse Augusta de Lowenhielm. Ces deux dernières appartiennent à l'illustre famille Fersen, l'une est la fille du comte de Fersen, grand maréchal de la Cour ; le père de l'autre est le feld-maréchal du même nom, dont le fils Axel de Fersen réside en France où le retient l'intérêt que lui témoigne la reine Marie-Antoinette.

Augusta de Lowenhielm et Sophie Piper doivent à leurs aventures de cœur, non moins qu'à leur naissance, qu'à leur grâce et qu'à leur esprit, de ne pouvoir passer inaperçues. Augusta a été jadis, peu après son mariage, la maîtresse du duc de Sudermanie qui était encore célibataire. Un enfant est même né de leurs relations, dont le comte de Lowenhielm, mort depuis, s'est laissé attribuer la paternité. La liaison a été rompue sur l'initiative de la maîtresse, quand la raison d'État et la volonté du Roi ont obligé l'amant à se marier. Plus tard, elle s'est renouée

et a duré jusqu'au jour où le prince, mobile et débauché, a volé à d'autres amours. Maintenant, son ancienne amie appartient corps et cœur au chambellan Essen. Mais elle ne l'a pas plus fixé qu'elle ne fixa le duc de Sudermanie et, trop amoureuse pour rompre avec lui, elle souffre cruellement de se voir trahie.

L'histoire de Sophie, comtesse Piper, diffère un peu de celle de sa belle cousine. Elle aussi a été aimée, étant jeune fille, par l'un des frères du Roi, le duc d'Ostrogothie. Il en était si follement épris que, ne pouvant vaincre ses résistances, il voulut l'épouser. Elle refusa d'être sa femme, par crainte de déplaire au Roi, et accorda sa main au comte Piper, à qui depuis elle a été infidèle en faveur du secrétaire d'État, baron Taube, sur qui elle règne toujours. Elle est l'amie de cœur de la duchesse de Sudermanie, comme ne tarderont pas à l'être la comtesse de Lowenhielm et Mme de la Motte, fille du marquis de Pons, ambassadeur de France, qui, séparée de son mari, est venue rejoindre son père à Stockholm. Ces quatre femmes seront alors inséparables. L'attrait réciproque qui les rapprochera se devine déjà au plaisir qu'elles semblent éprouver en se trouvant réunies à Drottningholm.

A quelques pas d'elles, on remarque un autre groupe formé seulement de deux personnes, un homme et une femme. L'homme est beau comme un Apollon ; ses traits expriment l'énergie ; il n'a pas trente ans. La figure virginale de la femme en trahit à peine vingt et respire le bonheur. Issue d'une illustre maison suédoise, cette créature charmante s'appelle, encore aujourd'hui, Hedwige de La Gardie. Elle s'appellera demain la baronne d'Armfeldt. Elle est fiancée au brillant seigneur qui lui parle et qui se tient auprès d'elle dans une attitude d'adoration, Gustave-Maurice d'Armfeldt, l'Alcibiade de la cour de Suède, le favori du Roi. Leur mariage est prochain et le souverain, pour leur témoigner son amitié, a organisé des fêtes dont par avance on dit merveille.

De quoi parlent-ils ? De leur amour sans doute ; peut-être aussi de la solennité qui se prépare en leur honneur. Mais, quel que soit l'objet de leur entretien, il les absorbe et à ce point qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'à travers les groupes parmi lesquels ils sont isolés, une belle jeune fille, de mine résolue, Madeleine de Rudenschold, demoiselle d'honneur de la princesse

Sophie-Albertine, les surveille de loin et, sans en avoir l'air, les enveloppe d'un regard passionné comme si elle cherchait, en les regardant, à surprendre ce qu'ils se disent.

Brusquement apparaît le Roi. Il tient par la main son fils le prince royal, un bel enfant à la physionomie grave et hautaine, presque sévère, dont les yeux reflètent déjà des pensées au-dessus de son âge, comme s'il prévoyait les douloureux événemens qui assombriront sa jeunesse et dramatiseront son règne. Quoique Gustave III n'ait pas encore dépassé la quarantaine, sa démarche est lourde et la déformation visible de son corps, son visage échauffé, son front aplati d'un côté, sa dentition défectueuse accuseraient d'une manière déplaisante sa précoce maturité si son regard vif, ouvert, caressant ne donnait à sa physionomie une expression de bienveillance, fondue dans l'air vraiment royal qui le caractérise. Souvent négligé dans sa tenue, il porte, ce jour-là, un habit couleur gris de lin, à paremens de soie, discrètement brodé d'or, sur lequel brille la plaque de l'Ordre des Séraphins. Derrière lui se pressent ses chambellans et ses écuyers, le comte de Gyldenstolpe, gouverneur du petit prince, Rosenstein son précepteur. Mais, l'enfant a vu sa mère ; il court à elle, tandis que le Roi, après avoir salué au passage d'un geste familier Armfeldt et sa fiancée et s'être incliné devant la Reine, les princesses et les dames invitées, commence à parcourir les rangs des hommes groupés de tous côtés, attentifs et respectueux.

Dans la suite du règne de Gustave III, le château de Drottningholm ne présenta plus qu'en de rares circonstances la physionomie que nous avons essayé de lui rendre à l'aide des documens contemporains. La guerre engagée en Finlande contre la Russie, celle que le Danemark déclara à la Suède, leurs péripéties qui remplirent les années 1787 et 1788 et dont l'influence se fit sentir jusqu'à la paix de Véréla, signée le 10 octobre 1791, les orages parlementaires qui caractérisent l'Assemblée des États Suédois de 1789, l'arrestation des membres de la noblesse qui faisaient échec aux propositions royales, la rancœur qu'ils en gardaient et qui se traduisait en bouderies, autant d'événemens qui ne laissaient guère de place pour une vie de plaisirs. Drottningholm était tombé dans la solitude et la tristesse ; l'on n'y revit plus l'animation joyeuse dont nous venons de réveiller les échos.

Mais en 1785, ce théâtre de la plupart des intrigues politico-

galantes si fréquentes sous le règne de Gustave était bien tel que nous l'avons décrit. La Cour, depuis longtemps, avait quitté le deuil de la reine mère Louise-Ulrique, morte deux ans auparavant, et celui du petit duc de Smaland. Le Roi était revenu de son voyage en France et en Italie. Au moment de l'entreprendre, il avait visité en Finlande l'impératrice Catherine et, de sa longue excursion, il rapportait des résultats et des espérances propres à encourager les projets que lui suggérait son ambition pour la grandeur de la Suède. Tout était donc à la joie en lui comme autour de lui et il se livrait, libre d'inquiétudes, à l'organisation des fêtes par lesquelles il voulait manifester la satisfaction que lui causait le mariage du baron d'Armfeldt, son favori.

Personnage attachant et étrange, ce baron d'Armfeldt, d'origine finlandaise qui, nouveau venu à la cour de Suède, s'était fait en peu de temps une place éminente dans l'entourage du Roi. Naguère encore, simple enseigne dans la garde royale, il avait été nommé successivement, en quelques mois, capitaine, chambellan, lieutenant-colonel, aide de camp du Roi et enfin gentilhomme de la Chambre, charge de cour qui donnait rang de lieutenant général. A la même époque, le Roi lui confiait la direction des théâtres et la surintendance des menus plaisirs, toutes choses auxquelles Gustave III attachait une importance capitale. D'ailleurs, la faveur royale mettait Armfeldt bien au-dessus de sa fonction. S'il ne participait pas encore aux affaires de l'État, il n'en ignorait pas les secrets dont son prince s'entretenait souvent devant lui.

Maintenant, cette faveur ira toujours en grandissant. Elle ouvrira à celui qui en est l'objet l'Académie Suédoise nouvellement fondée. Un peu plus tard, elle fera de lui le confident de tous les projets de Gustave III. Elle lui vaudra en 1787, lorsque éclatera la guerre, un grand commandement qui lui fournit l'occasion de se distinguer par son courage et son esprit de décision sous le feu de l'ennemi.

Il n'entre pas dans le plan de ce récit de suivre Armfeldt aux diverses étapes de sa carrière. Mais, pour montrer sur quel sommet elle l'avait porté, il convient de reproduire ici ce qu'il en disait lui-même en 1794, lorsque, étant proscrit, après la mort de son protecteur, il s'efforçait de justifier sa conduite passée et de démontrer l'abominable injustice de ceux qui le persécutaient.

... « Au retour de mes voyages, écrit-il, je fus placé à la Cour en qualité de menin du prince royal : j'eus l'honneur d'être un de ceux qui le reçurent les premiers des mains des femmes. Le Roi, peu de temps après, me fit son premier gentilhomme de la Chambre, en me conservant ma charge auprès de son fils. Mais, la guerre qui survint ne me permit pas de rester inutile ; je préférai la gloire des armes au faste oisif de mes places et je marchai avec mon régiment aux frontières de la Finlande. Les événemens d'une guerre meurtrière entre deux nations me furent favorables ; j'eus le bonheur de mériter l'estime des ennemis et la confiance de mes soldats. J'obtins le commandement en chef d'une division de l'armée. Là, je versai mon sang pour mon Roi et pour mon pays ; je reçus une grièvе blessure dont les suites m'accompagneront au tombeau et j'étais dans l'impuissance de garder le commandement lorsque se firent les premières ouvertures de la paix. Le Roi me choisit pour la traiter et, malgré mon état, ne consultant que mon zèle, je fis un travail au-dessus de mes forces et une paix au-dessus de mes espérances. Gustave ne s'en tint pas là et sentant qu'une alliance avec la plus grande souveraine de la terre, par sa puissance comme par son génie, assurerait la tranquillité de ses États, réunirait tous les intérêts politiques et particuliers, il songea à la conclure et me fit l'honneur de me nommer l'un des commissaires de cette grande affaire. L'alliance fut faite ; Gustave, rassuré du côté du dehors, tourna, dès cet instant, toutes ses pensées vers le bonheur de ses sujets et nous nous occupâmes, avec un espoir non équivoque, à rétablir les finances et à remédier aux désordres de l'administration. »

Malgré le caractère apologétique de ce langage, il y a lieu de reconnaître que tout y est vérité. A l'honneur d'avoir vaillamment combattu en Finlande, Armfeldt joignit celui de négocier la paix de Véréla et l'alliance de la Suède avec la Russie qui en furent la conséquence. Mais, en 1785, trois ans après ses débuts à la cour de Suède, il ne prévoyait pas les mémorables événemens que nous venons de rappeler. A l'heure où on l'a vu entrer en scène, il était uniquement occupé des préparatifs de son mariage.

Fixées au premier jour du mois d'août, les fêtes par lesquelles Gustave III voulait célébrer cet événement s'annonçaient comme devant être encore plus brillantes que celles dont il avait

donné souvent le spectacle à sa Cour. Dîners d'apparat au château, représentations suivies de bal, processions aux flambeaux figuraient sur le programme des soirées. Durant les journées, on verrait se dérouler dans une somptueuse mise en scène un épisode de la *Jérusalem délivrée*. La princesse Sophie-Albertine, sa demoiselle d'honneur Madeleine de Rudenschold, Mme de la Motte, la comtesse de Lowenhielm, sa sœur la comtesse de Hopken y avaient un rôle et de même le Roi et son frère cadet, le duc de Sudermanie. Le Roi devait représenter le chef de l'armée musulmane et son frère figurer Renaud, le chevalier légendaire de l'épopée du Tasse.

Les vastes pelouses de l'esplanade de Drottningholm se prêtaient merveilleusement à ce pompeux spectacle. On y avait dressé des estrades et des tentes autour d'un décor monumental : c'est là que la représentation se déroula devant toute la Cour en présence des nouveaux époux placés au premier rang. Les récits contemporains mentionnent quelques accidens. Les chevaux d'Armide, — princesse Sophie-Albertine, — s'emportèrent et faillirent la jeter dans un fossé. Le duc de Sudermanie se foula le genou en joutant ; mais son frère, le duc d'Ostrogothie, prit sa place et la fête continua. Nous en trouvons un écho dans l'autobiographie de Mlle de Rudenschold, dont la reproduction fera connaître, dès maintenant, l'héroïne de ce récit.

« Pour moi, je tenais le rôle de la fée Mélusine, protectrice des chrétiens ; le duc de Sudermanie était mon chevalier sous les traits de Renaud, que j'avais arraché à l'ensorcellement d'Armide. Je montais un joli cheval blanc, vêtue comme une nymphe, le cou et les bras nus, une ceinture éclatante de pierreries et un voile blanc qui pendait sur mon cheval. Suivie de Renaud, j'avançai au galop et le présentai aux arbitres. Mon apparition fit une vive impression sur tous les spectateurs : tout le monde battit des mains et on m'assura que, cette fois, j'avais été plus jolie que jamais. »

Cette courte citation révèle chez la narratrice une rare coquetterie féminine. Toutefois ce n'est pas uniquement par coquetterie qu'elle constate son succès ; c'est aussi pour marquer qu'elle en était flattée parce qu'elle l'avait obtenu en présence du seul homme à qui, parmi tant d'admirateurs de sa beauté, elle eût le souci de plaire. Et celui-là, c'était le nouveau marié, le baron d'Armfeldt dont elle venait, à sa grande joie, de surprendre

le regard fixé sur elle et à qui elle avait répondu, inconsciemment peut-être, par un regard révélateur de l'amour que déjà elle avait conçu pour lui.

Cet amour, non encore avoué, remontait à l'année précédente, c'est-à-dire à l'époque où, arrivée depuis peu à la Cour, elle avait vu le baron d'Armfeldt pour la première fois. C'était au mois d'août 1784. Fille du sénateur, comte de Rudenschold, elle venait de remplacer, à peine âgée de dix-sept ans, comme demoiselle d'honneur de la princesse Sophie-Albertine, sœur du Roi, sa sœur à elle, Caroline, mariée depuis peu au baron de Ehrencrone, écuyer de Sa Majesté. Dès ses débuts dans le monde royal, sa beauté, sa grâce, la vivacité de son esprit l'avaient fait admirer. Plusieurs demandes en mariage lui avaient été alors adressées. Mais, comme si elle eût prévu sa destinée, elle hésitait à se marier. Aucun des prétendans à sa main n'était parvenu à vaincre ses hésitations.

A ce moment, elle ne connaissait pas le baron d'Armfeldt. Il voyageait en Italie avec le Roi. Mais son retour suivit de près l'installation de la belle Madeleine à la Cour. Son attention se fixa aussitôt sur la nouvelle demoiselle d'honneur. Il exprima, dès le premier soir, l'attrait quasi foudroyant qu'il subissait, en disant à la princesse Sophie-Albertine :

— La Cour de Sa Majesté s'est singulièrement embellie en mon absence.

En le disant, il désignait du regard celle à qui il adressait cet hommage. Elle en resta comme foudroyée elle aussi, et dès lors sa destinée fut fixée.

Vingt ans plus tard, alors que, victime de ce malheureux amour et des catastrophes qui en furent la suite, elle déplorera sa faute et sera toute au repentir, elle dira en parlant de l'homme à qui elle attribue ses infortunes : « Il avait une âme dépravée qu'il savait cacher au moins pour moi. » Mais ce jugement date du moment où elle ne pouvait plus que gémir. Il diffère du tout au tout de celui qu'elle formulait presque au début de leur liaison, dans une sorte de confession adressée à son amant pour se mieux faire connaître de lui :

« Tous ceux qui ont vu et connu cet homme seront d'accord avec moi sur ce point qu'il réunit tout ce qui peut charmer un cœur de femme. Le bel idéal de mes rêves que j'avais cherché en vain s'est réalisé en lui. Un moment, il sembla vouloir me

distinguer parmi la foule des dames de la Cour auxquelles il présentait plus ou moins ses hommages. Avoir captivé l'homme le plus beau et le plus aimable était bien une chose propre à flatter mon amour-propre. A cette époque, il ne s'occupait pas encore d'affaires politiques; il était uniquement chargé d'organiser les fêtes de la Cour et il portait ses hommages à la beauté partout où il la trouvait. Cependant, quoique son penchant pour moi eût paru passager, l'impression en resta gravée dans mon cœur et ma fierté seule me fit paraître indifférente lorsque, au grand contentement du Roi, il épousa Mlle de la Gardie.

«... Déjà, quelques mois avant son mariage, le baron d'Armfeldt avait habité un appartement contigu au mien. Mlle de la Gardie sa fiancée se levait tard, tandis que je me levais de bonne heure. En l'attendant, il se mettait à sa fenêtre, moi à la mienne, et nous causions. Ma bonne humeur et mon état d'esprit lui plurent : il y avait tant de points de contact entre nous, dans notre manière d'envisager la vie et d'y réfléchir! Je trouvais un vrai plaisir dans ces conversations matinales et nulle place dans la chambre ne me plaisait autant que cette fenêtre et je crois bien qu'il en était de même pour lui, puisque, tant qu'il fut libre, il ne manqua pas une seule fois de venir ainsi causer avec moi. Son mariage mit fin à nos conversations et par la suite, lorsqu'il se trouvait en ma présence, il affectait beaucoup de réserve. Je n'en restai pas moins persuadée que je ne lui étais pas tout à fait indifférente et j'en ressentais une vive joie. Sans doute, ma raison, bien qu'égarée, me faisait comprendre la nécessité de cacher ce sentiment même à celui qui en était l'objet. Pensée téméraire! Nos cœurs s'entendaient déjà. Un seul regard ne suffit-il pas pour révéler tout ce que la bouche n'ose avouer. »

Il résulte de ces citations que, lors du carrousel, Madeleine aimait déjà et espérait être aimée. Au surplus, c'est d'elle-même que nous en tenons l'aveu. Faisant allusion aux applaudissemens qui ont salué sa jeune beauté, elle écrit :

« Ce qui plus que toutes ces gentillesses me rendit heureuse, c'est l'impression que je fis sur le baron d'Armfeldt. Je jouis pleinement de ce triomphe. Sans doute j'eus tort, très tort de ne pas étouffer ce sentiment qui était criminel puisque l'homme qui l'inspirait n'était plus libre. Mais l'amour raisonne-t-il dans un cœur chaud et déchaîné? Et les circonstances ne paraissent-

elles pas quelquefois contribuer à nous conduire au sort qui nous est destiné? Afin de pouvoir oublier Armfeldt, j'aurais dû éviter de le voir et de me trouver quotidiennement dans sa société. »

Le silence des documens qui nous servent de guide ne permet pas de préciser l'époque à laquelle furent échangés entre Madeleine et le favori du Roi les aveux décisifs. Il est certain toutefois qu'au moment du mariage d'Armfeldt, ils ne s'étaient encore rien dit, mais que, vers le milieu de l'année suivante, ils n'avaient plus rien à s'apprendre.

Dans sa confession écrite, nous l'avons dit, lorsqu'elle était déjà la maîtresse d'Armfeldt, elle rappelle encore que Gustave III, loin de mettre obstacle à leur liaison, la favorisa et que parfois même, en l'absence de l'amant, il s'inquiéta plus que de raison des coquetteries dont la maîtresse se faisait un jeu vis-à-vis d'autres personnes. « Cette faiblesse, dit-elle, n'était qu'une conséquence de ma vanité et de mon désir d'être toujours la plus jolie et Armfeldt le savait. » Au reste, Gustave III s'était rassuré en apprenant à la connaître. Il avait acquis la conviction qu'elle n'abuserait jamais des confidences qu'Armfeldt pourrait lui faire au sujet des affaires de l'État auxquelles d'ailleurs elle ne prétendait pas être initiée. Ce qu'elle voulait gagner surtout, c'était l'entière confiance de son amant, le droit de lire dans son cœur « qu'elle souhaitait de captiver par un sentiment plus fort que l'amour, qui, chez lui, n'était jamais de longue durée. »

« Personne n'a été plus léger que lui; mais personne n'a su mieux que lui obtenir le pardon de sa légèreté. Même le cœur qui était le plus épris de lui se sentait heureux du don de son amitié lorsque son amour s'était évanoui. Il sait y donner une telle chaleur qu'elle laisse l'illusion de ce qui a été. »

Il suffit de regarder à la vie intime d'Armfeldt pour reconnaître combien était exact et juste le jugement qu'on vient de lire. Son existence en effet abonde en aventures romanesques où les femmes qu'on y voit figurer se montrent aussi promptes à lui pardonner ses infidélités que passionnément attachées à lui. C'est qu'il a été de bonne foi quand il leur jurait un éternel amour et qu'elles en sont convaincues. Mais, ce qui ne laisse pas d'être plus surprenant, c'est que, lorsqu'il les trompe, il leur en fait l'aveu en se lamentant sur ses faiblesses, en sollicitant

son pardon, sans oser cependant promettre de ne pas recommencer. Ses relations avec sa noble femme, Hedwige de la Gardie, qu'il trouva toujours, même dans ses pires malheurs, dévouée jusqu'à l'héroïsme, ne sont pas à cet égard moins révélatrices de sa nature ondoyante et de la fragilité de ses engagemens que ses rapports avec Madeleine de Rudenschold.

A l'heure où il semble en proie aux sentimens les plus tendres pour Hedwige, il se laisse captiver par la beauté de Madeleine. Il se défend d'abord contre la tentation. Bientôt, elle s'empare de lui avec une irrésistible violence; finalement, il y succombe. Peut-être suppose-t-il que l'aventure sera passagère. Mais la jeune fille, qui se donne sans calculer les suites de sa faute, n'est pas de celles qui se laissent abandonner. S'il n'a pas été en son pouvoir d'empêcher Armfefdt de se marier, elle le tient; elle entend le garder; elle le gardera, l'ayant si fortement enchaîné qu'il renoncera à briser la chaîne et que, pendant plusieurs années, il portera fiévreusement le fardeau de deux amours, celui qu'il ressent pour sa femme et celui qu'il a conçu pour sa maîtresse.

Il y a lieu d'observer qu'à la cour de Suède, une situation aussi peu régulière n'était pas pour faire scandale. Il en était d'analogues et en assez grand nombre. On en parlait couramment. La famille royale elle-même fournissait maints alimens à la médisance.

La liaison du baron d'Armfeldt avec Madeleine de Rudenschold fut admise au même titre que les autres. Comme les deux amans ne se cachaient pas, leur constance réciproque publiquement avouée finit par imprimer à leur liaison une sorte de régularité qui semblait la rendre légitime. Fière de son amant, transportée par ses succès, heureuse de le savoir en possession de la confiance du Roi et tout-puissant à la Cour, Madeleine se livrait sans contrainte au bonheur de lui prodiguer sa tendresse et de recevoir les preuves de la sienne. Elle lui disait alors, ce qu'elle devait lui répéter plus tard, dans ses lettres, quand ils furent pour toujours séparés :

— Nous sommes l'un à l'autre pour la vie, car tant que je t'aimerai tu m'appartiendras, et jamais je ne cesserai de t'aimer.

Quelque volage que fût Armfeldt, il ne doutait pas de l'éternité de cet amour plus fort que ses remords et que n'avaient

pu détruire les constans et tendres témoignages de celui de sa femme. Mais alors qu'il s'abandonnait aux mêmes espérances que sa maîtresse, un événement inattendu allait les précipiter dans une longue suite d'infortunes, transformer en tragédie le beau roman auquel chaque jour ajoutait un chapitre plus enivrant.

Dans la soirée du 16 mars 1792, au bal de l'Opéra de Stockholm, Gustave III était frappé par la balle d'un assassin et, le 29 du même mois, il succombait aux suites de sa blessure.

II

Il n'y a pas lieu de s'attarder ici aux péripéties qui précédèrent la mort du roi de Suède. Il suffit de rappeler qu'Armfeldt figurait parmi les serviteurs fidèles qui reçurent son dernier soupir et qu'au moment de rendre l'âme, le mourant lui donna un suprême et dernier témoignage de sa confiance en exigeant de lui l'engagement formel de veiller sur le petit roi Gustave IV, qui n'avait alors que quatorze ans.

Quant à ses autres volontés, elles étaient exprimées dans un testament olographe daté de 1780, et dans un codicille daté de 1789, par lesquels il confiait la régence à son frère pendant la minorité de Gustave IV, qui ne serait majeur qu'à dix-huit ans. Quelques heures avant de mourir, il avait complété ces dispositions en nommant le baron d'Armfeldt gouverneur général de Stockholm, en ordonnant que le comte Gyldensdolpe, gouverneur du jeune prince, et Rosenstein, son précepteur, ne pourraient être dépossédés de leur charge jusqu'à sa majorité, et enfin en constituant, pour assister le Régent, un conseil composé de quatre membres qui étaient nominativement désignés et parmi lesquels Armfeldt figurait. Mais, soit que l'état du Roi ne lui eût pas permis d'énoncer clairement ses intentions au sujet de ce conseil, soit que le secrétaire d'État Schroderein, chargé de les rédiger, les eût mal comprises, elles étaient en contradiction avec le testament antérieur. En outre, la signature qu'avait mise au bas de la pièce la main défaillante du mourant, laissait supposer, tant les caractères en étaient brouillés, qu'au moment de signer, il ne s'appartenait déjà plus. Néanmoins, il est un point sur lequel sa volonté était d'autant moins douteuse qu'il

l'avait exprimée verbalement : il voulait que le Régent fût assisté d'un conseil.

Profitant des obscurités de rédaction qui rendaient imprécises les attributions de ce conseil, le duc de Sudermanie refusa d'adhérer au codicille. Il ratifia les dispositions de son frère en ce qui touchait la nomination d'Armfeldt comme gouverneur général de la capitale et le maintien de Gyldensdolpe et de Rosenstein dans leurs fonctions auprès du roi mineur. Mais, en lisant la clause constitutive d'un conseil de régence, il s'écria :

— Qu'est-ce que cela signifie? C'est incompréhensible. Je ne puis être Régent dans ces conditions.

Il consulta pour la forme le chancelier de Justice. Après avoir pris son avis, il annula purement et simplement la disposition qui réduisait ses pouvoirs en lui imposant des conseillers par qui devaient être approuvés ses actes. Armfeldt perdait ainsi la possibilité d'intervenir dans la conduite du gouvernement et d'y exercer son influence.

Sans doute, en confiant à sa sollicitude le jeune roi, en lui faisant promettre de ne le quitter jamais, enfin en le nommant gouverneur général de la capitale, Gustave III lui avait donné les moyens d'étayer l'autorité qu'il entendait lui conserver et Armfeldt aurait pu croire qu'elle ne serait pas atteinte s'il n'avait connu la malveillance du duc de Sudermanie à son égard. Mais il en possédait trop de preuves pour l'ignorer.

Elle datait de loin et tenait à plusieurs causes. La plus ancienne résultait de la faveur même dont il avait joui au temps du feu Roi. Tenu par son frère à l'écart de la politique et convaincu que cette marque humiliante de défiance était due au favori, le duc s'était souvent trouvé du côté de ses adversaires, trop souvent même pour qu'Armfeldt pût se faire illusion quant aux sentimens qu'il lui inspirait. On a toujours vu les courtisans honorés de l'amitié de leur souverain, jalousés par les membres de sa famille : sur ce point, le Régent ne démentait pas la tradition.

A cette première cause de son inimitié plus ou moins dissimulée du vivant de Gustave, était venue, dans ces derniers temps, s'en ajouter une autre d'une origine toute différente. Il s'était épris de Madeleine de Rudenschold et n'avait pas craint de le lui avouer. L'accueil fait à ses aveux n'étant pas de nature

à encourager ses espérances, il avait feint d'y renoncer et de se résigner au refus indigné par lequel Madeleine lui avait répondu. Mais sa résignation n'était que comédie. Tandis qu'Armfeldt, dans les bras de sa maîtresse, raillait l'étrange tentative du prince dont elle lui avait fait la confidence, celui-ci ne se décourageait pas et se promettait de revenir à la charge dans un moment plus opportun. Il n'est pas téméraire de penser qu'il songeait déjà à éloigner Armfeldt et à se donner ainsi une chance plus grande de vaincre la résistance que lui opposait la jeune femme.

Toutefois, quel que fût son dessein, il se montra d'abord plein d'attention pour le favori de son frère. Non content de ratifier sa nomination de gouverneur général, il lui déclara que les hommes qui avaient servi le feu Roi jusqu'à la dernière heure, sans marchander leur dévouement, seraient toujours considérés par lui comme les plus fidèles serviteurs de l'État et traités en conséquence.

Dès ce moment, sa conduite à l'égard d'Armfeldt présente tous les caractères de la perfidie. Il l'accueille toujours avec bonté. Dans les circonstances graves qui se produisent au lendemain de la mort de Gustave III, il lui demande conseil; il recourt même à ses services et notamment lorsque, à la nouvelle de la décision qui le nommait Régent, une émeute éclate dans la capitale; c'est à lui qu'il demande d'intervenir pour apaiser les masses populaires. Lorsque le soulèvement est conjuré, il le remercie avec la plus vive reconnaissance et avec le désir de le convaincre de sa durée.

Un homme moins perspicace et moins fin que le gouverneur général s'y serait mépris; mais il ne s'y méprit pas. S'il avait lieu d'être satisfait des paroles qui lui étaient adressées, il ne pouvait l'être des actes qu'il prévoyait et auxquels le Régent préludait en imprimant à la politique suédoise une orientation nouvelle.

Au moment de la mort de Gustave III, cette politique était fondée sur l'alliance de la Suède et de la Russie, conclue, on s'en souvient, à la suite de la paix de Véréla. Après s'être réconciliés, les deux adversaires de la veille avaient compris la nécessité de s'unir étroitement en vue des complications qui s'annonçaient pour le lendemain. Gustave s'était prêté à ce rapprochement avec d'autant plus de joie qu'il ne pouvait plus compter désor-

mais sur l'alliance du gouvernement français, devenu la proie des factions révolutionnaires et qu'il voyait dans l'impératrice Catherine l'instrument le plus actif et le pivot le plus solide d'une coalition des puissances monarchiques contre la nation qui voulait les détruire. Avec le concours de cette souveraine, l'Europe parviendrait à rétablir l'autorité royale en France et à écraser le jacobinisme dont l'influence se faisait déjà sentir de toutes parts. Telle était la politique du roi de Suède quand il avait été frappé par la balle d'un assassin. Telle était aussi celle d'Armfeldt. A l'exemple de son roi, il désirait préserver la Suède de la contagion du fléau qui menaçait tous les trônes.

En dernier lieu, cette politique avait eu pour résultat de faire rappeler à Stockholm le baron de Staël-Holstein, ministre du gouvernement suédois à Paris, à qui le Roi reprochait de s'être montré trop favorable aux idées nouvelles. Si Gustave eût été vivant lorsque cet ambassadeur était rentré en Suède, il l'aurait accueilli par des reproches. Non seulement, Staël n'en entendit pas dans la bouche du Régent avec qui il était lié d'amitié; mais encore, lorsqu'il eut expliqué sa conduite, elle fut approuvée.

Presque à la même date, le duc de Sudermanie mandait à Stockholm un personnage qui, lui aussi, était de ses amis. Cette amitié, comme celle qu'il avait conçue pour le baron de Staël, était née de leurs fréquentes rencontres dans les séances mystérieuses que tenaient entre eux les membres de la secte des illuminés, à laquelle tous les trois s'étaient affiliés. Ce personnage à qui le Régent songeait à confier la direction du gouvernement se nommait le baron Adolphe de Reuterholm. Ancien chambellan de la reine Sophie-Madeleine et membre de la Diète de 1789, il y avait pris contre Gustave III une attitude résolument hostile. Tombé alors en disgrâce, il avait quitté la Suède pour aller vivre à Paris. Là, il s'était mis en rapport avec les partis révolutionnaires; il avait adopté peu à peu la plupart de leurs idées en y mêlant celles de la franc-maçonnerie et une sorte de mysticisme moitié religieux, moitié profane, acquis au contact des milieux spirites que depuis longtemps il fréquentait.

Ces idées étaient, à peu de chose près, celles du duc de Sudermanie. Reuterholm, malgré son arrogance et sa vanité, lui était

sympathique. A Stockholm même, ils s'étaient maintes fois réunis pour évoquer les esprits. A plusieurs reprises, Reuterholm s'était flatté d'avoir obtenu d'eux des prédictions qui annonçaient au prince qu'il serait un jour le maître de la Suède et que lui, Reuterholm, était destiné à la gouverner sous ses ordres.

Intelligence brumeuse et âme pervertie, avide de plaisirs, libertin par nature, lent en toutes choses à se décider, redoutant les responsabilités, le duc de Sudermanie, encore qu'il affichât des prétentions autoritaires, ne demandait qu'à être mis en tutelle. Reuterholm, au sort duquel, à en croire les voix d'outre-tombe, le sien était lié, lui parut digne de le seconder dans la tâche qui lui était échue; sous l'influence des souvenirs qui leur étaient communs, il l'appela à Stockholm et en fit le maître de l'État.

Le baron d'Armfeldt en était déjà parti. Au lendemain de la mort du Roi, accablé de douleur, atteint dans sa santé et prompt à s'irriter des changemens qu'il voyait se produire dans la marche des affaires, ne croyant pas à la sincérité des témoignages de bienveillance auxquels semblait se plaire le Régent à son égard, il vivait assez retiré, se consacrant presque uniquement à ses fonctions de gouverneur général et ne paraissant à la Cour qu'autant qu'il y était appelé par les nécessités de son service. Elle était alors à Drottningholm. Lorsqu'il y venait, c'était surtout pour y voir le jeune roi vis-à-vis duquel il entendait conserver, autant qu'il le pourrait, le rôle qui lui avait été prescrit par Gustave III. Mais, par Madeleine de Rudenschold, il était tenu au courant de ce qui se passait autour du Régent.

Les intentions du prince, dont les échos lui parvenaient par cette voie, semblaient avoir été conçues pour l'exaspérer. Il voyait les volontés du roi défunt méconnues, le gouvernement suédois préparer la rupture de l'alliance russe et se rapprocher du gouvernement français qui était alors aux mains du parti Girondin. Le baron de Staël, réintégré dans les fonctions diplomatiques dont Gustave III avait voulu le déposséder, s'apprêtait à retourner à Paris muni d'instructions à l'effet de jeter les bases d'un traité d'alliance entre la Suède et la République : il se flattait d'en obtenir des subsides plus considérables que ceux qui étaient stipulés dans le traité conclu avec la Russie au commencement de l'année précédente.

Il n'était pas jusqu'à la lenteur des poursuites intentées contre les régicides dont Armfeldt ne fût offensé et irrité. Il la considérait comme un outrage à la mémoire de son maître. En un mot, de quelque côté qu'il tournât les yeux, il saisissait les preuves de la volonté du Régent de jeter la Suède dans des voies nouvelles, contraires à celles où l'avait engagée le règne précédent. Ces preuves apparaissaient surtout dans l'entourage que se formait le prince et où entraient peu à peu les hommes les plus hostiles au souverain qui venait de disparaître.

L'imagination d'Armfeldt était vive, fougueuse même, souvent jusqu'à l'exagération. Il se figura que les changemens dont il était le témoin avaient pour but d'annihiler la volonté de l'enfant qui attendait que l'heure de régner sonnât pour lui et, lorsqu'il aurait atteint sa majorité, de rendre son règne impossible, ce qui eût prolongé la régence ou fait passer la couronne sur la tête du duc de Sudermanie. Il y avait quelque exagération dans ces craintes; il ne semble pas que le Régent ait alors conçu de telles ambitions. Mais il n'en était pas de même autour de lui. Celles de ses courtisans qui ne devaient se réaliser qu'en 1809, après que son neveu eut été détrôné, se trahissaient déjà dans leurs propos.

On peut voir à ces traits combien, quelques semaines après la mort de Gustave, la situation était tendue. D'un côté, Armfeldt et ses amis, qui, dans la conduite du gouvernement, ne trouvaient rien qui pût être approuvé; de l'autre côté, les ennemis de l'ancien régime groupés autour du Régent, attendant impatiemment l'occasion de se délivrer de ceux qu'on appelait les Gustaviens.

Pour achever de décrire l'état de trouble en lequel ces rivalités avaient jeté la cour de Suède, il convient de constater que le comte de Stackelberg, l'ambassadeur de Russie, se conformant aux ordres de sa souveraine, avait pris parti pour les royalistes dévoués à la mémoire de Gustave III et à l'avenir de son fils. Ils se réunissaient chez ce diplomate, toujours prêt à leur ouvrir sa maison et à se concerter avec eux sur les moyens d'imposer au Régent l'alliance russe à laquelle il s'efforçait de se dérober. La nouvelle de l'arrivée prochaine de Reuterholm, la présence à Stockholm d'un envoyé de la République française, l'abbé de Verninac de Saint-Maur, la décision prise de faire partir pour Paris le baron de Staël furent donc les pre-

mières causes de l'irritation d'Armfeldt contre le nouveau régime.

Elles s'envenimèrent de diverses contrariétés qu'il éprouva dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur général ainsi que de nominations à des postes élevés de personnages que Gustave III avait éloignés de la Cour; il interpréta ces mesures comme un témoignage du désir qu'avait le Régent de se débarrasser de lui. Il fut bientôt convaincu que son renvoi était décidé et que sa disgrâce totale était proche. Il conçut alors le projet de s'éloigner momentanément de Stockholm. Sa santé compromise et lente à se rétablir lui fournirent le prétexte dont il avait besoin. Elle justifia la demande de congé qu'il présenta au Régent en démontrant la nécessité où il se trouvait d'aller faire une cure à Aix-la-Chapelle.

Son désir ne pouvait qu'être agréable au prince. En y faisant droit, il supprimait un témoin de sa conduite, qui semblait toujours la lui reprocher; il éloignait de la Cour un rival dont la présence l'empêchait de donner carrière à ses convoitises amoureuses. Quoique contenue et dissimulée, sa passion pour la demoiselle d'honneur ne s'était pas refroidie. Malgré l'échec de sa première tentative, il n'avait pas renoncé à en faire une seconde. A tous les points de vue, le départ d'Armfeldt comblerait ses vœux. Néanmoins, poussant la perfidie à l'extrême et continuant à couvrir d'un masque de bonté ses antipathies et sa malveillance, il feignit de se faire tirer l'oreille et de vouloir refuser le congé qui lui était demandé pour quatre ou cinq mois. Il finit par l'accorder, mais pour trois mois seulement, sous le prétexte que les fonctions d'Armfeldt exigeaient son prompt retour.

« Il avait eu le temps de se préparer à la comédie qu'il me fit l'honneur de jouer devant moi, écrit Armfeldt. Son Altesse Royale ne se contenta pas de répéter les propos flatteurs qu'il avait déjà tenus à l'occasion de mon voyage qu'il voyait avec chagrin ainsi que sur mon retour, qu'il me pria de hâter, et sur tous les services que je lui avais rendus et qu'il attendait encore de moi. Il m'embrassa en employant les expressions les plus tendres et émouvantes; mais je ne me laissai pas donner le change. Je compris fort bien que cette attitude étudiée n'avait été prise que pour m'empêcher de parler de la liberté de la presse; il savait que j'avais la loi dans ma poche. Voyant qu'il

ne voulait à aucun prix entendre la vérité, je me dispensai, bien à contre-cœur, de lui décrire tous les malheurs qui, d'après mon avis, seraient le résultat du nouveau décret. Je m'empressai de le quitter, le cœur serré :

« — Que le ciel protège Votre Altesse Royale, lui dis-je, et que la disposition d'esprit que Votre Altesse Royale a eu la bonté de me montrer soit aussi sincère et aussi durable que les vœux de succès que je ne cesserai jamais de former pour le Roi, la patrie et Votre Altesse Royale dont les intérêts sont inséparablement réunis.

« Encore une fois, au souper de la Cour du même jour, j'eus une conversation assez longue avec le Régent, au cours de laquelle il me dit entre autres choses :

« — Ne pourriez-vous pas aller en Angleterre pour voir les princesses anglaises et en choisir une pour notre jeune roi?

« Je lui répondis :

« — Quelque désir que j'aie d'obéir à la volonté de Votre Altesse Royale, je ne puis pourtant me charger d'une telle commission, parce que j'ai trop de respect pour les projets de feu le Roi et sens qu'une partie de la nation désire vivement que notre alliance avec la Russie soit raffermie par une alliance maritale.

« Le duc me plaisanta à ce sujet et chercha à me montrer que ces sortes d'alliance n'avaient que peu d'importance de nos jours ; le roi d'Angleterre était riche, et l'argent avait beaucoup plus de poids que de vastes projets et de brillantes perspectives qui, souvent, ne réussissent pas. Je ne voulais pas le contredire, car, au fond, il avait raison à ce sujet, et je me contentai de lui répondre :

« — Je crois que nos propositions à cet égard ne sont pas encore mûres; lorsqu'il y aura lieu de prendre une décision définitive, il sera nécessaire d'avoir l'avis du Roi, et on agira sagement en lui laissant toute liberté à ce sujet.

« Le duc me regarda fixement et se tut. »

Ces détails ne laissent aucun doute quant à l'existence d'une animosité réciproque entre les deux hommes qu'on vient de voir aux prises. Armfeldt s'éloignait contraint et forcé, bien que son départ parût volontaire; il se croyait condamné à une disgrâce certaine qui durerait jusqu'à la majorité du Roi. Le Régent, malgré les assurances menteuses qu'il lui

prodiguait, était heureux de le voir partir. Ainsi, chacun d'eux jouait à l'autre une comédie, mais sans parvenir à le tromper.

Le lendemain du départ d'Armfeldt, on vit paraître à la Cour le baron de Reuterholm dont l'arrivée était depuis longtemps annoncée. C'était, nous l'avons dit, un vieil ennemi de l'ancien favori de Gustave III. Il ne put que se féliciter de le savoir absent. Mais il n'était pas homme à se contenter d'une si mince satisfaction et il poursuivit avec opiniâtreté le dessein qu'il avait conçu de le perdre. C'est probablement alors qu'il attacha à ses pas des espions chargés d'exercer sur lui une surveillance rigoureuse et dont nous raconterons plus loin les exploits.

Il apportait d'autre part des projets sur lesquels il s'était déjà mis d'accord avec le Régent. Ils consistaient, on le sait, à briser l'alliance conclue avec la Russie et à se rapprocher de la France, ainsi que le conseillait fortement le baron de Staël. Mais, pour faire accepter par l'opinion ce grand changement, il fallait la flatter. Dans ce dessein, Reuterholm, à peine au pouvoir, promulguait la loi qui rendait à la presse la liberté que Gustave III lui avait ravie. Il est vrai qu'après avoir fait à la Suède ce don de joyeux avènement, il se hâta de le lui reprendre dès qu'il eut acquis la certitude que la liberté de la presse allait devenir aux mains de l'opposition une arme dangereuse pour lui.

En même temps, il pactisait avec les révolutionnaires français et déclarait la guerre au parti des Gustaviens dont Armfeldt était le chef. Il les calomniait auprès du jeune Roi, le mettait en défiance contre eux; d'autre part, il créait l'isolement autour de lui, en laissant entendre que ce malheureux petit prince était menacé de perdre la raison.

Ces calculs ténébreux, sur lesquels il est difficile à l'Histoire de se prononcer, n'échappaient pas à Armfeldt. A la date du 9 octobre 1792, dans une lettre écrite d'Amsterdam à Madeleine de Rudenschold, il les constate. Il va jusqu'à soupçonner « ces malfaiteurs et ces scélérats » de vouloir empoisonner l'enfant royal. Il songe à le mettre sous la protection de l'impératrice Catherine, en lui rappelant qu'elle a promis à Gustave IV de le défendre s'il était en péril. Comprenant du reste que, pendant la régence, ses adversaires seraient plus forts que lui, il commence à croire qu'il ferait bien de ne revenir à Stockholm que lorsque

le Roi sera majeur. Il sert ainsi, sans le vouloir, les projets de Reuterholm.

Quelles que fussent les idées du « vizir, » aussi bien sur la politique générale qu'en ce qui concernait Armfeldt, elles eurent, dès le début, l'entière approbation du Régent. Il les approuva non pas seulement parce qu'elles étaient conformes aux siennes et parce qu'il avait une confiance illimitée dans les talens du nouveau ministre, mais aussi parce qu'elles favorisaient ses desseins sur la belle Madeleine en tenant Armfeldt éloigné de la Suède. Celui-ci parti, il renouvela sa précédente tentative auprès de la jeune femme. Elle repoussa de nouveau ses offres, sous la forme la plus dédaigneuse. Puis, elle se ravisa. Quoique toujours énergiquement résolue à ne laisser aucune espérance à son adorateur et, comme elle le disait : « à ne jamais s'avilir » en se donnant à lui, elle pensa qu'elle pouvait tirer parti pour son amant de l'ardente passion qu'elle avait inspirée au prince.

Armfeldt, dont l'esprit était aussi mobile qu'agité, caressait en ce moment un nouveau projet. Le poste de gouverneur général de la Poméranie étant devenu vacant par suite de la démission du titulaire, il songeait à s'y faire nommer en abandonnant celui qu'il occupait à Stockholm. Écrivant au secrétaire royal Schroderein, il lui confiait son désir, en sollicitant son avis et ses bons offices. Schroderein communiqua sa lettre au Régent et à Reuterholm. Ils étaient bien loin de vouloir confier à leur adversaire la haute fonction qu'il cherchait à obtenir. Ils songeaient même déjà à l'envoyer comme représentant de la Suède auprès des cours d'Italie, emploi diplomatique qui, s'il l'acceptait, les délivrerait de sa présence et le ferait oublier. A Stockholm, ce projet n'était plus un secret ; on en parlait ouvertement, on y voyait la preuve de la disgrâce d'Armfeldt. Avec une insigne mauvaise foi, ils feignirent d'interpréter sa lettre comme une démission positive de l'emploi dont il était encore investi et contribuèrent à en accréditer le bruit. Ses amis s'inquiétèrent de ces rumeurs et Madeleine de Rudenschold plus qu'aucun d'eux. Depuis le départ d'Armfeldt, elle se consolait de son absence en défendant ses intérêts et, quand il s'agissait de les défendre, elle se transformait en lionne.

A cette heure, elle avait beau jeu pour intervenir. Le duc de Sudermanie ne lui dissimulait plus ses convoitises. Tel était le

langage qu'il tenait à cet égard même en public, soit en s'adressant à elle, soit en parlant d'elle, qu'on eût dit qu'il voulait la réduire en la compromettant. Son rôle à cette occasion est véritablement odieux. Lorsqu'on le rapproche de celui qu'il tint plus tard pour se venger des dédains qu'il n'avait pu vaincre, on ne peut n'y pas voir la preuve de la plus rare bassesse d'âme.

Seul avec Madeleine, il cherche à déshonorer son amant.

— Il vous est infidèle, lui dit-il ; il est indigne de votre amour et votre fidélité provoque la pitié de ceux qui savent combien vous en êtes mal récompensée.

Puis voyant que ces propos n'excitent que mépris, il change d'allure. Il déclare à Madeleine que le dévouement qu'elle témoigne à Armfeldt, au moment où tout le monde l'abandonne, a augmenté son admiration et qu'il ne nourrit plus d'autre désir que celui de gagner son amitié.

— Intéressez-vous à moi, ajoute-t-il, et il ne lui sera rien fait de ce qui pourrait vous déplaire.

Un jour même, il va plus loin dans le mensonge. Il annonce à Madeleine qu'il a désigné Armfeldt comme gouverneur général de la Poméranie. Elle s'empresse d'annoncer à son amant la bonne nouvelle. Mais, au bout de quelques jours, comme il n'en transpire rien, et qu'en même temps, il lui revient de toutes parts qu'on raconte qu'elle a cédé aux instances du Régent, elle décide de le mettre en demeure de démentir ces propos calomnieux, de renoncer à envoyer Armfeldt en Italie et de signer sa nomination au poste qu'il souhaite.

Dans une lettre écrite au voyageur, elle lui narre ce qui s'est passé entre elle et le duc de Sudermanie.

« — Mon parti est pris, dit-elle au prince en l'abordant. On raconte sur moi des choses que je ne puis supporter. Je ne suis, ni ne deviendrai votre maîtresse, et malgré cela, le comte de Ruuth et la comtesse ont hier prétendu cela devant d'autres personnes. Je mettrai fin à tout cela en partant pour la campagne la semaine prochaine. Toutefois, je prie Votre Altesse Royale, comme gage de tous les signes d'amitié qui m'ont été prodigués, de vouloir décider sur le sort d'Armfeldt avant que je parte, car, pendant mon absence, Votre Altesse Royale ne sera entourée que de ses ennemis qui ont juré sa perte. Si vous l'autorisez à conserver toutes ses fonctions et à revenir lorsque son congé sera

terminé, ou si, à la place de cela, vous lui donnez le poste de gouverneur général en Poméranie, tout en lui conservant sa pension, son régiment, ses fonctions de premier gentilhomme de la Chambre, alors Votre Altesse Royale pourra prétendre à mon amitié que je lui garderai pendant toute ma vie. Mais si Elle l'envoie en exil ou qu'Elle lui donne le poste en Italie, je vous dirai adieu à tout jamais. Je le rejoindrai, fût-il au bout du monde, et, malgré toute votre haine, vous ne réussirez pas à le rendre complètement malheureux, tant que je partagerai sa vie, et, au lieu de gagner mon amitié, vous gagnerez tout le contraire.

« La foudre n'aurait pu briser un mortel au point où il l'était après mon explication. Il fondit en larmes, me prit deux mains et m'adjura d'avoir pitié de l'état dans lequel il se trouvait ; il me dit qu'il me laissait entièrement le soin de décider sur ton sort comme bon me semblerait. Quant à lui, il ne pouvait que penser à cette chose terrible : ne plus jamais me voir. Il promit de ne plus me parler pourvu que ses yeux pussent me regarder.

« Il était dans un tel état de surexcitation que je compris que je ne pourrais lui tirer une réponse sensée et que j'étais obligée d'attendre un moment plus calme. Je l'engageai à gagner ses appartemens pour reprendre ses sens, ce qu'il fit aussitôt. Un moment après, il revint, à peu près dans le même état. Il me dit que, puisque j'avais fait son malheur, il jetterait le royaume et la tutelle au diable, et qu'il voudrait que tu reviennes, car, ainsi, je n'aurais pas de raisons pour le haïr. »

Après l'entretien que nous venons de reproduire, Madeleine avait résolu d'aller passer quelque temps à la campagne. Avant de partir, elle écrivit au Régent une lettre non moins fière que le langage qu'elle lui avait tenu. Elle exigeait, en ce qui touchait Armfeldt, une réponse franche et définitive. Elle ne put l'obtenir et ne fut fixée qu'en apprenant que le comte Ruuth était nommé gouverneur général de la Poméranie et Armfeldt, ministre de Suède en Italie.

Dans l'explication verbale qu'elle provoqua, le prince essaya de se justifier en prétendant que ses conseillers lui avaient forcé la main ; mais il donna sa parole d'honneur qu'Armfeldt resterait libre, s'il ne voulait pas accepter le poste d'Italie, de conserver les fonctions qu'il occupait en Suède. Cette déclaration fut encore

accompagnée de larmes et de protestations d'amour et Madeleine eut ainsi l'avant-goût des lettres qu'elle devait recevoir pendant son séjour à la campagne, lettres brûlantes à travers lesquelles elle pouvait se figurer son amoureux « ne cessant de gémir sur son absence et pleurant comme un enfant pendant des journées entières. »

Vraie ou feinte, cette douleur ne pouvait l'émouvoir, car le jour même où le prince s'engageait sur l'honneur à laisser Armfeldt libre de choisir entre les fonctions qu'il occupait et celle à laquelle on l'appelait, il signait sa nomination comme ministre en Italie.

On ne saurait trop s'étonner qu'après avoir ainsi entassé mensonges sur mensonges, tromperies sur tromperies, pour vaincre la résistance opposée à ses prières, il ait pu conserver l'espoir d'en avoir raison un jour. Il est cependant vrai qu'il le conserva. Dans des lettres ultérieures, Madeleine, qui maintenant n'a plus que railleries pour cette « belle passion, » nous montre le Régent à Drottningholm « passant trois ou quatre fois par jour devant ses fenêtres et se tordant le cou pour essayer de la voir à travers les vitres. »

Une autre fois, au mois de mai 1793, elle le rencontre au souper du Roi où il venait rarement et, de nouveau, elle acquiert la preuve qu'il n'a pas renoncé à la séduire ou que, tout au moins, il veut feindre de n'y avoir pas renoncé.

« Pour mon malheur, il s'avisa de rappeler le temps passé de cet été, et cela assez haut pour être entendu de Taube, Gyldensdolpe et Stackelberg. Il me dit que, pour m'oublier, il avait fait flèche de tout bois, mais que, ne trouvant partout que des sottes et des mijaurées, ses sentimens retournaient toujours à moi, que plus je le dédaignais et je marquais mon amour et ma constance pour toi, et plus il m'aimait.

« Il me dit que je n'avais qu'un défaut qui était l'entêtement. Je me défendis que je n'étais pas plus entêtée qu'une autre.

« — Oh ! que si, dit-il, ce qui vous est une fois entré dans la tête, le diable lui-même ne saurait le faire sortir.

« — Je vous demande pardon, monseigneur, je suis la première à céder à la raison, mais jamais à l'autorité.

« — Qui vous parle d'autorité ; elle n'existe pas chez moi. Mais je vous dirai aussi que quand je me suis mis une idée en tête, je n'en démords pas.

« — Tant mieux, monseigneur ; il est bon que vous soyez ferme dans vos idées et ne cédiez pas à celles des autres qui peuvent vous être funestes.

« — Comment ! vous croyez que je ne suis pas toujours ma propre volonté ! vous vous trompez fort, mademoiselle.

« — Non, monseigneur, je suis persuadée qu'avec vos lumières, votre esprit, votre caractère, vous devez conduire, non pas être conduit. Je m'en réjouis, voilà pourquoi je vous parle avec cette franchise.

« Il parut un moment interdit, puis voulut tourner la chose en plaisanterie, disant qu'il ne pouvait s'en rapporter à un juge aussi partial que moi, attendu que je lui en voulais toujours d'avoir éloigné celui que j'aime et finit par recommencer ses cajoleries et ses fadaises. »

Ces cajoleries et ces fadaises ne pouvaient pas plus troubler Madeleine de Rudenschold que ne l'avaient fait antérieurement les adjurations passionnées. Elle ne croyait plus aux sentimens qui lui étaient exprimés sous ces formes tantôt ardentes, tantôt plaisantes. Ce qui dans cette circonstance semble l'avoir contrariée, c'est que ce qui lui était dit avait été entendu par l'ambassadeur Stackelberg, par Gyldensdolpe, le précepteur du Roi, et par le baron Taube resté comme eux fidèle à la mémoire de Gustave III. S'inquiétant de la dureté avec laquelle la régence traitait les amis du feu roi et notamment Armfeldt, ils pensaient qu'avec un peu plus de bonne grâce envers le duc de Sudermanie, Madeleine pourrait obtenir un sort meilleur pour celui qu'elle défendait avec âpreté. Sans la pousser à céder aux instances du Régent, ils étaient d'avis qu'elle ne devait pas lui enlever tout espoir.

A en croire sa correspondance, ils le lui répétèrent ce jour-là. C'était vouloir amollir un roc. Elle était convaincue que le prince ne lui faisait encore la cour que pour couvrir sa retraite et que sa vanité seule était en jeu. Elle ne se trompait pas. Les favoris du duc de Sudermanie travaillaient depuis plusieurs mois à détourner ses convoitises de l'objet qui les avait allumées et dont ils redoutaient l'influence. Par leurs soins, le prince était retombé sous le joug de l'actrice Stolsberg, « son ancienne habitude. » Quand il était las de leurs obsessions, c'est chez elle qu'il cherchait un abri pour goûter un peu de repos et oublier les soucis que lui créait la politique. D'autre part, en ces derniers

temps, une certaine Frédérika Löve avait mis la main sur lui. Avide, exigeante et vénale, elle lui coûtait cher. Mais, en lui offrant les attraits de la nouveauté, elle le consolait de ne jouir chez la Stolsberg que de sensations épuisées et de n'avoir pu vaincre l'inflexibilité de la maîtresse d'Armfeldt.

Ses dévergondages alimentaient les potins de la Cour; Madeleine n'en ignorait rien et dans les protestations nouvelles qu'avaient surprises ses amis, elle ne voyait autre chose que les dernières étincelles d'un foyer en train de s'éteindre. Elle écrit : « Ils m'obsédèrent tout le reste de la soirée ; mais, pour moi, je me flatte que tout cela n'était que des propos et que, repris dans les filets de Frédérika Löve, il m'oubliera. »

III

Le baron d'Armfeldt avait quitté Stockholm au mois de juillet 1792. Les fragmens que nous possédons de sa correspondance de cette époque témoignent du plus sombre pessimisme. Dans sa pensée, la Suède est perdue et deviendra bientôt la proie des factions révolutionnaires au même degré que la France. Ce sera le résultat fatal du gouvernement de la régence, tombé aux mains de ce Reuterholm, qui ne dissimule plus ses sympathies jacobines, encouragées par la faiblesse du Régent. On peut même craindre que cette politique funeste n'aboutisse au triomphe des révolutionnaires suédois et à l'établissement d'un état de choses qui fermera à Gustave IV l'accès du trône.

De son côté, Mlle de Rudenschold lui annonçait que de plus en plus les Gustaviens étaient persécutés. Le séjour de la capitale était interdit à plusieurs d'entre eux ; on maintenait la garnison sous les armes sous le prétexte de réprimer les soulèvemens séditieux, mais, en réalité, disait la jeune femme, pour restaurer le gouvernement des États tel qu'il avait été constitué en 1720, et que l'avait détruit Gustave III à son avènement. De telles nouvelles ne pouvaient qu'accroître l'irritation d'Armfeldt, d'autant que de loin les événemens lui apparaissaient plus graves encore qu'ils n'étaient.

Elle atteignit le comble lorsque, vers la fin de 1792, il reçut à Dresde l'ordonnance royale qui le nommait ministre de Suède auprès des Cours d'Italie et l'ordre de gagner son poste dans

le plus bref délai, sans passer par Stockholm. Les formes de politesse dont était enveloppé cet ukase d'exil et les avantages pécuniaires attachés aux fonctions auxquelles on l'appelait, dissimulaient tant bien que mal la disgrâce définitive dont il était frappé. Mais il comprit qu'on le proscrivait. Néanmoins, il ne crut pas devoir refuser, puisque, après tout, il ne voyait pas de place pour lui en Suède, avant que le Roi eût atteint sa majorité.

« Puisque Votre Altesse m'a fait connaître sa volonté, mandait-il au Régent, je n'ai plus rien à dire. Comme sujet, je sais que l'obéissance est mon premier devoir. Dans quelque circonstance que ce soit, on ne me prendra jamais à renier ma profession de foi sous le règne de votre immortel frère et au milieu des intrigues de l'esprit de révolte et de fureur, qui divisait la patrie. »

Mais, que d'amertume sous cette soumission! Elle éclate dans les lettres qu'il écrivait à sa femme et à sa maîtresse. Il trouve humiliant qu'en échange de la situation la plus brillante, on le condamne à courir les chemins et à une carrière sans gloire. Un emploi de ministre en Italie lui convient d'autant moins qu'on ne lui a pas même conféré le titre d'ambassadeur. Tout au plus peut-il espérer qu'exilé, « il sera intéressant. »

Ainsi, de ce qui lui arrive, de ce qu'il voit, de ce qu'il apprend des événemens de Suède, que viennent assombrir encore ceux qui se déroulent à Paris, naissent les raisons qui alimentent ses colères et le jettent dans un état voisin du découragement. On ne saurait donc s'étonner si, d'une part, il songe à passer au service d'une puissance étrangère et si, d'autre part, il est résolu à ne pas se hâter de se rendre à son nouveau poste.

Telles sont les dispositions dans lesquelles, au commencement de 1793, il débarquait à Vienne. Il n'y était pas attiré seulement par le désir d'y chercher l'occasion de réaliser les desseins vagues encore dont son esprit était agité, mais aussi parce qu'il avait hâte d'y retrouver une femme dont les charmes et la séduction lui faisaient oublier qu'en Suède deux cœurs qui lui étaient passionnément attachés ne cessaient pas de battre pour lui. Née Galitzine, elle avait épousé le prince Mentschikoff, sujet russe, connu pour ses mœurs dépravées. Armfeldt l'avait rencontrée à Aix-la-Chapelle où elle se trouvait avec son mari et une nièce

de celui-ci. Promptement captivé par la beauté de la princesse, « personne ravissante, aimable et douce, douée d'une voix de rossignol, » il lui avait fait entendre des paroles d'amour. Écoutées avec complaisance, elles devaient nécessairement aboutir à une de ces liaisons que le volage amant de Madeleine de Rudenschold était toujours prêt à greffer sur ses autres attachemens.

Rien ne prouve que cette flamme amoureuse ait été couronnée à Aix-la-Chapelle. Ce qui est plus certain, c'est qu'en se séparant dans cette ville, la princesse et Armfeldt s'étaient donné rendez-vous à Vienne et que, là, il fut consolé de son isolement et de ses déboires par les témoignages du plus tendre dévouement. Il était destiné à en savourer la douceur plus d'un jour. Quelques mois plus tard, quand il résidait à Naples, il en jouissait encore et leur dut son salut dans une circonstance où sa liberté et sa vie étaient en jeu.

A Vienne, la princesse Mentschikoff le présenta dans la haute société dont elle était une des reines. En peu de jours, il fut l'homme à la mode, dans le monde russe surtout. Tout contribuait donc à lui inspirer le désir et l'espoir de se créer en Russie une situation assez brillante pour le dédommager d'avoir perdu celle qu'il occupait en Suède avant la mort de Gustave III. Dans la capitale autrichienne, il avait retrouvé le comte Razomowski, ambassadeur de l'impératrice Catherine, une de ses anciennes connaissances. Ce diplomate l'entretenait dans ses intentions. D'ailleurs, Armfeldt se rappelait qu'à Stockholm, le comte de Stackelberg lui avait donné l'assurance du bon vouloir qu'était disposée à lui témoigner la souveraine moscovite. Fort de ce souvenir et sur les conseils de Razomowski, il écrivait à celle-ci pour lui faire part de ses vœux.

« Du moment, lui disait-il, que la conservation purement passive d'un emploi quelconque pourra être interprétée comme une approbation des infortunes et du déshonneur de mon pays, je m'empresserai de me débarrasser de tout et de solliciter de Votre Majesté Impériale un asile dans ses États. »

Cette lettre fut confiée à l'ambassadeur qui s'était chargé de la faire parvenir à son adresse. L'Impératrice y répondit le 11 mai. Après avoir remercié et complimenté Armfeldt des sentimens qu'il lui avait exprimés, elle ajoutait :

« ... Si les événemens de la vie vous conduisent dans mes

États ou à ma Cour, soyez assuré que vous y recevrez un accueil qui confirmera les dispositions favorables dans lesquelles je suis à votre égard. »

Grisé par ce langage, se croyant assuré de l'appui de Catherine et cédant à la fougue de son imagination, Armfeldt considéra l'Impératrice comme l'arbitre des destinées de la Suède. Puisque cette patrie à laquelle il était passionnément attaché était tombée aux mains d'un gouvernement despotique, favorable aux idées révolutionnaires qui menaçaient toute l'Europe, il fallait la délivrer. Qui pouvait mieux contribuer à sa délivrance que cette souveraine dont le génie faisait l'admiration du monde ?

Ces réflexions, depuis longtemps, hantaient l'esprit d'Armfeldt. La lettre impériale leur donnait un fondement solide sur lequel il édifia le plan de révolution dont la découverte, avant même qu'il eût pu commencer à l'exécuter, allait bientôt procurer a ses ennemis les armes qu'ils cherchaient contre lui. Ce plan figure parmi les pièces du procès qui lui fut ultérieurement intenté. Bien qu'il ne soit pas écrit de sa main, l'authenticité n'en est pas douteuse ; il l'avait dicté à un secrétaire :

« J'ai médité pendant mon voyage, y dit-il, sur une révolution à faire en Suède et qui pourrait s'opérer sans effusion de sang, sans tumulte, sans aucune espèce de désordre.

« Pour arriver au but sans violence et afin que la révolution, qui est inévitable, soit paisible et heureuse pour tous, je désirerais que l'Impératrice fît proposer au Duc régent, amicalement, mais d'un ton très impérial :

« 1° Que le jeune Roi soit admis à tous les Conseils ;

« 2° Qu'il admît à son Conseil les personnes suivantes (suit une liste des personnes proposées pour former la nouvelle administration, sans parler de lui-même, Armfeldt, qui en sera le chef).

« Pour donner de la vigueur à cette capitulation du Duc, il faudrait une petite escadre russe à la hauteur de Stockholm jusqu'à ce que la machine fût montée. Le Régent, une fois dans nos mains, éclairé sur ses vrais intérêts, voyant que rien ne peut changer sa situation à l'égard de son influence, serait très content, très tranquille et ressemblerait à ces folles innocentes dont on a violé la vertu. »

Tout en élaborant ce plan, Armfeldt ne se dissimulait pas

qu'il était dangereux pour l'indépendance de la Suède de faire appel à l'intervention de la Russie. « Mais, dans les grands maux, disait-il, il faut des remèdes violens, et quand on veut le bien, il faut en accepter les moyens. »

Il n'avait pas communiqué ses projets à sa femme. Elle devait le rejoindre à Naples avec leurs enfans et il ne pouvait compter sur sa collaboration. Mais il en était autrement de sa maîtresse. Elle restait en Suède, mêlée au monde de la Cour, en relations avec les Gustaviens que Reuterholm n'avait pas chassés de Stockholm, en rapports de confiance avec l'ambassadeur Stackelberg. Elle pouvait donc lui être utile. Il n'avait pas hésité à faire appel à son dévouement dont la solidité lui était garantie par l'amour que, malgré l'absence, elle continuait à nourrir pour lui. Il ne prévoyait pas qu'en la faisant intervenir dans une entreprise qui revêtait la physionomie d'un complot contre le gouvernement royal, il la vouait à toutes les conséquences de sa conduite tout au moins imprudente et l'exposait à tous les dangers.

Ce n'est pas l'unique preuve de son imprévoyance et de sa légèreté. Quels que fussent ses desseins qui semblent avoir pris corps pendant son séjour à Vienne, il aurait dû, pour ne pas les laisser deviner, s'abstraire de certaines fréquentations propres à le rendre de plus en plus suspect au Cabinet suédois. Mais, entraîné par la princesse Mentschikoff dans la société moscovite, il ne cachait pas son antipathie pour la conduite politique de la régence; il parlait irrévérencieusement du Régent, de Reuterhohlm, de leur entourage : il ne quittait pas la maison de l'ambassadeur de Russie pour lequel il n'avait pas de secrets. Il s'était également lié avec le comte de Gallo, représentant de Naples en Autriche, qui, par conviction comme par état, professait des opinions conformes aux siennes.

A Stockholm, par suite des mesures de police qu'avait ordonnées Reuterholm, on commençait à connaître ces menées et on en prenait ombrage. Déjà, au moment où Armfeldt quittait Stockholm, un maître de poste de Hambourg, acheté par la police suédoise, s'était engagé à arrêter au passage sa correspondance et à la communiquer à l'agent consulaire de Suède dans cette ville. Quand on sut qu'il allait arriver à Vienne, des instructions secrètes furent envoyées au ministre de Suède près la cour d'Autriche, le baron Nolcken : il lui était enjoint de ne

pas le perdre de vue. Tous ses actes, toutes ses démarches devaient être surveillés, car on était fondé à le soupçonner d'avoir suscité des troubles à Stockholm. Nolcken avait été l'ami du feu Roi. Par égard pour sa mémoire, il essaya de défendre Armfeldt. Mais son plaidoyer resta sans effet. D'autres voix étouffèrent la sienne : celle notamment du graveur Piranesi dont jadis un caprice de Gustave III avait fait l'agent consulaire de Suède dans les États romains. Lié avec Reuterholm, l'illustre artiste s'était fougueusement associé à sa haine contre Armfeldt. On le verra bientôt se répandre en ruses abominables pour la servir, multiplier les guets-apens contre le voyageur, lui dérober ses papiers et ne pas craindre de mettre des assassins à ses trousses. Espionné à son insu, durant son séjour à Vienne, Armfeldt, en arrivant à Rome, le 19 mars 1793, allait être l'objet d'une surveillance plus rigoureuse, non seulement de la part de Piranesi, mais aussi de la part de l'entourage de la princesse Sophie-Albertine que son excursion en Italie venait d'amener dans la ville pontificale. Il devait y rester avec elle et autant qu'elle. Il irait ensuite à Florence et à Gênes pour y présenter au grand-duc de Toscane et au Doge ses lettres de créance, et se rendrait ensuite à Naples. Il avait choisi la capitale des États des Deux-Siciles comme lieu de sa résidence parce que la princesse Mentschikoff lui avait promis de s'y fixer.

ERNEST DAUDET.

NOTES

SUR LA

GUERRE DE TRIPOLITAINE

Au mois d'avril dernier, entré en Tripolitaine par Ben Gardane sur le golfe de Gabès, j'ai parcouru la province qui s'étend de la frontière tunisienne à la banlieue de Tripoli. Des événemens de quelque importance se déroulaient sur la côte à cette époque : les Italiens débarquaient à Bou Kamech, le canon tonnait le long du rivage, les dirigeables poussaient de nombreuses reconnaissances dans l'intérieur des terres et lançaient des bombes sur les troupes. Tout l'intérêt de cette guerre surprenante, qui dure depuis huit mois sans aucun engagement sérieux, était concentré dans la région.

Je fus continuellement sur le qui-vive ; il me fut donné de voir et d'entendre bien des choses intéressantes. Toutefois, les notes que j'ai prises, les observations que j'ai pu recueillir sont trop fragmentaires pour que je me hasarde à donner mon sentiment sur l'issue de la guerre. Je laisserai à chacun le soin d'en tirer les conclusions qui conviendront le mieux à ses sympathies.

Mais, à mesure que je parcourais ces territoires désolés, je comprenais de moins en moins, à s'en tenir à l'aspect extérieur du pays, la ténacité que mettaient les deux adversaires, l'un à vouloir s'en emparer, l'autre à le conserver. A part certains îlots de verdure dans la région Tripoli-Homs, à part une bande côtière

plus étendue en Cyrénaïque et des vallons arrosés dans le Djebel-Nefoussa, la « Libye » équivaut à l'Extrême-Sud Algérien. Ce ne sont que plaines stériles, dunes de sable et, plus au Sud, collines et plateaux calcinés. Nul cours d'eau, quelques sources de faible débit, quelques puits... Le désert, en un mot.

De Ben Gardane à Regdaline, pendant plus de 100 kilomètres, la piste s'allonge à travers la plaine et le marais. Pas un arbre, à peine de la broussaille ; ni villages, ni troupeaux. La solitude, le silence, un morne soleil et des vents déchaînés ! Les rares puits que l'on y trouve contiennent une eau chargée de magnésie qui, si elle convient à l'indigène, est contraire à l'Européen.

Il en est ainsi dans l'ensemble de ces territoires. On y a remédié dans le Sud-Tunisien, en construisant de vastes citernes. A Ben Gardane, la jarre d'eau douce se vend de huit à quinze sous, selon la saison.

A Regdaline, seulement, commencent les palmiers qui se succèdent dès lors en groupes de plus en plus rapprochés jusqu'à Zouara, Zavié, Azizié. Ces palmiers furent plus nombreux autrefois. Avec un peu de soin, plusieurs oasis envahies par le sable pourraient renaître.

On sait que, pour tenir contre la résistance opiniâtre qui leur fut opposée, les Italiens ont dû débarquer en Tripolitaine plus de 120 000 hommes. Dès le début des hostilités, c'est-à-dire dès les premières semaines d'octobre 1911, ils occupèrent les ports de Tripoli, Homs, Derna, Benghazi et Tobruk.

Ils s'en emparèrent facilement, mais depuis lors, leurs troupes y restent entassées sous la protection des canons de la flotte. Cela fait huit mois d'immobilité.

Jamais ils n'ont cherché à se rencontrer avec les Turcs dans une bataille décisive ; jamais ils n'ont lancé quelques milliers d'hommes résolus dans l'intérieur des terres ; pas une seule fois, ils n'ont tenté la destruction du camp d'Azizié, qui, au bout d'une plaine toute plate, n'est qu'à 40 kilomètres au Sud de Tripoli. Tout s'est borné jusqu'à présent à des escarmouches d'avant-postes !

Les troupes, immobilisées sur la côte, s'énervent et se démoralisent ; l'escadre se fatigue à tenir la mer depuis si longtemps pour les protéger. Cet été, le choléra risque de causer de grands ravages dans une telle agglomération d'hommes.

Dans leurs « presidios » inutiles et si chèrement conquis, les Italiens semblent résolus à se tenir sur la défensive, comme l'ont fait, pendant des siècles, les Espagnols au Maroc. Ils construisent, en ce moment, un mur d'enceinte autour de Tripoli. Quand ce mur sera terminé, ils pourront « décongestionner la place, » estimant que 25 000 hommes suffiront à la défendre.

Une inaction aussi prolongée répond, sans nul doute, à un plan mûrement élaboré. Pour qui ne connaît pas ce plan, elle est inexplicable.

La possession d'un pays ne résulte pas seulement d'un décret d'annexion. Encore faut-il en occuper les points stratégiques principaux, avoir réduit l'adversaire à merci, y percevoir l'impôt, en tout, y faire acte de souveraineté !

Quelles sont les forces musulmanes qui tiennent les Italiens en échec ?

Une armée turque réduite à un millier d'hommes, dont un bon tiers de malades, et au maximum 10 000 volontaires indigènes accourus des points les plus divers. Il y a quelques mois, leur nombre fut plus considérable. Il peut augmenter de nouveau après la moisson, quand le danger sera pressant... Il est venu des Garamantes du Fezzan, des cavaliers de l'Aïr, des Touareg du Sahara, ces derniers armés de la lance et montés à méharis. Certains ont mis plus de deux mois à faire le voyage. Tous les Tripolitains employés en Tunisie, dans les mines et dans les vignobles, ont abandonné la Régence au début de la guerre, pour courir au feu. Des bandes de cinquante à cent hommes passaient journellement la frontière. Ils vendaient tout ce qu'ils possédaient afin de s'équiper : tapis, bijoux des femmes, jusqu'à leurs tentes. Partout l'on souscrivit. Les fellahs les plus pauvres donnèrent leur obole. Des sommes considérables furent ainsi recueillies. Un élan unanime souleva le monde musulman, de l'Arabie au Maroc. Au mois de mars dernier, une souscription pour le Croissant rouge réunissait 120 000 francs dans la Régence de Tunis, seule.

Les armes et les munitions ne manquent point au camp turc. D'habiles corsaires qui viennent surtout des îles de l'archipel grec, — de Sicile aussi m'a t-on dit, — assurent le ravitaillement. Tous ne passent point, mais les trois quarts par-

viennent à tromper la surveillance des torpilleurs italiens. La moitié serait encore suffisante.

Les Turcs disposent de 6 000 fusils Mauser. Ils possèdent, en outre, un assez grand nombre de Martini pris aux Italiens.

Mais que valent ces armes délicates en des mains inexpérimentées? Il faut mettre des tampons au canon, envelopper la culasse de chiffons, pour éviter l'encrassement par le sable. L'indigène qui arrive au combat n'a ni le temps, ni le goût de s'instruire de leur maniement. Même, un jeune soldat qui parlait français, natif de Tripoli, préférait une carabine de chasse à son Mauser. Il l'avait achetée pour 40 francs à un Maltais. Le Martini n'est pas apprécié ; on le juge inoffensif : la balle est de trop faible calibre. Dans les engagemens à courte distance, on a vu des combattans avoir la poitrine traversée de part en part, sans hémorragie.

L'indigène continue d'employer ses armes habituelles ; et personnellement, j'ai vu entre les mains de ces francs-tireurs beaucoup plus de fusils à pierre que d'autres ; quantité de tromblons également à pierre ; et il s'en faut que tous les caravaniers, la plupart combattans occasionnels, soient munis d'une arme à feu.

Mais les Tripolitains sont des guerriers redoutables qui rachètent leur faiblesse numérique et leur armement rudimentaire par une intrépidité sans égale et par un absolu mépris de la mort. Au surplus, ils savent tirer le meilleur parti de leur fusil à pierre. A 80 mètres, ils abattent leur homme.

Les Turcs sont, malheureusement pour eux, dépourvus d'artillerie. Ils possèdent quelques canons emmenés de Tripoli et qui, remisés au camp d'Azizié, attendent les événemens. Les canons firent merveille au début de la guerre. La batterie fantôme du capitaine Ahmed Chougri, composée de deux canons, harcela les Italiens pendant quarante-cinq jours. Elle est restée légendaire, même à Tripoli...

Pendant quelques jours, j'ai recours aux bons offices d'un volontaire tripolitain pour me guider à travers ce grand pays désolé. L'homme est petit, glabre, bien musclé. Son visage est celui d'un adolescent, ses traits ont de la candeur ; et son existence est celle d'un bandit des grands chemins. Court vêtu d'une sorte de chemise en loques, jambes nues, le burnous jeté sur l'épaule, il porte un poignard à la ceinture et, dans le dos,

l'antique fusil à pierre. Il fera toute la route à pied, de jour et de nuit, à l'allure de mon cheval, et, sans essoufflement apparent, ne cessera de me narrer ses aventures.

Il fait la guerre depuis le début des hostilités. Il fut à Tripoli, à Homs, à Zouara, partout en un mot.

Un jour, dans un engagement aux avant-postes, il tua trois bersagliers à lui seul. Un autre jour, sur la promesse d'une prime de 20 francs que lui avait faite un officier, il se rendit à Tripoli pour acheter un litre de cognac. Une autre fois encore, il paria, pour l'insignifiant enjeu de deux livres de sucre, qu'il irait tuer une sentinelle au camp ennemi. En déplaçant devant lui un buisson d'épines, il y parvint, après une nuit de ruses, à travers les fils barbelés qui ont des sonnettes.

C'est à Regdaline que j'ai vu des Turcs pour la première fois.

Seul, à cheval, ayant devancé ma caravane dont la lenteur est fatigante (4 kilomètres à l'heure), je n'atteignis le village qu'au soir, à la fin d'une longue journée de marche Pendant toute l'étape à travers la solitude, j'eus les mains et le visage brûlés par le soleil, par le vent marin, par la scintillante réverbération des marais.

La palmeraie est vaste, mais le village se compose seulement d'un caravansérail, d'une ruelle de masures et de quelques tentes.

Trente hommes y tiennent garnison sous les ordres d'un lieutenant. Parmi les officiers, le lieutenant seul est musulman. Le secrétaire est Circassien, le médecin, Grec-orthodoxe, le pharmacien, Arménien-catholique. Le médecin a pour femme une Française de Tripoli, le pharmacien une Maltaise. C'est, en raccourci, une image vivante de l'Empire ottoman. A la tête, le Turc conquérant, et pour les autres besognes, le « giaour, » le fils des races soumises.

Cette petite garnison est installée dans le caravansérail qui tombe en ruines. J'y reçois le meilleur accueil. Chacun s'empresse autour de l'hôte qui apporte des nouvelles, qui rompt la monotonie des jours. C'est ici l'isolement, la stagnation dans une misère qui serre le cœur.

Dans la cour où s'amoncellent les immondices et les détritus

desséchés que le vent jette au visage, deux tentes sont dressées pour les malades. Ceux-ci représentent presque la moitié de l'effectif. La plupart sont fiévreux, car l'endroit est humide et malsain. Ils n'ont qu'une couverture pour s'étendre sur le sol et les médicamens font défaut. Les plus malades sont évacués sur le camp de Ghârian, à 100 kilomètres au Sud, ce qui représente au moins cinq journées de marche à dos de chameau.

Là, sont installés le Croissant rouge ottoman, la Croix-rouge allemande. Je n'ai pas vu d'ambulances dans la région du littoral.

A cause de ma caravane qui arrive trop tard pour que l'on dresse la tente, je suis obligé d'accepter le gîte et le couvert que les officiers m'offrent avec une insistance, avec une cordialité contre lesquelles il n'y a pas à lutter. Mais à goûter la cuisine indigène, mais à voir l'endroit où je devrai dormir, je regrette fort d'avoir pris les devans.

Tous ces gens vivent dans une malpropreté qui ne semble plus les incommoder. La vermine, les parasites de toutes sortes pullulent en Tripolitaine. On renonce bien vite à s'en garder, si l'on arrive mal à s'y accoutumer, et c'est l'un des tourmens du voyage!

Je passe une nuit des plus pénibles dans la cellule que je partage avec le lieutenant et, dès les premières lueurs du jour, je suis dehors.

La pureté du ciel, la fraîcheur de l'air, le balancement des palmes berceuses dans une brise qu'embaument les senteurs de l'étendue, tout annonce une matinée radieuse comme il dut y en avoir à la naissance du monde. Ma poitrine se gonfle d'allégresse, tout mon être déborde de la joie de vivre la plus franche; instantanément, j'oublie les fatigues des jours précédens, l'inquiétude de ma nuit... et comme l'eau du puits est abondante, pas trop boueuse, je prolonge avec délices mes ablutions dans la cour, d'autant plus que, depuis deux jours bien longs, — oserai-je l'avouer? — je n'ai pu faire ma toilette! Autour de moi se presse un cercle de mendians, d'infirmes, d'indiscrets dont je ne tiens aucun compte.

Partout, dans les moindres agglomérations, l'on est harcelé par une troupe affreuse d'aveugles, d'êtres sordides couverts d'ulcères. Les vieilles femmes, réduites à l'état de squelettes, sont les plus impressionnantes. Il en est qui peuvent à peine se

mouvoir et qui viennent trier l'orge dans le sable à l'endroit où les chevaux ont mangé. Un jour, un négrillon m'arracha des mains une boîte de biscuits et les dévora sauvagement... La veille, je m'étais arrêté au bord d'un puits sous un auvent où l'on sert le thé. Quelques vieillards, deux enfans s'y trouvaient accroupis. Ils sont maigres, sans couleur; des mouches se cramponnent sur le bord de leurs paupières sans qu'ils songent à les chasser. S'il tombe une miette du pain que je mange, ils avancent tout doucement la main pour s'en emparer. J'abandonne dans le sable une cigarette à demi consumée et la repousse du pied. Le cafetier croit qu'elle lui revient, veut s'en emparer. Les autres lui disent : « Vas-tu bien la laisser à ce voyageur !... »

Mon interprète, qui est de Djerba et ne connaît pourtant de la Tunisie que Gabès et l'extrême-Sud, ne cesse de témoigner en toute occasion d'une pitié méprisante : « C'est ça la Tripolitaine! Celui-là, tu es sûr que c'est un officier? Si mal vêtu ! Oh! chez nous!... »

Je n'ai pas terminé de déjeuner sous ma tente enfin dressée, que des cris, des conversations animées m'appellent dans la cour. Je sors, et j'aperçois à l'horizon, du côté de la mer, un dirigeable qui vient en droite ligne sur Regdaline. Il grossit à vue d'œil ; bientôt on perçoit le ronflement des hélices. C'est alors l'affolement dans l'oasis. Les bédouines, hors de leurs tentes, poussent des clameurs, courent de droite et de gauche avec leur marmaille. Les chiens aboient. La femme du pharmacien s'agite, pleure, serre son enfant dans ses bras. Elle est vêtue à la mauresque, ne parle qu'italien. Son mari et le médecin l'entraînent on ne sait où, à la recherche d'un abri sous les touffes basses des palmiers encore jeunes. Quelques soldats prennent leurs fusils, — parmi eux se trouve un enfant de quatorze ans, ceinturé de cartouches, — et c'est, à travers la palmeraie, une fusillade brillante mais inefficace contre le dirigeable qui évolue maintenant au-dessus du caravansérail. Alors des bombes éclatent ici et là, dans le sable, petits panaches blancs autour d'un trou noir, huit bombes que l'on ne voit point tomber et qui heureusement ne causent aucun dommage. Déjà, — quel soulagement ! — le dirigeable s'éloigne, s'éloigne pour ne plus revenir, reprend la route de Tripoli où se trouve le camp d'aviation.

Les officiers, accoutumés à ces visites qui sont fréquentes, ont fait preuve d'une placidité remarquable. Accroupis sur un

pan de mur, ils comptaient les coups en plaisantant... Le nombre des bombes que lance un dirigeable atteint rarement la douzaine et toutes n'éclatent point. Jusqu'à présent, elles n'ont produit aucun effet. Pourquoi n'en lance-t-on pas davantage et de plus efficaces? Pour moi, cela va sans dire, je ne réclame rien, je suis bien heureux de m'en être tiré indemne... Tandis que nous prenons le thé dans la cellule qui sert à la fois de cuisine et de salle à manger, un soldat arrive avec une bombe qui n'a pas éclaté. C'est une boîte cylindrique encore pleine de picrate de potasse. Elle porte à la base un percuteur en cuivre terminé à l'extérieur par une hélice, et au-dessus, la mitraille sans doute, dans une forte enveloppe de toile. Celle-ci est déchirée et le contenu est vide. Une tige de bois, pour maintenir le tout, plonge dans la poudre et porte ces mots : « détonateur Copenhague, patent universel. » Le secrétaire arménien s'empare de cette bombe, s'accroupit sur une couverture et s'amuse, avec la pointe d'un couteau, à creuser dans la masse de poudre comprimée. Il en pourrait résulter la pire explosion. Mais il n'en croit rien, et, avec le sérieux d'un enfant qui vide sa poupée de son, continue de creuser...

Dans la cellule, le vieux pharmacien apparaît, s'effondre sur une caisse, se relève, ne peut tenir en place. Ses yeux sont encore pleins de frayeur. Il se tâte le ventre, exhale des soupirs, perd son regard dans l'au-delà, fait « Tah ! tah ! tah ! Ah ! nous sommes bien malheureux, ma pauvre femme, mon enfant, nous avons eu bien peur avec ce dirigeable, ces bombes, toutes ces choses qui ont le bruit de la mort ! » Le docteur, petit et sec, entre à son tour, et prononce : « Ça dure depuis plus de six mois avec ces Italiens qui ont tout, des bateaux, des canons, des aéroplanes, des obus gros comme des enfans, plus de 100 000 hommes à Tripoli ! Quand se décideront-ils à en finir? »

Ce médecin et ce pharmacien sont depuis plus de vingt-cinq ans en Afrique. Lors de l'invasion italienne, ils n'ont pas hésité, en dépit de leurs droits à la retraite, à suivre l'armée turque dans sa campagne errante.

Braves gens qui regrettent Tripoli comme le Paradis perdu, que peut trahir un moment de trop forte émotion, mais qui supportent stoïquement toutes les privations et qui, ayant fait le sacrifice de leur vie, comme les autres, accompliront jusqu'au bout leur devoir.

***

Quoi qu'il en soit de la valeur individuelle des combattans, le contingent des troupes arabo-turques est numériquement faible.

Une autre cause de faiblesse réside encore dans ce fait que l'indigène est d'une inconstance extrême.

Les chefs de bande ne peuvent en répondre. Leurs hommes accourent, augmentent, diminuent avec une fantaisie que rien ne parvient à discipliner.

Un événement de famille, des soucis personnels, des questions d'intérêt, la célébration d'une fête religieuse les font souvent retourner chez eux alors que l'on en aurait un besoin urgent sur le champ de bataille. Autant qu'ils le peuvent, ils se cherchent des remplaçans, reviennent eux-mêmes avec diligence; mais une telle inconsistance empêche toute opération régulière.

L'affluence de ces bandes ou leur dispersion tient à des causes profondes et en quelque sorte organiques. L'indigène d'aujourd'hui conçoit la guerre de la même façon que le Libyen d'autrefois, que l'Africain de tous les temps. La guerre, à ses yeux, n'est qu'une lutte temporaire destinée à procurer un profit immédiat.

Le manque de persévérance et de cohésion est l'une de ses caractéristiques les plus marquées.

En temps ordinaire, qui est l'état de guerre à l'état chronique, l'ennemi n'est-il pas le plus souvent la tribu voisine qu'il faut dépouiller de sa récolte et de ses troupeaux?

Il y a quelques mois, dans un engagement près de Sciara-Sciat, plusieurs tribus momentanément unies contre les Italiens prirent à ceux-ci quelque butin. Aussitôt après le combat, elles s'en disputèrent la possession exclusive dans une mêlée sanglante.

Les exemples de cette sorte abondent. Comment y découvrirait-on, dans le cas actuel, le sacrifice à un idéal commun? La haine du musulman contre le chrétien passe au second plan.

On a beaucoup parlé de la secte des Senoussis, et de son influence toute-puissante en Tripolitaine sur le fanatisme musulman. Or, ceux qui prétendent les connaître affirment que cette influence, d'ordre purement religieux, ne cherche pas

à s'amoindrir par des compromissions d'ordre politique. Les chefs sont résignés d'avance à la domination étrangère, — le Turc était déjà pour eux l'étranger, — et la qualité du maître leur importe peu.

Les Tripolitains n'avaient jamais accepté la domination turque sans impatience. En 1851, les Berbères du Djebel Ghaziân opposèrent une résistance acharnée aux troupes ottomanes quand celles-ci s'avancèrent dans leurs montagnes. De sorte que, à l'arrivée des Italiens si formidablement outillés, certaines tribus furent bien près de se rendre sans résistance. Elles inclinaient à la soumission immédiate, autant par haine de la domination turque que par le sentiment de leur faiblesse.

Traitées par les Ottomans de « turc à more, » ne parlant pas la même langue, habilement soudoyées par des émissaires gagnés à la cause italienne, leur reddition paraissait assurée. J'ai vu, un jour, dans un village, une fillette de douze ans servir d'interprète entre le cheik de l'endroit, vieillard aveugle, et un sergent turc qui, à la tête d'un détachement, recherchait le gros des troupes.

C'est alors qu'accoururent ces officiers que tout le monde connaît et admire aujourd'hui : Ferad bey, Enver bey, Fetih bey, Nechet bey, d'autres encore qui sillonnèrent la région et groupèrent autour d'eux les partisans de la lutte à outrance.

Les terribles massacres d'Aïn Zara où les Italiens, d'abord traqués dans l'oasis qu'ils croyaient soumise, mirent tout à feu et à sang pour se venger, firent une hécatombe de vieillards, de femmes et d'enfans, ces massacres arrivèrent à point pour changer définitivement la face des choses, pour unir désormais le Turc et l'Arabe, ces ennemis de la veille, pour agglutiner dans une résistance désespérée les tribus vagabondes qui accouraient de toutes parts.

Le fait paraît historique aujourd'hui. Nous ne le rappelons point pour en souligner l'atrocité. La guerre coloniale n'est qu'une longue suite de cruautés. Toutes les nations européennes en ont autant à leur passif.

Maintenant, les officiers turcs sont acceptés pour chefs. Ce n'est pas à dire qu'ils le soient aveuglément. Leurs ordres ne sont pas toujours exécutés sans murmure, surtout quand, pour ménager des vies humaines, ils tentent de modérer l'ardeur des combattans. Bien vite, leur prudence est taxée de couardise et

l'on cherche l'or italien au fond de leur poche. Encore ont-ils dû faire aux troupes maintes promesses de victoires et de prises fructueuses. Pourront-ils les tenir en haleine jusqu'au bout, et n'y a-t-il pas à craindre qu'un jour, fatiguées de trop attendre, ces bandes ne se retournent contre eux?

***

Depuis le début de la guerre, les côtes n'étant plus libres, tout le commerce tripolitain se fait par l'Égypte et par la Tunisie.

Du côté de la Tunisie, le marché principal d'approvisionnement en vivres de toutes sortes (orge, maïs, farine) est Ben Gardane, notre poste frontière près du lac des Bibans.

Il y vient en moyenne de 6 à 8 000 chameaux tripolitains par semaine. Le trafic mensuel de ce marché s'est élevé dans ces derniers temps à 800 000 francs.

Quelques jours avant mon départ, je vis arriver une caravane d'au moins 3 000 chameaux. Dans l'après-midi, elle atteignit les abords du village et s'arrêta pour passer la nuit, sur le terrain de campement que la Résidence a réservé à cet effet.

Ce fut une vision saisissante. Cette horde clairsemée, toute sombre et poussiéreuse, s'avançait sur un front immense.

La plaine aux tons bruns miroitait, des émouchets volaient mollement dans la brise marine, le soleil commençait de rougeoyer à l'horizon; le silence était partout. Tandis que les premiers groupes exécutaient des mouvemens tournans, s'installaient déjà, selon des règles que l'on devinait fixées par la tradition, les derniers apparaissaient encore dans le lointain, tout grandis sur le ciel, comme s'ils se balançaient dans l'azur d'un mouvement imperceptible et berceur.

J'errais parmi ces gens qui, demain, seraient mes compagnons de piste et de solitude. Je ne voyais point sur les visages d'hostilité déclarée, de mépris trop affiché; — quelques-uns m'offrirent le thé; — mais je ne parvenais pas à pénétrer les sentimens de ces nomades au front têtu, au regard court, pour qui la vie n'est que rudesse, fatigues et privations...

Les chameaux entravés, les ânons, les chevaux, crinière au vent, mangeaient en cercle leur ration d'herbes coriaces; les ballots s'amoncelaient tous en abris semblables; avec un sens avisé de l'orientation, des feux pétillans d'épines s'allumaient

par centaines pour le délassement des membres et la préparation du thé. Les gestes simplifiés et justes, la dignité des attitudes, la parfaite ordonnance de l'ensemble, tout révélait l'adaptation de cette multitude à des habitudes séculaires et comme le goût d'une pompe rituelle dans les moindres actes de la vie courante.

Des rumeurs, toutes sortes de relens, une vapeur rousse et dorée, pareille à quelque fumée d'holocauste, s'élevaient de ce rassemblement. Parfois, on entendait plus distincts des voix humaines, le chant d'une flûte ou des plaintes animales. Les premières étoiles s'allumaient au ciel et, dans la nuit qui montait, le silence des solitudes environnantes devenait plus absolu et plus impressionnant.

Les Italiens auraient un intérêt majeur à couper les pistes qui relient la Tunisie à la Tripolitaine, pour interrompre le trafic des caravanes et tarir, de ce côté du moins, le ravitaillement des troupes arabo-turques.

Pour cela, ils avaient jeté leur dévolu sur Zouara, qui devait leur servir de base d'opération. C'est un petit port à l'Ouest de Tripoli, à 80 kilomètres environ de la frontière tunisienne.

Mais la prise de Zouara, si souvent annoncée, n'est pas encore un fait accompli. Les Italiens l'ont déjà bombardé dix fois et il n'y a pas eu d'autre victime, parmi les assiégés, qu'une fillette blessée à l'épaule par un éclat d'obus. Zouara n'est plus aujourd'hui qu'un amoncellement de ruines. Le sol, alentour, est un vrai champ de projectiles où l'on chercherait en vain un brin d'herbe. C'est là qu'on ramasse des obus « gros comme des enfans, » selon l'expression du médecin. Beaucoup de ces obus, lancés par des canons fatigués, ne portent plus trace de rayures.

Les Italiens ont apporté une rage inutile et stupéfiante dans le bombardement de cette place, puisque jamais aucun débarquement ne s'ensuivit. Il est vrai que la configuration du sol en permet aisément la défense. Dans les dunes qui dominent la plage, les obus tombent amortis et l'indigène s'y tient aux aguets.

Tout débarquement ne s'effectuera pas sans coûter beaucoup de monde à l'assaillant.

Cent cinquante soldats turcs, un millier d'indigènes, pas davantage, gardent la ville. Ils sont commandés par Mehmet

Moussa, un Arabe du Yemen, de haute figure et d'indomptable énergie.

N'ayant pu prendre Zouara, les Italiens, vers la mi-avril, s'emparèrent de Bou Kamech, un fortin délabré, encore plus voisin que Zouara de la frontière tunisienne.

Ils avaient mobilisé 27 bâtimens de guerre : croiseurs, contre-torpilleurs et torpilleurs, pour convoyer les 11 chalands qui transportaient 12 000 hommes de troupe.

Pendant plus d'une semaine, ils croisèrent en vue des côtes. Le canon tonna presque sans discontinuer d'un mercredi à midi au vendredi soir.

Tandis qu'une partie de leurs bâtimens faisaient une diversion sur un autre point pour y attirer l'adversaire, ils parvinrent finalement à débarquer tout leur effectif à Bou Kamech, qui n'était point défendu.

Mais les premiers jours, ils n'y laissèrent pas plus de 150 hommes.

Fetih bey, avec lequel je me trouvais alors, envoya aussitôt ses bandes pour cerner le fort. Il était assuré de la prompte reddition de cette poignée d'Italiens; et, pour éviter un massacre général, il avait élevé à 15 livres turques (plus de 300 francs) la prime pour chaque prisonnier vivant.

Je conserverai le souvenir de la nuit pleine d'intérêt et d'émotion que je passai non loin de lui, dans une oasis voisine de Zouara.

La nuit était chaude et pesante; de grosses étoiles scintillaient à travers les palmes; partout des grillons lançaient leur note sonore et cristalline; un chien se lamentait au loin.

Je me tins continuellement sur le seuil de ma tente. J'entendais par momens les appels du tambour destinés à rassembler les partisans épars dans la région, et j'apercevais sur un tertre la silhouette immobile de l'officier qui attendait le retour de ses estafettes.

J'admirais l'énergie de cet homme qui venait de rester à cheval trente heures, à peine interrompues par les repos indispensables, qui relevait d'une grave maladie et qui passait encore sa nuit à veiller, prêt à partir de nouveau si l'événement l'y contraignait. Je ne pouvais en détacher mes yeux et j'attendais avec une curiosité grandissante l'arrivée d'un émissaire.

A l'aube, deux cavaliers surgirent d'entre les palmiers et s'arrêtèrent devant leur chef. Le colloque fut rapide; puis un ordre, quelques gestes, et une ordonnance amena au commandant son cheval tout sellé. J'accourus pour le saluer.

Sans me dire de quel côté il se dirigeait, il m'annonça cependant son retour prochain et, toujours confiant dans la capture des Italiens, me promit une bouteille de champagne pour fêter cet heureux fait d'armes. Il partit, et je n'eus plus l'occasion de le revoir...

Si les Italiens, par cette occupation de Bou Kamech, avaient pour objectif de couper la route aux caravanes, il ne semble pas qu'ils aient aujourd'hui beaucoup avancé dans la réalisation de ce projet.

Reconnaissons que les difficultés sont grandes, autant par l'insalubrité de la région que par son manque total de ressources. Il faudra, de toute nécessité, procurer de l'eau aux troupes, que cette eau vienne de Sicile ou d'ailleurs.

Et pour rendre le blocus effectif, il y aura, le long de la frontière, des centaines de kilomètres à couvrir, car la route des caravanes s'infléchira vers le Sud, à mesure que les Italiens s'avanceront. Autant de postes à tenir en relation étroite les uns avec les autres, et que l'indigène harcèlera.

Le « soldat, » régulier ou mercenaire, reçoit par jour un kilogramme de farine ou d'orge grillée et concassée, avec laquelle il se fait une pâtée à l'huile. De plus, il touche une solde de 20 francs par mois.

Pour beaucoup, faméliques des solitudes, c'est la sécurité de la pitance et presque la fortune. Payés régulièrement ils accourent, n'ayant jamais connu pareille aubaine. Or, tandis que les soldats touchent une solde inespérée par son importance et sa régularité, les officiers ont vu la leur réduite des trois quarts. La promesse leur a bien été faite qu'à la fin des hostilités, l'arriéré leur serait versé, mais cette promesse est soulignée de gestes hypothétiques et ils s'entraînent à n'y pas trop croire. Quel est celui qui me disait, au sujet de cette inégalité de traitement entre l'officier et l'homme de troupe :

— Prisonnier de son devoir, l'officier restera. Mais le soldat! Qu'on tarde à le payer régulièrement, et l'on verra plus d'une bande se dissoudre et disparaître!

La remarque est exacte. Nul ne pourrait contraindre ces nomades à demeurer indéfiniment au camp — surtout que l'on ne se bat point. Perdant, un peu plus chaque jour, l'espoir de prises fructueuses, cette haute paye les engage tout juste à rester. Et, depuis quelque temps, à la frontière tunisienne, on voit se dessiner un exode contraire à celui du début des hostilités. Maints Tripolitains abandonnent le camp turc et retournent à leurs mines ou à leurs vignobles tunisiens. Ils ont fait des économies, ils sont parfois revêtus partiellement d'un uniforme italien. Ce serait le cas de dire, à leur sujet : *Ense et aratro!*

Je passe quelques jours à Menchyïa, petit camp d'avant-garde improvisé dans une oasis, auprès d'un caravansérail plus délabré encore que celui de Regdaline. Le jour de mon arrivée, le site me parut enchanteur. C'était le soir. Sous des bouquets de palmiers, parmi les dunes aux molles ondulations, se dressaient quelques tentes. Des chevaux entravés hennissaient alentour; des graminées se doraient sur le sable au soleil couchant. Non loin, des caravanes fréquentes s'avançaient sur les pistes, disparaissaient bientôt dans la palmeraie, semblaient se promener à travers les allées d'un grand parc primitif. Tout était paisible et lumineux: le paysage entier baignait dans des lueurs roses et rappelait l'inexprimable sérénité des images bibliques.

Le lendemain, avec le soleil, le vent se leva, un vent brûlant qui augmenta peu à peu d'intensité et souffla toute la journée en tempête, obscurcissant le ciel, flétrissant les palmes, battant de ses rafales embrasées les toiles de la tente dont les cordes claquaient. A chaque ruée nouvelle du simoûn, je pensais que ma frêle demeure allait se déchirer et s'enfuir. Le sable coulait en ruisseaux sous la tente, s'infiltrait dans mes cantines, me remplissait les oreilles. Je passai toute la journée, haletant, la gorge sèche, sur mon lit de camp. Les chameaux, le cou tout allongé sur le sable, les chevaux, couchés sur le flanc, restaient complètement immobiles et semblaient des bêtes mortes.

Vers le soir, la tempête se calma. Le cuisinier put enfin allumer du feu pour le thé. Quelques officiers vinrent s'asseoir autour de ma table.

Leurs uniformes sont à bout, déchirés, graisseux. L'un d'eux, toujours de bonne humeur et qui parle admirablement français, me fait remarquer son accoutrement : bonnet d'artilleur,

veste de fantassin, culotte kaki, bandes molletières. Il dort enveloppé dans une couverture et, en route, porte en deux minces rouleaux, sur sa selle, tout son équipement. Au cours de l'hiver dernier, ils ont cruellement souffert du froid; ils vont maintenant avoir l'été à supporter; ils s'attendent à toutes les privations et savent encore sourire. Ce sont des âmes bien trempées.

C'est à peine s'ils peuvent se nourrir. Une soupe, un ragoût composent leur menu le plus habituel. Et l'on s'accroupit par terre autour du plat pour y tremper tour à tour son pain ou ses doigts. Les caisses d'eau minérale sont l'objet d'une vigilance spéciale, tant c'est boisson précieuse en ce pays. J'ai vu un pauvre lieutenant offrir à des chameliers jusqu'à 8 sous pour une boîte d'allumettes, — et n'en pas trouver. Celle que je lui donnai finalement le combla de joie.

En ce qui me concerne, je dois vivre de conserves, emporter mon pain qui devient dur comme du caillou, m'embarrasser de mille choses et veiller constamment sur mon bien, car les chameliers pillent tout, dévorent tout, d'un air conquérant et gouailleur.

Ces chameliers rendent le voyage extrêmement pénible. Par suite d'un décret récent du Résident général, le passage en Tripolitaine des chameaux tunisiens est interdit, et l'on est contraint de recourir à des Tripolitains.

Ceux-ci, habitués seulement à charger leurs bêtes de deux énormes sacs qui se font contrepoids sur les flancs, ne savaient quel choix faire dans mes fourreaux de campement, dans mes cantines et mes caisses de dimensions diverses. Au moment du départ, plusieurs, à la vue de ces choses hétéroclites, prirent un air soucieux et se dédirent, craignant le mauvais sort.

Les deux nomades qui ont enfin consenti à tenter l'aventure avec moi traitent sans ménagement mes richesses. Entêtés, querelleurs, ils n'acceptent aucun conseil, bien qu'ils ignorent tout des lois de l'équilibre et de la répartition des charges. De leur côté, les chameaux braillans se relèvent toujours avant la fin du chargement. Les caisses tombent, se brisent. Par fortune, je me suis approvisionné de sacs. Maintenant, tout s'y entasse dans la plus fragile confusion : paquets de sucre, bouteilles d'eau et boîtes de conserves.

L'un de ces chameliers, coiffé de la calotte blanche en tricot, dont le dessin vient d'Assyrie, rond de visage et trapu comme un archer de bas-relief, parle d'une voix musicale : il a des rires chantans qui lui feraient beaucoup pardonner, s'il me laissait plus de repos.

Un matin, nous atteignons un groupe de masures où nous apprenons bientôt, parmi les vociférations des hommes, parmi l'épouvante des bédouines, que les Italiens ont envahi le pays, qu'ils vont, d'un moment à l'autre, pénétrer dans l'oasis. Il semble déjà qu'il y ait un soldat ennemi derrière chaque palmier.

Là-dessus, mes chameliers, craignant la capture de leurs bêtes — toute leur fortune ! — refusent de me conduire plus loin, font plier le genou à leurs chameaux et répandent sur le sable tout le chargement.

Colère, discussions, menaces, rien n'y fait. Il faut se soumettre. Après le règlement des comptes, j'aperçois, sous les haillons de l'archer au bonnet blanc, l'un de mes couteaux de cuisine. Il consent, en riant, à le rendre à mon interprète et dit qu'il s'en était emparé pour se venger si je lui avais fait tort. Il y a foule autour de nous, foule hostile, prête à croire ce bandit qui cherche à me faire passer pour un espion italien.

Et cependant, depuis mon entrée en Tripolitaine, je ne porte que le fez, coiffure insuffisante qui, malgré tous les voiles, m'a valu un coup de soleil où mon visage se cuit.

Très préoccupé de la situation, tout à la recherche de nouveaux chameliers, je me rends chez le cheik avec mon interprète, environné d'oisifs et de curieux, quand je me sens tiré par le bras. Je me retourne et j'aperçois mon chamelier qui cherche à me baiser la main, tout en me débitant des remerciemens et des souhaits de bon voyage ! Tout est imprévu et contrastes en ce pays. Pour notre soulagement, nous apprenons, un peu plus tard, que les Italiens sont loin. Actuellement, ils n'ont pas encore pris le village !

Un jour, je rencontre des blessés qui retournent chez eux à dos de chameaux.

L'un d'eux a le poignet cassé, à peine enveloppé d'un chiffon noir de crasse. Un autre a sa culotte de cotonnade tout éclaboussée de sang. Deux balles lui ont traversé les cuisses. Un autre encore a une plaie au front, des marbrures de sang sur

le visage, et, soutenu par l'un des siens, semble dormir, tout en se balançant sur la bosse du dromadaire.

Ce ne sont pas des soldats turcs.

Bédouins de la région, montagnards du Djebel-Nefoussa, nomades du désert, où vont-ils à travers l'étendue plate et monotone ? Quand atteindront-ils la paillote grouillante de vermine, la tente en loques, où, privés de tout soin, ils s'étendront sur le sol muets et résignés ?

La chaleur du jour, le froid intense des nuits les accableront, les cingleront tour à tour. S'ils guérissent, ils retourneront au combat. Et pour défendre quel pays de misère et de désolation ! Héros obscurs, soumis à cet instinct puissant qui pousse tout homme à lutter contre l'envahisseur, ils accompliront leur destin en idéalistes, préférant la misère de leur clan à la prospérité que l'ennemi leur offre par delà ses canons.

La guerre durera-t-elle longtemps encore ?

C'est la question que l'on est tout naturellement porté à se poser.

D'un côté, 120 000 Italiens, un outillage formidable mais qui s'use. De l'autre, 10 000 Tripolitains armés de façon rudimentaire.

D'un côté, l'inertie, la temporisation. De l'autre, la sobriété, l'entraînement séculaire à vivre dans ces régions déshéritées, le goût de l'indépendance, le sentiment guerrier le plus exalté.

Dans ces conditions, il est difficile de rien augurer de la suite des événemens.

Toutefois, les Italiens se fortifient dans leurs positions, et apprennent à connaître un adversaire qui a plus de fougue que de persévérance.

Les tribus tripolitaines, comme celles de toute l'Afrique du Nord, manquent d'entente, de cohésion. Lors de la conquête de l'Algérie, indépendamment de nos qualités d'ordre, de méthode, de bravoure, ce manque de cohésion fut toujours un facteur important du succès de nos armes en Afrique. Il est à présumer que les Italiens arriveront un jour à le reconnaître et à en profiter.

Alors, ils avanceront progressivement dans le pays, et l'histoire seule pourra dire si les résultats qu'ils auront obtenus valaient un pareil effort.

R.-H. DE VANDELBOURG.

LA FEMME

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII[e] SIÈCLE

LA FEMME DANS LA FAMILLE

I

L'économie de notre sujet nous a amené au lendemain du mariage (1). La vie conjugale, la famille sont maintenant devant nous avec leur constitution juridique, leur solidarité morale, leur organisation domestique. C'est sous ces trois aspects que nous allons les étudier, mais la famille n'a pas à nous occuper en elle-même et dans son ensemble. C'est la femme qui va nous y introduire, comme elle nous a déjà introduit, comme elle nous introduira encore dans les autres milieux sociaux; c'est le rôle qu'elle joue dans celui-là comme épouse, comme mère et comme maîtresse de maison que nous essaierons de mettre en relief. Circonscrite ainsi par le point de vue où nous nous plaçons, l'étude historique qu'on va lire l'est nécessairement aussi par le temps où elle se renferme. Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient pas les précédentes ou qui en auraient oublié le cadre chronologique, il ne sera pas superflu de rappeler que la société à laquelle elles sont consacrées, est celle dont les générations se sont succédé depuis la fin de la Ligue jusqu'à la veille de la Fronde (1598-1648).

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] janvier 1911.

Les rapports entre époux se nouent et se caractérisent sous l'empire d'intérêts et de sentimens et, si c'est tantôt ceux-ci et tantôt ceux-là qui l'emportent, on peut dire qu'il n'y a pas d'union conjugale qui ne mette en jeu les uns et les autres. Ils se pénètrent et se balancent soit pour réaliser la belle définition de Modestin au Digeste : *Nuptiæ sunt conjunctio maris et feminæ et consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio*, soit pour composer, suivant l'expression de Nicolas Pasquier, « un mets difficile à cuire et à digérer, » soit plus souvent de façon à justifier la maxime de La Rochefoucauld : « Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux. » Nous avons déjà dit (1) comment les parties et la loi, à leur défaut, réglaient, à la veille de leur union, leurs intérêts matériels; mais nous avons dû nous borner à des indications sommaires. Le moment est venu de définir avec plus de détail et d'ampleur la situation que les divers régimes matrimoniaux faisaient à la femme, et l'influence qu'ils exerçaient sur les relations conjugales qui relèvent de l'ordre moral.

Étienne Pasquier, dans une lettre au président Brisson, a opposé l'esprit et les dispositions du droit romain et de ce qu'il appelle le droit de la France, c'est-à-dire du droit coutumier, dans l'organisation de la propriété et de la famille. Le premier, d'après lui, s'est préoccupé surtout de la liberté individuelle, le second de la conservation de l'association familiale. On est tout d'abord tenté d'établir la même opposition entre la législation coutumière et celle qui se présente comme une adaptation de la loi romaine à notre pays. C'est par là qu'on expliquerait dans la première les privilèges de masculinité et de primogéniture, la défaveur du testament, la renonciation des filles aux successions paternelle et maternelle, le retrait lignager, la communauté entre époux; dans la seconde, l'égalité des partages, la liberté et le devoir de tester, l'obligation de la dot, l'absence d'autorité maritale, le régime dotal. A ne tenir compte que des institutions respectives qne nous venons d'énumérer, il n'y aurait pas eu moins de contraste entre ces deux législations que Pasquier n'en fait ressortir entre celle des Césars et celle de nos coutumes; mais, si on examine comment ces institutions étaient appliquées, on constate que leur antinomie, pour réelle qu'elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1911.

fût en théorie, était beaucoup moins rigoureuse dans la pratique. La liberté de tester, par exemple, est bien un droit individuel, mais il faut voir si l'usage qu'on en faisait dans les pays soumis à la tradition romaine ne servait pas à fortifier la famille. L'absence d'autorité maritale est bien favorable à l'émancipation de la femme et par suite à l'individualisme, à condition pourtant que celle-ci ne passera pas avec son mari sous la puissance des ascendans de ce dernier. La dotalité constitue bien un régime de séparation de biens et par là un nouveau gage donné à ce même individualisme; mais elle tend, d'autre part, à la conservation des biens dans la famille et par suite à la stabilité de celle-ci. En d'autres termes, sans nous priver, pour saisir les conceptions et les tendances des deux systèmes juridiques qui ont régi fort inégalement notre pays, de la distinction lumineuse d'Étienne Pasquier, il faut naturellement juger ces deux systèmes moins par leurs principes abstraits que par les applications où les circonstances les ont conduits. C'est l'exposé des régimes matrimoniaux adoptés dans les diverses régions de l'ancienne France qui va faire ressortir leur esprit et leur effet sur la constitution juridique du mariage et de la famille.

La communauté de biens était le régime légal des pays coutumiers et celui qui obtenait, lorsqu'elles faisaient un contrat de mariage, la préférence des parties. Il n'y en a pas qui réponde mieux dans le règlement des intérêts à l'harmonie des affections et des volontés qui fait le caractère moral de l'union conjugale. Y avait-il eu un temps où, sous l'empire des idées chrétiennes, s'était réalisée dans la société de biens comme dans la société de vie qui constituent cette union, la belle conception d'une *collaboratio* faisant presque oublier l'inégalité des sexes? Pourrait-on l'admettre sans s'exagérer l'efficacité d'un idéal aussi transcendant, sans méconnaître la force d'intérêts qui n'étaient pas moins âpres, de passions qui n'étaient pas moins vives au moyen âge que la foi religieuse et le respect de la femme étaient répandus?... Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à cette communauté-là que nous avons affaire. Celle dont Du Moulin et son école ont construit la théorie, celle que les habitudes et la jurisprudence ont fait passer dans la pratique, est une œuvre de défiance et de précaution qui distingue les personnes et les intérêts que la communauté du moyen âge

aurait confondus. Le mari et la femme sont bien pour elle deux associés, mais les droits d'associée de celle-ci sont soumis, pour devenir effectifs, à une condition suspensive, à la dissolution de la communauté. *Non est proprie socia sed speratur fore*, dira Du Moulin. Cette fiction juridique procède de la prépondérance de la puissance maritale qui rompt l'équilibre inhérent aux sociétés ordinaires. Mais plus cette puissance est grande, plus il est nécessaire de protéger contre ses abus celle qui la subit, et la jurisprudence comme la doctrine qui, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, ont conçu et établi ce système, se sont ingéniées à le faire. La personne que ses auteurs ont en vue est un être faible et dépendant (*fragilitas sexus*), mais, si sa faiblesse fait sa dépendance, elle appelle aussi toute la sollicitude de la loi, toute la fertilité d'expédiens des juristes.

Ce n'est donc, en principe, qu'au jour de la dissolution que la femme commune pourra faire valoir les droits dont elle est, en cette qualité, virtuellement investie. Ils ne diminuent rien de ceux du mari pendant la communauté. Il en était le chef et, comme tel, il pouvait toujours, sans le concours de sa compagne, disposer à titre gratuit ou onéreux des meubles et des conquêts immeubles qui faisaient partie des biens communs. Administrateur des propres de celle-ci, il en gardait les fruits et n'avait besoin de son assistance que pour les actes d'aliénation. Cependant à son pouvoir absolu sur le patrimoine commun la coutume de Paris, suivie par beaucoup d'autres, avait, dès sa première rédaction (1510), apporté une restriction qui fut confirmée par la seconde (1580). L'aliénation à titre gratuit ne fut dès lors valable que si elle avait lieu sans fraude et au profit de personnes capables. Cela allait *lato sensu* jusqu'à interdire les donations faites par le mari dans un intérêt personnel, par exemple à ses héritiers présomptifs, ou dans un intérêt dont la morale aurait eu à rougir, notamment à des bâtards.

Ce fut au début du XVe siècle que s'introduisit, pour conjurer la mauvaise administration et la dissipation de la communauté, à côté de la séparation de biens conventionnelle par contrat de mariage qui était rare, la séparation de biens judiciaire. On la trouve dans la première coutume de Paris. Elle ne dispensait pas l'épouse séparée de recourir, pour les actes d'aliénation, à l'autorisation de son conjoint et ne lui conférait que des pouvoirs d'administration. Elle était souvent accordée assez légèrement

sans que le danger couru par les biens communs du fait du mari fût bien établi et elle devenait pour celle qui l'obtenait un moyen de soustraire jusqu'à sa dot, affectée pourtant *ad onera matrimonii*, aux dettes inséparables des charges et des emplois dont elle avait partagé l'honneur.

La séparation de biens sauvegardait tous les droits de la femme commune. Le remploi servait à lui assurer la conservation de ses propres. Il s'exerçait pendant la communauté aussi bien qu'à sa dissolution, soit par application d'une clause du contrat de mariage, soit en vertu d'une clause de l'acte d'aliénation du propre. Le prix de celui-ci, au lieu de tomber dans la communauté, était remployé en un autre immeuble.

Bien qu'il ne soit question de l'hypothèque légale ni dans la première, ni dans la seconde coutume de Paris, elle semble avoir été adoptée dans les pays coutumiers, peut-être sous l'influence du droit écrit, dès le milieu du XVIe siècle. Elle garantissait l'exécution des conventions matrimoniales et l'exercice des recours de la femme et résultait du contrat de mariage ou simplement de sa célébration.

Au moment de la dissolution de la communauté, l'épouse commune trouvait différens moyens pour défendre ses intérêts, soit qu'elle eût à obtenir le remboursement de ses avances soit qu'elle eût à soustraire au passif sa part ou ses propres. Elle pouvait renoncer à cette communauté ou en poursuivre la liquidation de façon à faire ressortir la distinction entre la masse commune, son patrimoine personnel et celui de son conjoint, et en usant, pour rendre le sien indemne et réaliser ses avantages nuptiaux, des ressources que la législation nouvelle, œuvre de Du Moulin et de son école, avait mises à sa disposition : bénéfice d'émolument, récompenses, reprise d'apport franc et quitte, règlement du douaire. Elle entrait naturellement aussi en possession de sa part.

Il y avait eu un temps où l'opinion publique s'était montrée sévère pour la renonciation. Elle y voyait un blâme infligé à la mémoire du mari pour sa mauvaise administration. Patru va jusqu'à dire qu'elle n'était pas moins mal vue que la banqueroute et la cession de biens. C'était le temps où la veuve la rendait publique en déposant sur la fosse sa ceinture, sa bourse et ses clefs. Bien qu'elle fût peu à peu remplacée par une déclaration au greffe, cette cérémonie n'était pas tombée en désuétude.

Ce qui avait à peu près disparu, c'était la défaveur attachée à cette répudiation qui était approuvée généralement, au contraire, comme l'acte d'une mère prévoyante. La faculté de la faire était de droit, mais elle était aussi stipulée par le contrat de mariage. Celui de Jean Hurault de L'Hospital sieur de Goumerville et de Louise d'Allonville passé le 30 novembre 1600 l'avait, pour n'en citer qu'un exemple, réservée à celle-ci en même temps que son préciput sur ses habits, bagues, joyaux, coche et chevaux. La première coutume de Paris ne l'accordait qu'à la veuve noble, mais la seconde l'étendit à toutes les veuves, innovation qu'il faut encore attribuer à l'influence des juristes, notamment de Du Moulin et de Jean-Jacques de Mesme. La veuve en était déchue par le recel ou le défaut d'inventaire de la succession. Les contrats de mariage stipulaient souvent pour la femme renonçante le droit de reprendre ses apports francs et quittes ainsi que les biens qui lui étaient échus à titre gratuit.

De la renonciation on peut rapprocher le bénéfice d'émolument. C'était une acceptation limitée au profit que la veuve pouvait tirer de la communauté. Il avait surtout sa raison d'être dans ceux des pays coutumiers qui n'admettaient pas la renonciation et il était subordonné aussi à un inventaire.

La dissolution de la communauté donnait lieu aux récompenses légales, c'est-à-dire au règlement des indemnités dues par elle à la veuve ou réciproquement, selon que les propres de celle-ci avaient profité à la communauté ou cette dernière aux propres.

Les contrats de mariage assuraient à l'époux survivant, sous le nom de préciput, le droit de prélever, hors part en nature ou en argent jusqu'à concurrence d'un certaine somme, une partie des biens meubles consistant habituellement au minimum en objets à son usage personnel, armes et chevaux pour le mari, garde-robe et bijoux pour la femme.

Aux récompenses légales s'ajoutaient pour l'épouse survivante les avantages nuptiaux qui se réalisaient en même temps que les premières lui étaient acquises. Le plus important était le douaire. On désignait par là tantôt la partie des immeubles propres du mari hypothéquée à la jouissance de la veuve, tantôt ce droit de jouissance lui-même. Le douaire devait permettre à la veuve, généralement exclue de l'hérédité paternelle et maternelle, de ne pas trop déchoir de la situation qu'elle avait par-

tagée avec son mari. La quotité en était fixée par la coutume ou par les parties. Le douaire légal était quelquefois du tiers, plus souvent de la moitié des biens du mari. Il était constitué quelquefois non seulement au profit de la veuve mais aussi au profit des enfans. Il était vu favorablement par la loi civile et par l'Église qui en consacrait la constitution dans la cérémonie nuptiale par les mots traditionnels : « De mes biens je te doue à la coutume du pays. » Le douaire n'était pas le seul gain de survie de la veuve. Le don mutuel en était un aussi et celui-là, comme le mot l'indique, profitait à l'un et à l'autre des conjoints mais l'effet en était bien restreint parce que, ne portant d'ailleurs que sur l'usufruit, il n'était valable qu'à défaut d'enfans. Toutefois les parens pouvaient, en mariant leurs enfans, leur imposer par contrat de mariage l'obligation de laisser jouir le père ou la mère survivante de l'usufruit des meubles et conquêts immeubles du prédécédé. A défaut d'inventaire en règle, la communauté continuait entre la veuve et les enfans mineurs. Cela donnait naissance à l'une de ces sociétés taisibles qui, issues d'origines diverses, prolongeaient l'indivision dans la propriété et dans la famille.

En résumé quelle situation le droit et l'usage coutumiers, tels qu'ils avaient été fixés par les jurisconsultes réformateurs et la jurisprudence du XVIe siècle, faisaient-ils à la femme commune en biens ? Que devenaient, sous l'influence de la puissance maritale, ses intérêts pécuniaires ? On estimera sans doute comme nous qu'elle n'avait pas trop à se plaindre du régime de communauté. Il faut reconnaître que, si ces intérêts y ont été subordonnés à cette puissance, ils y ont été, après ce principe supérieur, le premier souci. On ne pourrait, sans être dupe d'une subtilité juridique, prétendre qu'ils n'étaient que réservés tant que durait la communauté, qu'ils n'étaient défendus que quand elle était dissoute, c'est-à-dire trop tard si le mari l'avait administrée de telle façon qu'elle n'offrait plus qu'un passif. Outre que dans ce cas la veuve pouvait avoir recours contre les propres du défunt, comment oublier, au cours même de la communauté, la nécessité de la participation de la femme commune pour l'aliénation des propres, celle du remploi des conquêts immobiliers, l'hypothèque générale, la séparation de biens ? Ces garanties, dont l'effet était immédiat, montrent assez que, pour la formule de Du Moulin que nous avons reproduite : *Uxor non est*

proprie socia sed speratur fore, comme pour les autres de même sens, il faut faire la part du relief excessif que l'esprit de système tend toujours à donner à des vérités relatives.

C'est encore, comme le régime de communauté, au point de vue de la capacité de la femme mariée, des garanties et des avantages qu'il lui accordait, que le régime dotal nous intéresse. L'épouse dotale jouissait, au regard des biens, de beaucoup plus de capacité que l'épouse commune. Si elle ne pouvait, ni seule ni avec le concours de son mari, aliéner sa dot, sauf dans des conditions très particulières, si elle ne pouvait pas davantage renoncer à son hypothèque légale, elle avait l'administration et la libre disposition de ses paraphernaux.

Il semblerait d'abord y avoir une bonne raison pour expliquer cette différence. C'est que les pays de droit écrit, à l'exception de quelques-uns tels que le Bordelais, l'Auvergne, ne connaissaient pas, en principe, la puissance maritale. Mais, comme elle y était, nous l'avons remarqué dès le début, remplacée par la puissance paternelle, cette raison est beaucoup moins bonne qu'elle n'en a l'air. La femme passait par le mariage sous l'autorité de son beau-père. En Limousin, c'était celui-ci et non le futur qui recevait la dot et qui l'administrait. Dans le Périgord, l'Agenais, le Quercy, pays de droit écrit comme le Limousin, les nouveaux mariés ne faisaient pas ménage à part. Ils venaient partager la vie du père du marié et des membres de la communauté familiale. Le chef de famille les nourrissait, mais s'appropriait, sauf conventions contraires, le produit de leur travail et les fruits de la dot. Le fils avait été, sous le nom d'héritier associé, institué par le contrat de mariage héritier universel, mais seulement en nue propriété, l'usufruit étant réservé au père et, à son décès, à la mère. Le contrat imposait aux futurs cette agrégation, dans une situation dépendante, à la copropriété familiale. L'émancipation venait quelquefois l'abréger, mais elle était trop profitable au père et à la mère pour qu'ils ne fussent pas jaloux de conserver jusqu'à la mort ou à une extrême vieillesse la situation de chef et de principal bénéficiaire de l'exploitation collective. Antoine Martin était marié depuis assez longtemps pour avoir eu six enfans au moins quand son père, Boniface Martin, qui était ce qu'on appelait en Provence un paysan ménager, se décida à lui transmettre la direction du domaine. Au moment où il se résigna à la retraite, il était riche et il

avoue que c'est à la dot fort honnête et à la collaboration de sa bru qu'il doit d'avoir développé ses affaires et d'être parvenu à l'aisance. Il arrivait aussi en pays coutumier, en Nivernais, par exemple, que le gendre et la bru vinssent vivre avec leurs parens et beaux-parens et formassent avec eux une communauté taisible, mais ces *parconniers* étaient copropriétaires en pleine propriété.

Bien que le droit coutumier ait eu recours, aussi bien que le droit écrit, pour empêcher la femme de s'engager, d'intercéder, comme on disait, au profit des tiers et surtout de son mari considéré à cet égard comme le plus dangereux des tiers, à la législation des Césars, l'application du sénatus-consulte velléien et de l'authentique *Si qua mulier* doit surtout être considérée comme une garantie de l'inaliénabilité dotale et c'est dans la région de la séparation de biens que cet emprunt au *Corpus juris* a eu le plus de force et de durée, puisque cette incapacité a résisté et survécu à l'édit d'août 1606 qui l'avait abolie. Si elle a été une entrave à la sécurité et au développement des affaires, nous devons y voir uniquement ici une précaution contre l'esprit de sacrifice de la femme, une mesure bien en harmonie avec toutes celles qui, dans les deux domaines juridiques de notre pays, étaient inspirées par une grande sollicitude pour une fragilité souvent imputable aux entraînemens du cœur.

Le régime dotal connaissait, comme le régime de communauté, les gains de survie. L'augment de dot y correspondait au douaire. Pour se l'assurer au prédécès du mari, l'intéressée pouvait, du vivant de celui-ci, prendre des mesures conservatoires. Si le mari était fortement endetté, si ses biens étaient décrétés et discutés, si, en conséquence, elle demandait à être colloquée tant pour son augment que pour ses deniers dotaux, elle ne pouvait, à la vérité, obtenir une collocation immédiate pour son augment du vivant de son mari, mais elle avait le droit de faire condamner les créanciers postérieurs à son contrat de mariage à fournir caution pour le rétablissement éventuel de l'augment.

Sous le nom de bagues et joyaux, le droit écrit accordait à la veuve à peu près le même privilège que les coutumes lui attribuaient sous le nom de préciput. Les bagues et joyaux ne consistaient pas seulement dans des meubles en nature, ils comprenaient aussi le dixième ou le vingtième de la dot. Tantôt ils

étaient acquis de plein droit, tantôt en vertu du contrat de mariage qui pouvait en faire bénéficier les deux futurs comme cela se passait, dans la région coutumière, pour le préciput. En Provence notamment ce privilège de préemption était stipulé par le contrat et sur le pied de la réciprocité. D'après une jurisprudence constante du parlement d'Aix, lorsque les bagues et joyaux avaient été estimés dans le contrat, la veuve pouvait les prendre à la fois en nature et en valeur, l'estimation valant vente et faisant du mari un acheteur redevable de la partie de dot que représentait cette estimation. Dans la région de l'Auvergne qui suivait la loi romaine, l'épouse survivante reprenait en nature, dans l'état où ils se trouvaient et à charge de faire les frais de funérailles, les lits, la garde-robe, le linge et les joyaux. C'était, sous le nom de *gaigne coutumière*, une variante du préciput et des bagues et joyaux.

Loin des bassins du Rhône et de la Garonne où survit et règne à des degrés divers la tradition romaine, on rencontre une coutume qui est allée plus loin que toute autre dans le sens de la puissance maritale et de l'incapacité féminine. C'est la coutume de Normandie. En Normandie, — c'est Du Moulin qui nous le dit, — la femme est traitée en servante et livrée aux pièges d'un mari cupide et retors. *Mulieres ut ancillæ multum viris suis subditæ qui sunt avari et fraudatores*. C'est l'esprit de la coutume, parce que c'est l'esprit de la race, d'une race guerrière, conquérante et féodale. Cela reste vrai, malgré les tempéramens apportés par le temps à la rudesse avec laquelle le sexe faible y est traité. La coutume normande lui appliquait rigoureusement la législation velléienne. Elle lui refusait une part quelconque dans les conquêts immeubles et excluait la communauté même comme régime conventionnel. Elle se relâchera pourtant de cette rigueur. Dès le XIII[e] siècle, elle y déroge en accordant à la femme la moitié des bourgages, c'est-à-dire des immeubles urbains, puis, au moment où il se modifie et se fixe dans la rédaction de 1583, le droit matrimonial normand arrive à étendre sa part jusqu'au tiers en usufruit, sans distinction entre immeubles ruraux et urbains. Quant aux meubles, ce n'est pas comme femme commune qu'elle en prendra une part, mais comme héritière à la mort du mari, et ce qui lui en reviendra sera le tiers ou la moitié, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas d'enfans. Elle recevait en outre un douaire. Quoique

la dot fût inaliénable, son intervention dans l'aliénation faite par le mari rendait cette aliénation valide en ce sens qu'elle ne pouvait revendiquer l'immeuble aliéné en nature mais seulement sa valeur, son remploi ou une indemnité. Quant aux libéralités entre époux, le don mutuel lui-même était interdit.

Les régimes légaux pouvaient, dans une certaine mesure, être modifiés par les conventions des parties. Telles de ces modifications devenaient habituelles dans certains pays. Dans le ressort du parlement de Bordeaux, c'est-à-dire dans un pays de dotalité, les conjoints ajoutaient souvent à leur contrat une clause de société d'acquêts. Le droit matrimonial coutumier admettait même des clauses stipulant la séparation de biens, excluant la communauté, mais il ne permettait pas de toucher à certains principes : par exemple, il n'aurait pas laissé porter atteinte par l'introduction de l'inaliénabilité dotale à la conception qu'il se faisait des rapports entre époux ni, d'une façon quelconque, à l'autorité maritale.

Nous avons représenté la femme dotale comme jouissant de plus de capacité que la femme commune. Comment concilier cette façon de voir avec la situation dépendante qu'elle partageait avec son mari dans la maison de ses beaux-parens? Pour réduire cette contradiction apparente à sa juste valeur, il faut observer d'abord que l'épouse dotale ne devenait pas toujours la commensale de sa nouvelle famille et ensuite qu'alors même qu'elle entrait sous le toit de celle-ci, il pouvait intervenir entre les ascendans et le nouveau ménage des conventions de nature à sauvegarder les intérêts de celui-ci. Quelquefois c'était chez les parens de la femme que les nouveaux mariés venaient vivre. En 1624, dans le Berry, un valet de ferme, François Tixier, au lendemain de son mariage avec Jeanne Collin, s'engageait à habiter avec son beau-père et à rester six ans à son service pour pouvoir gagner son affiliation à la communauté qui n'avait pas à attendre de lui d'autre profit que son travail. Il payait à son beau-père, le jour de la bénédiction nuptiale, 30 livres. Il gagnera en moyenne 25 livres par an, 150 livres pendant les six années et sera habillé et chaussé. A ces conditions il obtenait de son beau-père Ét. Collin son affiliation immédiate et sa désignation comme héritier au même rang qu'un des enfans.

En terminant cet examen succinct de nos régimes matrimoniaux, où nous nous sommes surtout proposé de discerner la

sécurité et la capacité qu'ils procuraient à la femme mariée, nous ne pouvons nous empêcher de signaler, au sein des pays basques, qui se distinguent déjà par l'adoption de la communauté de conquêts, un îlot qui nous présente un type de demi-matriarcat. Nous voulons parler de la vallée de Barèges. Ici, la primogéniture effaçait la distinction des sexes. La fille aînée était héritière et, quand elle se mariait, elle gardait le nom de sa famille, elle le transmettait à ses enfans, elle devenait le chef de celle qu'elle fondait, elle administrait le patrimoine et en disposait.

Nous n'avons pu nous occuper des intérêts matériels de la femme mariée, tels qu'ils étaient réglés par la législation et les conventions matrimoniales, sans toucher par cela même, sinon expressément du moins en fait, à sa situation morale. Comment, en effet, la capacité que cette législation et ces conventions lui accordent ou lui refusent pour l'aliénation et l'administration des biens, les moyens qu'elles mettent à sa disposition pour défendre ces intérêts, n'auraient-ils pas influé sur son indépendance, sur son autorité, sur sa dignité? Elle obtiendra d'autant plus d'égards pour sa personne qu'elle sera plus protégée dans ses biens. Nous avons dit le compte qu'il faut tenir des limites que le régime de communauté avait mises, à cet égard, à l'exercice de l'autorité conjugale. Nous avons remarqué que, dans la région qui obéissait à la loi romaine, le droit matrimonial ne semblait ignorer la puissance maritale que pour soumettre l'un et l'autre des époux à celle des ascendans; mais on verra bientôt par la condition faite à la veuve, dans cette région comme dans la région coutumière, ce qu'il faut penser de celle de la femme mariée. Il apparaîtra alors que, si elle n'avait pas à se plaindre de la loi, elle avait beaucoup à se louer des mœurs.

C'est qu'en effet sa condition, envisagée au point de vue moral, subissait encore l'influence de certaines circonstances, de certaines idées, de certaines habitudes d'une portée générale. Il faut toujours se rappeler, quand on écrit un chapitre de l'histoire morale, le poids dont la vie publique a pesé sur les destinées privées. Que d'intelligences et d'aptitudes perdues ou mises à profit, que d'existences dévoyées ou utilement dirigées selon qu'elles sont laissées à elles-mêmes ou qu'elles s'encadrent et se disciplinent dans des institutions autonomes et traditionnelles!... De tous les effets de près de trente ans de guerre

civile et d'anarchie dont notre pays avait souffert, nous n'avons à signaler ici que le tort qu'ils avaient causé à la moralité qui règle les rapports des sexes. Nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons dit ailleurs (1) de la multiplicité des rapts, des trop faciles annulations de mariages se répétant longtemps après que ces guerres avaient cessé. Jeune fille ou épouse, c'était la femme qui avait pâti de cette licence, de cette instabilité. Ce qui rend plus frappant encore ces défaillances morales, c'est la pureté de mœurs qui avait régné en France dans la période antérieure à nos luttes intestines ou, pour préciser davantage, dans la première moitié du XVIe siècle, et dont le père de Montaigne se donne à la fois pour témoin et pour exemple.

Ces temps troublés avaient eu un autre effet qui avait été, au contraire, de relever la considération de la femme autant que le libertinage avait pu lui nuire. Dans la vie de hasards, de surprises, de dangers qu'ils avaient faite à tout le monde et particulièrement aux habitans du plat pays, les paysans, les châtelains avaient trouvé maintes fois dans leurs compagnes d'utiles auxiliaires pour la défense du château, de la maison forte, du village auxquels surtout s'attaquaient les partis adverses, quelquefois celles-ci avaient dû et avaient su les défendre elles-mêmes. Plus d'une avait révélé une énergie et une habileté dont ceux qui les connaissaient les auraient crues, dont elles se seraient crues elles-mêmes incapables. Beaucoup avaient fait en petit ce qu'avait fait en grand une Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault, levant des gens d'armes, écoutée dans les conseils, disputant la Provence au duc de Savoie. Mme de la Guette avait eu à veiller plus d'une fois sur la sûreté de son château de Sussy en Brie et, martiale comme elle était, ayant acquis, dès l'âge de douze ans, l'habitude de l'escrime et des armes à feu, cela n'était pas pour l'embarrasser. La baronne de Bonneval n'était pas moins guerrière que son mari, mais c'était aux dépens de leurs voisins et particulièrement des habitans d'Uzerche que l'un et l'autre exerçaient leur besoin de se rendre redoutables. La comtesse de Saint-Balmont jouissait, au milieu du XVIIe siècle, d'une véritable réputation d'amazone et, si la nature, si son caractère l'avaient préparée à la mériter, c'étaient

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1911.

les circonstances qui la lui avaient value. Les contemporains nous la présentent comme une femme exempte de la coquetterie la plus légitime, d'une honnêteté inattaquable, d'une charité active, pieuse sans excès, d'une gaieté communicative, d'une verve naturelle, faisant des vers et même des tragédies sans prétention et surtout pour s'occuper, une femme virile, si l'on veut, mais sans avoir rien d'une virago, et elle serait restée une châtelaine plus passionnée qu'une autre pour le dressage des chevaux et pour la chasse si la nécessité de défendre ses terres contre les Français et leurs alliés, les Weimariens qui dévastaient la Lorraine, — elle était du Barrois, — si l'absence de son mari qui servait sous les enseignes de son maître, le duc de Lorraine, ne l'avaient forcée à monter à cheval, à organiser la protection de ses propriétés et bientôt, par le goût qu'elle y prenait, par la confiance qu'elle inspirait, celle des biens de ses voisins. On pourrait multiplier de pareils exemples. Il en résulterait que, sous l'empire de circonstances qui faisaient sans cesse appel au sang-froid et au courage, le sexe faible s'était élevé au-dessus de lui-même. Comment cette communauté de dangers et d'intrépidité n'aurait-elle pas grandi son autorité dans la famille et dans le ménage?

Il y a encore une chose qu'il ne faut pas oublier. C'est la liberté dont jouissait, par opposition à la surveillance jalouse dont la femme italienne et espagnole était l'objet, celle de notre pays, celle qui était mariée plus encore que la jeune fille. De cette façon de comprendre l'autorité maritale que nous avons déjà remarquée, que nous serons amené à remarquer encore, parce que c'est une vérité qui domine et éclaire bien des parties de notre sujet, nous ne donnerons ici d'autre preuve que le témoignage du père de Montaigne que nous venons d'invoquer sur un autre sujet. Aux traits de chasteté qu'il racontait à l'honneur de son temps, Pierre Eyquem mêlait le souvenir d'étranges privautés qu'on se permettait, qu'il s'était permises lui-même et qui ne faisaient aucun tort à la réputation de celles qui s'y prêtaient. A peine, ajoute-t-il, y avait-il dans toute une province une femme de qualité qui donnât à parler.

Protection légale des intérêts féminins dans le régime matrimonial des biens, relâchement des mœurs et ébranlement de la solidité de l'union conjugale à la suite des guerres civiles et assez longtemps après, prestige inattendu acquis par le sexe

faible à se montrer en face du danger l'égal du sexe fort, liberté d'aller et de venir, d'avoir commerce avec le monde, voilà qui semble fait pour nous donner l'idée d'une personne, qui peut être certainement victime du libertinage ou de la cupidité d'un mari, mais qui trouve pourtant aussi dans la loi et plus encore dans des mœurs qui inclinent de plus en plus vers la sociabilité, de quoi se défendre et se faire écouter quand il s'agit des intérêts communs du ménage. Il faut aussi, en revanche, tenir compte des préventions que la théologie, le droit canon, le droit civil, la littérature populaire entretenaient dans les esprits contre la capacité et même la moralité féminines et qui, pour être moins raisonnées encore qu'instinctives et traditionnelles, n'en étaient pas moins fortes.

En dehors de son intervention dans le régime des biens, l'autorité maritale consiste dans la prépondérance du mari au point de vue de la direction de la vie commune. La première marque de cette autorité, c'est l'obligation pour la femme de suivre le mari, d'habiter sous le même toit. C'en est aussi la première condition. Il faut qu'elle vive avec lui pour le servir, suivant la forte expression qu'on trouve dans une sentence du bailliage de Bourges, il faut qu'elle soit *in manu mariti*, et l'on va voir que cette expression n'est pas une simple métaphore. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que l'abandon du domicile conjugal n'était pas légitimé même par des sévices. Il appartenait à la justice de décider si ces sévices dépassaient l'exercice légitime de l'autorité du chef du gouvernement domestique. Celui-ci, en effet, pouvait corriger, enfermer sa compagne. Elle était, à cet égard, assimilée à l'enfant mineur. L'abus ne commençait qu'avec la blessure, le *mehaing*, comme avait dit autrefois à ce sujet Beaumanoir. Exceptionnellement, en Bourgogne, le droit de correction, même ainsi limité, était refusé au mari, et l'un d'eux, pour n'avoir pas respecté ce privilège, pour avoir fait ce qu'on faisait partout ailleurs, se vit condamner par le parlement de Dijon, le 6 mars 1597, à deux écus d'amende. Ainsi, devant la justice et ajoutons devant l'opinion, les coups ne portaient pas atteinte à la dignité de l'épouse. Il en était tout autrement, on le comprend, quand c'était le mari qui les recevait. Cela arrivait, même dans les classes élevées. Mme Le Ragois de Bretonvilliers battait quelquefois le sien. Celui de la marquise de Vervins l'était si souvent et si outrageusement

que Louis XIII l'engagea à la faire enfermer. Le bon sens populaire avait compris que le plus coupable ici, c'était la victime qui laissait avilir en sa personne la hiérarchie domestique et il l'en punissait par le ridicule en lui faisant chevaucher un âne tête à queue, livré aux quolibets de la foule. La justice consacra longtemps cette expiation facétieuse d'une faiblesse préjudiciable à l'honneur collectif et elle ne cessa de l'admettre qu'en 1615 sans que l'usage de « faire courir l'âne » disparût radicalement pour cela.

Si les sévices subis par la femme ne donnaient pas lieu de plein droit à la séparation de corps, si les tribunaux exerçaient en pareil cas un pouvoir conciliateur et discrétionnaire, ils n'en étaient pas moins considérés comme une des deux causes principales de séparation judiciaire, la dilapidation du patrimoine par le mari étant la seconde. C'est ce dernier motif qu'invoqua Marie Brisson devant le parlement de Paris quand la Cour lui demanda pourquoi elle avait quitté le lieutenant civil Miron. Celui-ci avait, à l'entendre, largement entamé par ses prodigalités la dot et les propres apportés par elle. Quand on lui fait observer qu'elle a aidé à ces dépenses et qu'elle en a profité, que le lieutenant civil lui a constitué un train de maison honorable et lui a entretenu six chevaux et six serviteurs, elle affirme qu'au contraire elle n'avait à son service qu'une demoiselle et qu'un laquais et qu'au lieu de 200 écus par mois qu'on lui avait promis pour son entretien, elle n'en recevait que 150. Si, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres analogues, le parlement, au lieu d'homologuer, ainsi que le demandait Marie Brisson, l'acte de séparation amiable qu'elle avait passé avec son mari, procéda à une tentative de conciliation, il n'en faut pas moins tenir compte des séparations de fait qui n'avaient pas été prononcées par la justice. Celle-ci ne voulait pas et ne pouvait pas se borner à enregistrer des séparations volontaires, elle se croyait avec raison tenue de provoquer un retour à la bonne harmonie, de demander aux parties l'effort et la résignation dont les unions heureuses ont elles-mêmes besoin, elle devait aussi se préoccuper des intérêts des tiers qui pouvaient se trouver compromis par la séparation de biens, conséquence inévitable de la séparation de corps. Mais les passions n'acceptaient qu'avec peine la nouvelle épreuve qu'on voulait leur imposer. Beaucoup de ménages désunis refusaient de s'y soumettre et reprenaient tout

de suite leur liberté. Les tribunaux ne pouvaient guère faire autrement alors que de céder à une incompatibilité établie par cette résistance ou, si les intéressés avaient essayé de vivre de nouveau ensemble, par une nouvelle désertion du foyer commun. C'est ce qui paraît bien s'être produit dans le cas de Samuel Robert. Lieutenant particulier dans l'élection de Saintes, Samuel Robert avait été marié en 1639 par le ministre Baduel à Madeleine Merlat. La bonne intelligence des époux fut troublée six ans après et, comme nous n'avons, pour nous renseigner sur l'origine de ce désaccord, que les articulations du mari qui les a consignées dans son journal, force nous est bien de nous en rapporter en grande partie à lui, d'en attribuer la responsabilité à Madeleine que son conjoint nous présente comme une autre Xantippe. En tout cas, celui-ci n'aurait pas eu la patience de Socrate, car il reconnaît que, poussé à bout par les torts graves et l'humeur acariâtre de sa compagne, il se laissa aller à lui donner trois ou quatre soufflets. Madeleine n'était probablement pas habituée à ces vivacités, car son mari ne se les eut pas plutôt permises qu'elle quitta la maison et se retira chez le ministre Rossel dont la servante Sarah lui offrit la moitié de son lit. Ramenée par son époux au domicile conjugal, elle le quittait le lendemain à l'insu de tous les gens de la maison et se réfugiait cette fois au couvent des religieuses de Notre-Dame de Saint-Vivien à Saintes. Samuel Robert s'y rendit et eut avec la fugitive, à travers la grille, une conversation où il ne négligea rien pour la décider à reprendre la vie commune, lui prenant la main, la sommant de son devoir, lui promettant l'oubli du passé. Madeleine s'y refusa obstinément et se déclara résolue à changer de religion et à mourir dans le cloître qui l'avait accueillie. Vainement Samuel Robert combat cette résolution en disant qu'elle est contraire aux lois divine et humaine, qu'elle n'a pas été prise librement, qu'elle est le résultat d'une captation. Il obtient pourtant enfin que la contumace promette, une fois son abjuration faite entre les mains de l'évêque de Saintes, de retourner au foyer conjugal. Il ne peut plus se dissimuler qu'il y a là autre chose qu'un mauvais caractère, que l'inégalité d'humeur est venue surtout de la contrariété entre sa religion à lui, celle que Madeleine professait encore elle-même extérieurement et celle à laquelle elle est attachée par sa foi intime. Catholique ou protestante, il ne veut pas perdre une ménagère,

une femme ; il offre d'ouvrir sa maison aux docteurs de l'Église romaine pour achever l'instruction de la néophyte, de la confier, pour recevoir cette instruction, à son cousin germain et parrain, M. le Président, qui est un homme à ménager et qui semble bien avoir encouragé, sinon éveillé les premières inclinations de Madeleine vers le catholicisme, qui, avec des voisins du ménage désuni, a favorisé sa retraite au couvent. A peu de jours de là, le 13 novembre 1649, l'évêque de Saintes y recevait l'abjuration de Madeleine. Y prendra-t-elle le voile? Cela ne nous étonnerait pas, mais à ce moment nous la perdons de vue. Tout ce que nous pouvons affirmer, — et c'est là que nous voulions en venir, — c'est que la justice, qui jusqu'ici ne s'est mêlée de rien, est amenée à accepter une séparation amiable par suite de laquelle l'héroïne de ce débat domestique se verra assigner le couvent de Notre-Dame de Saint-Vivien ou tout autre pour y résider pendant la vie de son mari.

L'importance de la cohabitation, considérée comme première conséquence et comme première condition de la puissance maritale, est si grande qu'on nous permettra de donner de nouveaux exemples de la façon dont l'obligation en était appliquée ou éludée. La femme qui quittait le domicile conjugal était forcée par la justice à le réintégrer. C'était là le principe. Encore fallait-il que la justice fût saisie. Quand le tribunal du bailliage de Bourges condamna Aimée Mahas, absente depuis un mois de son intérieur, à y reprendre sa place et à y remplir ses devoirs, ce fut sur la requête de son mari, Pierre Hurtault. Il n'est guère douteux pourtant que, si la séparation de fait donnait lieu à un scandale, la juridiction civile intervînt d'office. Aux yeux de la juridiction spirituelle, le scandale résultait du fait même de la séparation non autorisée et elle avait à cœur de le faire cesser. En 1642, un mercier de Saint-Remy en Picardie nommé Tasse se vit refuser par le curé la communion pascale parce que, séparé de sa femme, il n'avait pas voulu, à l'occasion de Pâques, se réconcilier avec elle. Le doyen du chapitre d'Amiens, informé du fait par le curé au moment de sa visite pastorale, fit venir le réfractaire, lui fit sentir la gravité d'une situation qui n'était pas régularisée par l'Église et en obtint la promesse de faire son devoir.

Les circonstances qui pouvaient faire cesser la cohabitation étaient naturellement des plus variées. Dans un ménage pauvre

les époux qui avaient un intérêt si évident à vivre ensemble, pouvaient cependant exceptionnellement en avoir un plus grand à se quitter. Le plus souvent chacun s'en ira de son côté là où l'attire l'espoir de se créer plus facilement des moyens d'existence, mais il arrivera aussi que la femme croit devoir se faire décharger de l'obligation de rester au foyer conjugal. C'est ainsi que, pour alléger leur commune pauvreté, Eustache Boitte autorise la sienne à aller gagner sa vie où elle voudra, soit comme regrattière dans les foires et marchés, soit comme domestique.

Dans les ménages aisés plus que dans les autres, quand les époux vivent à part, c'est la passion, le caprice qui les a séparés. Si Mlle Garnier acheta de 20000 écus le consentement de son mari, Mangot, seigneur d'Orgères, à une séparation amiable, c'est qu'elle voulait être plus libre de récompenser les assiduités de Champlatreux, le fils du premier président, du futur garde des Sceaux, Mathieu Molé. L'inconduite du mari eut sa part dans les dissentimens qui troublèrent l'union des T..., mais l'animosité de la mère de Mme de T... contre son gendre, secondée par une suivante, fut surtout ce qui inspira à la femme une aversion tenace contre son mari. Il faut dire que le mariage avait eu pour origine une indélicatesse et une illégalité, car c'était au mépris de la loi et de ses devoirs que le père de M. de T... avait marié son fils à Mlle de L..., dont il était l'oncle et le tuteur et qui était une riche héritière. Par cet abus d'autorité il avait fait de la mère de la jeune fille une ennemie acharnée de lui et de son fils. Des questions d'intérêt avaient empiré des rapports conjugaux qui se ressentaient de ces fâcheux auspices. Le mari, par exemple, avait vendu une charge de lieutenant aux gardes et n'avait pas rendu compte à Mlle de L... de l'emploi de l'argent, bien que cette charge fût sans doute un immeuble de communauté. Mme de T... s'était laissé persuader, par la suivante que sa mère avait placée auprès d'elle, que son mari ne reculerait devant aucun moyen pour devenir veuf. Elle quitta la maison conjugale et se retira dans un couvent de Rennes. Le ménage vivait dans cette ville. Le mari fit alors ce que nous avons vu faire à Samuel Robert. Ayant découvert que c'était au couvent de Saint-Georges que se cachait la fugitive, il s'y présenta, fut admis à la voir et à lui parler sous le voile et à travers la grille, lui demanda pardon et se soumit à toutes les réparations pour

obtenir seulement le droit de jouir de sa présence. Mais celle-ci ne se laissa pas fléchir. Elle poursuivit l'annulation du mariage en arguant de l'abus de pouvoir commis par son beau-père et aussi, en dépit d'une ancienne dispense, de la consanguinité au degré de cousin germain. L'affaire fut évoquée à Paris pour suspicion légitime. Le père de Mme de T... avait été, en effet, conseiller au Parlement de Rennes et surtout la population avait pris vivement parti, généralement, contre la demanderesse qu'on trouvait trop vindicative. Elle perdit sur la question de dissolution mais obtint la séparation. Elle fut placée comme pensionnaire chez les religieuses de la Propagation de la Foi où son mari fut autorisé à lui faire visite.

Ce fut encore une suivante qui mit la division dans le ménage du vicomte et de la vicomtesse de Lisle. Celle-ci s'en était engouée et lui faisait faire beaucoup de choses dans la maison. Le mari, au contraire, ne pouvait la souffrir et voulait la renvoyer. La vicomtesse vint vivre avec elle à Paris. Ici encore, comme dans le cas de M. et de Mme de T..., il s'agit d'une riche héritière, — Mme de Lisle avait 20 000 livres de rente, — et d'un ménage breton. Or en ce temps-là on comptait les bons ménages en Bretagne. Il n'y en avait que trois à Rennes et, dans la province, il y en avait beaucoup d'assez mauvais pour qu'on pût raconter tout bas comment ils avaient fini par la mort tragique du mari, par le crime de la femme. Dans le conflit conjugal entre le vicomte et la vicomtesse de Lisle, ce fut cette fois encore le mari qui eut le dessous car il fut obligé de venir rejoindre la vicomtesse à Paris. Le ménage de Quatresols de Montanglos, riche auditeur des comptes, offre encore un exemple de séparations accomplies sans l'intervention de la justice. De ce ménage peu uni étaient nés trois enfans, deux garçons et une fille. Les garçons étaient élevés par le père et la fille par la mère.

La séparation prenait aussi le caractère d'une pénalité domestique et alors elle pouvait aller jusqu'à l'internement. C'est ainsi que Louis de Bourbon, marquis de Malauze, relégua Charlotte de Kervénio, sa femme, qui était en même temps sa cousine germaine, dans son château de Miramont. Il donna l'ordre de ne la laisser manquer de rien, mais de ne lui laisser voir personne. Elle y mourut sans avoir recouvré les bonnes grâces de son mari, qu'elle paraît bien avoir trompé, mais qui avait beaucoup plus de choses qu'elle à se faire pardonner.

Rigoureusement les bienséances ne permettaient pas aux femmes séparées de vivre ailleurs qu'au couvent, mais il n'en manquait pas qui ne se faisaient pas scrupule de rester dans le monde.

Nous n'aurions pu diminuer le nombre des cas particuliers que nous venons de produire, sans faire moins bien comprendre comment la vie commune était dissoute par des séparations de fait qui n'avaient d'effet légal que lorsqu'elles étaient sanctionnées par les tribunaux et par l'Église. Il faut se rappeler, pour réagir contre l'impression laissée par la fragilité des unions dont nous avons raconté l'histoire, que les foyers désorganisés ont toujours fait parler d'eux plus que les bons ménages, que la justice et la chronique ont eu à s'occuper des premiers beaucoup plus que des seconds.

Le trait le plus frappant, au point de vue moral, dans les rapports des époux, c'est peut-être la déférence que le chef du ménage obtient de sa compagne. Quand elle lui écrit, elle se qualifie sa très obéissante femme et servante, sa très humble servante et femme. Dans certaines provinces, dans le Morvan, notamment, elle lui parle à la troisième personne, elle le sert à table et assiste debout à ses repas. Cette déférence n'était pas comprise seulement comme un hommage à la suprématie maritale, mais tout autant comme un moyen, pour celle qui en était redevable, de s'assurer par une influence de tous les instans le pouvoir réel. Nicolas Pasquier a tracé avec agrément pour sa bru, M[lle] de la Brangelie, une méthode qui établit la charte naturelle et permanente d'un régime domestique où, comme dans le régime constitutionnel, le roi règne et ne gouverne pas. Consultez toujours votre mari, lui dit-il en substance, de façon à l'amener à faire ce que vous voudrez. Laissez-lui l'honneur de paraître tout faire et jouissez de la réalité de tout faire avec son aveu. N'est-ce pas aussi de cette méthode qui part de la déférence pour arriver à l'influence et au gouvernement que s'inspire ce conseil d'un père à sa fille : « Rendez-vous aux occasions facile et adroite à lui faire croire que ses raisons, quoique vous les sachiez fausses, vous satisfont, et que personne ne vous peut mettre autre pensée dans l'esprit que ce qu'il vous dit. »

De même que la cohabitation était pour la femme mariée la première obligation légale, la fidélité était son premier devoir moral. Si l'opinion et la loi faisaient une grande différence

entre son infidélité et celle du mari, c'était à cause du respect dû à celui-ci et de l'honneur familial dont il était le gardien. Si l'on ajoutait que, répugnant à la translation des biens d'une famille dans une autre, elles devaient répugner bien davantage encore à la transfusion illégitime d'un sang étranger, à l'usurpation d'une paternité qui faisait entrer des enfans adultérins, à côté des enfans légitimes et en concours avec eux, dans une famille qui n'était pas la leur, on donnerait une raison de la sévérité qu'elles auraient pu avoir contre l'adultère, on n'en donnerait pas de l'inégalité de leur sévérité. La femme ne pouvait intenter une action en adultère contre son mari. L'adultère n'entraînait pour celui-ci ni la séparation de corps, ni l'incapacité de la demander pour la même faute, il n'avait pour lui d'autre sanction que la perte de la dot et des avantages nuptiaux. Le monde n'était pas moins indulgent et il demandait à la victime d'avoir la même indulgence. Vives la lui présente comme un devoir ; tout ce qu'il lui permet, c'est de faire de la morale au coupable, mais une morale qui, en lui profitant, ne puisse pas l'irriter. Il s'en faut peu que M[lle] de Scudéry, qui peut être considérée comme un arbitre des bienséances, taxe de mauvais goût les récriminations les mieux justifiées sur ce chapitre. Toutefois elle fait une distinction qui sied bien à la métaphysique sentimentale où se complaisaient les précieuses ; elle oppose, sur cette question de casuistique de la bonne éducation, les mariages de raison et les mariages d'inclination. La femme, en se mariant, a-t-elle moins écouté son cœur que tenu compte de telles ou telles convenances, elle doit se résigner, avoir l'air d'ignorer et, si l'évidence lui crève les yeux, ne pas en parler à l'infidèle. Mais si elle a aimé celui qu'elle a épousé, alors c'est un cœur qui lui échappe, et il est naturel qu'elle ne puisse prendre son parti de le voir passer à une autre. La duchesse de Montmorency, Marie-Félice des Ursins, commença par souffrir des infidélités de son mari, puis elle s'y résigna et trouva même une consolation singulière à recevoir ses confidences qu'elle voulait sans réticences.

A l'égard de la femme et de son complice, la répression de l'adultère rappelle le passé et annonce l'avenir. L'adultère est encore un crime public, il intéresse encore la société, mais on sent venir le moment où il sera considéré comme n'intéressant presque que le mari. Celui-ci est encore armé d'une juri-

diction domestique, la loi lui laisse le droit de venger son honneur par des sanctions disciplinaires. Nous avons vu tout à l'heure le marquis de Malauze séquestrer sa femme dans un de ses châteaux. Souscarrière fit enfermer la sienne dans un couvent à la campagne pendant un an et demi, au bout duquel il lui rendit la liberté en lui déclarant qu'il ne se considérerait jamais comme son mari. La puissance maritale permettait d'aller beaucoup plus loin. Elle autorisait à tuer l'épouse adultère et son complice quand ils étaient surpris en flagrant délit. C'est bien comme un droit, non comme une tolérance, que J.-P. Camus présente cette justice sommaire. Elle restait impunie, même quand elle ne s'exerçait pas *à la chaude*, comme dit l'évêque de Belley. Henri IV ayant fait honte au comte de Cheverni de sa patience à supporter les désordres de sa femme, le comte la fit, malgré sa situation intéressante, étouffer dans son lit. Le comte de Gramont poignarda l'amant attitré de la sienne et on le soupçonna de s'être, peu de temps après, débarrassé de celle-ci par le poison. Le comte de Vertus assassine un des galans de la comtesse, Saint-Germain la Troche, qu'il avait attiré dans un guet-apens par une lettre supposée. Il ne faisait, il est vrai, que devancer le sort que lui préparaient les deux complices dont les intentions criminelles lui avaient été révélées par leur correspondance. Un des plus grands seigneurs de Gascogne, dont le chroniqueur bordelais qui rapporte le fait, nous a laissé, intentionnellement sans doute, ignorer le nom, fit tuer sa femme par ses suisses à coups de hallebardes, parce qu'elle l'avait trahi avec un gentilhomme de sa maison, et le public, comme la justice, garda sur l'événement un silence prudent.

Quand le mari outragé demandait à la société de venger son honneur et de se défendre elle-même dans son institution fondamentale, la société mettait à sa disposition des peines infamantes. C'était aussi dans l'infamie que la justice populaire plaçait le châtiment, avec cette différence qu'elle ne se piquait nullement de l'impassibilité de la loi, qu'elle s'assaisonnait, au contraire, d'une gaieté sans frein où le scandale faisait presque oublier l'expiation. Il est bien entendu que nos ancêtres de ce temps-là étaient très malheureux, mais il faut avouer qu'ils ne perdaient pas une occasion de s'amuser, fût-ce dans les circonstances les plus graves, les plus tragiques. La foule que nous avons vue s'inviter aux noces et les faire tomber dans

une licence vers laquelle elles penchent déjà par elles-mêmes, qui faisait enfourcher un âne tête à queue par le mari battu et le poursuivait de ses quolibets, était la même qui obligeait les adultères à courir tout nus par la ville. Nous ne signalerons pas toutes les pénalités bouffonnes et cyniques que l'imagination populaire avait inventées contre l'adultère. Elles tendaient d'ailleurs à disparaître et le peuple lui-même arrivait à être choqué du tort que cette façon de venger la morale faisait à la morale elle-même. Ce fut la population d'Avansac qui demanda qu'on laissât tomber en désuétude, comme contraire aux bonnes mœurs, l'article de la coutume qui condamnait les adultères à se montrer tout nus à leurs concitoyens et qui l'obtinrent, en 1623, du parlement de Toulouse malgré l'opposition du seigneur. Les peines infamantes encore en vigueur étaient le carcan, le pilori, la fustigation; mais les deux premières étaient rares, tandis que la troisième était commune. La fustigation, qui était publique, était suivie du bannissement à temps ou à perpétuité ou de l'internement dans un couvent, spécialement, à partir d'une certaine époque, aux Filles repenties. Le bannissement, qui se présente le plus souvent dans nos textes, était destiné à être remplacé par la réclusion et il est probable qu'une étude particulière de la question montrerait dès lors cette seconde pénalité en train de se substituer à la première. Rien ne manifeste mieux que cette substitution l'indulgence qui s'introduisait et se répandait pour la femme coupable. La séquestration, bien que motivée en partie par la crainte du scandale, c'est-à-dire par une préoccupation sociale, semble être une application de la justice domestique et dénote qu'on arrive à considérer l'adultère comme un fait qui n'intéresse plus que la partie lésée, tellement qu'il dépend du mari, qui est tenu de pourvoir à l'entretien de sa femme au couvent, faute de quoi elle sera remise en liberté, de faire cesser cette séquestration en reprenant la coupable. S'il ne le fait pas, l'internement devient perpétuel. Déjà, en principe, il avait seul qualité pour accuser sa femme d'adultère. En réalité il suffisait qu'il y eût scandale pour donner lieu à l'action publique, soit qu'elle se joignît à celle de la partie, soit qu'elle s'exerçât d'une façon indépendante.

Nous n'avons encore parlé que de l'adultère simple. Parmi les circonstances aggravantes qui constituaient l'adultère qualifié nous n'en remarquerons qu'une. C'est celle qui consistait

dans la situation subalterne du complice par rapport au mari. Elle entraînait la mort pour les deux coupables. Cette sévérité s'explique beaucoup moins par l'indignité du complice, par la violation de la hiérarchie sociale que par l'abus de confiance qui augmentait la culpabilité et qui devait être d'autant plus sévèrement frappé qu'un contact intime donnait plus de facilité pour le commettre.

Aux sanctions pénales s'ajoutaient naturellement pour la femme adultère, dans l'ordre civil, la perte de ses droits matrimoniaux, de l'usufruit de ses deniers dotaux et même de ses paraphernaux.

A part la rigueur déployée contre ce qu'on pourrait appeler l'adultère domestique, on constate donc dans la répression un adoucissement, et cet adoucissement correspond naturellement à plus d'indulgence dans l'opinion. La multiplicité des adultères, la facilité des *démariages* avaient blasé l'indignation à l'égard de la violation de la fidélité conjugale et amenaient à y voir moins une atteinte à l'institution constitutive de la famille qu'une infortune particulière. Sans parler des maris complaisans, de ceux qui ne se reconnaissaient pas le droit d'être sévères, il y en avait beaucoup qui ne se servaient qu'à moitié des armes que la loi mettait dans leurs mains, abrégeant la réclusion, laissant écouler la prescription de cinq ans qui éteignait l'action privée. En voici un, Philippe Claus, qui avoue que pour tenir son ménage et l'assister dans sa vieillesse, il ne peut se passer de sa compagne qui a témoigné d'ailleurs un grand repentir et lui a fait souvent demander pardon. Il sollicite en conséquence pour elle des lettres patentes qui lui remettent le bannissement auquel elle a été condamnée et qui lui permettent de revenir près de lui.

La situation que la loi et les mœurs faisaient aux enfans naturels va nous aider encore à nous représenter comment on appréciait l'excellence morale et sociale du mariage, l'importance de ses devoirs. Les enfans naturels, même s'ils étaient adultérins et incestueux, avaient droit à des alimens. Ni les uns ni les autres de ces derniers ne pouvaient rigoureusement, sauf le compte à tenir des circonstances, prétendre à autre chose, mais ils pouvaient, à titre alimentaire, recevoir des libéralités particulières. Le père naturel s'acquittait de sa dette envers ses enfans illégitimes en leur faisant apprendre un

métier. Généralement il ne suffisait pas de les mettre en apprentissage, il fallait encore les établir. La fille née hors mariage n'était pas néanmoins admise à réclamer une dot, mais l'arrêt de la Tournelle du 20 juin 1598, qui la déclarait non recevable, enjoignait en même temps au père de saisir la première occasion pour la pourvoir d'une situation. Nous connaissons même un arrêt du parlement de Paris du 12 août 1638 qui condamne les héritiers du père à doter la fille, ce qui semble bien indiquer un changement de jurisprudence. Les bâtards avaient la capacité de tester. Ils transmettaient leurs biens à leurs enfans légitimes et à leurs père et mère, au moins pour ces derniers leurs meubles et conquêts. La plupart des coutumes leur refusaient l'hérédité paternelle et maternelle. En Dauphiné pourtant ils succédaient à leur mère en l'absence d'enfans légitimes. Certaines coutumes allaient jusqu'à les appeler en concours avec les enfans légitimes.

La société ne se montrait pas sévère pour l'irrégularité de leur naissance. Quand des intérêts matériels n'en faisaient pas pour elle des adversaires, la famille légale, qui comprenait souvent des enfans de différens lits et par suite des demi-frères et des demi-sœurs, les accueillait sans en rougir et comme s'ils en faisaient légitimement partie. Le 5 octobre 1578, Pierre surnommé Pilotus, bâtard de Guillaume Le Riche, avocat du Roi à Saint-Maixent, arrive chez ses frères légitimes qu'il n'avait pas vus depuis douze ou treize ans, après avoir fait son tour de France comme ouvrier sellier, et il est très bien reçu. Sa fille avait d'ailleurs pour marraines la femme et la sœur de l'avocat du Roi. C'était souvent par un acte de dernière volonté que le père naturel reconnaissait un enfant et lui assurait un avenir. Dans un testament empreint de la foi protestante la plus ardente, Claude de la Trémoïlle avoue pour son fils naturel un certain Hannibal, exprime la volonté qu'il soit traité comme tel et en gentilhomme, entretenu au collège jusqu'à seize ans, envoyé ensuite en Hollande pour y apprendre le métier des armes et lui assigne 6000 livres qu'il touchera à son mariage.

G. Fagniez.

FRANÇOIS PALACKÝ

HISTORIEN DE LA BOHÊME

1798-1876

Pendant trois jours, du 28 juin au 1er juillet, la Bohême a été en fête. Prague regorgeait d'hôtes accourus de tous les points de l'Europe et même des États-Unis. La cause de cet afflux extraordinaire des Slaves et des amis de la race slave dans la noble et pittoresque capitale de l'ancien royaume de Bohême, était une double solennité. La Société des Sokols, ces gymnastes tchèques, qui rendirent à la cause de la régénération nationale du peuple tchèque des services considérables et qui furent les ardens et dévoués propagateurs de l'idée patriotique, fêtait le cinquantenaire de sa fondation et, à cette occasion, d'autres groupes de Sokols étaient accourus de tous les pays slaves pour affirmer leur foi en l'avenir de leur race et leur volonté de le préparer en unissant leurs cœurs et leurs forces. En même temps, les représentans du monde savant et les amis du peuple tchèque et des Slaves étaient venus à Prague pour assister, le 1er juillet, à l'inauguration du monument grandiose élevé par la ferveur patriotique des Tchèques au grand historien de la Bohême, François Palacký.

Les Tchèques paient ainsi le juste tribut de leur reconnaissance à l'homme qu'ils appellent avec orgueil « l'organisateur de la nation, » car c'est bien grâce aux efforts de Palacký, savant

et homme politique à la fois (1), que la Bohême, réduite sous Marie-Thérèse et sous Joseph II à l'état de simple province de la monarchie des Habsbourg, a trouvé la force de se relever pour réclamer la reconnaissance de ses droits méconnus. Palacký a ressuscité la nation tchèque : c'est une gloire très pure et très rare qui lui assure, parmi les grands historiens, une place à part, à côté des grands conducteurs de peuples.

***

Pour apprécier à sa valeur l'œuvre de Palacký, il convient de se reporter à cent vingt ans en arrière. Écrasée en 1620 à la bataille de la Montagne Blanche, la Bohême était encore, à la fin du XVIIIe siècle, plongée dans une torpeur dont rien ne pouvait la tirer. Dépouillée de ses anciens droits et privilèges, elle n'existait plus comme nation, elle voyait venir le moment où, complètement germanisée, elle serait traitée à l'égal des pays dits héréditaires de la maison de Habsbourg.

L'aristocratie et les classes élevées ne gardaient que de vagues souvenirs du passé de la Bohême. Les descendans des plus grandes familles nobles ne faisaient, à peu d'exceptions près, que de courtes apparitions dans le pays. L'éclat de la Cour les attirait à Vienne, brillante résidence impériale où les fêtes et les réjouissances se suivaient sans fin. La population des grandes capitales des trois pays de la couronne de Bohême, Prague, Brno (Brünn), Opava (Troppau), et des villes secondaires était germanisée par les colons allemands, pour la plupart commerçans et industriels, et par les fonctionnaires de l'administration centrale, qui étaient exclusivement recrutés parmi les Allemands. La langue tchèque n'était parlée dans les campagnes que par les masses rurales, et dans les villes par les ouvriers, artisans et petites gens sans biens, sans instruction. Ce parler, déformé, altéré par le mélange d'élémens étrangers, ne rappelait que vaguement le beau et clair langage de Komensky (Comenius), le grand pédagogue tchèque au XVIIe siècle.

(1) Né dans l'humble cabane d'un maître d'école à Hodslavice, village situé aux confins de la Moravie et de la Slovaquie, François Palacký reçut les premières leçons de son père, un excellent pédagogue, descendant des Frères moraves. La famille était nombreuse; François était le puîné de douze enfans. Il fit ses études dans les écoles de Trencin et de Presbourg. Ce fut à l'âge de vingt-trois ans qu'il conçut l'idée de se vouer à l'histoire.

Tout ce qui subsistait de l'ancienne autonomie du pays, comme la Chancellerie aulique bohême, représentation des plus hauts pouvoirs régionaux, fut supprimé par Marie-Thérèse. Joseph II se montra encore plus ardent que sa mère à transformer le conglomérat d'élémens hétérogènes, dont est formée la monarchie danubienne, en un État uniforme et centralisé. Son rêve était de construire un État national, uni par la même législation, la même administration et la même langue, — l'allemand, — qui devait supplanter dans les pays slaves la langue autochtone. Ce moment où l'âme de la nation semble sur le point de disparaître, est celui où elle se réveille et se révolte. Pour empêcher la disparition de l'idiome national, quelques savans bohêmes à l'exemple de Dobrovsky, le premier des slavistes, entreprirent de restaurer la langue tombée au rang de patois, de créer une littérature nouvelle et de rendre au peuple le sentiment de sa nationalité. Ils n'étaient d'abord qu'une poignée, mais comme ils interprétaient un sentiment partagé par tous les hommes éclairés chez qui le souvenir de la Bohême indépendante n'était pas éteint, leur voix trouva dans le pays un écho retentissant, et l'essai réussit au delà de toute espérance. Ce mouvement régénérateur qui empêcha, au moment du danger suprême, l'absorption du peuple tchèque, eut Prague pour foyer. De là il ne tarda pas à s'étendre à la province et aux pays voisins, la Moravie et la Silésie.

Palacký commença en 1818 à prendre part à cette noble émulation littéraire et nationale. Il écrivit en collaboration avec Šafařík, l'auteur des *Antiquités slaves*, un manifeste, *Les débuts de la Poésie tchèque*, qui attira l'attention sur le jeune écrivain. Il était alors préoccupé surtout de philosophie et d'esthétique ; il prit goût à l'histoire après avoir lu quelques anciennes chroniques de Bohême, les livres de Dalimil et de Hajek, avec ceux de Komensky et de Veleslavin. Il ne pensa plus dès lors qu'à écrire l'histoire de Bohême, voyant dans le passé la promesse de l'avenir et dans l'histoire l'instrument de la résurrection.

Un passage d'une lettre qu'il écrivit en 1822 à son ami Kollar, le célèbre chantre de *la Fille de Sláva*, nous fait voir sa résolution de se faire l'historien de son pays. « Mon parti est pris, dit-il, je suis fermement décidé à écrire l'histoire de Bohême. Si

je ne vis pas assez longtemps pour mener cette tâche à bonne fin, je chercherai à tirer au clair au moins les premiers âges de notre histoire et la période hussite. Il est révoltant de constater à quel point on est ignorant, en Bohême de même qu'à l'étranger, de l'héroïque passé de notre patrie. »

Lorsque, une année après, il vint se fixer à Prague, son plan était définitivement arrêté. Les premiers dix ans se passèrent en recherches dans les archives. Le jeune savant entreprit plusieurs voyages en Italie, en France et en Allemagne. Il exhuma de précieuses généalogies, mit en ordre le premier cartulaire (1), publia un grand nombre de documens historiques. Ses travaux : *Scriptores rerum bohemicarum* et *Würdigung der alten bœhmischen Geschichtschreiber*, puis quelques monographies qu'il écrivit pour plusieurs grandes familles nobles, — les Sternberk, les Kinský, les Cernin, les Martinice, — auxquelles il fut présenté par le maître qui l'avait initié à la paléographie, le vieux Dobrovsky, lui valurent les faveurs de la noblesse bohême, effleurée par le souffle libéral venant de l'Occident. Les États de Bohême le nommèrent, en 1827, historiographe du royaume de Bohême. Le premier volume de l'*Histoire du Peuple tchèque*, écrit en allemand, parut en 1836. L'édition tchèque ne fut prête qu'en 1848. Les autres volumes, au nombre de cinq (dix fascicules), suivirent à des intervalles de huit à dix ans. Le dernier volume parut en 1876, peu de temps avant la mort de l'auteur. L'œuvre s'arrête à l'avènement des Habsbourg, en 1526.

Les chapitres les plus remarquables, palpitans de vie et écrits avec une chaleureuse éloquence, sont ceux qui se rapportent aux événemens du XVe siècle : la lutte héroïque de la Bohême, soulevée comme un seul homme pour la défense des doctrines du prédicateur de la chapelle de Bethléem, Jean Huss; la défense de la nation contre l'envahissement germanique ; le règne de Georges de Podiebrad.

Palacký possédait la maîtrise pleine et entière de tous les

(1) Après lui, Emler et Erben publièrent les *Regesta*, qui vont jusqu'à 1346. Les documens les plus importans, postérieurs à cette date, ont été reproduits par Friedrich : *Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiæ*. Nombre de documens furent publiés dans l'*Archiv èesky*, revue fondée par Palacký, et par l'Académie tchèque.

instrumens de recherche; son âme d'ardent patriote resplendit à travers son œuvre sans nuire à sa probité de savant et à sa loyauté d'historien (1). Son style est d'une élégance sobre et d'une souveraine clarté. Au point de vue philosophique, Palacký voit la loi de l'histoire dans l'antagonisme de deux forces agissant l'une sur l'autre. Tout progrès vient de leur lutte, comme dans la nature où ces deux forces se heurtent constamment, se pénètrent, se concilient et se repoussent pour recommencer sans cesse. Dans ses conclusions, Palacký est idéaliste : la force intellectuelle et morale est, pour lui, toujours victorieuse. Palacký est un historien de l'époque romantique : il est le Michelet de la Bohême.

Au cours de l'histoire de Bohême, il voit ce heurt des forces contraires dans le contact inévitable et les luttes perpétuelles des Slaves et des Germains. Ces rapports forment la trame fondamentale de l'histoire du peuple tchéco-morave. Mais loin de déplorer ce contact avec l'élément étranger, il le considère comme nécessaire, comme bienfaisant même. La décadence de la Bohême utraquiste, dans la seconde moitié du xve siècle, est, à ses yeux, la conséquence de l'obstination du peuple à repousser l'influence de l'Occident : la Bohême resta trop figée dans son particularisme. Le contraste qui frappe entre le Slave et le Germain provient, d'après Palacký, de la différence du caractère et de la culture primitive de ces deux races : le Slave, doux, n'aimant pas la guerre, bon agriculteur; le Germain, agressif, conquérant, envahissant. Dans l'ancienne communauté slave régnait l'égalité absolue; la liberté et le droit étaient assurés à tous au même degré. En face de cette démocratie slave se dressait la société germanique, fondée sur le système hiérarchique : maîtres et esclaves; privilèges et immunités d'un côté, servitude et défaut absolu de protection de l'autre. Ces théories, aujourd'hui vieillies, étaient alors en faveur.

Après s'être prodigué durant plus de cinquante ans au service de l'histoire, Palacký tâcha d'en dégager la vérité pour la faire pénétrer dans l'âme du peuple, qui avait besoin d'un tel appui moral dans la lutte engagée pour reconquérir son autonomie d'autrefois. Le vrai but que Palacký poursuivit en écri-

(1) Ce fut notamment dans les polémiques qu'il fut obligé d'entamer avec quelques historiens allemands, surtout Hœfler, qu'éclata la grande érudition, l'impartialité et la probité morale de Palacký.

vant son histoire fut de donner aux aspirations nationales une base solide : le droit historique.

Les historiens tchèques venus après lui, Tomek, Gindelly, Erben, Emler, Kalousek, Goll, s'attachèrent à faire mieux connaître, d'une part, les institutions urbaines et les tendances de la bourgeoisie, — telle fut l'œuvre de Celakovsky, qui écrivit le *Corpus juris municipalis regni bohemiæ*, de Winter, etc., — et d'autre part, ils s'efforcèrent de dissiper la nuit qui enveloppait le sort des paysans et des classes asservies. Parmi ces derniers historiens prennent rang Kalousek et Pekar. Palacký, ayant été nommé historiographe par les États, donna une place peut-être trop large, dans son histoire, aux classes privilégiées, laissant dans l'ombre la bourgeoisie et les ruraux.

Parmi les historiens étrangers qui ont écrit des livres d'histoire sur la Bohême, le plus en vue est le très distingué professeur à la Sorbonne, M. Ernest Denis, dont les volumes : *Huss et la guerre des Hussites*, *Georges de Podiebrad*, *les premiers Habsbourg*, *les Origines de l'Unité des Frères Bohêmes* et *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, ont été traduits en tchèque.

Le premier effet de l'influence de Palacký et de l'école historique qu'il avait créée fut de rallier à la cause nationale tchèque les États de Bohême. S'étant décidés à revendiquer, à l'exemple des États hongrois, la restauration de leurs libertés et prérogatives, ils demandèrent, en 1842, à Palacký de les instruire sur la Constitution de 1627. Plus tard, ils appuyèrent de leurs voix les aspirations des patriotes tchèques à la Diète, espérant reconquérir, avec la restitution de la Constitution, leurs anciens droits.

Quand Palacký fut appelé en 1848 à la vie politique, il formula le programme national de la Bohême et posa nettement la question tchèque. Il voulait que l'Autriche, forte à l'extérieur, fût, à l'intérieur, la puissante égide sous laquelle vivraient les nationalités réunies sous le sceptre du souverain Habsbourg. Chacune de ces nationalités devait jouir de la liberté de se développer selon l'esprit et les traditions de sa race. La victoire exclusive d'une nationalité sur l'autre serait, à ses yeux, le signe avant-coureur du morcellement et de la ruine de la monarchie.

Au cours de cette mémorable année 1848, Palacký fut deux fois invité à entrer dans le Cabinet de Sa Majesté comme

ministre de l'Instruction publique, mais il déclina cette offre, de peur que les Allemands n'en prissent prétexte pour crier à la slavisation de l'Autriche. Une lettre qu'il écrivit au président du Congrès de Francfort pour décliner l'invitation de prendre part, comme délégué de la Bohême aux travaux du Congrès, montre à quel point il était un fervent défenseur de l'intégrité de l'Autriche. Il s'y exprime comme il suit sur la situation de la Bohême et de l'Autriche :

« Que certains liens aient rattaché autrefois les pays de la couronne de Bohême au Saint-Empire, c'est un fait que personne, connaissant l'histoire du moyen âge, ne peut contester. Il est cependant bien établi que ces liens ne furent jamais si étroits que ceux, par exemple, qui unissent à l'Allemagne les pays de la Confédération germanique. La souveraineté de la Bohême n'a jamais été mise en doute ; les chefs du Saint-Empire n'ont jamais possédé, *à ce titre*, des droits régaliens en Bohême.

« Demander aujourd'hui, à ce pays qui n'a pas abdiqué son individualité historique, et qui ne s'est, à aucun moment, considéré comme un pays germanique, de travailler, d'accord avec les représentans du peuple allemand, à la reconstitution de l'Empire germanique, c'est vouloir créer une situation qui n'a pas de fondement dans l'histoire et pourrait menacer l'existence de l'Autriche.

« Les Tchèques, habitans autochtones des pays de la couronne de Bohême, sont de race slave et ne peuvent avoir de place dans une Assemblée qui se préoccupe d'affermir la puissance de la race allemande. Ils ne peuvent prêter leur concours à la création d'un état de choses qui serait une menace continue pour le maintien de l'Autriche comme puissance indépendante.

« Or, le maintien de cette monarchie importe non seulement aux Tchèques, mais à l'Europe même, à l'humanité, à la civilisation. *Cette puissance a une mission si importante à remplir que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.* »

En 1860, quand l'Autriche revint au régime constitutionnel, après la défaite de ses armées en Lombardie et la terrible crise financière qui secouait la monarchie, Palacký défendit le principe fédéraliste. La période qui s'ouvrit en Bohême après la promulgation du diplôme impérial de 1860, qui annonçait la Constitution, est celle où le mouvement patriotique prit le plus

d'ampleur et d'intensité. Les patriotes tchèques se hâtèrent de profiter des libertés que la Charte leur promettait. Le sentiment national, si longtemps comprimé, éclata en bruyantes fanfares. La littérature et l'art s'unirent pour chanter la diane de l'émancipation. Des journaux se fondèrent, les sociétés patriotiques pullulèrent.

En 1863, Palacký écrivit une étude politique : *La raison d'être de l'Autriche*, qui fut très remarquée à cause surtout de la position que l'auteur y prend contre le dualisme qui commençait à ce moment à poindre à l'horizon.

Peu après, les hommes politiques tchèques se divisèrent en deux partis : l'un, parti conservateur, libéral-national, se préoccupait surtout de droits et de traditions historiques et poursuivait la reconstitution du royaume de Bohême : il avait à sa tête Palacký, Rieger et le clan des Vieux-Tchèques. Il trouva un appui auprès de la noblesse bohême. L'autre parti, radical-démocrate, invoquait surtout le droit naturel. Il trouvait son soutien dans le peuple et avait pour chefs Gregr, Sladkovský et d'autres pionniers du parti jeune-tchèque.

Pendant que cette crise de croissance poursuivait son cours en Bohême, à Vienne les événemens se précipitaient. Schmerling, forcé de donner sa démission, cédait le pas à Belcredi qui cherchait en premier lieu à apaiser les Hongrois. Le compromis de 1867, la division de la monarchie habsbourgeoise en deux États augmenta le désarroi politique de la Bohême. Les députés tchèques protestèrent contre l'institution d'un Parlement central, à Vienne, pour tous les pays cisleithans et réclamèrent un arrangement à l'instar de celui que la couronne venait de conclure avec les Hongrois. Le gouvernement de Vienne resta sourd à ces réclamations. Il fit procéder à de nouvelles élections pour la Diète de Bohême ; elles se firent sous la pression du gouverneur et donnèrent la majorité au parti constitutionnel, contraire au rétablissement de l'autonomie de la Bohême. Les députés tchèques s'abstinrent alors pour plusieurs années de participer aux travaux parlementaires et ne consentirent à reprendre leurs sièges au Reichsrath de Vienne que lorsque l'empereur François-Joseph eut signé, en 1871, le Rescrit impérial, qui donna satisfaction aux légitimes aspirations des Tchèques. Le comte Hohenwart, président du Conseil, inspirateur du Rescrit ne put tenir contre la campagne furibonde que les Allemands et les

Magyars menèrent contre son système. Il donna sa démission et le Rescrit fut rapporté.

Cet échec de l'action tchèque pour obtenir l'indépendance nationale détermina Palacký à se retirer de la lutte. Il résigna ses mandats de député à la Diète de Bohême et de membre de la Chambre Haute de Vienne. Il écrivit, en 1874, son *Testament politique* où il résume les principales phases que la Bohême a traversées depuis 1848. Il avoue les erreurs que le parti national tchèque a commises : il eut une trop grande confiance dans l'appui de la noblesse, il fit trop fond sur le sentiment de justice des Allemands. Attristé de voir se substituer à l'absolutisme d'un prince l'absolutisme d'une race qu'il regardait comme l'ennemie de la race slave, il laisse tomber le mot amer : « *La Bohême et la nation tchèque existaient avant l'Autriche, elles subsisteront après elle.* »

Il ne perdit jamais foi dans l'avenir de la Bohême autonome. Il aimait à citer des exemples tirés de l'histoire universelle prouvant que les destinées des nations sont déterminées plutôt par le degré de la civilisation que par la force numérique du peuple. Appliquant cette règle à la Bohême, il répétait que les alternatives de prospérité et de décadence qui se succédèrent dans ce pays avaient toujours correspondu au degré de l'instruction du peuple. « Tâchons donc, ajoutait-il, de nous élever surtout moralement et intellectuellement, ne recourons jamais à la force brutale. Voilà le moyen d'assurer notre existence nationale et de reprendre un jour, dans la vie et dans l'histoire, la place qui nous appartient de droit. »

Le programme politique que Palacký laissa à la nation tchèque est un legs précieux. Si ce programme, qui poursuit le rétablissement du droit historique de la Bohême dans une Autriche transformée en un État fédéraliste, ne pouvait encore être réalisé de son temps, il n'est pas démontré qu'il ne le sera jamais. Dans la vie des nations les idées, pour mûrir, ont besoin de beaucoup de temps.

Parmi les nombreuses créations nationales et civilisatrices dont Palacký prit l'initiative ou qui se développèrent sous son influence, il convient de citer la *Revue du Musée du royaume de Bohême*, fondée en 1827. Lorsqu'il fut question de la publication des premiers fascicules tchèques de ce recueil, le Comité

exprima des doutes sur la possibilité de trouver en Bohême assez de lecteurs pour une revue scientifique rédigée en langue tchèque. Palacký, indigné du peu de foi qu'il trouvait chez ses confrères, s'écria : « Si je descendais d'une famille de tziganes, et que je fusse le dernier représentant de ma race, je considérerais comme mon devoir de travailler de toutes mes forces à ce qu'elle laissât un souvenir honorable dans les annales de l'humanité. » Il enleva le vote à l'unanimité, et cette publication est encore aujourd'hui la source la plus précieuse de renseignemens et d'informations pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Bohême et à sa littérature ancienne et moderne.

La *Matice česká* (la Mère tchèque) est une autre fondation nationale due à l'initiative de Palacký. Cette société facilita la publication des plus importans travaux littéraires tchèques, comme le *Dictionnaire* de Jungmann, les *Antiquités slaves* de Šafařík, l'*Histoire du peuple tchèque* de Palacký. Elle commença en 1840 la publication en traduction autorisée des chefs-d'œuvre des littératures étrangères.

Palacký contribua ensuite à la fondation de l'*Archiv česky* (les Archives tchèques) et de l'Institut archéologique du Musée de Bohême. Il est enfin l'un des fondateurs du *Svatobor*, société de secours, créée pour les écrivains tchèques, leurs veuves et orphelins.

***

L'idée d'élever un monument à la mémoire du grand historien et patriote prit naissance au lendemain de sa mort. Le 21 juin 1876, le Conseil municipal de Prague vota la première annuité de 10 000 couronnes, qui fut portée peu après à 20 000. Un comité fut constitué qui se chargea de la direction des travaux. Les projets et l'exécution du monument sont dus à un grand artiste tchèque, M. Stanislas Sucharda, statuaire, et à M. Aloïse Dryak, architecte. Les frais de construction s'élèvent à 570 000 couronnes, à peu près 600 000 francs. Les travaux d'architecture sont exécutés en granit de Bohême ; les groupes décoratifs sont en bronze. Seule la statue de Palacký est taillée dans le granit.

Le monument, qui se dresse dans l'axe du pont Palacký, consiste en un vaste hémicycle, au milieu duquel s'élève un pylône massif. Palacký, grave, méditatif, semble regarder au

loin, comme s'il voulait pénétrer le secret de l'avenir. La tête du savant, modelée avec beaucoup de vigueur, reflète la puissance et la sérénité de la pensée. Le grand historien semble dire : « L'œuvre de ma génération est terminée. La voie est ouverte, les premiers jalons sont posés. A vous, ô jeunes, de faire le reste pour assurer le triomphe de demain. »

Aux extrémités basses du monument se dressent deux groupes symboliques : l'un représente l'effort du germanisme pour étouffer le réveil slave; dans l'autre on voit le peuple tchèque se soulevant à la voix de l'Histoire; il est encore sur les genoux, mais tout fait espérer que demain il sera debout. L'Histoire, sous les traits d'une vieille femme, raconte aux jeunes le passé de la Bohême! Ce groupe est d'un effet saisissant. Puis, voici une figure impressionnante, celle de la Bohême écrasée après la Montagne Blanche; c'est une jeune femme agonisante, image, foulée aux pieds des étrangers, de la patrie tchèque; elle gît là, à la droite de Palacký, encadrée de ses ailes comme un grand oiseau foudroyé. Au sommet du pylône, un autre groupe symbolique représente les trois pays de la couronne de Saint-Venceslas : la Bohême, la Moravie et la Silésie. A gauche, enfin, le Génie de la Nation est suspendu dans l'air, comme s'il traversait les espaces, poussant le cri de ralliement. Le monument est à la fois un hymne à la gloire de « l'organisateur de la nation » et un symbole des destinées tragiques du peuple tchèque.

Henri Hantich.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ROMAN SUR LA RÉVOLUTION (1)

« La folie de la Révolution fut de vouloir instituer la vertu sur la terre. Quand on veut rendre les hommes bons et sages, libres, modérés, généreux, on est amené fatalement à vouloir les tuer tous. Robespierre croyait à la vertu : il fit la Terreur. Marat croyait à la justice : il demandait deux cent mille têtes. » C'est ainsi que M. Anatole France jugeait naguère notre Révolution dans un livre où il s'appliquait à raisonner suivant les principes de M. l'abbé Jérôme Coignard. Cet abbé professait en son temps une philosophie de tous points opposée à celle que Jean-Jacques Rousseau était à la veille de nous apporter et dont la Révolution devait faire son évangile. D'après lui, si l'on se mêle de conduire les hommes, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont de « mauvais singes. » A cette condition seulement, on a chance de se montrer humain et bienveillant. Une politique fondée sur la croyance à la bonté originelle de nos semblables ne peut être qu'absurde et cruelle. M. l'abbé Jérôme Coignard n'avait pas vécu assez longtemps pour lire le *Contrat social*, ni pour voir ce qui advint quand on voulut l'appliquer à la meilleure des républiques; mais tout, dans la complexion de ce sage, protestait contre des atrocités auxquelles il eût en outre reproché d'être si inutiles! Car il était persuadé que ces grands changemens qui bouleversent les États et dont l'histoire tient registre ne changent finalement rien aux choses ni à l'humanité qui est incurable. « Pour ma part, je prends peu d'intérêt à ce qui se fait

(1) Anatole France. *Les Dieux ont soif*, 1 vol. in-16 (Calmann-Lévy).

dans le cabinet du prince, observant que le train de la vie n'en est pas changé, qu'après les réformes les hommes sont, comme devant, égoïstes, avares, lâches et cruels, tour à tour stupides et furieux, et qu'il s'y trouve toujours un nombre à peu près égal de nouveau-nés, de mariés, de cocus et de pendus, en quoi se manifeste le bel ordre de la société. Cet ordre est stable, monsieur, et rien ne saurait le troubler, car il est fondé sur la misère et l'imbécillité humaine, et ce sont là des assises qui ne manqueront jamais. » Ces opinions étaient celles de M. Anatole France, jadis, au temps où il recueillait pour nous les propos qui s'échangeaient dans la Rôtisserie de la reine Pédauque. Il y a de cela une vingtaine d'années. Pendant ces vingt années, bien des événemens sont survenus qui ont donné à penser aux Français et auxquels M. Anatole France n'est pas resté indifférent. Il passe pour avoir reçu la révélation, un beau jour, et désormais adhéré au plus pur dogme révolutionnaire. Aussi trouvera-t-on doublement intéressant qu'il publie aujourd'hui un roman sur la Révolution, et que ce roman paraisse justement à la date où des fêtes officielles consacrent le culte de Rousseau comme culte national.

Les Dieux ont soif est un roman historique. Qui donc a dit que le roman historique est un genre faux? Cela ne l'aurait certes pas empêché d'avoir la vie dure : depuis le temps qu'on fait des romans on en a toujours fait d'historiques, les écrivains les plus consciencieux s'y sont essayés non moins que Dumas père, et, à l'heure qu'il est, le genre est plus que jamais à la mode. Prenons toutefois l'objection pour ce qu'elle vaut. Elle signifie sans doute que le roman historique a pour essence d'unir, sans jamais réussir à les fondre, et de juxtaposer, plutôt que d'unir, deux élémens entre lesquels il y a contradiction. Le roman est fiction, l'histoire est vérité. L'un est la négation de l'autre. Telle est la tare de ce genre hybride qui tente de marier le jour et la nuit et devait plaire aux romantiques amis des contrastes et férus d'antithèse... C'est merveille comme l'objection s'évanouit, pour peu qu'on prenne les choses par un certain biais qui est celui par où les prend M. Anatole France. L'argument suppose, en effet, la croyance à la vérité de l'histoire : il tombe si l'on est persuadé de sa vanité. Cette idée, que la vérité historique nous échappe et nous dépasse, s'est maintes fois retrouvée sous la plume de M. Anatole France. Il l'exprimait un jour en se jouant dans le *Crime de Sylvestre Bonnard* et, dix ans après, la reprenait dans un article de doctrine consacré à un essai de M. Louis Bourdeau sur l'histoire considérée comme science positive. « Qu'est-ce que l'histoire? L'histoire est la

représentation écrite des événemens passés. Mais qu'est-ce qu'un événement? Est-ce un fait quelconque? Non pas. C'est un fait notable. Or comment l'historien juge-t-il qu'un fait est notable ou non? Il en juge arbitrairement, selon son goût et son caprice, à son idée, en artiste enfin, car les faits ne se divisent pas, de leur propre nature, en faits historiques et en faits non historiques. Mais un fait est quelque chose d'extrêmement complexe. L'historien représentera-t-il les faits dans leur complexité? Non, cela est impossible. Il les représentera dénués de la plupart des particularités qui les constituent, par conséquent tronqués, mutilés, différens de ce qu'ils furent. Quant aux rapports des faits entre eux, n'en parlons pas. » C'est nous qui en isolant certains faits, en les simplifiant et les amplifiant, leurs attribuons une valeur qu'en eux-mêmes ils ne sauraient avoir. Dans la réalité, les faits sont tous sur le même plan. La dignité de l'histoire n'est qu'une illusion, un prestige de l'éloignement, un mirage de l'ignorance où nous sommes de tant d'autres faits qui méritaient aussi bien d'être retenus.

Voulez-vous une application de cette théorie? Aux premières pages de *Les Dieux ont soif*, un cortège passe, dans la lueur des torches et le cliquetis des sabres, escortant une charrette qui traîne un homme à la guillotine : c'est le premier condamné du tribunal révolutionnaire. Cependant un jeune homme, Desmahis, sans faire aucune attention à ce spectacle où s'ameutent les badauds, s'efforce de fendre la foule et de couper le cortège. Vainement quelqu'un essaie de l'arrêter. Tout à l'unique objet qui le préoccupe, il jette ces mots : « Je suivais une femme divine, en chapeau de paille, une ouvrière de modes, ses cheveux blonds sur le dos : cette maudite charrette m'en a séparé. Elle a passé devant, elle est déjà au bout du pont... Gamelin tenta de le retenir par son habit, jurant que la chose était d'importance. Mais Desmahis s'était déjà coulé à travers chevaux, gardes, sabres et torches, et poursuivait la demoiselle de modes. » Le passage de la première charrette, voilà, suivant le langage ordinaire, un fait historique. Mais pour ce Desmahis qui poursuit une demoiselle de modes, ce n'est qu'un embarras dans la rue. Et, suivant la philosophie de tout le livre, il n'y a rien de plus important que de poursuivre une demoiselle de modes. Les faits ont l'importance que nous leur prêtons; leur prétendue hiérarchie ne se règle que sur notre caprice. Qu'est-ce donc qui nous empêcherait de les faire entrer dans des combinaisons nouvelles dont le jeu amuse notre esprit?

M. Anatole France continuait : « Et je suppose que l'historien a

sous les yeux des témoignages certains, tandis qu'en réalité il n'accorde sa confiance à tel ou tel témoin que pour des raisons d'intérêt ou de sentiment. L'histoire n'est pas une science, c'est un art, et on n'y réussit que par l'imagination. » Ainsi achève de s'évanouir toute différence entre l'histoire et le roman, puisque l'historien et le romancier font pareillement œuvre d'imagination et de sentiment. Et le « roman historique » reprend cette harmonie et cette unité sans lesquelles il n'y a pas de véritable œuvre d'art. — C'est l'artiste qui nous intéresse d'abord et que nous étudierons surtout chez M. Anatole France. Mais qui ne serait curieux de savoir aussi comment il « imagine » la France révolutionnaire, et quels sont ses « sentimens » à l'endroit de ceux qui, dans ces temps troublés, firent l'époque à leur ressemblance ?

La période qu'il a choisie pour y placer son récit est celle où la Révolution devient le plus sanglante. « Les prisons regorgeaient, l'accusateur public travaillait dix-huit heures par jour. Aux défaites des armées, aux révoltes des provinces, aux conspirations, aux complots, aux trahisons, la Convention opposait la terreur. Les Dieux avaient soif. » Cela commence avec le triomphe de Marat et finit avec la chute de Robespierre. Tout l'entre-deux est rempli par les exploits sinistres du tribunal révolutionnaire. On demandait à l'abbé Sieyès ce qu'il avait fait pendant la Terreur. Il répondait : « J'ai vécu. » Que faisait, à ces heures tragiques, l'ensemble de la population ? Comment pour elle se continuait la vie avec son retour quotidien de travaux, de plaisirs, de soucis, de joies et de menus soins ? C'est ce que nous demandons au romancier de figurer à nos yeux, s'il est vrai que, suivant une féconde définition de Brunetière, le roman ait pour objet de peindre les mœurs du plus grand nombre de personnes à chaque époque. Et c'est bien le dessein que M. Anatole France s'est proposé.

Il a eu soin de ne pas mettre en scène les acteurs principaux. Dans un roman ou dans un drame, quand Danton ou Marat, l'Empereur ou le Pape prennent la parole et saisissent cette occasion de nous confier, une fois pour toutes, ce qu'ils avaient sur le cœur, c'est la déroute de toute vraisemblance, mais c'est surtout le goût qui s'afflige. M. France ne pouvait commettre cette faute. Son Marat ou son Robespierre ne nous sont présentés qu'en passant et dans leur apparence extérieure. Voici, dans une rapide vision, l'Ami du peuple. « Précédé d'un sapeur qui faisait place au cortège, entouré d'officiers municipaux, de gardes nationaux, de canonniers, de gendarmes, de hussards, s'avançait lentement, sur les têtes des citoyens, un homme au teint bilieux, le front

ceint d'une couronne de chêne, le corps enveloppé d'une vieille lévite verte à collet d'hermine. Les femmes lui jetaient des fleurs. Il promenait autour de lui le regard perçant de ses yeux jaunes, comme si, dans cette multitude enthousiaste, il cherchait encore des ennemis du peuple à dénoncer, des traîtres à punir. » Ailleurs nous verrons monter à la tribune « un homme jeune, le front fuyant, le regard perçant, le nez en pointe, le menton aigu, le visage grêlé, l'air froid : il était poudré à frimas et portait un habit bleu qui lui marquait la taille. » C'est Maximilien. Nous aurons aussi un Fouquier-Tinville : un magistrat laborieux, appliqué à ses devoirs, dont l'esprit ne sortait pas du cercle de ses fonctions. Car on imagine volontiers que la justice révolutionnaire fut le défi jeté à toutes les traditions de la justice civile ou ecclésiastique en France. Le fait est que « ces magistrats de l'ordre nouveau ressemblaient d'esprit et de façons aux magistrats de l'ancien régime. Et c'en étaient: Herman avait exercé les fonctions d'avocat général au conseil d'Artois ; Fouquier était un ancien procureur au Châtelet. Ils avaient gardé leur caractère. » Il est juste et conforme à la réalité que, dans un roman, on rencontre, une fois ou l'autre sans plus, ces fameux personnages, — comme, dans l'ordinaire de la vie, nous autres, gens du commun, nous entrevoyons, à la faveur d'une cérémonie, d'une catastrophe, d'un gala ou d'un procès, les hommes puissans, politiques, financiers, agitateurs, agioteurs, législateurs, de qui dépend notre destinée.

Ce sera donc une humanité anonyme, ce seront des êtres créés par lui de toutes pièces, que le romancier de *Les Dieux ont soif* fera vivre devant nous, dans le décor d'une époque soigneusement reconstituée. Afin d'évoquer le milieu, il dispose çà et là de petits tableaux soignés, achevés, finis, dont on dirait autant d'estampes anciennes. Ce fut de tout temps un des procédés familiers à M. Anatole France que cette manière savante dont il « illustre » son propre texte. On retrouve dans *Les Dieux ont soif* le même art « parnassien » avec lequel naguère l'auteur de *l'Étui de nacre* composait tour à tour des contes dans le goût de l'enluminure du moyen âge ou selon la peinture d'un vase grec. Pour rendre l'atmosphère et les sentimens d'une société, le moindre bibelot ou le moindre objet d'art vaut mieux que tous les discours. Personne n'est plus curieux que M. Anatole France de ces futilités qui retiennent, pour qui sait voir, un peu de l'âme du passé. Comme son Jérôme Coignard fréquentait autrefois chez le libraire Blaizot à *l'Image Sainte-Catherine*, une partie de son nouveau roman se passe chez le citoyen Blaise, marchand d'estampes

à *l'Amour peintre*, rue Honoré, vis-à-vis de l'Oratoire, proche des Messageries. Voici ce qu'on trouvait alors à l'étalage : « On y voyait des scènes galantes traitées avec une grâce un peu sèche par Boilly, *Leçons d'amour conjugal* et *Douces résistances...* la *Promenade publique*, de Debucourt, avec un petit-maître en culotte serin, étalé sur trois chaises, des chevaux du jeune Carle Vernet, des aérostats, le *Bain de Virginie*, et des figures d'après l'antique. » Il est clair que pour un lecteur un peu averti, il y a là, dans ce simple coup d'œil sur une vitrine d'estampes, l'évocation d'une époque, une rencontre de goûts qui n'a été possible qu'une fois, pendant quelques semaines et équivaut à une date.

Ainsi, les curiosités de l'artiste, du fureteur, servent le romancier ou l'historien. On feuillette *Les Dieux ont soif* comme une précieuse collection d'estampes, comme on consulterait, par exemple, la collection De Vinck, ou comme on se promène dans les salles du musée Carnavalet. Un meilleur connaisseur vous dirait, à chaque page, quelle réminiscence d'art a voulu provoquer l'écrivain. Ce sont tantôt des estampes du Paris révolutionnaire, comme celles de Prieur, tantôt des images champêtres ou libertines dans le goût de Vincent, de Moreau le Jeune, ou de Saint-Aubin. Lisez à cet égard tout le chapitre X : le récit de la promenade à la campagne, la traversée du village en calèche, le déjeuner à l'auberge, la scène des « gages touchés, » enfin la scène du grenier entre Desmahis et la fille de ferme, forment autant de tableaux de genre sur lesquels on pourrait placer un nom d'artiste. Plus loin les scènes du Luxembourg, tout le rôle de Julie, la jolie émigrée qui se déguise en jeune seigneur habillé à l'anglaise, sont encore des tableautins touchans et presque du genre « chromo. » Mais peut-être l'exemple le plus frappant est-il celui de la fin du chapitre XI, lorsque Évariste va posséder Élodie pour la première fois. « Il la pressa dans ses bras. La tête renversée, les yeux mourans, les cheveux répandus, la taille ployée, à demi évanouie, elle lui échappa et courut pousser le verrou... » Qui ne reconnaît ici la copie textuelle d'une composition de Fragonard? Et, de fait, c'est l'estampe fameuse : *le Verrou*.

Dans ce Paris révolutionnaire, ainsi évoqué en images, nous assistons tour à tour à une arrestation, à une fête populaire, à une séance du tribunal, nous pénétrons dans l'intérieur d'un club ou dans les cachots d'une prison, pour aboutir uniformément à la place où fonctionne la guillotine et où mènent tous les chemins. Les personnages, qu'y a groupés l'auteur, sont à la fois des individus et des types, à la

manière classique. Évariste Gamelin, peintre, élève de David, juré près le tribunal révolutionnaire, puis membre du conseil général de la Commune, est le jacobin. Maurice Brotteaux des Islettes est le ci-devant. Le Père Longuemare est le prêtre insermenté. Une certaine comtesse de Rochemaure, galante, intrigante, qui correspond avec l'étranger et tripote avec les spéculateurs, est la courtisane du grand monde, comme la fille Marthe Gorcut, dite Athénaïs, est la courtisane de bas étage. Et tous, après des aventures diverses, se retrouveront, avec quelques autres, dans la charrette qui réalise l'égalité dans les conditions et la fraternité devant la guillotine.

Deux « caractères » sont tracés avec un soin particulier, celui du jacobin et celui du ci-devant. C'est sur eux que l'auteur a concentré toute la lumière; ce sont eux qui donnent à l'œuvre son intérêt et sa signification. Il sont d'ailleurs en parallèle suivi et en antithèse continue. Maurice Brotteaux, en qui M. Anatole France a mis toutes ses complaisances, est éminemment le « personnage sympathique. » Il est le porte-parole de l'auteur, et, comme on dit au théâtre, le « raisonneur. » Ce n'est pas à dire qu'il soit ennuyeux, bien au contraire. Un raisonneur vaut ce que vaut celui qui le fait raisonner ou déraisonner à son gré. Les raisonneurs des pièces d'Alexandre Dumas fils sont étourdissans d'esprit, de fantaisie, de verve généreuse et paradoxale. Dans la *Théodora* de Sardou, ce rôle est confié à un Parisien qui a déjà toute l'ironie gouailleuse et la blague facile du boulevard. Maurice Brotteaux est un ancien traitant. Il a mené naguère, dans son hôtel fameux par ses fêtes et ses soupers fins, la vie fastueuse du financier de l'ancien régime. La Révolution lui a tout enlevé : ses offices, sa fortune, ses terres, jusqu'à son nom. Maintenant il gagne son pain à de petits métiers de rencontre. Il fait des portraits sous les portes cochères, donne des leçons de danse, fabrique des pantins pour le compte d'un marchand de jouets. A travers ces vicissitudes, il garde une âme sereine. Cette sérénité est celle du philosophe que ne sauraient troubler les contingences. Car ce vieil épicurien de mœurs l'est aussi de doctrine. La preuve en est qu'il porte sans cesse dans la poche de sa redingote puce un volume du poète Lucrèce qui mit en vers admirables, ardens et passionnés, la sèche doctrine d'Épicure.

Son rôle est de personnifier des idées chères à M. Anatole France, de les exposer dans un style d'une élégance dépouillée, et d'en prouver par son exemple les bons effets pour la conduite des hommes. Il a pu lire, lui, les écrits de Jean-Jacques, et il s'est fait sur eux une opinion

qu'il exprime sans ambages : « Jean-Jacques Rousseau, qui montra quelques talens, surtout en musique, était un jean-fesse qui prétendait tirer sa morale de la nature et qui la tirait en réalité des principes de Calvin. La nature nous enseigne à nous entre-dévorer et elle nous donne l'exemple de tous les crimes et de tous les vices que l'état social corrige ou dissimule. » Il est athée avec délices, comme disait de Chénier son biographe, non celui de Marie-Joseph, mais celui d'André. Cela le distingue d'Évariste, à qui Robespierre a enseigné les méfaits de l'athéisme, doctrine inventée par les aristocrates pour asservir le peuple. Il est égoïste sans vergogne et fuit le spectacle des larmes qui ne servent qu'à gâter le visage, tandis qu'Évariste donne dans le genre larmoyant. De là vient que la guillotine fasse horreur à l'un, qui n'est pas le sensible Évariste, et semble fort acceptable à l'autre, qui n'est pas le sec Brotteaux. « Je n'ai pas d'objection essentielle à faire contre la guillotine, répliqua le vieux Brotteaux. La nature, ma seule maîtresse et ma seule institutrice, ne m'avertit en effet d'aucune manière que la vie d'un homme ait quelque prix; elle enseigne au contraire, de toutes sortes de manières, qu'elle n'en a aucun. L'unique fin des êtres semble de devenir la pâture d'autres êtres destinés à la même fin. Le meurtre est de droit naturel : en conséquence, la peine de mort est légitime, à la condition qu'on ne l'exerce ni par vertu, ni par justice, mais par nécessité ou pour en tirer quelque profit. Cependant il faut que j'aie des instincts pervers, car je répugne à voir couler le sang, et c'est une dépravation que toute ma philosophie n'est pas encore parvenue à corriger. — Les républicains, reprit Évariste, sont humains et sensibles. Il n'y a que les despotes qui soutiennent que la peine de mort est un attribut nécessaire de l'autorité. Le peuple souverain l'abolira un jour. Robespierre l'a combattue et avec lui tous les patriotes; la loi qui la supprime ne saurait être trop tôt promulguée. Mais elle ne devra être appliquée que lorsque le dernier ennemi de la République aura péri sous le glaive de la loi. » Telles sont les maximes de deux écoles. Tels sont les fruits de deux philosophies. Celle du vieux Brotteaux a été honnie par les morales de tous les pays, anathématisée par les religions de tous les temps : elle est la ruine de toutes les certitudes, la négation de tous les principes, le scandale de tous les honnêtes gens... et elle n'inspire que des actions généreuses, compatissantes et douces! Brotteaux, mourant de faim, partage avec l'indigent son morceau de pain. Suspect, traqué, toujours à la veille d'être arrêté, il abrite dans son grenier le Père Longuemare, protège contre la fureur des patriotes la fille Athénaïs, que sais-je encore?

Je dirais presque qu'il exagère. Trop est trop. La perfection n'est pas de ce monde. Mais c'est toujours le défaut du « personnage sympathique » qu'il paraisse un peu convenu, arrangé et soufflé en baudruche.

Un trait l'achève de peindre, sur lequel M. Anatole France revient à maintes reprises, et avec une insistance qu'il est impossible de ne pas déplorer. L'ancien traitant qui fut jadis célèbre par ses galanteries est devenu un vieux galantin. Les glaces de l'âge le rendent inhabile aux plus douces des jouissances; mais son esprit ne cesse de lui en suggérer les images regrettées. C'est une obsession. Où qu'il soit, le voisinage d'un être du sexe allume dans ses yeux un regard attristé et égrillard. Dans la file qui stationne à la porte d'une boulangerie, il « jette les yeux sur la nuque de sa jolie voisine et respire avec volupté la peau moite de cette petite souillon. » Dans la charrette qui le conduit au supplice, placé à côté d'Athénaïs, il « contemple en connaisseur la gorge blanche de la jeune femme et regrette la lumière du jour. » C'est le vieux monsieur qui regrette les petites femmes. Ce trait de sénilité est un des plus déplaisans qui se puissent imaginer. Admettons qu'il y eût lieu de l'indiquer : M. Anatole France y a insisté, on ne sait pourquoi, non sans quelque lourdeur. Et le malheur est qu'il ne détonne pas dans l'ensemble du récit. On a constaté, paraît-il, que les époques les plus sombres furent aussi celles du plaisir effréné et de la volupté débridée. M. Anatole France s'est souvenu de cette particularité des mœurs : il a voulu la signaler et la souligner. Il en a mis partout. On sent qu'il s'est appliqué. Comme une fable ne saurait se terminer sans une morale, ni une ballade sans un envoi, tout chapitre ici se termine par une coucherie : c'est la règle. Chaque fois qu'Évariste vient d'envoyer à la mort de nouvelles victimes, Élodie trouve à ses caresses plus de saveur et se pâme plus voluptueusement dans ses bras. Il se peut : tous les goûts sont dans la nature. Toutefois ces scènes, dans leur impudeur voulue et leur dépravation étudiée, sont peu engageantes. Rien n'est plus froid que cet étalage de sensualité.

Mais il nous tarde d'arriver au personnage central du roman, qui en est aussi le caractère le plus étudié, le plus fouillé, et le plus solidement établi. « Évariste, ou le jacobin, » ressemble à beaucoup de jacobins dont l'histoire nous a conservé les traits. Comme David, il mêle l'art et la politique et subordonne celui-là à celle-ci. Il a commencé par traiter des scènes galantes dans la manière de Boucher et de Fragonard; puis répudiant tout ce qui porte l'empreinte de la

corruption monarchique, il s'est mis à dessiner des Libertés, des Victoires, des Hercules populaires et autres spécimens d'un art symbolique, éducateur, moralisateur et patriote. Comme Robespierre, il a été, dès son jeune âge, sensible et ami de la nature. « Quand les petits polissons du quartier dénichaient des nids dans les arbres, tu t'efforçais de leur tirer des mains les oisillons pour les rendre à leur mère. » Comme d'autres, il est bon fils et vertueux amant. Il est désintéressé et supporte fièrement la pauvreté. Par quelle voie la cruauté est-elle donc entrée en lui? Quelle pente l'a acheminé vers le rôle odieux où il a décidément versé? Comment est-il arrivé à être le terrible pourvoyeur de la guillotine que nous voyons opérer sans relâche tout au long du récit? La cause n'en est-elle pas qu'il fut toujours un faible d'esprit? Concentré en soi, replié sur lui-même et comme étranger aux choses de la vie réelle, il était plus que d'autres préparé à subir l'influence des idées abstraites et le pouvoir des mots. Habitué des réunions publiques, il est devenu la proie des déclamateurs. C'est la dupe qui se fait bourreau.

Une fois sa fureur allumée, tout lui sert d'aliment. Un jour il condamne un général coupable de s'être laissé battre, et le lendemain une porteuse de pain, suspecte d'avoir tramé une conspiration tendant à ramener le Roi en portant le pain chez le client. Il met une espèce de scrupule, une coquetterie d'honnêteté, à distribuer la mort également à tous, sans souci des distinctions de naissance, de fortune et de rang. Il exerce sa magistrature comme un sacerdoce. Il se tient lui-même pour le prêtre d'une religion laïque. Peu à peu il en est venu à se faire du châtiment une idée mystique, à lui prêter une vertu, des mérites propres. « Il pense qu'on doit la peine aux criminels et que c'est leur faire tort que de les en frustrer. » Il les en comble, il les en accable. Il a, coup sur coup, à juger un ci-devant convaincu d'avoir détruit des grains pour affamer le peuple, trois émigrés qui étaient revenus fomenter la guerre civile en France, deux filles du Palais-Égalité, quatorze conspirateurs bretons, femmes, vieillards, adolescens, maîtres et serviteurs. « Évariste opina constamment pour la mort... La semaine suivante, Évariste et sa section fauchèrent quarante-cinq hommes et dix-huit femmes. » Comment sa raison résisterait-elle à de telles épreuves où il la met quotidiennement? Dès lors, on aperçoit nettement la fissure qui ira chaque jour en s'élargissant. La manie soupçonneuse l'envahit et le possède. La nuit, il croit, par chaque soupirail, apercevoir dans la cave la planche aux faux assignats; au fond de chaque boutique, des magasins regorgeant de vivres accumulés par

les accapareurs. Partout des suspects et partout des traîtres. Les pantins, que Brotteaux découpe pour l'amusement des enfans, sont suspects. La fille de joie qui fait son métier rue Fromenteau trahit la République. C'est la bêtise à la base de la cruauté.

Et sans doute Évariste ne songe qu'au bien général et à l'intérêt de la République. A l'occasion pourtant, et toujours comme d'autres, il ne se fera pas faute de mettre le terrible instrument dont il dispose au service de ses rancunes personnelles et d'en faire un moyen de vengeance privée. Il s'est logé dans la tête que le séducteur de sa maîtresse devait être un aristocrate, et qu'il le retrouverait un jour à la barre. Il n'y manque pas. Un certain Jacques Maubel, ci-devant, ayant été amené au tribunal, il se persuade que c'est son infâme rival; et il l'envoie à la guillotine pour venger son amour humilié en même temps que la patrie offensée. Il est prêt à dénoncer sa sœur s'il apprend que celle-ci est rentrée en France, malgré la loi sur les émigrés: car la nature perd ses droits sur cet amant de la nature. Sa bonne femme de mère, obligée d'ouvrir les yeux à la réalité, prononce le mot: C'est un monstre. Ayant à juger son propre beau-frère, il ne se récuse pas, car les deux Brutus, eux non plus, ne s'étaient pas récusés quand il leur fallut condamner un fils, frapper un père adoptif; mais il verra, dressée devant lui, au sortir de l'horrible séance, sa sœur lui cracher au visage. Désormais possédé par une sombre démence, Evariste n'est plus un homme : c'est un maniaque, un malade torturé par le délire. « Vingt fois dans la nuit, il se réveillait en sursaut dans un sommeil plein de cauchemars... Un matin, après une nuit où il avait vu les Euménides, il se réveilla brisé d'épouvante et faible comme un enfant... Ses cheveux, mêlés sur son front, lui couvraient les yeux d'un voile noir : Élodie, au chevet du lit, écartait doucement les mèches farouches, » — comme Électre essuyant l'écume qui souille la bouche de son frère en proie aux Furies. Évariste est complètement fou. Et il continue à siéger, à juger, à condamner, à disposer de la vie et de la mort des hommes...

Rétrécissement et déformation du cerveau, niaiserie sentimentale, humeur noire, manie du soupçon, instinct de vengeance, vanité, déséquilibre mental, folie du sang, — en deux mots : sottise et méchanceté, — telle est la psychologie du personnage. Elle nous fait irrésistiblement songer à cette « psychologie du jacobin » que Taine a tracée jadis avec tant de vigueur et qui lui a été reprochée avec tant d'âpreté. Par d'autres moyens et par d'autres procédés, le romancier aboutit aux mêmes résultats que l'historien. Les conclusions sont les mêmes. Et

ce n'est pas le moins piquant de l'affaire, de voir M. Anatole France, adopté et même confisqué par les penseurs révolutionnaires, renchérir sur le jugement que Taine a porté de la Révolution.

Si j'en avais la place, et s'il s'agissait d'histoire, où d'ailleurs je suis peu compétent, j'aurais sans doute des réserves à faire. La Révolution a été ce que la montre M. Anatole France; mais elle a été aussi autre chose. Ce fut un grand événement, quoi qu'on en pense; il est ici diminué, réduit, étriqué : c'est petit. Et cela peut être exact, dans chaque trait et dans chaque détail : on a l'impression que dans l'ensemble, ce n'est pas équitable. On a souvent reproché à Taine d'avoir peint la France de 1793, sans souci de ce qui se passait alors en Europe : il a fait tort à la Révolution de sa diplomatie et de ses guerres; il manque à ses livres ce qu'ont mis dans les leurs Albert Sorel et M. Chuquet. M. Anatole France a fait de même. Ajoutons que ses personnages, même les plus sympathiques, sont étrangement choisis. Le représentant de l'ancienne France, Brotteaux, n'est qu'un vieux polisson. Le prêtre, le P. Longuemare, est un imbécile. Et toutes les femmes sont des filles. La guillotine a fait d'autres victimes, plus intéressantes, plus touchantes et plus nobles... Mais nous n'avons pas ici à juger le procès au fond : il s'agit uniquement de connaître les opinions et les sentimens de M. Anatole France. Au rebours de ce qu'on aurait pu croire, il n'a guère varié, depuis vingt ans, dans son opinion sur la Révolution. Sa philosophie est restée celle de l'abbé Jérôme Coignard, qui, en bon philosophe du XVIIIe siècle et du XVIIIe siècle antérieur à Rousseau, était le moins romantique des hommes. Ce sont les romantiques qui ont inventé la poésie de l'échafaud. Ce sont eux qui ont célébré la vertu féconde du sang versé. C'est Lamartine qui dans les *Girondins* idéalise Robespierre après Vergniaud. C'est Michelet qui exalte en héros les grands ancêtres. A les regarder de près, comme fait M. Anatole France, ces géans étaient des hommes de taille ordinaire et d'esprit médiocre, affolés par les circonstances et par la peur.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

UN MOZART INCONNU

W.-A. *Mozart*. Sa vie musicale et son œuvre, de l'enfance à la pleine maturité, par MM. T. de Wyzewa et G. de Saint-Foix, t. I et II. Paris, Perrin et Cie.

Sous ce titre, il n'y a guère plus de quinze ans, nous eûmes le plaisir d'entendre une conférence de M. de Wyzewa. Le Mozart dont il nous parla, — dès le début il avait pris soin de nous en avertir, — ne fut « ni M. Bruneau, ni même M. Erlanger, ni feu Benjamin Godard, ni personne autre que Wolfgang-Amédée Mozart, le rossignol de Salzbourg, l'auteur de la *Marche turque* et du *Trio des masques*. » Tout d'abord aussi l'orateur nous donna les raisons que nous avions d'ignorer le plus fameux des musiciens, ou de le méconnaître. La gloire de Mozart étant universellement répandue, il est arrivé ceci, que tout le monde a fini par trouver inutile de s'en assurer, ou, comme on dit vulgairement, « d'y aller voir. » Aussi bien les occasions « d'y aller voir » ne sont ni très fréquentes ni très favorables. Chez nous, si, de tant de musiciens illustres, Mozart est peut-être celui qu'on joue le moins souvent, il est, et de beaucoup, celui qu'on joue le plus mal. Or, depuis quinze ans, les choses sont demeurées en ce deux fois déplorable état. Le titre de la conférence de naguère pourrait servir au livre d'aujourd'hui, et même c'est assez de lire celui-ci pour nous convaincre encore davantage qu'avant de l'avoir lu nous ne connaissions pas Mozart.

Un ami, nous recommandant un jour certain manuscrit, nous disait : « Ne vous laissez pas effrayer par les cent premières pages. »

Il ne faut pas non plus avoir peur des deux gros volumes, chacun de cinq cents pages environ, dont se compose le *Mozart* de MM. de Wyzewa et de Saint-Foix. C'est beaucoup, et ce n'est pourtant que les vingt premières années de Mozart, le printemps d'une vie, qui devait toucher à peine à son été. Mais de ce printemps même, nous n'avions fait jusqu'ici qu'entrevoir la merveilleuse floraison. Fraîche, épanouie, embaumée, la voici tout entière devant nous. Les minutieux biographes ont distingué jusqu'à vingt-quatre périodes dans les vingt ans de l' « enfant prodige, » puis du « jeune maître. » Dans son œuvre, les judicieux critiques n'ont pas compté moins de deux cent quatre-vingt-huit ouvrages. Que dis-je! les compter ne leur a pas suffi. De tous, fût-ce du moindre, ils ont fait l'historique et l'analyse détaillée. De presque tous ils ont transcrit les premières lignes, afin de nous en donner au moins l'idée et comme la sensation dans l'ordre de la musique pure. Enfin ils ont partagé tous les chapitres entre la biographie et la critique. Et ces deux parties, qui se touchent, et même se tiennent, sont pourtant séparables. Ainsi le lecteur non musicien, j'entends musicien de goût seulement, non de pratique, pourra se contenter de lire l'histoire de Mozart et de ne prendre connaissance que des faits. Le musicien complet trouvera par surcroît dans les citations et dans les commentaires qui les suivent la confirmation des faits et comme une illustration vivante de l'histoire.

Aussi bien, et là n'est pas la moindre originalité de la méthode appliquée par MM. de Wyzewa et de Saint-Foix, lorsque les documens biographiques leur manquaient, c'est dans l'œuvre du maître qu'ils ont été chercher les traces ou les échos de sa vie. Pour eux alors la musique de Mozart a non seulement chanté, mais parlé, mais raconté, mais témoigné. S'ils ont rétabli, — vous devinez au prix de quel travail, de quelles peines, — la chronologie intégrale et rigoureuse de toutes les compositions de Mozart, ils ne l'ont pas fait par vanité d'érudits, mais dans le dessein plus vaste, avec l'espérance plus haute de reconstituer le développement intérieur du génie de Mozart et d'atteindre ainsi la vie et l'âme véritable du maître, par delà le détail tout anecdotique et souvent indifférent de son existence individuelle.

De ce génie, de cette âme, un caractère essentiel ou peut-être le principal caractère, n'avait pas encore été mis à sa place et dans son véritable jour : c'est la docilité, l'obéissance même, une obéissance naturelle et comme instinctive, aux influences musicales du dehors. La suite, exactement établie, ou rétablie, des œuvres de Mozart a suffi pour amener la critique à cette conclusion, qu'on peut appeler aussi

bien une découverte : « L'âme prodigieusement souple et mobile du maître s'est toujours librement abandonnée à l'impulsion, plus ou moins fortuite, de son goût du moment, si bien que toujours, tout au long de sa vie, Mozart s'est complu à adopter, à employer exclusivement, puis à écarter de son horizon non seulement telle ou telle coupe particulière, tel ou tel procédé d'expression musicale, mais encore jusqu'à telle ou telle manière de concevoir l'objet même et la beauté de son art. Aussitôt qu'un changement se produisait dans les idées du jeune homme, — et nul artiste peut-être n'a connu un plus grand nombre de ces révolutions intérieures, — aussitôt toutes ses œuvres, pendant une durée plus ou moins considérable, portaient la trace de ce changement, au point de nous présenter, parfois, une allure et un style tout contraires à ceux que nous offraient ses œuvres précédentes... A chacun de ces goûts nouveaux il se livrait sans réserve, s'obstinant à reproduire, jusque dans les genres les plus variés, un certain tour de pensée ou un certain mode d'« écriture » définis, jusqu'au jour où, sous l'influence de sa propre lassitude ou de la rencontre d'un modèle nouveau, tout vestige de ces signes caractéristiques disparaissait à jamais de sa production. »

Voilà l'évolution dont nul n'avait encore, du moins avec cette fidélité, cette finesse, noté les phases nombreuses et brèves. Nous disons l'évolution, non le progrès, ce mouvement ayant eu ses retours. Mais, dans un sens ou dans l'autre, il fut constamment déterminé par des mobiles extérieurs : « Toujours, avec sa nature essentiellement « féminine, » ce génie poétique a eu besoin de recevoir d'ailleurs l'élan nécessaire pour engager son œuvre dans des voies nouvelles... » Et les biographes alors d'imaginer Mozart et de nous le présenter sous les traits, mais pacifiés, mais spiritualisés de son Don Juan ; pèlerin d'un autre idéal et d'un autre amour, et le demandant moins aux filles de la terre, qu'aux nobles muses tour à tour apparues à ses regards, à son âme, dans les œuvres d'un Chrétien Bach, d'un Schobert, d'un Michel ou d'un Joseph Haydn et de bien d'autres encore.

Ceux-là, qui par l'exemple, sinon toujours par les leçons, furent en réalité les maîtres de Mozart, les critiques de Mozart les ont nommés tous et tous étudiés. Ils ont, avec précision et jusque dans le moindre détail, déterminé leurs zones et leurs périodes d'influence. Les unes étaient connues, d'autres demeuraient encore ignorées. Ainsi, nous saurons désormais à merveille que Wolfgang, — et cela dès ses premières années, — reçut de son père non seulement les principes techniques, ou la lettre, mais surtout l'esprit même de son art. Et cet

esprit, ou cette âme, pour le père d'abord et pour le fils après lui, selon lui, fut toujours l'expression de la sensibilité, la traduction par la musique, par tous les élémens de la musique, de tous les modes, de toutes les nuances des émotions humaines. Les preuves abondent de l'estime où le médiocre musicien qu'était Léopold Mozart tenait le pouvoir expressif du langage sonore. Et quant au génie de Wolfgang, on en pourrait hasarder, entre bien d'autres, cette formule ou cette définition : la rencontre et l'alliance miraculeuse, unique même, du sentiment pur avec la pure beauté.

Le jeune Mozart, qui ne nous aima guère, nous Français, aurait eu, ne fût-ce que par reconnaissance, des raisons de ne point nous haïr. Il nous doit quelque chose de lui-même et nous ignorions qu'il fût autant notre obligé. Déjà son premier voyage à Paris (1763-1764) ne lui fut pas inutile. Il avait alors huit ans et ce n'est pas communément l'âge des expériences profitables. Mais les années d'apprentissage d'un Mozart ressemblent à des années de maîtrise et l'on ne saurait étudier cet enfant, puis cet adolescent merveilleux, qu'en dehors, au-dessus de la condition et de la loi commune. Il est certain qu'entre novembre 1763 et avril 1764, Wolfgang « s'est profondément imprégné de musique française » et cette musique était — alors — « essentiellement simple et claire, la mieux faite du monde pour s'imposer à un cœur d'enfant. » Le petit garçon ne manqua pas de connaître à Paris l'œuvre de Rameau. Il ne fut pas non plus sans entendre, à la Comédie-Italienne, les pièces à ariettes de Danican Philidor et peut-être, à Versailles, certain pot-pourri de Favart, *Bastien et Bastienne*, dont Mozart, en 1768, reprendra le texte comme livret de son premier opéra-comique allemand. A travers les formes ou les formules de l'époque, l'esprit même de notre art se faisait sentir et révélait à l'enfant étranger, pour toujours, cet « idéal de précision expressive » où l'on doit reconnaître, avec M. de Wyzewa, l'un des signes éminens du goût français.

Que savions-nous jusqu'ici d'un certain Schobert ? A peine son nom. M. de Wyzewa nous apprend que ce claveciniste du prince de Conti fut, en dépit de sa naissance et de son éducation étrangère (il était Silésien), l'un de nos plus grands musiciens d'alors, oui l'un des plus nôtres, et le premier vrai maître de Mozart. On ignore presque tout de sa vie. Il mourut, très jeune (en 1767), empoisonné par des champignons, ainsi que sa femme et l'un de ses enfans. Quant à sa musique, en particulier ses sonates, il suffit de l'étudier pour y trouver, avec autant de surprise que de certitude, l'une des origines ou des sources de Mozart. Cela suffit, mais encore le fallait-il faire. A ceux qui

l'ont fait, et très bien, nous sommes redevables de connaître un maître nouveau, et de le connaître deux fois : en lui-même d'abord, ensuite et surtout par rapport à Mozart et pour ainsi dire en fonction de Mozart.

Si l'on est toujours le fils de quelqu'un, il peut arriver qu'on le soit de plusieurs. Ce n'est pas la moindre nouveauté ni le moindre intérêt de l'ouvrage de MM. de Wyzewa et de Saint-Foix que la recherche et la découverte des diverses filiations de Mozart. A peine le petit voyageur (toujours dans sa huitième année) a-t-il passé de France en Angleterre, qu'à l'influence d'un Schobert va succéder celle d'un Chrétien Bach. Après avoir été l'élève, un peu de son père et plus encore de son frère Philippe-Emmanuel, après avoir étudié surtout, à Milan, pendant six ans, le genre et le style italien, Chrétien ou Christian Bach, le dernier fils de Jean-Sébastien, avait été appelé à Londres pour composer des opéras. Il en composait donc, en grand nombre, et d'élégans, de faciles, un peu mondains, parfois délicieux. « Remarquablement écrits pour le chant, et d'une orchestration plus fournie que chez les compositeurs italiens, ces opéras ont consacré la formation définitive d'un genre entièrement dépouillé de la raideur comme aussi du sérieux et de l'élaboration approfondie de l'ancien opéra... Leur influence sur lui (Mozart) fut véritablement énorme ; on peut dire que, durant toute sa jeunesse, Mozart est resté imprégné du style et de l'esprit même de Chrétien Bach dans le style de l'opéra... Ce mélange d'élégance discrète, de pureté mélodique, de douceur parfois un peu molle, mais toujours charmante, cette préférence de la beauté à l'intensité de l'expression dramatique, tout cela est venu directement à Mozart des opéras de Chrétien Bach. » — Resterait seulement à savoir, — et nous l'apprendrons tout à l'heure, — ce qu'à tout cela, qui lui venait en effet de Chrétien Bach, et des autres, Mozart a personnellement ajouté.

Ils étaient légion, les autres. Allemands ou italiens, musiciens de théâtre ou de musique pure, auquel d'entre eux le petit Mozart n'aurait-il point alors adressé le salut et le remerciement de Dante à Virgile ! Agé de douze ans, à Vienne, il écoute avec le même plaisir et le même profit (son œuvre d'alors en porte témoignage) les opéras sérieux d'un Gluck ou d'un Hasse, *Alceste* ou *Partenope* et des opéras bouffes italiens comme la *Buona figliuola* de Piccini.

Un Mozart français, un Mozart italien, un Mozart allemand, ces trois personnes coexistent en vérité dans la nature unique de Mozart. Chacune des trois s'y révèle. La dernière a maintes fois subi l'influence, l'empreinte même de deux grands maîtres fraternels, les Haydn : Joseph,

l'aîné, le plus grand, celui qu'on oublie, et le plus jeune, Michel, celui qu'on ignore. MM. de Wyzewa et de Saint-Foix ont suivi leurs traces à tous deux à travers l'œuvre du jeune Mozart. Au terme d'une véritable étude consacrée à Michel Haydn, les biographes-critiques ne craignent pas d'écrire : « Il n'est pas douteux que jamais, durant toute sa vie, Mozart n'a rencontré un homme dont le génie fût si singulièrement proche du sien, ni dont l'œuvre dût exercer sur lui une influence à la fois aussi vive et aussi durable. Jusqu'au terme de sa carrière, l'auteur de la *Flûte enchantée* et de l'*Ave verum* est resté l'élève et l'imitateur du vieux Michel Haydn. » C'est beaucoup dire, pensera-t-on peut-être d'abord. Mais, la thèse aussitôt posée, il faudra bien lire les pages suivantes, se rendre à des argumens assez nombreux, assez forts, pour la démontrer et la soutenir.

Pourtant, sur le génie de Mozart le génie de Joseph Haydn ne devait guère avoir une action moins efficace que le génie de Michel. On sait quelle admiration réciproque, quelle tendresse, paternelle et filiale, unit toujours l'un à l'autre Haydn et Mozart. Chaque fois qu'il revint d'Italie, en 1771, 1772, 1773, à quinze, à seize, à dix-sept ans, Wolfgang fut pris et repris par l'influence de Haydn. Elle le rendait en quelque sorte à l'esprit allemand. La reprise de 1773, à Vienne, fut la plus forte. Haydn traversait alors une des époques de sa vie où il conçut la notion la plus haute de l'objet et du caractère de son art. Il régnait en maître sur le monde musical viennois. Mozart, le sensible et souple Mozart, ne tarda pas à se constituer son élève et son imitateur. Il reconnut aussitôt combien l'idéal de Haydn dépassait en grandeur, en dignité, l'idéal plus léger et plus menu que lui avaient offert les œuvres de l'école italienne de son temps. On aimerait suivre jusqu'au bout, et dans le détail, l'action et la réaction réciproque des deux génies, car il se fit dès lors entre eux de nobles et pieux échanges. Mozart ne devait pas être ingrat, et tout ce qu'adolescent, presque enfant encore, il avait reçu de Haydn, sa maturité le rendra plus tard à la vieillesse de son maître. Ainsi l'un et l'autre et l'un par l'autre, ces deux grands hommes furent plus grands tour à tour.

Il semble en vérité que tous les principes, tous les élémens de la beauté sonore épars en ce temps-là dans le monde, se soient réunis pour composer la perfection unique de Mozart. Avec sa grâce, avec son sourire d'enfant, il allait, dérobant à tous les peuples, à tous les maîtres, le secret de leur chant et de leur âme elle-même. Et tous ils se laissaient dépouiller, un peu surpris, mais bientôt plus heureux encore de retrouver et de reconnaître, sans savoir par quel enchante-

ment, leur propre voix plus pure et leurs concerts plus harmonieux. Dans l'œuvre du jeune Wolfgang, l'apport italien ne fut pas le moins abondant. Les deux biographes-critiques en ont dressé le bilan après chaque séjour de l'enfant au delà des Alpes. Avec tous les documens, toutes les observations qu'ils ont réunies, on composerait un volume à la fois solide et charmant sur l'italianisme de Mozart. Une place d'honneur y serait faite à l'enseignement que Mozart, à Bologne, en 1770, reçut du célèbre Père Martini, « cet homme admirable, ce représentant parfait du génie de sa race et le dernier héritier de ce beau style italien qui naguère avait créé les chefs-d'œuvre des Frescobaldi et des Corelli, et de Haendel même. En se nourrissant de ses leçons, — dont bien d'autres, avant lui, avaient profité, mais personne aussi pleinement ni avec autant de passion, — Mozart s'est trouvé prendre contact avec ce que l'Italie avait à lui donner de plus précieux et de plus sacré. Et si, plus tard, son œuvre va se distinguer de celle de ses plus grands rivaux par un caractère de beauté plus pure et plus haute, peut-être le devra-t-elle, en grande partie, à la chance qui lui aura permis de consacrer ces trois mois de sa jeunesse à recueillir l'héritage des vieux maîtres italiens. »

Italiam! Italiam! Un siècle après Mozart, un autre, un tout autre grand musicien d'Allemagne devait aussi jeter ce cri de désir et d'amour que, depuis Virgile, ont proféré tant de lèvres humaines. Richard Wagner lui-même ne rêva-t-il pas je ne sais quelle alliance entre son génie et le génie latin? Dans une mémorable lettre adressée à Arrigo Boito, il exprima l'espoir que son Lohengrin, descendant alors en Italie, pourrait être le messager et comme le héraut de cette union mystérieuse. Mais c'est à Mozart, au seul Mozart, qu'avait été réservée la faveur de l'accomplir. Pour nul autre autant que pour le mélodieux enfant, l'Italie ne se montra bienfaisante et généreuse. L'amour dont elle l'aima n'eut rien de jaloux ni de sévère. Elle ne prétendit point régner seule en son cœur; elle accepta le partage avec sa patrie. Et même, par un contraste, sinon par une contradiction piquante, l'Italie fut un jour témoin de l'évolution ou de la révolution tout allemande qui vint, parmi tant d'autres, changer l'âme toujours changeante du jeune Mozart. L'ouvrage, abondant en surprises, que nous étudions, n'offre pas de plus curieux épisode, ni jusqu'ici de moins connu. C'était à Milan pendant l'hiver de 1772-1773. Mozart avait dix-sept ans. Hôte de l'Italie pour la troisième et dernière fois, il achevait la composition et préparait la représentation de l'opéra qui lui avait été commandé, *Lucio Silla*. L'ouvrage devait « passer » le 26 décembre

1772. Le 5 du même mois, vingt et un jours auparavant, Wolfgang écrivait tranquillement à sa sœur : « Encore quatorze morceaux à faire et puis j'aurai fini. » Au jour dit, il eut fini en effet. Le succès de *Lucio Silla* fut médiocre. L'ouvrage néanmoins contient plusieurs passages, un épisode en particulier (la scène des tombeaux) qui, par « l'ardente beauté, » par « la profondeur tragique, » se placent au premier rang de tout l'œuvre dramatique du maître. Et puis, et surtout, ces fragmens apparaissent comme les symptômes d'un état d'esprit et d'âme, d'un accès, d'une véritable crise de romantisme que va traverser pendant quelques mois le génie du jeune Mozart. L'Allemagne entrait alors dans la période d'agitation passionnée que l'on désigne communément par le nom de *Sturm und Drang* et que représentent, dans l'ordre littéraire, des œuvres telles que la *Lénore* de Bürger et le *Werther* de Gœthe (1774).

La musique ne pouvait échapper à cette influence. Il semble même qu'elle l'ait subie la première. Alors sur les fronts les plus purs, les plus calmes, un souffle d'orage passa. Jusque chez un Haydn, M. de Wyzewa naguère a constaté ce mouvement de fièvre. Il a surpris une chaleur, un trouble et vraiment un frisson nouveau dans certaines œuvres étranges et magnifiques telles qu'une sonate pour piano en *ut* mineur, une série de quatuors savans et dramatiques et surtout ces « prodigieux poèmes de douleur pathétique » que sont les symphonies appelées la *Passion*, les *Adieux* et la *Symphonie funèbre*. Aujourd'hui c'est, dans l'œuvre de Mozart, à la même époque, exactement la même année (la dix-septième de la vie de Mozart) que par les mêmes signes le même état nous est révélé. État, ou, comme disaient les anciens, *éthos* allemand, propre à l'Allemagne d'alors, et par où l'on ignorait communément que Mozart adolescent eût passé. Chose plus surprenante encore : le hasard ayant voulu que l'Italie fût témoin de ce passage et que le « mal romantique » atteignît Mozart pendant qu'il se trouvait à Milan et composait un opéra italien, c'est dans la langue musicale italienne qu'il exprima des sentimens allemands. Et cela, qui, chez tout autre, n'eût pas manqué de produire un contraste, voire une disparate, ne fit qu'ajouter une harmonie de plus à ce génie en tout et toujours harmonieux.

L'espace nous est ici trop mesuré pour suivre Mozart à travers les détours et les retours même d'un chemin qu'on avait, jusqu'ici, cru moins sinueux. Plus d'une étape encore, dans l'un ou l'autre sens, offrirait l'intérêt le plus vif et le plus imprévu. MM. de Wyzewa et de Saint-Foix, avec délicatesse, les ont toutes su distinguer et définir.

Par les œuvres seules, à défaut de documens, ils nous montrent quelle année bénie et féconde est la dix-septième année de Mozart, l'année du « grand effort créateur. « Un peu plus loin, rien que ce titre d'un autre chapitre : « la vingtième année, » quand c'est de Mozart qu'il s'agit, n'est-il pas une promesse et comme un programme de fête ! Nous parlions de régression tout à l'heure. Une fois, une seule, sur sa route enchantée, on dirait que Mozart s'arrête, s'il ne recule. Par un de ces reviremens qui lui sont familiers, il passe et peut-être il descend, du grand style à la « galanterie, » ainsi qu'on appelait de son temps le genre, ou l'idéal, — car après tout c'en était un encore, — de la musique seulement agréable et légère. C'est aux environs de sa dix-huitième année que le déjà savant et vigoureux artiste se transforme, — pour un temps, — en un poète assurément délicieux encore, mais « plus préoccupé d'amuser et de ravir ses auditeurs que de les émouvoir en exposant devant eux les passions de son propre cœur. »

Quoi qu'il en soit, et si l'on ne craignait de jouer sur les mots, on appellerait volontiers cette nouvelle biographie critique une histoire, — très neuve en effet à cet égard, — des variations du jeune Mozart. Mais sous ces variations, à travers les influences diverses, il fallait maintenir, sauvegarder l'unité et la personnalité du maître ; il importait de nous faire comprendre, sentir, comment et pourquoi Mozart et non point Chrétien Bach, ou Haydn, ou Schobert a été le vrai, l'unique Mozart. C'est à quoi les auteurs ont parfaitement réussi. Non pas qu'ils aient tenté nulle part, isolément, la définition ou le portrait du génie de Mozart. Mais plutôt ils en ont, un peu partout, à tout propos, et sans jamais les rassembler en masse, noté les élémens ou les traits. Dès le début, rappelant telle ou telle anecdote, ils ont bien montré, dans le caractère, dans la vie et dans l'œuvre de « l'enfant prodige, » l'alliance jusque-là sans exemple et qui depuis ne s'est pas renouvelée, du naturel et du merveilleux. Tout est miracle chez le petit Mozart, mais avec un air simple, familier, je dirais presque ingénu. Plus tard, en étudiant la formation ou la composition du génie de Mozart, les deux historiens-critiques ont pris soin d'y signaler, non seulement à côté, mais au-dessus de l'apport extérieur, l'élément personnel, enfin le don de Dieu, plus fort, plus sacré que toutes les influences humaines. Ainsi Mozart a reçu beaucoup d'un Chrétien Bach. Mais à tout ce qu'il lui doit il ajouta « le secret d'une beauté plus parfaite » et s'il a parlé quelquefois la même langue, il s'en est du moins servi pour « traduire des sentimens d'un degré plus haut. » Est-ce à l'œuvre d'un Michel Haydn que nous comparerons l'œuvre de Mozart? Il fau-

dra bien alors avouer, avec MM. de Wyzewa et de Saint-Foix, que « le produit de l'élève contient pour ainsi dire plus de musique, une portée expressive plus haute et une réalisation plus parfaite que n'en contenait son modèle immédiat. Et cela « sans compter un certain don mystérieux de vie artistique, qui toujours nous fera apparaître comme un seul et même ensemble un chef-d'œuvre de Mozart. » Enfin et surtout lorsque les deux auteurs, quittant, comme ils font souvent, comme on leur sait gré de le faire, le langage technique, en viennent à nous parler « de ce secret de simple et transparente beauté, de cette mélodie constante et vraiment « infinie, » de ce don de transfigurer toutes choses en chant ; » de ce besoin irrésistible, continu, absolu, de vivre en beauté et de représenter ainsi toute vie et toute la vie, alors il semble bien qu'on ne puisse manquer de reconnaître ici, dégagée des antécédens ou des alentours, la personnalité, bien plus, l'essence, et la plus pure, du génie de Mozart.

Elle se répand à travers le livre et, tout entier, le pénètre. On la respire en chacune des œuvres citées, de la première à la dernière. Oui, la première de toutes, un petit menuet composé par Wolfgang à l'âge de six ans (janvier 1762) est déjà du Mozart. « Le style est encore d'une simplicité tout enfantine; la basse reste sèche et pauvre, se bornant à marquer le rythme. » Mais comparez-le seulement avec un autre menuet, gravé sur la même page, dont l'auteur est le père de Wolfgang et son premier maître : vous sentirez aussitôt la différence profonde, l'abîme entre les deux natures, « et combien l'enfant, par instinct, » avait déjà « le don de faire chanter sa musique, de la rendre vivante. »

En ce peu de notes, les premières que l'imagination de Mozart ait conçues, que ses petites mains aient jouées, je ne sais quoi nous émeut et nous attendrit. Le premier volume de MM. de Wyzewa et de Saint-Foix s'ouvre sur cette citation. Le second se ferme, ou peu s'en faut, sur une autre, qui, pour d'autres raisons, peut également nous toucher. L'œuvre, dont on lit ici les quatre premières mesures, est un graduel pour la fête de la Vierge. Daté du 9 septembre 1777, lendemain de la Nativité, peut-être fut-il composé pour la dite fête et recopié le jour suivant. Il est écrit pour quatre voix, avec accompagnement de quatuor et d'orgue, en contrepoint aisé. Quelques traces de styles « galant, » çà et là certaine concession au goût profane s'y découvrirait sans peine. L'expression générale du petit morceau n'en est pas moins pieuse et tendre, le recueillement profond avec simplicité. « Nulle part autant que dans ce *Sancta Maria*, — jusqu'à l'*Ave*

verum de 1791, qui d'ailleurs n'est pas sans le rappeler singulièrement, — Mozart n'est parvenu à réaliser, à l'aide des procédés tout mondains de la musique de son temps, un idéal nouveau du chant religieux, traduisant l'émotion d'un cœur chrétien en présence de la Vierge, comme d'autres œuvres, instrumentales ou vocales, traduisent les émotions de l'amour ou de la souffrance profane. » Et puis il n'est pas jusqu'aux paroles, latines, qui ne donnent à cette composition de Mozart un sens particulier, un intérêt biographique, une valeur d'âme en quelque sorte autant qu'une valeur d'art. « Sainte Marie, mère de Dieu, je vous dois tout; mais, à partir de ce moment, je me voue expressément à votre service, et vous choisis pour ma patronne et ma gardienne. Votre honneur et votre culte ne s'effaceront plus de mon cœur; jamais je ne les abandonnerai ni ne les laisserai violer par d'autres personnes dépendant de moi, ni en paroles, ni en fait. Sainte Marie, accueillez-moi miséricordieusement, prosterné à vos pieds. Protégez-moi dans la vie et me défendez à l'heure de la mort. *Amen.* »

Quand il écrivit ce morceau religieux, en l'honneur de la Vierge, Wolfgang n'avait pas encore accompli sa vingt-deuxième année. Il se préparait à quitter encore une fois Salzbourg, le 23 septembre, pour commencer, en compagnie de sa mère, le grand voyage qui devait, par Munich, Augsbourg et Mannheim surtout, le mener, ou le ramener à Paris. On sait, par d'autres documens, qu'il était, à cette époque, engagé dans une congrégation ou une confrérie « mariale. » Dès lors on comprend, on goûte même, à la veille du jour où le jeune et pieux pèlerin allait se remettre en route, la beauté, la ferveur et la dévotion de cette « harmonieuse prière, » véritable consécration à la Vierge, des vingt ans de Mozart.

Ainsi, dans ce livre, chaque œuvre de Mozart, analysée en soi, comme pure musique, est traitée encore comme élément de biographie, mais d'une biographie surtout intérieure et psychologique, où l'esprit et l'âme ont plus de part que les événemens. MM. de Wyzewa et de Saint-Foix ont intitulé leur étude : *Mozart, sa vie musicale et son œuvre*. Le titre ne ment pas : c'est bien en musique que l'on voit ici vivre Mozart. De quelle vie ondoyante et diverse, nous avons essayé de vous en donner l'idée. Lisez le livre pour en avoir le sentiment et presque la sensation. Il n'est pas un genre musical où ne se soit essayée, illustrée l'Enfance et la Jeunesse de Mozart. Musique d'opéra, de concert, de chambre, d'église, à quoi Wolfgang, à vingt ans, n'avait-il pas touché de ses mains légères, de ses divines mains! Pour lui, par lui, tout devenait musique, parce que tout était musique en lui.

Rien, fût-ce un repas, ne lui paraissait indigne d'être accompagné, d'être honoré, d'être embelli pas les sons. Il a composé des « musiques de table » destinées aux festins que donnait le prince-archevêque de Salzbourg. C'était des « divertissemens, » ou de simples « entrées pour trompettes et timbales, » accompagnées parfois de deux flûtes, annonçant d'autres « entrées, » celle des hôtes et celle même, non moins solennelle, des plats. Et puis, quand le jeune Wolfgang avait rempli de ses chants les salles de fête et de théâtre, les églises et les chapelles, le palais des grands et la maison de Dieu, son génie débordant s'échappait au dehors. Les places, les rues de Salzbourg résonnaient de ses « musiques de plein air, » et les sérénades de Mozart faisaient la ville de Mozart harmonieuse, dans l'ombre claire des nuits d'été

Ce livre même, écrit à la gloire du maître, est une harmonie, un perpétuel concert. Les citations musicales y sont en si grand nombre que non seulement on le lit, mais on l'écoute. On l'a fermé depuis longtemps, que l'on croit toujours l'entendre. Il laisse en nous l'impression, l'écho, ou plutôt mille échos d'une fête sonore, d'une fête exquise, et la jeunesse de Mozart continue de chanter à nos oreilles. En son langage familier et mystique, il nous souvient qu'un jour Gounod nous disait : « Mon enfant, quand j'entrerai — si j'y entre, comme je l'espère, — au Paradis, je saluerai d'abord le bon Dieu. Mais après, tout de suite après, je demanderai : Maintenant, et Mozart? Où est Mozart. » Dès ce monde, en attendant l'autre, le lecteur sait désormais où trouver Mozart, le jeune Mozart.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UN RECUEIL DE LETTRES DE WILLIAM COWPER

Letters of William Cowper, avec une introduction et des notes de J. G. Frazer, 2 volumes in-18. Londres, librairie Macmillan, 1912.

Il y avait à Londres, vers la fin de l'année 1762, un jeune avocat sans causes, appelé William Cowper, à qui l'un de ses oncles, fonctionnaire important de la Chambre des Lords, avait fait obtenir déjà une petite pension annuelle de 60 livres sterling, pour l'empêcher de mourir de faim. Et lorsque, vers ce même temps, deux emplois se trouvèrent vacans dans l'administration de ladite Chambre, l'excellent oncle s'empressa d'en offrir un à son neveu William, qui tout d'abord se montra profondément ravi de la perspective de pouvoir vivre ainsi de son propre travail. Bientôt, cependant, le jeune homme s'avisa que l'un comme l'autre des deux emplois vacans comportait une part de responsabilité, — ou, pour mieux dire, de « publicité, » — bien pesante pour le pauvre être timide et nerveux qu'il était par nature ; si bien que son oncle, touché de ses scrupules, lui promit de solliciter et d'obtenir pour lui un autre emploi beaucoup moins lucratif que ceux dont les charges l'avaient effrayé, mais ayant sur eux l'avantage de convenir le mieux du monde à son tempérament. Il ne s'agissait plus, en effet, de devoir assister et prendre part aux débats de la haute assemblée, mais simplement de rédiger tout à l'aise, dans le silence et la tranquillité d'un bureau, le compte rendu officiel des séances passées. Cette fois, William Cowper fut trop heureux d'accepter la proposition ; et déjà il confiait joyeusement à ses amis ses beaux

rêves de fortune et de gloire prochaines, — car il avait la passion des lettres, et espérait bien consacrer désormais ses loisirs à la composition de magnifiques poèmes qu'il avait en tête, — lorsqu'un détail lui fut révélé qui, suivant ses propres paroles, lui produisit l'effet d'un coup de tonnerre. L'emploi en question le dispenserait bien, il est vrai, de la terrible nécessité d'avoir à comparaître, chaque jour, devant l'assemblée des Lords : mais avant d'être admis à s'installer dans son calme et délicieux bureau, il aurait à comparaître au moins une fois en présence de l'auguste assemblée, afin de subir une espèce de petit examen, et encore suivi d'une prestation de serment !

La chose parut si effrayante au pauvre garçon qu'il fut tenté de signifier à son oncle l'impossibilité où il se sentait d'accepter cet emploi-là, tout de même que les autres. Il finit pourtant par s'armer de courage, sur les instances affectueuses de sa famille et de ses amis. Pendant six mois, par manière de préparation à un examen qui ne devait pas durer plus de quelques minutes, il dépensa ses journées et ses nuits à lire, à relire, à apprendre par cœur les comptes rendus de toutes les séances de la Chambre des Lords. Et sans doute, il aurait succombé à la fatigue de cette tâche inutile, s'ajoutant à l'affreuse épouvante qui décidément ne cessait pas de le torturer, si son oncle et d'autres parens ne l'avaient obligé, un mois environ avant la date fixée pour son examen, à aller se reposer sur la plage de Margate. Il eut là de courtes vacances qui réussirent très suffisamment, — semblait-il, — à lui rendre sa légère et charmante sérénité de jadis. Dans une lettre qu'il écrivait à une de ses cousines, dès la veille de son départ de Londres, il commençait déjà à railler ses folles alarmes des mois précédens et à célébrer de nouveau l'enviable existence que lui réservait l'avenir, — aussitôt qu'il aurait franchi l'insignifiante formalité de son examen. « Que si seulement je réussis dans mon entreprise, disait-il, j'aurai la satisfaction de pouvoir m'affirmer que les volumes que j'écrirai seront pieusement conservés d'âge en âge, et dureront aussi longtemps que la Constitution anglaise. »

Mais évidemment William Cowper ne se trompait pas sur soi-même en exprimant, quelques lignes plus loin, cet aveu ingénu : « Je vois bien que je suis d'une nature singulière, et très différent de tous les autres hommes que j'aie jamais rencontrés. » Car lorsque, après son retour de Margate, le jour du fameux examen, son oncle vint le chercher dans son petit logement du Temple pour le conduire devant les Lords, il trouva le malheureux candidat étendu à terre, une corde au cou. Le jeune homme avait eu si peur de mourir de peur, en

comparaissant devant l'assemblée, qu'il avait préféré mourir tout de suite, et avait essayé de se pendre ! Encore les contusions qui lui restaient de sa chute n'étaient-elle rien en comparaison de l'horrible désordre qu'allait dorénavant laisser pour toujours, dans son esprit, cette crainte puérile d'avoir à affronter, durant quelques instans, plusieurs centaines de visages inconnus et sévères. En décembre 1763, après plusieurs tentatives de suicide, sa folie prit une tournure si grave qu'on fut forcé de l'enfermer à Saint-Albans, dans l'asile d'aliénés du docteur Cotton.

De tout temps, d'ailleurs, la folie avait projeté son ombre sur ce frêle cerveau, désormais effondré. William Cowper était né trente-deux ans auparavant, dans un village du comté de Hertford, où son frère exerçait les fonctions de pasteur. Par sa mère, petite-fille du poète et théologien John Donne, il descendait du roi d'Angleterre Henri III ; et pareillement son père, malgré sa pauvreté, appartenait à l'une des plus anciennes familles du royaume. Mais sans doute ce père devait avoir le sang vicié par quelque grave maladie contractée dans sa jeunesse ou peut-être héritée de ses parens : car le fait est que ses cinq premiers enfans étaient morts au berceau. Puis la jeune mère de William était morte à son tour, six ans après la naissance de celui-ci, en mettant au monde un nouvel enfant. Aussitôt après cette mort de sa mère, le petit garçon avait été envoyé dans une école lointaine où, pendant deux ans, il avait eu à endurer toute sorte de supplices corporels ou moraux de la part d'un autre élève beaucoup plus âgé, — une de ces jeunes brutes qui prennent leur plaisir à torturer d'infortunés petits êtres livrés à leur merci, simplement parce qu'elles les savent sans défense contre elles. Et déjà, sous l'effet de ces persécutions incessantes, la nervosité native de l'enfant menaçait de s'exaspérer, lorsqu'un mal d'yeux tout à fait insolite, — et qui semblerait, lui aussi, dénoter chez le futur poète la présence d'une incurable « tare » héréditaire, — l'avait sauvé très opportunément de la folie, ou peut-être de la mort, en l'obligeant à passer dix-huit mois dans la maison d'un médecin oculiste. Après quoi, il avait fait de brillantes humanités au célèbre collège de Westminster, et puis s'était inscrit au barreau, et n'avait pas tardé à émerveiller tous ses camarades par une verve poétique infiniment légère et chantante, imprégnée de cette lumineuse gaieté qui paraît bien avoir formé, jusqu'au bout, l'essence intime de l'esprit et du cœur de Cowper. Mais voici que tout d'un coup, vers l'âge de vingt-cinq ans, la mort accidentelle d'un ami, et le

chagrin de devoir renoncer à la main d'une belle cousine tendrement aimée, étaient venus substituer à cette joyeuse humeur native une hantise d'idées noires, de craintes sans objet et de folles angoisses, à tel point que le pauvre garçon s'était cloîtré dans sa chambre et avait rompu tous rapports avec sa famille. Heureusement une de ses cousines, — la sœur aînée de celle que le poète aurait voulu épouser, — avait deviné le caractère morbide du changement survenu dans son attitude à l'égard de ses proches. Sur la prière de la jeune fille, son fiancé s'était rendu chez le misanthrope improvisé et l'avait emmené avec soi, presque de force, à Southampton, où quelques mois de repos, et surtout une série de promenades en mer, avaient suffi à guérir Cowper de sa mélancolie. Aucun nuage n'avait plus troublé, depuis lors, la douce tranquillité de sa vie, jusqu'où jour où l'offre malencontreuse du major Cowper allait compromettre de nouveau, — et, cette fois, irréparablement, — l'équilibre d'un cerveau le moins fait qu'il y eût jamais pour supporter les cahots de notre existence terrestre. « Si j'étais aussi approprié à la vie de l'autre monde que je le suis peu à celle de ce monde-ci, — écrivait très justement William Cowper à sa chère cousine, — tous les saints de la chrétienté auraient le droit de m'envier. »

Entré dans la maison du docteur Cotton en décembre 1763, le poète n'en sortit que deux années plus tard. Sous l'influence, sans doute, de la stricte éducation protestante qu'il avait reçue en sa qualité de fils et de petit-fils de pasteurs, sa folie avait revêtu d'emblée une portée et une couleur essentiellement religieuses. Pendant la première année de son séjour à Saint-Albans, Cowper était torturé par l'horrible certitude de sa damnation éternelle. Puis au contraire, une voix céleste lui avait appris qu'il avait le privilège d'être à jamais sauvé; et si grande avait été sa joie, devant cette nouvelle, qu'il avait dorénavant tâché par tous les moyens à ne plus dormir, — les rêves de son sommeil lui apparaissant comme de plates et vilaines réalités, en regard du magnifique rêve qu'il vivait tout éveillé.

Peu à peu, cependant, cette seconde phase elle-même du délire de Cowper commença à s'apaiser; les médecins eurent l'agréable surprise de constater qu'un peu de lumière et de calme renaissait dans l'esprit de leur jeune client. Vers le milieu de l'année 1765, le malade se trouva suffisamment rétabli pour qu'on lui permît de quitter Saint-Albans et d'aller demeurer dans un village voisin de Cambridge, où demeurait son frère. Quatre ans après, ce fut dans

une autre bourgade de la même région, à Olney, que vint s'installer le futur poète, en compagnie d'une excellente femme, Mme Unwin, veuve d'un pasteur, qui lui servait à la fois de garde-malade et de confidente. Ce séjour à Olney se prolongea dix-sept ans, jusqu'en 1786 ; ou plutôt l'on peut dire qu'il se prolongea jusqu'au bout de la longue carrière du poète : car le village de Weston, où Cowper et Mme Unwin se transportèrent en 1786, n'était situé qu'à quelques pas de leur ancienne habitation d'Olney ; et lorsque Cowper, en 1795, fut emmené par un de ses neveux à Norfolk, où il allait mourir cinq années plus tard, l'étincelle de raison inespérément rallumée en lui à Saint-Albans s'était désormais éteinte pour toujours.

Pendant les trente années de sa « lucidité » relative, de 1765 à 1795, William Cowper a ainsi vécu misérablement dans un coin de province, sans autres ressources que la petite pension que lui accordait sa famille. Le logement qu'il occupait à Olney était si étroit et si sombre que tous ceux qui l'ont vu nous le décrivent comme une « prison : » après le départ du poète, un savetier l'a jugé trop incommode pour consentir à s'y installer. Trente années d'une existence obscure et monotone, sans autre distraction que de menus travaux domestiques et, chaque jour, la même promenade au bras de Mme Unwin. Mais le plus affreux est que, depuis sa sortie de Saint-Albans, William Cowper n'a plus jamais cessé d'être fou : obsédé d'une mélancolie à la fois plus persistante et plus douloureuse que celle qui, chez nous, a harcelé le cerveau d'un Jean-Jacques ou d'un Gérard de Nerval. Trois fois, durant ces trente années de sa vie solitaire, le poète anglais a été repris de crises violentes comme celle qui, naguère, l'avait fait enfermer chez le docteur Cotton, — mais avec ce trait aggravant que, désormais, nul espoir d'éternelle béatitude n'est plus venu se mêler en lui à l'effroyable attente d'une damnation éternelle. A trois reprises, le malheureux s'est trouvé hors d'état, pendant de longs mois, d'échapper par aucun « divertissement » à la vision de l'abîme infernal ouvert devant lui : de telle sorte qu'il pleurait et hurlait d'épouvante, se refusant à parler, à manger, à sortir de sa chambre, et ne voyant dans ses amis de la veille que des émissaires de Satan, ou bien encore de ténébreux ennemis acharnés à sa perte. Après quoi, comme je l'ai dit, cinq ans avant sa mort, une nuit profonde s'est répandue dans son cerveau ; et je ne sais rien qui égale l'horreur des quelques lettres écrites par lui durant cette période finale de son martyre. Qu'on lise, par exemple, la première en date de ces quelques lettres, adressée le 27 août 1795 à la tendre et fidèle cousine dont l'active amitié a été

l'une des plus précieuses consolations de William Cowper, tout au long des années. La lettre ne porte plus d'intitulé, et commence brusquement de la façon que voici :

Sans l'ombre d'espoir, comme toujours, et surtout afin de me satisfaire moi-même en appliquant une fois encore ma plume sur le papier, j'écris ces quelques brèves lignes à une personne que je serais trop heureux de pouvoir satisfaire pareillement en les lui envoyant. Le plus misérable et abandonné des êtres, je foule aux pieds, en pliant sous le fardeau d'un désespoir infini, un rivage que j'ai foulé jadis tout animé de gaîté et de joie. Chaque vaisseau qui approche de la côte, je le regarde d'un œil de haine et de terreur, craignant qu'il n'arrive avec la commission de s'emparer de moi. La falaise est ici d'une hauteur telle qu'il est effrayant de plonger ses yeux au-dessous de soi. Hier soir, au clair de lune, je suis passé plusieurs fois à moins d'un pied du rebord, avec la certitude d'être écrasé en miettes s'il m'arrivait de tomber. Mais encore que, peut-être, d'être écrasé en miettes eût été ce qui pouvait m'arriver de meilleur, je me suis détourné du précipice, et m'attends à être écrasé par d'autres moyens. A deux milles de la côte se trouve un haut rocher solitaire, que la falaise a laissé debout en s'écroulant alentour. Je l'ai déjà visité deux fois, et y ai reconnu un emblème de ma propre personne. Séparé violemment de tout mon entourage naturel, je me dresse debout, isolé, et attends la tempête qui va me renverser.

Je n'ai aucune perspective de vous revoir jamais, bien que mon domestique Samuel m'assure que je reverrai ma maison de Weston, et que vous viendrez m'y rejoindre. Mes terreurs, lorsque je suis parti de cette maison, ne m'ont point permis de lui dire : « Adieu à jamais ! » Je le lui dis maintenant : souhaitant, mais souhaitant en vain, de vous revoir une fois encore, et souhaitant aussi qu'il me fût permis à présent de m'appeler votre bien affectueux ami, avec autant de confiance et de chaleur que je le pouvais autrefois. Mais tout sentiment qui me permettrait de m'appeler ainsi a depuis longtemps, comme vous le savez trop bien, abandonné le cœur de — W. C.

« Mon état d'esprit, écrit-il dans une autre lettre, est un milieu à travers lequel les beautés mêmes du Paradis ne pourraient passer sans s'imprégner de douleur. » Telle a été l'existence de William Cowper pendant ces longues crises dont il était ressaisi après trois ou quatre années de relâche, et dont la dernière devait l' « écraser, miette par miette, » jusqu'à sa mort ! Mais cela encore ne suffit pas à laisser entrevoir toute la rigueur de l'incroyable supplice qu'il a eu à subir. Car le fait est que, même dans l'intervalle de ces crises, et presque sans arrêt, Cowper s'est trouvé hanté de l'affreuse certitude de sa damnation. Pas un instant, depuis sa sortie de Saint-Albans jusqu'à sa mort, il n'a pu rester seul, et laisser à son esprit le loisir d'errer librement, sans qu'aussitôt la vision de l'enfer surgît devant lui, d'un

enfer béant sous ses pas, prêt à l'engloutir. La nuit, surtout, pour peu que le sommeil tardât à venir, c'était vraiment comme si le malheureux se fût déjà senti précipité au fond de la géhenne; et il avait beau renforcer les doses de laudanum, afin de hâter ou de prolonger le sommeil libérateur : toujours, d'année en année, ses insomnies devenaient plus fréquentes, entraînant à leur suite un tel cortège d'atroces visions que parfois, malgré tout son courage héroïque, le pauvre Cowper ne parvenait pas à produire, dans la matinée du lendemain, sa ration habituelle de vers alexandrins, — remède qu'il avait reconnu plus efficace encore que le laudanum pour rendre à sa pensée quelques heures de repos.

Les alexandrins qu'il produisait ainsi chaque jour étaient destinés à une traduction nouvelle de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, commencée dès l'automne de 1785, et dont le patient achèvement allait former jusqu'au bout la principale distraction de William Cowper. Mais il y avait longtemps déjà que celui-ci avait imaginé de chercher, dans un retour à son art d'autrefois, l'oubli des hideux cauchemars qui le torturaient. Tout d'abord, au sortir de Saint-Albans, il avait combattu son mal en faisant divers travaux de menuiserie ou de jardinage. A ces travaux avait succédé la peinture : mais cet art-là coûtait trop cher, et, de plus, force était bien à l'apprenti-peintre de s'avouer que ses figures « n'avaient que le seul mérite d'être tout à fait sans rien d'équivalent dans la nature ni dans l'art. » Un jour, Mme Unwin lui avait conseillé d'écrire un poème sur les « progrès de l'incrédulité. » Il avait écouté le conseil, et, après ce premier poème religieux, il en avait composé une demi-douzaine d'autres, toujours afin de lutter contre ses idées noires. Puis, insensiblement, le ton de sa poésie s'était détendu. Une dame de ses amies lui ayant raconté l'amusante histoire d'un gros bourgeois de Londres qui avait été emporté bien au delà de sa destination par un cheval désireux de s'en retourner rapidement jusqu'à son écurie, Cowper avait dû à cette histoire la chance miraculeuse de pouvoir passer toute sa nuit dans un éclat de rire; après quoi, le matin, pour chasser le retour de ses sombres hantises, il avait mis en vers le récit de son amie. L'*Histoire divertissante de John Gilpin*, tel était le titre qu'il avait donné à son poème; et le fait est que, jusqu'à l'apparition du non moins immortel M. Pickwick, aucune autre « histoire » n'allait « divertir » toutes les classes et tous les âges de la nation anglaise autant que celle-là. Mais qui sait si Cowper, en l'appelant de ce titre, n'a pas songé au genre particulier de « divertissement » qu'il en avait d'abord retiré pour son

propre compte? Un peu plus tard, la même amie, comme il se plaignait de n'avoir plus aucun sujet à mettre en vers pour résister aux assauts du mauvais Esprit, l'avait engagé à chanter le sofa où elle venait de s'étendre : et Cowper s'était employé aussitôt à chanter le sofa, et le charmant éloge qu'il en avait fait avait constitué le premier chant d'un grand poème familier, la *Tâche*, qui, dès le moment de son apparition, avait émerveillé le public anglais. Aujourd'hui encore, cette *Tâche*, comparable seulement aux spirituels tableaux poétiques du Milanais Parini, est justement appréciée des lettrés de son pays comme le chef-d'œuvre d'un art déjà tout « moderne » dans sa simplicité; et la révolution qu'il a produite dans la poésie anglaise, désormais émancipée de l'emphase « classique, » n'a pas été loin d'égaler celle qu'avait produite un peu auparavant, dans nos lettres françaises, le roman du glorieux frère en folie de William Cowper. Mais toute la beauté et tout le mérite de la poésie du solitaire d'Olney n'empêche pas celui-ci de s'être fait poète, uniquement, pour échapper à l'obsession continuelle de sa mélancolie. « Ma chère cousine, — écrivait-il le 12 octobre 1785 à lady Hesketh, — la dépression d'esprit qui, sans doute, aura interdit à bien des gens de devenir auteurs, c'est elle qui m'a amené à en devenir un. Mon état me met dans l'obligation absolue de m'occuper constamment; et, en conséquence, je tâche par tous les moyens à être constamment occupé. Or, il se trouve que les occupations manuelles ne distraient pas suffisamment la pensée, ainsi que je le sais par expérience, en ayant essayé un grand nombre; tandis que le travail littéraire, et surtout la composition d'œuvres poétiques, offre l'avantage d'absorber la pensée aussi complètement que possible. C'est pourquoi j'écris, chaque jour, pendant une moyenne de trois heures le matin; et, le soir, je transcris les vers composés dans la matinée. Je lis un peu, aussi, mais pas autant que j'écris : car il faut également que j'aie de l'exercice corporel, de telle façon que jamais je ne passe une journée sans ma promenade ordinaire. »

N'est-ce point là, en vérité, une existence épouvantable? Et ne semble-t-il pas que le poète qui s'est trouvé condamné à la vivre ait dû « toucher le fond de la souffrance humaine? » Oui, et le fait est que William Cowper l'a sûrement touché, aussi bien pendant ses trois crises passagères de folie délirante que pendant l'affreuse période des cinq dernières années de sa vie. Les lettres qu'il a écrites pendant cette période, comme je l'ai dit, dépassent en horreur tout ce que j'ai lu d'analogue : avec un mélange singulier de douceur poétique et de

sombre angoisse qui ferait songer à une joyeuse chanson transcrite en ton mineur, et revêtue des poignantes modulations d'une marche funèbre. Et pareillement on ne saurait concevoir l'impression désespérée qui s'exhale des trois ou quatre petits poèmes composés par Cowper durant la même période. Le dernier de tous s'appelle *Le Naufragé*. L'auteur y décrit, en des vers d'une grâce mélodieuse, l'aventure d'un matelot perdu au milieu de l'Océan, — aventure que ses gardiens viennent de lui lire dans les *Voyages* d'Anson :

Aucun poète ne l'a pleuré : mais la page — de récit sincère, — qui nous dit son nom, sa qualité, son âge, — est tout humide des larmes d'Anson. — Et les larmes versées par les poètes ou les héros — ont le pouvoir d'immortaliser les morts.

Quant à moi, je ne projette, ni ne rêve, — en décrivant son sort, — de donner à ce thème mélancolique — une durée impérissable. — Mais le malheur se plaît toujours à découvrir — sa ressemblance dans d'autres cœurs.

Aucune voix divine n'a apaisé la tempête, — aucune lumière propice n'a brillé, — lorsque, privés de tout secours efficace, — nous avons péri, lui et moi, seuls tous les deux ; — mais moi sous une mer bien plus rude que lui, — et englouti dans des abîmes autrement profonds !

Oui, mais, à l'exception de ces périodes de crise, je serais tenté de croire que peu d'hommes ont été plus satisfaits de leur sort, plus agréablement insoucians et gais, en un mot plus heureux, que ce tragique martyr de la destinée. Non seulement ses poèmes nous enchantent surtout par l'incomparable belle humeur dont ils sont pénétrés, — les poèmes les plus « sourians » qu'ait jamais produits la littérature anglaise : c'est aussi par leur sourire ingénu et charmant que ses lettres se sont assuré la place qu'elles occupent désormais dans cette littérature, — et qui est incontestablement la première de toutes, à moins que l'on réserve celle-ci pour les lettres de cette autre victime du sort que fut l'éternel moribond de Menton et de Samoa, Robert-Louis Stevenson. Une nouvelle édition de ces lettres de Cowper vient précisément d'être publiée par la librairie Macmillan : elles sont fameuses, dans leur pays, au même degré que chez nous les lettres de la marquise de Sévigné ; et peu s'en faut que leur lecture, dans le nouveau recueil, m'ait procuré un plaisir égal à celui que m'apportent toujours les expansions maternelles de l'aimable châtelaine de Livry et des Rochers. Ou plutôt je n'ai rien retrouvé, chez le poète anglais, de la profonde sagesse de Mme de Sévigné, écho d'une âme qui a très profondément connu tous les modes divers de l'amour et de la souffrance. Comparées aux lettres de

Cowper, celles de Mme de Sévigné ont une « humanité » bien plus émouvante : nous y découvrons à nu un magnifique cœur tout saignant des luttes de la vie. Mais il y a dans les lettres de Cowper une charmante lumière de printemps, une lumière attiédie et parfumée, qui prête aux détails les plus insignifians un relief, un attrait, une beauté poétique incomparables. D'un bout à l'autre des deux volumes du recueil, — à la condition seulement d'omettre les dix dernières pages, — c'est comme si nous voyions et entendions l'aimable sourire d'un poète tout à fait ignorant des choses de ce monde, mais qui en ignorerait surtout les laideurs et les tristesses, et d'autant plus se sentirait à l'aise pour nous exprimer les doux rêves de son propre cœur.

Est-ce donc que Cowper nous ait menti, ou encore à soi-même, en remplissant ses lettres de ce sourire immortel? La preuve manifeste du contraire nous est suffisamment fournie par d'innombrables passages où le poète, sans l'ombre d'un motif pour l'engager à dissimuler ses sentimens véritables sous un tel aveu, avoue à ses correspondans qu'il est pleinement satisfait de son sort, et ne saurait concevoir une vie plus heureuse. « Je mène l'existence que j'ai toujours souhaitée, — écrit-il le 11 novembre 1782, — et, sauf l'état de dépendance où je me trouve condamné, je n'arrive pas à découvrir en moi un besoin assez large pour qu'il me soit possible d'y édifier un nouveau désir. » D'année en année, ses lettres reflètent le même contentement ingénu. Et jusque dans les lettres des années qui précèdent la catastrophe suprême, Cowper ne manque pas une occasion de nous assurer qu'il tient infiniment à la vie, qu'il serait désolé d'avoir à mourir bientôt, et qu'en somme sa destinée lui plaît telle qu'elle est. Aussi bien conservera-t-il cette étonnante disposition d'esprit jusque pendant l'horreur de ses dernières années. La lettre que j'ai citée plus haut ne nous le montre-t-elle pas « se détournant » avec soin du bord de la falaise, par crainte d'un vertige qui le ferait tomber? Enfoncé dans un désespoir douloureux et sinistre, il nous dit encore qu'il désire vivre : pas une fois sa plainte ne se transforme en un souhait de délivrance, non plus d'ailleurs qu'en un grief contre la puissante main qu'il sent peser sur lui.

C'est là un phénomène psychologique assez étrange, mais d'une réalité incontestable. Peu d'hommes ont été plus parfaitement heureux que l'infortuné William Cowper, malgré tout le poids effrayant qu'il a eu à porter pendant toute sa vie. Et peut-être, en somme, l'étrangeté du phénomène ne l'empêche-t-elle pas de nous paraître explicable, si

nous nous rappelons que, par-dessous le cortège maladif de ses idées noires, le poète de la *Tâche* et de *John Gilpin* est né avec un caractère adorablement léger et joyeux, qui s'est toujours, par la suite, conservé chez lui avec toute sa fraîcheur juvénile en raison même de l'élément de folie dont il s'est trouvé recouvert. Non seulement Cowper a dû à sa tranquille existence de malade le privilège de pouvoir rester à jamais une espèce de grand enfant, libre de soucis matériels et tenu à l'écart des luttes de la vie : sans doute aussi le besoin de réagir contre l'invasion de l'élément morbide, dans son cœur et son esprit, l'aura inconsciemment obligé à renforcer les élémens primitifs et fonciers de son être, de telle manière que sous chacun des assauts continuels de sa mélancolie il s'armait d'une provision plus forte d'insouciance et de gaîté, — sauf parfois pour son implacable adversaire à renverser brusquement, d'un souffle, tout ce patient appareil de sa résistance. Et lorsque, durant les heures cruelles des nuits d'insomnie, le pauvre poète avait été le plus durement harcelé de ses noires visions, d'autant plus ensuite la société bienfaisante de Mme Unwin ou de lady Hesketh, d'autant plus la société même de sa plume et de son papier l'excitaient à profiter de sa victoire momentanée pour se laisser aller délicieusement à l'ardente joie de vivre qu'il sentait se réveiller et chanter en soi.

Encore cette lumineuse et charmante gaîté n'est-elle pas l'unique attrait de la correspondance de William Cowper. La littérature anglaise a l'enviable privilège de posséder deux œuvres infiniment originales, qui, l'une et l'autre, nous permettent de pénétrer jusque dans l'intimité la plus familière d'une vie humaine; et il n'importe guère d'ajouter, après cela, que l'une de ces deux œuvres a pour auteur un sot, la seconde un fou. La première est cette bizarre et merveilleuse biographie de Samuel Johnson par Boswell où s'est conservée toute vivante et parlante, — plus réelle pour nous que les figures de nos plus proches amis, — l'immortelle figure d'un personnage extraordinaire, mélange incroyable de pédantisme comique et de profonde sagesse, de grossièreté et de raffinement, d'apparent égoïsme et de la plus haute noblesse morale. L'autre ouvrage, ce sont ces lettres de Cowper.

Que l'on imagine un peintre de génie, un peintre doublé d'un psychologue et d'un poète, qu'on l'imagine forcé, par un caprice de la destinée, à passer un quart de siècle dans les limites resserrées d'un petit village, et s'amusant en outre, pendant une heure ou deux chaque

jour, à nous décrire minutieusement jusqu'aux moindres détails de tout ce qui l'entoure aussi bien que de ses propres pensées ! Ne voit-on pas le délicieux tableau qui aura chance d'en résulter, et combien le mérite littéraire d'un tel tableau sera encore rehaussé de l'intérêt « instructif » de ce qu'on pourrait appeler son contenu documentaire ? De jour en jour, durant un quart de siècle, un poète dont toute la maîtrise consiste précisément à animer d'une exquise douceur, à la fois musicale et sentimentale, les plus humbles aspects de la vie quotidienne s'est fidèlement ingénié à faire revivre, dans ses lettres, le « microcosme » gracieux de sa maison et de son village, — n'omettant ni les gambades de ses lièvres apprivoisés, ni les chansons de son bouvreuil en cage et des oiseaux qui viennent l'égayer dansson jardin tandis qu'il écrit, ni les menues aventures de ses quelques voisins, ni non plus ses réflexions, souvent admirables, sur les plus graves problèmes de la littérature et de la religion. Tout de même que pas un de nos amis ne nous livre aussi entièrement les clefs de son être que le docteur Johnson dans ses entretiens avec le stupide et consciencieux Boswell, de même il n'y a pas jusqu'à notre entourage ordinaire, l'appartement que nous habitons et notre rue et notre quartier, qui se découvrent à nous aussi pleinement que le fait, dans ces lettres de William Cowper, le milieu où se sont écoulées les souffrances et les joies du poète fou. Mais, au reste, je sens bien que tous les commentaires demeureraient insuffisans à donner une juste idée de l'agrément de ces lettres, avec la double richesse poétique de leur ton et de leurs sujets. J'ai voulu simplement aujourd'hui, à leur propos, rappeler aux lecteurs français l'étrange destinée d'un poète en qui naguère le Joseph Delorme de Sainte-Beuve se plaisait à saluer l'un des plus purs modèles de l'art qu'il rêvait : une autre fois, peut-être, je tenterai d'étudier d'un peu plus près la figure même de l'auteur de *John Gilpin*, en m'aidant de quelques citations de ces lettres fameuses, où, mieux encore que dans ses poèmes, revit et se déploie pour nous son aimable génie.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre poursuit la discussion de la réforme électorale au milieu des incidens les plus divers, les plus passionnés, les plus désordonnés; les partisans du système majoritaire les multiplient avec acharnement; mais, en dépit de leurs efforts, la réforme marche, avance, est sur le point d'aboutir. La grande bataille a été livrée sur la question du quotient électoral dont nous avons à maintes reprises expliqué le caractère et l'intérêt. Le gouvernement demandait, — et il posait à ce sujet la question de confiance, — que le quotient électoral fût calculé sur le nombre des votans et non pas sur celui des inscrits. S'il l'avait été sur le nombre des inscrits, les difficultés relatives à l'attribution des restes seraient devenues inextricables. Le gouvernement l'a emporté. Ce cap des tempêtes, une fois doublé, devenait un cap de bonne espérance avec un horizon éclairci, et si les partisans du régime majoritaire ne se sont pas découragés, c'est qu'ils sont, qu'on nous passe le mot, indécourageables, comme des gens qui combattent pour leur vie même, avec toute la violence du désespoir.

Le projet du gouvernement n'a été jusqu'ici fortement amendé que sur un point dont il n'avait pas fait une question capitale, à savoir le groupement de plusieurs petits départemens en une seule circonscription électorale. Ce groupement se rattachait à des idées très recommandables, mais peu populaires à la Chambre et qui se heurtaient à des mœurs administratives et politiques depuis longtemps établies. M. Poincaré s'est rendu compte des résistances qu'il rencontrerait et il a renoncé à se sacrifier pour les vaincre, remettant à l'avenir le soin de prouver qu'il avait raison, que ses vues étaient aussi justes que larges, enfin que la réforme, pour réaliser pleinement le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, avait besoin de

circonscriptions plus étendues que les limites d'un seul département, au moins lorsque sa grandeur territoriale est au-dessous de la moyenne. Et pour nous prouver à quel point son opinion était bien fondée sur ce point, M. Poincaré a conclu que le rejet de l'apparentement des départemens devait obligatoirement entraîner l'adoption de l'apparentement des listes dans un même département. A dire vrai, nous ne comprenons pas très bien comment ce dernier mal corrigera l'autre, ou même l'atténuera; la logique de cette corrélation nous échappe; mais si on nous dit qu'une nécessité de tactique s'est imposée au gouvernement et qu'il a dû faire une concession à un assez grand nombre de réformateurs tièdes et hésitans qui ne promettaient leur vote que conditionnellement, émettaient des exigences, présentaient presque des sommations, alors nous commençons à comprendre : il a fallu faire la part du feu et on l'a faite. Nous ne le reprocherons pas au gouvernement; il n'était sans doute pas libre de faire autrement et, au total, une réforme boiteuse vaut mieux en ce moment que pas de réforme du tout. Il n'en est pas moins vrai que l'apparentement est en opposition directe avec le principe de la réforme. On sait en quoi il consiste : plusieurs listes peuvent, avant le scrutin, déclarer qu'elles s'apparentent et, en vertu de cette déclaration, elles sont admises à unir les voix qu'elles ont obtenues en sus du quotient électoral, pour se faire attribuer les sièges non pourvus. Qui ne voit à quelles combinaisons de toutes sortes, à quels marchandages, à quelles compromissions cette faculté ne manquera pas de donner naissance? Le but, ou du moins un des buts de la réforme était précisément de faire les élections sur des listes qui représentaient des partis et des opinions définis, tranchés, exclusifs les uns des autres. Ce but ne sera pas atteint. Est-ce tout? Non. La loi a des adversaires avoués, qui l'attaquent directement; et à côté d'elle, parallèlement, un certain nombre de manœuvriers dont on ne serait dire s'ils sont amis ou ennemis, — ils sont tantôt l'un et tantôt l'autre, — lui portant de biais des coups qui l'entament. Ce sont eux qui ont fait voter l'apparentement; puis, encouragés par ce premier succès, ils ont demandé une prime à la majorité. Le mot est moins barbare, mais la chose ne vaut pas mieux. Elle consiste à décider que la majorité, — sera-ce la majorité relative ou la majorité absolue ? on n'est pas encore d'accord sur ce point; — mais enfin que la majorité aura une prime, c'est-à-dire un siège en plus de ce qui lui est strictement dû. Cette disposition est encore en opposition avec l'esprit de la loi, point n'est besoin de le démontrer. Cependant le gouvernement en a accepté le principe.

L'apparentement et la prime à la majorité resteront les deux tares de la loi : ils ne valent guère mieux l'un que l'autre et leur accouplement dénature, sophistique et corrompt une réforme qui, si elle avait abouti dans d'autres conditions, aurait grandement honoré la Chambre et le gouvernement.

Mais on fait ce qu'on peut et nous aurions tort sans doute de nous montrer trop difficiles. La composition de la Chambre actuelle ne permet pas de faire mieux. La réforme ne sera pas parfaite, loin de là ; elle sera tout de même une amélioration sur l'état présent. Nous espérons du moins que les choses tourneront ainsi, mais rien n'est terminé. Les dernières convulsions sont quelquefois terribles et les arrondissementiers nous réservent peut-être encore des surprises. Et puis, il y a le Sénat, qui ne dit rien et n'a rien à dire pour le moment, mais qui parlera demain. Au fond, il est peu favorable à la réforme. Devant lui, comme devant la Chambre, le gouvernement aura besoin de tout son sang-froid, de toute son énergie.

Une autre discussion importante a eu lieu au Palais-Bourbon. Il s'agissait du Maroc : le traité qui établit sur lui notre protectorat était soumis à la Chambre. Une discussion sur le Maroc, après tant d'autres dont les dernières sont d'hier, ne devait pas nous apporter des lumières nouvelles ; toutefois la Chambre a entendu plusieurs bons discours : un de M. Barthou qui a remplacé M. Deschanel à la présidence de la Commission des affaires étrangères, un autre de M. Poincaré, et il serait injuste de ne pas faire mention de celui du rapporteur de la loi, M. Long, plein de détails précis et de conseils sensés. L'effet utile de ces discours a été la mise au point d'un certain nombre des questions pendantes : on ne pouvait pas en attendre davantage, car la situation ne se transforme pas toutes les six semaines.

M. Barthou et M. Poincaré ont été d'ailleurs à peu près d'accord sur tous les points et ils se sont montrés fort prudens tous les deux dans les appréciations qu'ils ont faites, soit du présent, soit de l'avenir. M. Barthou, qui venait d'étudier pour la première fois la question avec le supplément d'informations que lui donne sa situation parlementaire officielle, a qualifié de grave l'état actuel du Maroc. La Commission du Sénat, ayant eu l'occasion d'entendre M. le ministre des Affaires étrangères, lui a demandé ce qu'il fallait penser de ce mot et M. Poincaré a répondu qu'au mot grave il substituerait volontiers celui de sérieux qui a le même sens, un peu atténué. Que l'état du Maroc soit grave ou seulement sérieux, il mérite toute notre attention.

Des fautes ont été commises dans le passé, et nous ne parlons pas seulement ici des fautes politiques faites à Paris; d'autres encore ont été relevées avec une sévérité outrancière, excessive. Les orateurs qui les ont énumérées à la tribune n'ont pas tenu suffisamment compte de ce que les circonstances ont eu de difficile et d'impérieux pour nos officiers. Si la marche sur Fez a été improvisée et si les défauts de toute improvisation y ont été parfois sensibles, la responsabilité n'en est pas à nos généraux qui ont fait de leur mieux et pour le mieux : ils ont atteint le but avec la rapidité qui leur avait été recommandée. M. Millerand et M. Poincaré ont parlé comme il convenait de ces bons serviteurs du pays et la Chambre les a très justement applaudis.

Au reste, tout cela appartient au passé : il y a au Maroc une situation nouvelle depuis que tous les pouvoirs du gouvernement de la République ont été mis entre les mains d'un seul homme. Le général Lyautey n'a pas seulement besoin d'une grande liberté dans l'exercice de ces pouvoirs : il a besoin aussi de la pleine confiance du gouvernement et du pays et cette confiance lui a été témoignée par le gouvernement et par la Chambre. Sa tâche est délicate : il l'a d'ailleurs comprise admirablement, si on en juge par la manière même dont il l'a limitée. Il ne peut s'agir en ce moment d'étendre notre action sur le Maroc tout entier, ni même sur la partie du Maroc qui était territoire maghzen. On sait combien l'autorité du Maghzen était faible en réalité, intermittente, chancelante sur ces territoires soumis à une féodalité exigeante et rapace avec laquelle il fallait toujours s'entendre, traiter, composer. Le général Lyautey a émis l'avis que la première tactique à suivre était de se concentrer sur quelques points stratégiques bien choisis. On verra ce qu'il conviendra de faire ensuite, on s'étendra davantage plus tard, par échelons successifs, au fur et à mesure que l'action militaire, secondée par l'action politique, permettra d'avancer à coup sûr, sans avoir à redouter des surprises pénibles qui pourraient obliger à rétrograder. Pour le moment, et c'est assurément par là qu'il fallait commencer, l'opération principale a pour objet d'assurer la liberté de la capitale : c'est à quoi travaille le général Gouraud dont le premier succès nous a remplis d'espérance; mais ce n'était qu'un succès partiel; il s'agit maintenant d'exécuter un plan d'ensemble. Avons-nous pour cela le nombre d'hommes nécessaire? C'est la question qui se pose, elle n'est pas encore résolue. M. Poincaré a donné le chiffre de nos forces au Maroc. Nous y avons 48 967 hommes, dont 11 266 sont rattachés à la frontière algérienne : il en reste donc

37 701 à la disposition directe du général Lyautey. Sur ce chiffre, 32 050 hommes appartiennent au corps expéditionnaire et 5 651 sont des auxiliaires indigènes. Est-ce assez? Le contraire est à craindre. Le général Lyautey a déjà demandé une première fois des renforts. M. Poincaré a dit qu'on lui enverrait tout ce qu'il demanderait, mais en même temps il a exprimé la conviction que le général « ne perdrait jamais de vue la situation de la France en Europe.» Le mot n'a pas laissé d'inquiéter un peu. Ce n'est pas seulement aujourd'hui ou demain qu'il faut ou qu'il faudra ne pas perdre de vue la situation de la France en Europe ; il aurait fallu y songer beaucoup plus tôt et nous avons bien le droit de dire qu'on ne l'a pas toujours fait, puisque nous n'avons négligé aucune occasion de le faire, pour notre compte, au jour le jour. Maintenant nous sommes engagés, nous ne pouvons pas reculer. Le général Lyautey est un homme trop intelligent pour ne pas se préoccuper de la situation de la France en Europe ; mais il n'en a ni la responsabilité ni la charge ; elles appartiennent au gouvernement : son affaire, à lui, est de faire connaître à Paris notre situation au Maroc. Elle est grave, dit M. Barthou ; elle est sérieuse, dit M. Poincaré : nous n'avons rien à ajouter.

M. Jaurès est naturellement intervenu dans la discussion : nous disons naturellement, parce qu'il n'a jamais manqué l'occasion, lorsqu'elle s'est offerte, de faire connaître son avis sur les affaires marocaines, et nous sommes un peu gêné pour dire que cet avis a été quelquefois le nôtre. Nous sommes gêné parce que, même lorsque nous avons été d'accord avec M. Jaurès, les motifs qui nous guidaient lui et nous étaient bien différens. M. Jaurès est ennemi de toute politique coloniale ; ne voulant pas la fin, il ne veut pas non plus les moyens, et il a rêvé, pour l'extension de notre influence au Maroc, toute une idylle de pénétration pacifique à laquelle nous n'avons jamais cru. Il rêve aujourd'hui de substituer à notre protectorat sur le Maroc une sorte de coopération, d'association bénévole avec le Sultan qui nous donnerait à peu près les mêmes charges que le protectorat sans ses bénéfices. M. Barthou, qui était en verve, n'a pas eu de peine à montrer à la fois l'inanité et le danger de la combinaison. Nous aimions vraiment mieux M. Jaurès lorsqu'il se contentait de dire : — Qu'allons-nous faire au Maroc? Qu'allons-nous faire dans cette galère? Nous avons eu tort d'y aller : allons-nous-en au plus vite et laissons le Maroc aux Marocains, qui sont de bons citoyens, d'excellens nationalistes et dont les mœurs sont respectables comme le sont toutes les mœurs indépendantes et libres. — Ce lan-

gage avait sans doute le défaut de révéler d'étranges illusions, mais il était d'une belle franchise et, le principe admis, d'une logique irréfutable. M. Jaurès propose tout autre chose maintenant. On dit que le Sultan a en lui une confiance particulière qui nous paraît bien justifiée. Le Sultan, quand il nous a appelés à Fez, avait conçu lui aussi une association dans laquelle nous aurions fait ses affaires avec un désintéressement parfait; nous aurions été simplement son bras droit, et c'est parce qu'il a vu que les choses ne tournaient pas tout à fait ainsi qu'il a parlé d'abdiquer.

Puisque M. Jaurès et le Sultan se comprennent si bien, nous les laissons à leur entente. Quant à la France, à tort ou à raison, elle a contracté au Maroc des obligations qu'elle doit remplir, des charges qu'elle doit supporter et, pour cela, elle a besoin des moyens que lui donne le protectorat. Rien de plus, rien de moins; elle ne demande pas autre chose; elle ne poursuit pas la conquête; elle a su borner ses prétentions et elle saura y conformer son action. Mais, même ainsi réduite, la tâche est lourde, et nous ne sommes pas surpris qu'à l'épreuve, on commence à en sentir le poids.

Les échos, en ce moment encore, retentissent des coups de canon tout pacifiques qui ont été tirés à Port-Baltique pour célébrer la rencontre des deux empereurs du Nord, de l'empereur Nicolas et de l'empereur Guillaume. Les rencontres de ce genre ne sont pas une nouveauté; elles ont été fréquentes et, toutes les fois qu'elles ont eu lieu, elles ont provoqué des commentaires à l'infini; les journaux en ont ou exagéré ou atténué l'importance suivant les intérêts de leurs pays respectifs et les influences du moment; mais il est permis de dire qu'elles n'ont jamais eu de grandes conséquences et il en sera sans doute cette fois-ci comme les précédentes.

Non pas que ces visites soient indifférentes en elles-mêmes; elles ont eu dans plus d'un cas des effets heureux ; mais si elles ont servi à dissiper quelques nuages et à éclaircir quelques questions, elles n'ont jamais modifié ni la politique générale, ni l'attitude des diverses puissances relativement à cette politique, ni les conventions ou traités qu'elles ont faits, ni les groupemens dans lesquels elles sont entrées. Les notes officielles ou officieuses s'accordent à dire qu'il en sera aujourd'hui comme hier. On a causé à Port-Baltique des différentes questions actuellement posées en Europe; on a sans doute échangé des vues; on n'a certainement rien conclu et le train du monde sera le lendemain de la visite ce qu'il était la veille. Les gouvernemens

ont d'autres moyens d'action, d'intelligence et d'entente et il est à croire qu'ils en ont usé dans ces derniers temps. L'entrevue de Port-Baltique ne nous réserve aucune surprise. En tout cas, notre gouvernement sera bientôt fixé sur ce point, car le gouvernement russe ne manquera pas de le mettre au courant de ce qui s'est fait, s'il s'est fait quelque chose, et le gouvernement allemand fera de même pour ses alliés. Quoi qu'il en soit, la Triple Alliance et la Triple Entente resteront ce qu'elles sont. Si les bonnes relations entre Saint-Pétersbourg et Berlin deviennent plus faciles et plus cordiales, pourquoi le regretterions-nous ? Est-ce que nous ne nous appliquons pas nous aussi à ce que les nôtres deviennent toujours meilleures avec l'Italie, avec l'Autriche, avec l'Allemagne même, avec laquelle nous désirons vivre en bons voisins? En le faisant, nous savons bien que nous restons fidèles à nos amitiés et à nos alliances : la Russie et l'Allemagne en font autant.

Puisque nous avons parlé de l'Italie, disons en passant combien nous sommes heureux de voir que le léger malentendu qui s'était produit entre elle et nous, il y a quelques mois, se dissipe de plus en plus. Les choses n'ont d'importance que par les intentions qu'on y met et nos intentions à l'égard de l'Italie ont toujours été amicales, comme l'ont toujours été, nous n'en doutons nullement, les siennes à notre égard. La France, scrupuleusement respectueuse des engagemens qu'elle avait pris avec elle, s'est appliquée à ne créer à l'Italie aucune difficulté dans son entreprise tripolitaine. Sans doute nous n'avons montré aucune préférence pour l'un ou pour l'autre belligérant; notre neutralité ne nous le permettait pas; mais, tout en réservant à l'avenir le règlement des intérêts qui ont été mis en cause ou qui pourraient l'être, nous nous sommes appliqués à ne gêner en rien l'Italie, pas plus que la Porte, dans la manière dont elles usaient des droits que donne l'état de guerre. Nous avons, d'autre part, saisi toutes les occasions de témoigner à nos voisins nos sentimens de traditionnel attachement. C'est ainsi que, ces jours derniers, le gouvernement de la République a tenu à être tout entier à la Sorbonne le jour où a été dignement célébré un des plus grands hommes de l'Italie et de l'humanité, l'artiste, le savant, l'inventeur, le précurseur plein de génie qu'a été Léonard de Vinci. M. Poincaré, comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a prononcé des paroles qui traduisaient le sentiment de la France et qui, nous l'espérons bien, ont été entendues au delà des Alpes, tandis que l'ambassadeur d'Italie auprès de nous, M. Tittoni, traduisait, avec non moins de

bonheur et certainement d'exactitude, les sentimens de son gouvernement et de son pays. M. Tittoni a publié tout récemment, dans un recueil très précieux et très instructif, les discours qu'il a prononcés pendant qu'il était ministre des Affaires étrangères. Ces discours peuvent être lus ou relus avec la même satisfaction des deux côtés de la frontière, car on n'y trouve nulle part l'énonciation ou la défense d'un intérêt italien qui ne puisse s'accorder avec un intérêt français : et cette lecture aide à se bien connaître mutuellement, ce qui est toujours un avantage. La fête de la Sorbonne est un incident sans importance politique : elle n'a été qu'une occasion d'échanger l'expression de sympathies sincères et cet échange ne pouvait mieux se faire qu'avec le souvenir d'un grand homme qui a vécu en Italie et qui est venu mourir en France, c'est-à-dire par l'évocation d'un artiste admirable et d'un génie qu'on a pu qualifier d'universel.

Les conversations de Port-Baltique ont naturellement porté sur d'autres sujets, d'un intérêt non pas plus grand, mais plus actuel et plus pressant. Un communiqué concerté, russe et allemand, a fait savoir au monde en termes explicites que ces conversations « ont porté sur toutes les questions du jour. » On a donc parlé, et comment aurait-il pu en être autrement? de la guerre qui se poursuit toujours entre la Porte et l'Italie. Quand en verrons-nous la fin? Y a-t-il quelque moyen de la hâter? Ce moyen a-t-il été envisagé et précisé? Comme nous l'avons dit plus haut, s'il l'a été à Port-Baltique, il est probable qu'il l'avait déjà été avant et ailleurs; mais la conversation des deux empereurs a pu aider à préparer une solution, si on en a aperçu une, et si on s'est mis d'accord pour la faire aboutir. Quant à nous, public, nous ne pouvons juger que sur les apparences, et les apparences n'indiquent malheureusement pas encore une solution aussi prochaine qu'elle est désirable. L'Italie voyant que, pendant la saison d'été, elle ne pouvait rien faire dans la Tripolitaine et que, plus que jamais, elle était obligée d'y stopper, a tourné son effort d'un autre côté, elle s'est emparée des Sporades. Si elle a cru par là faire capituler la Porte, elle n'y a pas réussi : la Porte est restée immobile, indifférente en apparence, résolue à ne pas céder. Ces îles, en somme, ont une population grecque et chrétienne, tandis que la Tripolitaine est habitée par une population arabe et musulmane : on aime mieux à Constantinople, s'il faut perdre quelque chose, perdre les premières que la seconde. Au surplus, on y pense que l'occupation des Iles méditerranéennes soulève des questions qui ne sont pas seulement ottomanes et dont l'Europe tout entière aura à s'occuper un jour. Et c'est

pourquoi on attend sans impatience. L'Italie n'a donc pas atteint le but immédiat qu'elle s'était proposé; mais, si elle a voulu prendre des gages, se procurer des objets d'échange, et attendre, elle aussi, avec confiance que le règlement des questions complexes soulevées par son initiative lui apporte des avantages appréciables, il est possible qu'elle ne se soit pas trompée et cela même est probable.

Qui vivra verra. Certains symptômes qui viennent de se produire dans l'Empire ottoman travailleront peut-être au dénouement avec plus d'efficacité que les coups portés par l'Italie, soit sur les côtes tripolitaines, soit dans les îles de la mer Égée. D'abord le ralentissement du commerce entre la Turquie et le reste du monde, en diminuant les ressources de la Porte, qui étaient déjà faibles, l'oblige à songer sérieusement à ce que la situation a de préoccupant pour elle à mesure qu'elle se prolonge. C'est là un des symptômes inquiétans dont nous parlons, ce n'est toutefois pas le plus grave : la mutinerie militaire qui s'est produite en Albanie et qui a eu ailleurs des contre-coups révèle un état de choses encore plus fâcheux.

Nous ne parlons pas de la question albanaise, bien qu'elle soit posée, elle aussi; elle l'est toujours, elle n'est jamais résolue; si elle paraît s'éteindre un jour, c'est pour se rallumer le lendemain avec plus d'intensité; s'il y a des trêves, il n'y a pas d'apaisement. Les causes en sont connues. Le gouvernement jeune-turc a le malheur d'être féru, sous prétexte d'unité, de cette manie d'uniformité qui a aussi hanté le cerveau de nos Jacobins et qui la hante encore : mais nos Jacobins ont eu des moyens d'action et de répression qui font défaut aux Jeunes-Turcs, et ceux-ci se trouvent d'ailleurs en face d'un problème infiniment plus compliqué que leurs devanciers français, puisqu'ils ont affaire à des populations de races et de religions différentes. Ils ont été maladroits un peu partout, mais particulièrement en Albanie, pays guerrier, amoureux de son indépendance, sachant la défendre, difficile à dompter, que l'ancien Sultan, grand criminel si l'on veut mais politique avisé, avait pris soin de ménager : il se l'était par là assez attaché pour lui demander ses gardes du corps et ses plus intimes défenseurs. La Jeune-Turquie a procédé autrement et ne s'en est pas bien trouvée; elle a voulu imposer à l'Albanie le même droit public qu'au reste de l'Empire et la révolte y est devenue à l'état chronique. L'armée restait comme une suprême garantie : avec une armée dévouée, c'est-à-dire satisfaite, on pouvait espérer que, le temps aidant, on vaincrait les résistances ou qu'on les empêcherait de s'étendre et de se développer. Le malheur est que l'armée n'est pas

satisfaite. Pourquoi? Nous n'en savons rien, probablement parce que tous les officiers voudraient devenir ministres de la Guerre et qu'il n'y en a qu'un, qui est Mahmoud Chefket pacha. Ce dernier a joui d'une grande popularité; il a disposé d'une autorité très forte : n'est-ce pas lui qui a conduit les troupes de la Jeune-Turquie à Constantinople et détrôné l'ancien Sultan? Mais tout s'use à la longue et, si le prestige de Chefket pacha n'est pas encore dissipé, il semble bien qu'il soit quelque peu diminué. Avons-nous besoin de dire que celui du gouvernement et du Comité Union et Progrès, dont le gouvernement est l'émanation, a baissé dans les mêmes proportions? Comité, gouvernement, tout enfin dans la Jeune-Turquie reposant sur l'armée, si l'armée s'irrite et se rebelle, l'anarchie devient générale. On n'en est pas là sans doute, mais le mécontentement augmente et avec lui le malaise: enfin des mutineries locales se produisent et il serait dangereux de fermer les yeux à de pareils avertissemens. La première mutinerie a éclaté en Albanie, à Monastir. Des soldats, encouragés et bientôt suivis par leurs officiers, ont déserté et gagné la montagne, ce qui est une manière de se retirer sur une sorte de Mont Aventin où ils ont cherché à devenir menaçans. Quand nous disons qu'on aurait tort de fermer les yeux à de pareils avertissemens, ce n'est pas un reproche à adresser au gouvernement jeune-turc. Il a parfaitement compris le danger, il s'en est ému, il a donné l'ordre à Abdullah pacha, qui commande une trentaine de mille hommes en Asie Mineure, de s'embarquer avec eux et de passer immédiatement en Europe; mais Abdullah pacha a refusé de le faire en déclarant qu'il avait juré à ses officiers de ne jamais porter les armes contre les Albanais. Il a fallu le remplacer au plus vite. Ainsi mutinerie en Albanie, refus d'obéissance en Asie Mineure, le second symptôme venant aggraver le premier, ce sont là des faits alarmans. Les révoltés de Monastir ont demandé la dissolution du Comité Union et Progrès et la démission d'un certain nombre de ministres qu'ils ont désignés nominalement. Le gouvernement a montré de l'énergie et tout fait croire qu'il est encore assez fort pour dominer la situation; il le sera encore aujourd'hui, mais qui pourrait répondre de l'avenir? Le gouvernement a déposé un projet de loi pour interdire aux officiers de s'occuper de politique, et ce projet a été défendu par Chefket pacha avec la plus grande vigueur. O ironie de l'histoire! *Quis tulerit Gracchos de seditione quærentes?* Combien de fois les gouvernemens n'ont-ils pas été victimes de leur origine, c'est-à-dire des exemples qu'ils ont donnés eux-mêmes pour se fonder? Le gouvernement jeune-turc traverse en

ce moment une phase également difficile à l'intérieur et à l'extérieur. Il en sortira. La mutinerie s'apaise. On a compté les officiers et les soldats déserteurs et on s'est aperçu qu'ils étaient peu nombreux. Beaucoup sont déjà rentrés dans l'ordre. Après l'anxiété du premier moment, l'espérance, la confiance même sont revenues. Mais les faits sont des faits et comment ne pas y voir un avertissement?

Il n'est pas démontré, toutefois, que les difficultés avec lesquelles il est aux prises rendront le gouvernement jeune-turc plus conciliant à l'égard de l'Italie et on serait même tenté de dire: au contraire. Il faudrait un gouvernement très fort et qui se sentît tel pour prendre sur lui de traiter avec Rome. Le gouvernement actuel, s'il peut retrouver quelque popularité, ne la retrouvera que dans la résistance. S'il fallait émettre des probabilités, nous le ferions dans le sens de la continuation de la guerre. Mais nous ne savons pas ce qui s'est dit à Port-Baltique ni, par conséquent, ce qui peut en résulter. Quoi qu'il en soit, cette guerre est décevante pour les belligérans et pénible, dangereuse pour tout le monde : on ne peut que souhaiter d'en voir la fin.

La Convention démocrate de Baltimore a choisi pour candidat à la Présidence de la République M. Woodrow Wilson : il ne lui a pas fallu pour cela moins de quarante-huit tours de scrutin au cours desquels les chances ont été tour à tour pour M. Champ-Clarke d'abord, puis pour M. Wilson, puis de nouveau pour M. Clarke, puis finalement pour M. Wilson. Il semble que le fléau de la balance ait été entre les mains de M. Bryan qui, désespérant d'être élu lui-même, a tenu du moins à montrer sa puissance en favorisant tantôt un candidat, tantôt l'autre, et sans doute en imposant ses conditions avant de donner son indispensable concours.

La Convention a montré d'ailleurs de l'esprit politique en votant pour M. Wilson qui était un candidat plus avancé que M. Clarke. Elle avait d'abord élu pour la présider M. Parker contre le candidat de M. Bryan. Peut-être a-t-elle voulu seulement par là éliminer ce dernier et lui faire comprendre que, s'il pouvait encore jouer un rôle important au second plan, il devait renoncer au premier. Toutefois, quand M. Parker a été porté à la présidence de la Convention, nous avons dit que rien ne pouvait mieux faire les affaires de M. Roosevelt qui, après avoir coupé en deux le parti républicain, espérait sans doute voir se couper en deux le parti démocrate : avec les deux moitiés de chaque parti, on en aurait fait un troisième sur lequel M. Roosevelt et M. Bryan se seraient sans doute disputé l'influence définitive : mais il y avait des

chances pour qu'elle revînt de préférence au premier. Seulement il aurait fallu pour cela que la Convention démocrate élût un candidat modéré, comme avait fait la Convention républicaine : la fraction avancée des deux partis n'étant alors représentée nulle part, la scission aurait pu se produire à Baltimore comme à Chicago et on aurait réuni sous une nouvelle bannière tous les mécontens, devenus des dissidens. Les choses ont tourné autrement; la Convention démocrate a élu un candidat avancé, plus avancé même que M. Roosevelt, et, au lieu d'une scission, c'est l'union qui s'est faite pleine et entière. M. Clarke s'est désisté et a voté pour M. Wilson, qui a eu alors l'unanimité. M. Clarke a été le premier à le féliciter; M. Bryan a déclaré qu'après avoir porté si longtemps le drapeau du parti, il était heureux de le remettre entre ses mains. Tout le monde s'est embrassé dans le camp démocrate et, si les sentimens exprimés sont sincères, si la résolution arrêtée est définitive, chaque opinion ayant son représentant, l'opinion modérée dans M. Taft et l'opinion radicale dans M. Wilson, il est à craindre pour M. Roosevelt qu'il ne trouve plus sa place et ne reste seul avec quelques fidèles. Mais on connaît l'homme, rien ne le décourage ni ne le lasse, il est déjà revenu de loin, il a dans l'opinion une force immense dont il sait jouer. L'élection présidentielle n'aura lieu qu'en novembre : il serait prématuré de dire qu'il n'y aura que deux candidats en présence à ce moment et, s'il y en a trois, il serait téméraire de dire quel est celui qui l'emportera. Contentons-nous de constater que la Convention de Baltimore a manœuvré de manière à enlever à M. Roosevelt le plus gros atout de son jeu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

